



Téléphone  
027/2330 51  
Publicité: Publicitas - Sion  
Téléphone 027/21 21 11

Le n° 60 ct.

CARROSSERIE  
1952 1977  
**TORSA**  
Travaux garantis 6 mois  
SIERRE SION VIEGE

Pages 18 à 36

Notre  
cahier sportif

# Nouveliste

## et Feuille d'Avis du Valais

### Des votations marquées par la victoire du oui à la vie

● A la double majorité du peuple et des cantons, la solution du délai repoussée (17 cantons contre 8 – 994 677 non contre 929 239 oui) ● Protection des locataires: un double non à l'initiative et au contreprojet ● Albatros: une initiative balayée (61 % de non) ● Initiative et référendum: un oui, mais réticences en Suisse romande

Une fois n'est pas coutume, les votations fédérales du dimanche 25 septembre ont été marquées par une exceptionnelle participation au scrutin. 50,05 % du corps électoral s'est en effet rendu aux urnes pour exprimer son opinion sur les divers objets soumis à son appréciation. Cette participation au scrutin, rarement atteinte ces dernières années, est certainement due au caractère vital du vote sur l'initiative populaire « pour la solution du délai ».

#### La protection des locataires

L'initiative populaire « pour une protection efficace des locataires » a été repoussée par 1 043 561 « non » contre 797 326 « oui ». Cette initiative n'a été acceptée que par les cantons de Bâle-Ville (56,6 % de « oui » contre 43,4 % de « non »), de Vaud (57,8 % de « oui » contre 42,2 % de « non »), de Neuchâtel (62,9 % de « oui » contre 37,1 % de « non ») et de Genève (56,7 % de « oui » contre 43,3 % de « non »). Il aurait pu sembler que cette initiative rencontrerait la faveur des principaux cantons et des principales villes de Suisse, et pourtant un canton, comme celui de Zurich, rejette cette initiative par 55,3 % de « non » contre 44,7 % de « oui », et celui de Berne par 55,4 % de

« non » contre 44,6 % de « oui ». A ce propos, il est à noter que les refus les plus nets contre cette initiative s'enregistrent surtout dans les cantons d'Appenzell Rhodes Intérieur (78,9 % de « non »), de Schwyz (76,8 % de « non »), de Obwald (78,6 % de « non »)...

Quant au contreprojet de l'Assemblée fédérale à cette initiative populaire, il a été repoussé par le peuple suisse par 944 712 « non » contre 777 583 « oui ». Il a été le plus fortement repoussé par les cantons de Neuchâtel (79,4 % de « non » contre 20,6 % de « oui »), de Vaud (73,00 % de « non » contre 27,00 % de « oui »), et de Genève (72,2 % de « non » contre 27,8 % de « oui »).

#### L'initiative Albatros

L'initiative populaire « contre la pollution atmosphérique causée par les véhicules à moteur » présente le résultat le plus net de ces votations. Elle a été rejetée par 61 % de « non » contre 39 % de « oui ». Seuls deux cantons suisses l'ont acceptée: Bâle-Ville (55,4 % de « oui ») et Genève (54,5 % de « oui »). Les cantons qui repoussèrent le plus nettement cette initiative furent ceux d'Obwald (76,9 % de « non »), du Valais (75,2 % de « non »), et d'Appenzell Rh.-I. (72,9 % de « non »). En ce cas, il n'est donc guère possible d'affirmer que

les cantons à forte densité de population se soient forcément prononcés en faveur de cette initiative, puisque le canton de Zurich, par exemple, la refuse

par 53,5 % de « non » contre 46,5 % de « oui ». Il y a tout de même matière à s'étonner de la diversité des réactions de ces grands centres urbains.

#### L'initiative et le référendum

Ce double arrêté fédéral relevant le nombre de signatures requis pour l'initiative constitu-

tionnelle et le référendum se distingue par une réaction particulièrement romande.

Si l'un et l'autre ont été acceptés sur le plan suisse (référendum: 57,8 % de « oui »; initiative: 56,7 % de « oui »), ils ne l'ont pas été de semblable manière dans la Suisse romande.

En effet, l'augmentation du nombre de signatures requis

pour le référendum a été acceptée par tous les cantons suisses, à l'exception des cantons de Neuchâtel, de Vaud, de Genève et du Valais. Ces quatre cantons ont dit « non » à l'augmentation du nombre de signatures pour le référendum.

NF

Suite page 8

### Les votations d'hier en Valais

## Un «NON» massif à la solution du délai et aux initiatives excessives

de Conches, compte quelque cinq ou six communes où il ne se rencontre aucun « oui » en faveur de la solution du délai.

Dans le Bas-Valais, il y eut 34 333 « non » pour 9916 « oui » (soit un écart de 24 417). Sans négliger l'importance de cet écart, il faut reconnaître que la proportion est nettement plus forte dans le Haut-Valais. Il n'en reste pas moins qu'aucune commune valaisanne ne s'est prononcée en faveur de la solution du délai.

#### ALLOCATIONS FAMILIALES

Il s'agit naturellement d'une votation cantonale, mais si proche de la précédente, qu'elle en découle tout logiquement.

Le projet d'amélioration des allocations familiales aux sala-

rg

Suite page 8

Au soir de ces votations fédérales et cantonales, il faut d'abord relever le taux de participation au scrutin (près de 53 % sur le plan fédéral, et près de 52 % sur le plan cantonal). Plus de la moitié des citoyennes et citoyens habiles à voter sont allés aux urnes... La chose est suffisamment remarquable pour être soulignée. Nul doute que l'initiative populaire « pour la solution du délai » a tiré bien des gens de leur indifférence ou de leur torpeur. Il en allait de la vie... il s'est tout de même trouvé la moitié d'un corps électoral pour exprimer son avis.

Sur le plan valaisan, il faut d'abord relever le rejet massif de l'initiative populaire « pour la solution du délai », puis un rejet presque également massif

de l'initiative populaire « contre la pollution atmosphérique causée par les véhicules à moteur » (initiative « Albatros ») et de l'initiative populaire « pour une protection efficace des locataires ». Le contreprojet de l'Assemblée fédérale à cette dernière initiative est repoussé à une faible majorité, comme est repoussé l'arrêté fédéral relevant le nombre de signatures requis pour le référendum. Par contre, l'arrêté fédéral relevant le nombre de signatures requis pour l'initiative constitutionnelle est acceptée par le peuple. Enfin, sur le plan valaisan, le double projet d'amélioration des allocations familiales (aux salariés et aux agriculteurs indépendants) est largement accepté. En ce sens, le Valais a fait preuve de logi-

que: il a vraiment dit « oui » à la vie et à la famille.

#### LA SOLUTION DU DÉLAI

Dans l'ensemble du canton, l'initiative populaire « pour la solution du délai » a rencontré le résultat suivant: 54 912 « non » contre 11 692 « oui ». Le verdict est d'une clarté sans équivoque... surtout si l'on précise qu'aucune commune valaisanne n'a dit « oui » à cette initiative.

Il faut toutefois ajouter que le Haut-Valais a été beaucoup plus ferme que le Bas-Valais dans le refus de cette initiative. Dans le Haut-Valais, il y eut 20 579 « non » pour seulement 1776 « oui » (soit un écart de 18 803 voix). Et seul le Haut-Valais, en particulier le district

Voir tous les résultats des votations fédérales et cantonales ainsi que nos interviews en pages 6, 7, 8, 10

## Le carillon des troupeaux fait place au silence annonciateur de l'hiver



Comme chaque année, à pareille époque, les vaches quittent les alpages et gagnent leurs villages pour y passer la saison d'hiver. Déjà, les joyeux carillons ont fait place au silence de l'alpe qui commence à se vêtir de blanc. Selon notre habitude, nous avons choisi deux désalpes parmi toutes celles qui nous sont signalées et les images de ces reines sont également un hommage à toutes celles qui ont régné pendant de longs mois sur les troupeaux. A gauche, sous la conduite du maître vacher Jules Lambiel (âgé de 71 ans), de Fey-Nendaz, le troupeau de

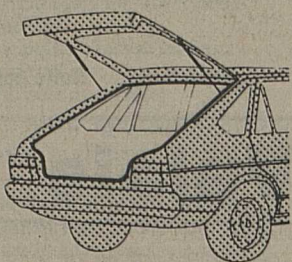


l'alpage de Bouzerou, comptant 80 têtes de bétail, a regagné la plaine, suivant sa reine appartenant à M. André Vuissoz. A droite, ce sont les 110 vaches de l'alpage de Chandolin confiées aux bons soins de M. Joseph Peter, chef vacher, et de M. Maurice Zufferey, chef fromager, qui ont retrouvé leurs étables. Leur reine, Vampire, appartenant à M. Jean-Pierre Krieger, est heureuse de retrouver la bonne herbe verte de Chandolin. Dans les alpages, on nous signale que le rendement de fromages est satisfaisant. Photos NF





# La nouvelle Passat. Un beau progrès en styling, technique et confort.



Le nouveau hayon de la Passat est encore plus pratique et plus grand.

Avec la nouvelle Passat, c'est un pas réjouissant que nous avons réussi à faire dans le perfectionnement d'une voiture de classe moyenne supérieure.

Progrès en styling: A l'extérieur, le capot allongé et plat, la calandre étroite et le spoiler élargi. Et à l'intérieur, un tableau de bord magnifiquement stylisé et parfaitement conçu.

Progrès en technique: Des jantes plus larges, un réglage optimal de la suspension et des pare-chocs massifs.

Progrès en confort: De nouveaux sièges anatomiques entièrement en mousse et un plus grand confort routier grâce à l'amélioration technique et au nouveau styling.

Essayez la nouvelle Passat, rien qu'une fois. Vous ferez la connaissance d'une voiture dynamique, fonctionnelle et marquante de la classe moyenne. Un pur produit VW. (Nous avons toujours eu une longueur d'avance.)

P.-S. Nous dotons chaque nouvelle VW de la garantie d'une année sans limitation kilométrique et des prestations de l'assurance Intertours-Winterthur durant deux ans.

**VW. La marque la plus vendue en Suisse.**



### Coupon d'information.

83

Veillez m'envoyer le prospectus Passat.

Adresse: \_\_\_\_\_

NPA/Localité: \_\_\_\_\_

Découpez et envoyez à:  
AMAG, Agence générale, 5116 Schinznach-Bad.

AMAG-Leasing pour entreprises et l'industrie.  
Renseignements: tél. 056/43 01 01.

## Carnaval St-Léonard Ça bouge...

Assemblée constitutive vendredi 30 septembre 1977 à 20 heures au buffet de la Gare à Saint-Léonard.

Invitation aux amis et intéressés. Nous comptons sur vous.

A bientôt!

Les initiateurs...  
36-29554

## Pour votre bien-être ressorta

le bon matelas en mousse ou à ressorts

En vente dans les magasins spécialisés

**ressorta** Fabrique de matelas Birsfelden

## Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

**Vous êtes aussi assuré en cas de décès.** Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

Une seule adresse:

**Banque Procrédit**  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. \_\_\_\_\_

Nom ..... Prénom .....

Rue ..... No. ....

NP/Lieu .....  
990.000 prêts versés à ce jour



RUE DES REMPARTS 5

C'est tellement mieux avec des verres de contact adaptés par le spécialiste.



### Soumission

**CIBA-GEIGY SA** met en soumission le lavage, raccommodage et repassage des vêtements de travail de son personnel.

Le cahier des charges peut être obtenu sur simple demande écrite adressée à

**Ciba-Geigy SA** TS 7.83  
B. 342/Ma, 1870 Monthey

**CIBA-GEIGY**  
36-1018

### Votre annonce!



### Prêts personnalisés

de Fr. s. 1000.- à Fr. s. 10 000.- sont accordés à toute personne salariée

Pour renseignements:

**ASCOFINANCE SA**  
Rue Mauborget 2, 1003 Lausanne  
Tél. 021/22 80 40



**Vos vêtements de CUIR et DAIM font peau-neuve chez TEXSADAIM** - les spécialistes du nettoyage chimique de cuir et daim. Livraisons dans les 10 jours.



Texsana  
Nettoyage chimique Sion SA  
Centre Métropole  
Texsana  
Nettoyage chimique Sierre SA  
av. du Général-Guisan 40

Station-wagon

**Ford Escort 1300 L**  
71, 58 000 km, parfait état, expertisée  
Fr. 3400.-

Tél. 025/8 32 56  
36-2889

### Première fois en Europe : 3 pour 2 = Fr. 98.-



3 montres dame ou homme, 2 montres dame, 1 montre homme, 1 montre homme et 2 montres dame, etc. selon désir  
**Fr. 49.-**

**Fr. 49.-**

Fabrication suisse, 21 rubis, calendrier, étanche, antichoc avec bracelet cuir métal, une année de garantie. Envoi contre remboursement sans risque. Possibilité d'échange ou restitution de la somme dans les 8 jours.

**M. HELFER**

Gasometerstr. 31, 8005 Zurich  
Tél. 01/42 78 77



**Fr. 49.-**

## OISEAUX



**Nouveau!**

Protection efficace de vos cultures - vignes - arbres contre **TOUS LES OISEAUX** sans effet d'accoutumance

**Grâce** à des émissions sonores spécialement étudiées qui maintiennent les ravageurs éloignés des zones à protéger.

**Par** création d'une ambiance acoustique qui perturbe très fortement le comportement naturel des animaux concernés, en les privant des moyens de communications habituels - chants et cris - qui régissent leurs rapports et leur sécurité. Ce qui les conduit à abandonner les lieux devenus inhospitaliers, pour des secteurs où subsiste un milieu répondant à leurs exigences vitales.

## AV-ALARM

Renseignements:  
026/5 30 60  
026/5 32 26

**AGRO-CONSEIL**  
Jacques Dorsaz  
1926 **FULLY**

Pour la première fois, la **MANUFACTURE ROMANDE DE TROUSSEAUX DRAFIL SA** expose au Comptoir de Martigny.

**drafil s.a.**      **drafil s.a.**

MONTHEY - LAUSANNE

Dépositaire de la Fabrique valaisanne de couvertures, Sion.



## Du feu et de la fumée en abondance



MARTIGNY. - Après les officialités de vendredi soir qui accompagnaient l'inauguration du bâtiment du feu et de la protection civile, le public a pu, le lendemain après-midi, assister à d'intéressantes démonstrations faites par nos sapeurs-pompiers, en particulier à l'extinction d'un violent feu, travail rendu difficile par l'abondance de la fumée; d'un feu d'hydrocarbures; de deux voitures en flammes.

Vers 15 heures, l'alarme était donnée au moyen des sirènes. C'est alors que débuta un exercice tactique de transport d'eau.

Le feu venait d'éclater dans la menuiserie

Chambovey située en bordure de la voie du Martigny-Orsières, près de l'ancienne halte de la ville. Le foyer menaçait de s'étendre à l'usine Alesia et aux bâtiments contigus.

Pour alimenter les lances, on ne disposait, dans les environs que d'une borne hydrante située en bordure de la route du Levant. On devait donc obligatoirement traverser les rails du chemin de fer en appliquant les prescriptions fédérales en la matière; le service électrique de la compagnie coupa le courant dans le secteur et le camion tonne-pompe trouva une intéressante réserve d'eau dans le bassin de la piscine.

Démonstration est maintenant faite qu'on en possède en suffisance pour faire face dans ce quartier où se situe le CERM, à toute éventualité. Cette intervention s'est effectuée rapidement dans un esprit de discipline et de bonne humeur. Le capitaine Simon Crettenand, son état-major, le conseiller Marcel Filliez, chef du service de défense contre l'incendie et de la protection civile, peuvent se déclarer satisfaits.

Notre photo: on intervient, avec de la mousse carbonique sur deux voitures en flammes.

## «La joie des personnes consacrées est la semence des vocations»



Les trois sœurs qui ont renouvelé leurs vœux perpétuels, de gauche à droite sœurs Denise-Angèle, Gilberte et Gabrielle. Photo NF

SION. - La Congrégation des révérendes sœurs Ursulines était dans la joie samedi. En effet, trois membres de la communauté se sont engagées définitivement au service du Seigneur, en prononçant les vœux perpétuels de pauvreté, de chasteté, et d'obéissance. La cérémonie de profession s'est déroulée dans la chapelle du couvent au cours d'une messe d'action de grâce présidée par Mgr Schwery, évêque du diocèse.

Dans le petit sanctuaire, qui invite à la prière, à la réflexion, se pressaient les parents des trois religieuses, les membres de la Congrégation, une forte délégation des sœurs hospitalières, et des sœurs Ursulines. Mgr Bayard et Mgr Grand accompagnaient le chef du diocèse ainsi que plusieurs prêtres qui ont concélébré le saint sacrifice de la messe.

Dans son homélie Mgr Schwery a notamment souligné:

« Dans le message de l'Evangile de ce jour, il est dit « Je suis le Cep et vous êtes les Sarments ». Dans la vie de chacun, dans la

vie religieuse surtout, il faut accepter qu'un être supérieur décide. Il y a une justification des trois vœux que les sœurs vont prononcer, car Dieu et le monde ont besoin de ces vœux, de ces engagements solennels. Demeurez en moi c'est l'invitation du Seigneur à ses disciples. Pour y répondre en accueillant l'amour qui leur est donné.

Sœur Denise-Angèle Emery, d'Icogne, sœur Gilberte Pochon, de Châtillon, sœur Gabrielle Müller, de Zurich, ont renouvelé leur consécration à Jésus-Christ dans la Congrégation de Sainte-Ursule.

« Révérendes sœurs a encore précisé le chef du diocèse, vous êtes appelées à être des témoins, parce que vous avez accepté la volonté de Dieu. La mort des martyrs étaient une semence de chrétiens. La joie des personnes consacrées est la semence des vocations. »

Révérendes sœurs nous vous félicitons et nous renouvelons aussi le OUI de tous nos engagements.

-- gé --

## Les 50 ans de la Société valaisanne des maîtres imprimeurs

MARTIGNY. - Les caractères mobiles, inventés en 1450 par Johann Gensfleisch, dit Gutenberg, ont révolutionné le monde. L'imprimerie se répandait un peu partout; en 1472 en Suisse car l'idée avait su pénétrer l'esprit de nombreuses personnes intelligentes. On imprimait en Valais au XVII<sup>e</sup> siècle déjà. Les premiers volumes apparus sur le marché d'alors, étaient en majeure partie confectionnés par des imprimeries de couvent. Il s'agissait plus particulièrement de bibles et d'imprimés d'Etat.

En 1924, une nouvelle conception de la typographie marquait l'Europe centrale: la lithographie, procédé qui fut le départ de l'essor foudroyant de l'offset.

C'est en 1927 que les imprimeurs valaisans se groupaient pour éviter le gâchage des prix et lutter contre l'activité des imprimeries congréganistes qui, par une main-d'œuvre bon marché, drainaient les travaux d'impression d'alors.

Cinquante ans ont passé. Les impératifs dictés par la clientèle d'aujourd'hui, les exigences de la production et bien d'autres facteurs encore font que ces imprimeries (il n'y en a plus qu'une dans le canton) sont rentrées dans le rang. Les maîtres-imprimeurs n'échappent néanmoins pas au phénomène de la libre concurrence et de ses dangers. Il y a plus de 30 établissements d'arts graphiques dans le canton. Sans parler de ceux de nos voisins romands et suisses alémaniques.

C'est ce qu'a rappelé, samedi après-midi, M. Jean-Claude Jonneret, président des maîtres-imprimeurs valaisans qui, pour marquer le cinquantenaire de la section

cantonale de la SSMI, avaient organisé l'exposition estivale du Manoir martignerain. Sous le titre « Le Valais à l'affiche ». Cette présentation avait été mise sur pied avec la bienveillante et précieuse collaboration de la bibliothèque cantonale qui a mis à disposition la majeure partie des documents exposés, de la municipalité de Martigny, par l'intermédiaire de M. Bernard Wyder, responsable des expositions du Manoir, et de la bibliothèque nationale suisse.

En effet, une petite fête réunissait nos maîtres-imprimeurs dans notre vieille maison des Ganioz; ils y recevaient le président du Grand Conseil M<sup>r</sup> Jean Vogt, le président de la ville, M. Jean Bollin, le président de la SSMI, M. Hansjörg Meyer, de Bienne, des présidents et secrétaires d'arrondissements. Des présidents des sections amies, le directeur de l'Ecole romande des arts graphiques, M. Bernard Sauser, des représentants de la FST et de la commission centrale d'apprentissage.

En terminant son exposé, M. Jean-Claude Jonneret formula deux désirs: faire une étude complète de l'histoire de l'imprimerie en Valais qui aboutirait à l'édition d'un livre, à une exposition qui mettrait en valeur les beaux imprimés qui sortent de nos presses. Deuxièmement, venir en aide aux membres par des conseils techniques et commerciaux qui seraient collectionnés sur des fiches.

Les nombreux participants à cette fête eurent l'occasion de vivre l'exposition en écoutant les commentaires pertinents et avisés de M. Bernard Wyder. D'écouter un intermède musical offert par des instrumentistes de l'Atelier musical: Jean Lan-

cois, basson, Chantal et Gérard Schlotz, Dominique Tacchini et Christian Méroz, clarinette. Ils n'ont pas failli à leur réputation. Prirent aussi la parole, MM. Hansjörg Meyer, président de la SSMI, Jean-Jacques Manz, président de l'arrondissement 2.

Après le vin d'honneur offert par la section vaudoise, tous les participants et invités, se rendirent au grand hôtel de Ravoire où avait lieu un dîner de gala. Notre photo: MM. Jean-Claude Jonneret et Hansjörg Meyer, respectivement président de la section valaisanne et président central de la SSMI, au cours de la réception qui eut lieu au Manoir.

## M. Arthur Zimmermann, élu président de Collombey-Muraz par 89,6 % des votants

COLLOMBEY-MURAZ. - C'est 56,37 % du corps électoral de Collombey-Muraz qui s'est déplacé pour l'élection à la présidence de la commune de M. Arthur Zimmermann, présenté par le PDC en remplacement du regretté Jacques Berrut, décédé au début de juin dernier; 893 votants sur 1584 électeurs inscrits se sont prononcés. De l'urne il est sorti 83 bulletins blancs, 7 nuls, soit 803 valables. M. Charles Zimmermann est élu président avec 800 voix soit 89,6 % des votants. C'est un splendide résultat qui représente 73 voix de plus par rapport à son élection à la vice-présidence en décembre 1976.

### Notre interview du président

C'est avec beaucoup de satisfaction que M. Arthur Zimmermann nous dit avoir pris connaissance du résultat, surtout en ce qui concerne la participation du corps électoral.

- Il y a dix mois que vous avez été élu conseiller communal et vice-président de la commune. Cette courte période a-t-elle été suffisante pour connaître tous les problèmes qui se posent à l'administration communale ?

- Il est certain que j'ai pu me faire une idée de la tâche que doit assumer un président de commune. A Collombey-Muraz, grâce à l'organisation administrative mise en place par le regretté Jacques Berrut, l'intérêt que j'ai dû assumer depuis juin dernier à aujourd'hui m'a été grandement facilité. D'autre part, la décision du conseil communal d'appeler au poste de directeur administratif le secrétaire Antoine Lattion est une heureuse solution, l'intéressé étant à même de cerner tous les problèmes communaux. Le conseil communal est conscient de



cette situation et n'a pas oublié que sur ses 9 membres 7 sont des nouveaux qui ne fonctionnent que depuis décembre 1976.

- Cette restructuration supprime ainsi la présidence de la commune à plein temps ?

- Oui, ainsi le président du conseil communal occupe véritablement son poste. Il peut parfaitement jouer son rôle de président, ce que je fais par intérim depuis juin dernier.

- Avez-vous des problèmes quant à l'administration et la collaboration de vos collègues du conseil communal est-elle efficace et active ?

- Tous les problèmes ont été d'ordre mineur certes et le système mis en place a été à même de les résoudre sans aucun heurt. En ce qui concerne la collaboration des conseillers communaux, je souhaite qu'elle s'améliore encore entre les trois groupes politiques représentés, chacun des conseillers devant avoir pour unique optique le bien d'une communauté de 3000 habitants. Dire que tout va bien dans le meilleur des mondes serait faux: tout n'est pas parfait certes, mais je suis persuadé que tous les conseillers communaux tireront à la même corde, ce qui me paraît possible.

Le NF vous souhaite, Monsieur le président, une fructueuse activité durant ces trois prochaines années, en collaboration heureuse avec tous vos collègues et le directeur administratif de la commune de Collombey-Muraz.

**Toutes vos annonces par Publicitas**





## Sierre

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Trevisani, téléphone 551433.  
**Hôpital d'arrondissement.** - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.  
**Clinique Sainte-Claire.** - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.  
**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 552072 et 556042.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Ambulance.** - SAT, tél. 556363.  
**Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.** - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 555550.  
**Auto-secours siérois.** - 24 heures sur 24. Téléphone 552424. SOS - Panne - Accidents.  
**Grène Samaritains.** - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 581444.  
**Pompes funèbres.** - Amos Jean, téléphone 551016, Eggs et Fils, tél. 551973.  
**Groupe AA.** - Chippis, tél. 557681.  
**A l'écoute (La main tendue).** - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 414222, 24 heures sur 24, en toute discrétion.  
**Dancing La Locanda.** - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 551826.  
**Bibliothèque.** - Tél. 551964. - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.  
**Aide familiale.** - Tél. 571171. Responsable: M<sup>me</sup> Michelle Fasnacht.  
**Centre d'information planning familial.** - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 555818. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.  
**Bibliothèque Aslec.** - Ouverture du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août: chaque jeudi de 19 à 21 heures.  
**Pro Senectute - Pour la vieillesse.** - Centre d'aide et d'information: tél. (027) 552628, rue N.-D.-des-Marais 15, Sierre. Pour le district de Sierre et d'Hérens (moins Ayent): assistante sociale, Yolande Viacoz. Permanence: lundi et jeudi de 14 h. 30 à 16 h. 30.

## Sion

**Médecin de garde.** - Le N° 11 renseignera.  
**Pharmacie de service**  
 Lundi 26, mardi 27, du Nord, tél. 234737.  
 Mercredi 28 et jeudi 29, Buchs, tél. 221030.  
 Vendredi 30, Duc, tél. 221864.  
 Garage du Stade. Jour: 225057; nuit: 229456 et 311740.  
 Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 h.  
 Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.  
 En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Hôpital régional.** - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 211171.  
**Ambulance.** - Police municipale de Sion, téléphone 212191.

**Samaritains.** - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 221158, M<sup>me</sup> G. Fumeaux, avenue Pratifori 29, ouvert de 11 à 13 heures.  
**Dépannage électricité et carburant.** - 24 heures sur 24, tél. 225716.  
**Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans.** - 24 heures sur 24. Garage du Stade, jour: 22 50 57; nuit: 22 94 56 et 31 17 40.  
**Service de dépannage du 0,8‰.** - Téléphone 382363 et 863450.  
**Pompes funèbres.** - Barras S.A., tél. 221217, Max Perruchoud, tél. 221699, 550302, 551848, Vozfray 222830.  
**Gardielle.** - Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 14 à 16 heures, au rez-de-chaussée de l'école protestante.  
**AA.** - Réunion le mardi à 20 h. 30, avenue de la Gare 21, 3<sup>e</sup> étage.  
**Baby-sitters.** - Tél. 223820 et 229663 durant les heures des repas et 224203 le matin.  
**Châteaufort-Conthey.** - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.  
**Service d'aides familiales.** - M<sup>me</sup> Oggier-Meytard, rue du Chanoine Berchtold 20, 1950 Sion, tél. 228622 et de 8 à 11 heures et de 17 à 19 heures.  
**Service famille-jeunesse.** - Consultations sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24: le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Tél. 234648 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.  
**Bibliothèque municipale.** - Ouverture le mardi de 15 à 19 heures pendant l'été.  
**Consommateur - Information.** - Tél. 226060, rue des Portes-Neuves 20.  
**Taxis de Sion.** - Service permanent et station centrale gare, tél. 223333.  
**Dancing Le Gallon.** - Ouvert jusqu'à 2 heures.  
**Dancing La Matze.** - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 224042.  
**Centre d'accueil Croix-d'Or.** - Bâtiment service social, chaque vendredi de 20 heures.  
**Nepdaz-Station.** - Scotch-Bar, dancing Lapin-Vert, ouvert tous les jours de 22 à 3 heures. Tél. 88 20 03.  
**Bleusy-Dilic** (route Super-Nendaz) Bar-Dancing-discothèque. Ouvert dès 22 heures.  
**Carnotzet**, restauration chaude jusqu'à 2 heures. Fermé le mardi.  
**Vex.** - Exposition de peinture, ouvert l'après-midi jusqu'au 30 septembre.  
**Galerie Grande-Fontaine.** - Exposition du peintre Comtesse, peintures, et des gravures de Hubertine. Exposition jusqu'au 8 octobre. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30. Fermé dimanche et lundi.

## Martigny

**Pharmacie de service.** - Téléphoner au N° 11.  
**Médecin de service.** - Appeler le numéro 11.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Ambulance officielle.** - Tél. 22413 et 21552.  
**Pompes funèbres.** - Ed. Bochatay, 22295, Gilbert Pagliotti, 22502, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 22413 et 21552.  
**Dépannage.** - Garage Central, tél. 25166 et 26361.  
**Centre de planning familial.** - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.

**Groupe AA «Octodure».** - Bâtiment de la Grénette, Martigny. Réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, tél. 54684 et 21264.  
**Service d'aides familiales.** - Pour tous renseignements, adressez-vous à la responsable du service: M<sup>me</sup> Gratz, bâtiment Pré-Ville, téléphone 22988, tous les jours de 12 à 15 heures et dès 19 heures.  
**Manoir.** - Du 19 juin au 19 septembre; 200 affiches touristiques, des origines à nos jours et l'imprimé valaisan. Ouvert tous les jours de 14 à 18 heures.  
**Vernayaz.** - Visites des gorges du Trient de 8 heures à 18 h. 30. Tél. 81613 ou 81388.

## Saint-Maurice

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Gaillard, tél. 36217.  
**Hôpital d'arrondissement.** - Heures des visites: se 2, Clé des champs.  
**Médecin de service.** - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Aimé, tél. 36212.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Pompes funèbres.** - Albert Dirac, tél. 36219, François Dirac, tél. 36514.  
**Samaritains.** - Dépôt de matériel sanitaire, M<sup>me</sup> Ida Mottiez, Les Illes, tél. 37351. En cas d'absence, tél. 36685. Exercices: 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, dès 20 heures.

## Monthey

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Carraux, tél. 42106.  
**Médecin.** - Service médical jeudi après-midi, dimanche et jours fériés, tél. 41192.  
**Samaritains.** - Matériel de secours, tél. 42330.  
**Ambulance.** - Tél. 46262.  
**Hôpital.** - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.  
**Pompes funèbres.** - Maurice Clerc, 46262, J.-L. Marmillod, 42204, Antoine Rithner, 43050.  
**Dancing Treize Etoiles.** - Ouvert jusqu'à 2 heures. Fermé le lundi.  
**Taxis de Monthey.** - Service permanent, station place Centrale, tél. 41484.  
**CIRENAC.** - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 46611.  
**Dépannage.** - Téléphone jour et nuit: 44337.

## Viège

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Anthamatten, tél. 62604.  
**Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête.** - Appeler le numéro 11.

## Brigue

**Pharmacie de service.** - Pharmacie Meyer, tél. 31160.  
**Dépôt de pompes funèbres.** - André Lambrigger, tél. 21237.  
**Patrouilleurs TCS.** - Tél. 022/140 ou 031/140.  
**LOÈCHE-LES-BAINS**  
**Médecin de service.** - D<sup>r</sup> Julier, tél. 611150.

AUJOURD'HUI

# madame

### Un menu

Fruits de mer  
 Entrecôte marchand de vin  
 Pommes frites  
 Salade de fruits

### Le plat du jour

#### Entrecôte marchand de vin

Pour quatre personnes: quatre entrecôtes ou deux doubles entrecôtes, quatre échalotes, un verre à liqueur de cognac, une demi-bouteille de vin rouge, 50 g de beurre, deux cuillerées à soupe de farine, du sel, du poivre, deux touffes de cresson en garniture. Préparation: 10 mn. Cuisson: 5 à 10 mn.

Faites chauffer le beurre et mettez-y les entrecôtes à dorer. Lorsqu'elles sont cuites selon votre goût, maintenez-les au chaud. Dans le beurre de cuisson de viande, faites revenir les échalotes hachées, saupoudrez de farine et laissez légèrement colorer. Mouillez avec le vin et laissez cuire trois à quatre minutes. Ajoutez le cognac, assaisonnez et nappez les entrecôtes. Garnissez avec le cresson.

Important: le beaufortais est tout indiqué pour la préparation de la sauce. Hachez très finement les échalotes et, si vous possédez un mortier, l'idéal est de les piler. Du persil haché et un léger filet de citron peuvent être ajoutés à la sauce.

### Questions pratiques

#### Comment entretenir le linge de toilette?

Il est indispensable de faire tremper les articles neufs pendant une nuit dans de l'eau claire avant de s'en servir. Cela permet d'éliminer l'excès de colorant. Avant de faire votre lessive, séparez les unis et les jacquard. En effet, les coloris foncés ou très vifs risquent de dégorger légèrement aux premiers lavages malgré la qualité des teintures et le soin apporté à la fabrication. Cela est normal et ne fait pas du tout pâler les couleurs. Vous laverez votre linge de toilette en couleur à 60° C sans abuser de produit de lessive. Ajoutez un produit adoucissant à la dernière eau de rinçage, cela redonnera du gonflant et du moelleux. Sur-tout ne passez pas vos éponges couleur à l'eau de Javel, cela altérerait les coloris. Faites sécher vos éponges à l'air libre si possible et bien étirées. Ne les repassez pas, vous risqueriez d'écraser la bouclette.

#### Comment entretenir les abat-jour?

En tissu tendu sur rhodoïd (lin, jute, cretonne, velours...). Dépoussiérez à l'aspirateur, si le tissu est taché ou souillé, nettoyez-le à sec avec une mousse plastique. Passez intérieurement un linge humide, essuyez. Si les galons sont défraîchis, remplacez-les par des galons autocollants; leur pose se fait instantanément par simple pression. Le satin, la moir sont plus fragiles,

Les proverbes sont particulièrement utiles dans le cas où, de nous-mêmes, nous ne trouvons pas grand-chose pour nous justifier.

(Pouchkine)

ne les frottez pas. Détachez-les en pulvérisant un produit en aérosol. Vous éliminerez ensuite la poussière blanche par un léger brossage à la brosse de soie.

En raphia: dépoussiérez, lavez avec un chiffon imprégné d'eau salée.

En opaline: ôtez le globe ou l'abat-jour. Plongez-le dans une bassine en plastique remplie d'eau tiède additionnée de détergent, rincez, essuyez ensuite avec un chiffon fin en lin. Polissez à la peau de chamois.

### Votre santé

#### Pour vous remonter, quelques trucs

Une boisson défatigante: un jus d'orange (vitamine C), avec deux jaunes d'œufs (protéines) sucré avec du sucre brun ou du miel.

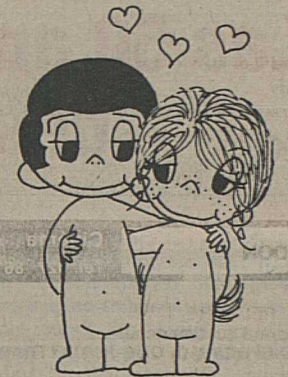
De la levure alimentaire (non boulangère) mélangée aux aliments. Jus de fruits, potages...

Une ou deux capsules d'huile de foie de morue chaque matin. Elle fixe le calcium.

### Les trucs pratiques

**L'entretien du cuir vernis:** Essayez-le pour enlever la poussière et passez si besoin est, une éponge humide pour ôter les traces de boue. Enduisez les chaussures d'une crème spéciale, de lait ou d'huile, pour les assouplir, les protéger et empêcher les craquelures.

L'amour c'est...



... ce dont le monde entier a besoin.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1977 Los Angeles Times



# K vous parle...

N° 152

... Il y a toujours du nouveau «AUX GALERIES DU MIDI»

## AUTOMNE 1977

A nos différents rayons de confection on s'élance à la vitesse de 250 km/h dans la mode d'automne. En compagnie des géants de la route, les MOTOS «GUZZI» nous vous présentons les dernières nouveautés en robes, manteaux, jupes, blouses et vestes.

Laissez-vous emporter à 250 km/h vers les toutes nouvelles créations des meilleurs fabricants suisses et étrangers.

Nos vastes départements de confection vous permettent de sélectionner le vêtement rêvé dans un assortiment impressionnant.

La mode, cet automne, est jeune, dynamique et sportive. C'est une mode qui vous plaira très certainement.

## LIQUIDATION PARTIELLE

Nous transformons, nous modernisons, nous rajeunissons, pour ces raisons, nous liquidons partiellement.

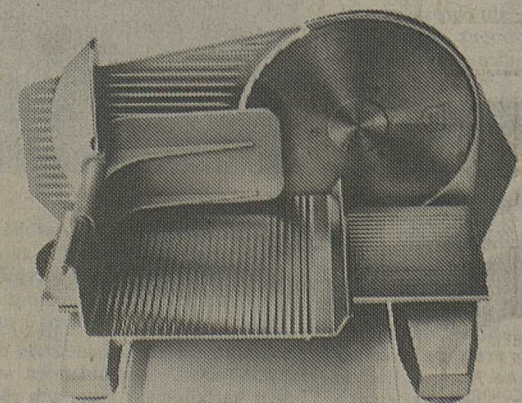
CETTE SEMAINE, vous obtenez un RABAIS DE 20% dans les départements suivants:

- PANTALONS POUR DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS
- CONFECTION EN CUIR POUR DAMES ET MESSIEURS
- VESTES POUR DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS
- CHEMISES POUR MESSIEURS EN TISSU
- CHEMISES DE NUIT ET ROBES DE CHAMBRE POUR DAMES
- PULLS POUR DAMES, MESSIEURS ET ENFANTS
- MANTEAUX MI-SAISON ET DE PLUIE POUR DAMES
- TAPIS MÉCANIQUES
- LUSTRIERIE ET CAMPING.

Dans les autres rayons de notre magasin, nous vous proposons des actions à des prix excessivement intéressants. UN SECTEUR PARTICULIÈREMENT AVANTAGEUX EST CELUI DU MEUBLE AU DEUXIÈME SOUS-SOL.

### LA TRANCHEUSE «TURMIX 170T»

Une véritable trancheuse de boucherie en miniature entièrement en métal et très précise pour Fr. 330.-.



### Blouson en daim

pour dame

99.-

### Rôti de veau

épaule

le kilo

22.-

### Blouson en daim

pour homme

99.-

### Roulé de veau

le kilo

19.-

### Chaussettes messieurs

Orlon ou laine/helanca

4.-

### Ragoût de veau sans os

le kilo

17.-

### Bio Bircher Muesli de Familia

paquet de 370 g

2.30

### Nouillettes «La Chinoise»

paquet de 500 g

1.90





# K UCHLER - PELLET S.A.

AUX GALERIES DU MIDI SION





# CINEMAS

<b>SIERRE</b>	<b>Bourg</b> Tél. 027 55 01 18	<b>MARTIGNY</b>	<b>Corso</b> Tél. 026 2 26 22
Lundi à 20 h. 30 - 18 ans Un nouveau Kung-Fu à sensations <b>LAREVANCHE DE MISS KARATÉ</b>			
<b>SIERRE</b>	<b>Casino</b> Tél. 027 55 14 60	<b>MARTIGNY</b>	<b>Etoile</b> Tél. 026 2 21 54
Cinéma + culture à 20 h. 3 heures de projection L'événement de la saison, Palme d'Or Cannes 1975 <b>CHRONIQUE DES ANNÉES DE BRAISE</b> Un film de M. Lakhdar Hamina «Parfaite réussite artistique» (R. Chazal)			
<b>MONTANA</b>	<b>Le Casino</b> Tél. 027 41 27 64	<b>ST-MAURICE</b>	<b>Zoom</b> Tél. 025 3 76 86
Aujourd'hui : RELACHE			
<b>CRANS</b>	<b>Le Cristal</b> Tél. 027 41 11 12	<b>MONTHEY</b>	<b>Monthéolo</b> Tél. 025 4 22 60
Matinée à 17 h. et soirée à 21 h. <b>LE BATAILLON EN FOLIE</b> de Salvatore Samperi avec Renato Pozzetto, Lino Toffolo Une cascade de rires !			
<b>HAUTE-NENDA</b>	<b>Cinalpin</b>	<b>MONTHEY</b>	<b>Plaza</b> Tél. 025 4 22 90
Ce soir : RELACHE			
<b>SION</b>	<b>Arlequin</b> Tél. 027 22 32 42	<b>BEX</b>	<b>Rex</b>
Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans <b>AUTANT EN EMPORTE LE VENT</b> Avec Clark Gable, Vivien Leigh			
<b>SION</b>	<b>Capitole</b> Tél. 027 22 20 45	 <p><b>à MAGRO</b> Livrier: All box 4 kg 9.50 Palmolive vaisselle 750 ml 2.40</p>	
Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans <b>L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS</b> Un film d'Agnès Varda			
<b>SION</b>	<b>Lux</b> Tél. 027 22 15 45	 <p>Le tirage du samedi 24 septembre a donné les numéros suivants: <b>12 18 19 21 30 33</b> Numéro complémentaire : 20.</p>	
Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans <b>SUSPIRIA</b> Film de Dario Argento			
<b>ARDON</b>	<b>Cinéma</b> Tél. 027 86 12 59	 <p><b>Radio romande I</b></p>	
Ce soir : RELACHE Du vendredi au dimanche <b>COURS APRÈS MOI QUE JE T'ATTRAPE</b>			
<b>FULLY</b>	<b>Michel</b>	 <p><b>Radio romande II</b></p>	
Aujourd'hui : RELACHE Jeudi 29 - 18 ans <b>CETTE FEMME EST UN FLIC</b> Dès vendredi 30 - 7 ans <b>LES BIDASSES EN FOLIE</b>			

# TELEVISION

■ Emissions en noir et blanc

**(tv) Suisse romande**

**17.00 Point de mire**  
**17.10 Au pays du Ratamiau**  
Une émission de jardin d'enfants animée par Martine Pernet et Samy Benjamin

**17.30 Téléjournal**  
**17.35 Présentation des programmes**  
**17.40 La récré du lundi**  
Monsieur Rosée: Rosalie

**18.05 Les petits plats dans l'écran**  
Jean-Louis Isler, hôtel du Poisson, Auvernier, présente sa recette de filets de truite du lac au beurre blanc.

**18.30 Pili**  
Pour les petits. Une dernière histoire avant de s'endormir

**18.40 Système D**  
Le jeu des incollables 1<sup>re</sup> partie

**19.00 Un jour, une heure**  
1<sup>re</sup> partie

**19.30 Téléjournal**  
**19.45 Un jour, une heure**  
2<sup>e</sup> partie

**20.00 Passe et gagne**  
Le jeu des incollables. 2<sup>e</sup> partie  
Avec la participation de Jacques Bergier, «l'ordinateur vivant».

**20.20 La Bénichon**  
La grande fête tribourgeoise célébrant la fin des travaux de l'été filmée à Montagny, avec la Société de jeunesse des Arbognes, les groupes de la Villanelle, la Farandole et la Tzerdjiniolle et Carlo Scanduzzi, Patricia Ménéstrey, Pascal Ducrot, Geneviève Yerly et Pierre Yerly.

**21.20 Cleo Laine**  
L'Anglaise qui a conquis l'Amérique par ses chansons est accompagnée par son mari John Dankworth

**22.15 A témoin**  
Une interview de Geneviève Aubry à propos de son livre *Jura - Le temps des imposteurs*.

**22.30 Téléjournal**

**(tv) Suisse alémanique**

**17.00 Cours de formation**  
Anglais (29)

**17.30 TV-Junior**  
Pour les jeunes de 7 à 12 ans: Déclic, l'émission sans paroles de P. Dowling (BBC)

**18.00 Les animaux familiers**  
Lapins, écureuils et souris

**18.15 Cours de formation**  
La lecture rapide (3)

**18.45 Fin de journée**  
**18.50 Téléjournal**  
**19.05 Les faucheurs de marguerites (4)**  
Série en 14 épisodes, avec Bruno Pradal et Christine Wodetzky.

**19.35 Point chaud**  
Les programmes

**20.00 Téléjournal**  
**20.25 Peuples et paysages**  
La femme Massai, une tribu nomade du Kenya

**21.05 Le magazine du mois**  
Albrecht von Haller: hommage pour le 200<sup>e</sup> anniversaire de la mort du grand botaniste et écrivain suisse

**21.50 Téléjournal**  
**22.05-23.05 Les gens de Shiloh Ranch**  
Le dernier coup. Série américaine, avec Lee J. Cobb, James Drury, Doug McClure

**(tv) Suisse italienne**

**18.00 Téléjournal**  
**18.05 Le bon goût**  
1. Poulet à l'eau et savon (Reprise)

**18.30 Autour d'un château**  
Reprise d'une des émissions de «Situations et témoignages»

**19.10 Téléjournal**  
**19.25 Objectif sport**  
Commentaires et interviews du lundi

**19.55 Traces**  
Notes sur la vie sociale et institutionnelle

**20.30 Téléjournal**  
**20.45 Encyclopédie TV**  
Dossier fascisme: 1922-1936

**21.25 Aujourd'hui aux Chambres fédérales**  
**21.30 Idoménee**  
Opéra de Mozart en 3 actes (version de concert). Avec: E. Csapo et B. Martig-Tueller, soprani; A. Janzen et H. Handt, témoins; le Chœur et l'Orchestre de la RSI, dir. F. L. Travis; (3<sup>e</sup> et dernier acte)

**22.25 Téléjournal**

**22.35-23.40 Portraits**  
Johnny Weissmuller, par Jean Dumur, Claude Torracinta et Jean-Jacques Lagrange. Une émission de la TV romande dans la série «Destins». (Version en langue française).

**(tv) France 1**  
Toutes les émissions en noir-blanc

**12.15 Réponse à tout**  
**12.33 Midi première**  
**13.00 TF1 actualités**  
**13.50 Restez donc avec nous... le lundi**  
Invité: Roger Pierre. 14.20 Que serais-je sans toi? Christiane Perrin et Claude Richard. 14.35 Ligne et forme. 14.43 Feuilleton: La cloche tibétaine. 5. Le toit du monde. 15.42 Variétés. Gilbert Lafaille. 15.52 C'est un métier. Moniteur d'auto-école. 16.42 Variétés. Robert Carpentier. 16.48 Yesterday when I was young. 17.25 Un conseil juridique. Le code du passager. 17.35 Des outils et des hommes

**18.00 A la bonne heure**  
Une émission de Jean-Pierre Guérin. Avec: Philippe Sainteny et Annick Beauchamps

**18.35 Pour chaque enfant**  
**18.40 L'île aux enfants**  
**19.03 Recherche dans l'intérêt des familles**  
**19.20 Actualités régionales de FR3**  
**19.43 Une minute pour les femmes**  
Etudiants, si vous devez louer une chambre à un particulier

**19.47 Eh bien raconte**  
**20.00 TF1 actualités**  
**20.30 L'avenir du futur: Les choses de la vie**  
Un film de Claude Sautet. Avec: Michel Piccoli, Romy Schneider, Lea Massari. 21.55 Débat: Les transports de l'an 2000

**23.00 TF1 actualités**

**(tv) Antenne 2**

**13.35 Magazine régional de FR3**

**13.50 Les enfants des autres**  
Feuilleton  
11<sup>e</sup> épisode

**14.03 Aujourd'hui madame**  
«Petits métiers, petites boutiques»

**15.03 Les charmes de l'été**  
3<sup>e</sup> épisode  
Avec: Marina Vlady, Paul Guers

**15.55 Aujourd'hui magazine**  
Préparé par Gilbert Kahn et son équipe

**17.55 Fenêtre sur...**  
**18.25 Dorothee et ses amis**  
**18.40 Flash information**  
**18.55 Des chiffres et des lettres**  
Jeu

**19.20 Actualités régionales de FR3**  
**19.45 Emission réservée aux grands partis politiques: CDS**  
**20.00 Journal de l'A2**  
**20.32 La tête et les jambes**  
**21.55 Portrait de l'univers**  
A mon corps défendant

**22.50 Bande à part**  
**23.20 Journal de l'A2**

**(tv) France Régions 3**  
Toutes les émissions en couleurs

**12.15 à 18.00 Relais des émissions de TF1**  
**18.45 FR3 jeunesse**  
La chronique du mois

**19.05 La télévision régionale**  
**19.20 Actualités régionales**  
**19.40 Tribune libre**  
Kosta Axelos

**19.55 FR3 actualités**  
**20.00 Les jeux de vingt heures**  
**20.30 Cinéma public: La ronde**  
Un film de Roger Vadim. Avec: Jean-Claude Brialy, Francine Bergé, Marie Dubois, Jane Fonda, Anna Karina

**22.15 FR3 actualités**

**Vos annonces :**

**027/21 21 11**



**Beau... au-dessus du brouillard**

Pour toute la Suisse: en plaine au nord des Alpes, formation de brouillards ou de stratus matinaux. Sinon le temps sera assez ensoleillé par nébulosité changeante. La température en plaine atteindra 17 à 22 degrés cet après-midi. La limite du zéro degré reste proche de 2800 mètres.

Evolution probable pour mardi et mercredi: généralement ensoleillé. En plaine, au nord des Alpes, bancs de brouillards ou de stratus matinaux.



**Radio romande I**

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55

**6.00 Le journal du matin**  
**6.00 7.00, 8.00 Editions principales**

**7.35 Billet d'actualité**  
**8.05 Revue de la presse romande**  
**8.15 Chronique routière**  
**8.25 Memento des spectacles et des concerts**  
**8.40 Microscope**  
La séquence du consommateur.

**9.05 La puce à l'oreille**  
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin. Production: Jean-

**10.05 Jean-René Bory**  
Pour le 200<sup>e</sup> anniversaire de la mort d'Albert de Haller (fin)  
4. Les Alpes et le vice-gouverneur d'Aigle, avec Bernard Nicod.

**12.05 Le coup de midi**  
Jeux, humour et promotion  
**De A jusqu'à Z**  
Un jeu de Michel Dénériaz

**12.30 Le journal de midi**  
Edition principale et magazine d'actualité

**13.30 Rétro 33-45-78**  
par Robert Burnier.

**14.05 Des ronds dans l'eau**  
Une balade radiophonique animée par Pierre Grandjean.

**16.05 Feuilleton: L'anguille (16)**  
Une bande dessinée sonore de Gérard Lucas. (Reprise).

**16.15 Les nouveautés du disque**  
par Raymond Colbert.

**17.05 En-questions**  
Une émission de Jacques Bofford.

**18.05 Inter-régions-contact**  
**18.20 Revue de la presse suisse alémanique**  
**18.30 Le journal du soir**  
**19.00 Actualité scientifique et technique**  
par Eric Schaerlig.

**19.15 Radio-actifs**  
par Bernard Pichon.

**20.05 Enigmes et aventures**  
**A double tour**  
Une aventure de Roland Durtal, par Isabelle Villars. Avec: René Habib, André Davier, Sacha Solnia, Adrien Nicati, Claude Abran, Jean-René Clair, Jean-Charles Fontana, André Faure, Jean-Marie Verselle, Richard Corena, Leyla Aubert, Laura Della Santa, Violette Fleury, Germaine Epierre., Isabelle Villars

**21.00 Folk-Club RSR**  
par Walter Bertschi et Janry Varnel.

**22.05 Blues in the night**  
par Janry Varnel

**Five minutes'English (48)**  
**Listen and tell (4)**  
**9.30 Philosophes d'hier et d'aujourd'hui**  
- La conscience et l'inconscient, par Fernand-Lucien Mueller.  
4. Le dialogue avec soi et autrui.  
- Idées en cours, par Jérôme Deshusses.

**10.00 Porte ouverte sur l'école**  
L'actualité à l'école.Animateur: Jean-Claude Gligon.

**11.00 100<sup>e</sup> anniversaire de la naissance d'Alfred Cortot**  
- Des souvenirs, des témoignages... et un récital de l'interprète.  
Une émission de Pierre Perrin.

**12.00 Midi-musique**  
Production: Radio suisse alémanique

**14.00 Informations**  
**14.05 2 à 4 sur la 2**  
**16.00 Suisse-musique**  
Production: Radio suisse italienne.

**17.00 Rhythm'n pop**  
par Kurt Mohr

**17.30 Aspects du jazz**  
par Eric Brooke

**18.00 Informations**  
**18.05 Redlèmele**  
**18.55 Per i lavoratori italiani in Svizzera**  
**19.00 A l'opéra**  
En direct du Grand-Théâtre de Genève.  
**1<sup>re</sup> journée: La Walkyrie**  
Poème et musique de Richard Wagner.

**23.55 Informations**

**19.00 Actualités. Musique**  
**20.05 Le disque de l'auditeur**  
**22.15 Tête-à-tête**  
**23.05-24.00 Musique de danse**

**Monte Ceneri**

Informations à 6.30, 7.00, 7.30, 8.00, 8.30, 10.30, 14.30, 16.30, 22.30, 23.30

**6.00 Musique et Informations**  
**8.45 Pages de Mozart**  
**9.00 Radio-matin**  
**12.00 Inf. avec à 12.10 Revue de presse**

**12.30 Actualités**  
**13.05 Claudio Villa et Cie**  
**13.30 Elixir musical**  
**15.00 Paroles et musique**  
**16.00 Pour le plaisir**  
**18.00 Points de vue**  
**18.35 Actualités régionales**  
**19.00 Actualités**  
**20.05 RSR 2**  
**23.00 Intermezzo**  
**23.10 Jazz**  
**23.35-24.00 Nocturne musical**

**L'agence «UNA» enquête**

1224

Que faisons-nous, Suzanne?

Rien pour l'instant. Nous aviserons demain

AAAA!

Quel chauffard!

Il a fait exprès. Et je sais qui c'est.

© COSMOPRESS, GENÈVE

**Rip Kirby**

LE LENDEMAIN, LA VOITURE DE Mme WARREN ARRIVE INOPINÉMENT À LA VILLA DE M. AULT...

CHÈRE Mme WARREN! QUELLE BONNE SURPRISE! ENTREZ DONC!

MA PLUS RICHE CLIENTE. QU'EST-CE QUI PEUT BIEN L'AMENER ICI, SANS S'ÊTRE FAIT ANNONCER?

JE SUIS TRÈS HONORÉ DE VOTRE VISITE, Mme WARREN. DÉSIREZ-VOUS DISCUTER DE VOS PLACEMENTS...?

PAR UNE SI BELLE JOURNÉE, CERTAINEMENT PAS, M. AULT! J'ESPÉRAIS RENCONTRER THEDA, CETTE SI FASCINANTE JEUNE FILLE...

A 2690

© COSMOPRESS, GENÈVE

**Beromunster**

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00

**6.05 Espresso**  
**9.05 Musique**  
**10.00 Extra**  
**11.05 Musique légère**  
**12.00 La semaine à la radio**  
**12.15 Félicitations**  
**12.40 Rendez-vous de midi**  
**14.05 Magazine de la mode**  
**14.45 Lecture**  
**15.00 Pages de Dvorak, Hiller, Ewald, Moussorgsky et Tchaïkovsky**  
**16.05 Entretien**  
**17.00 Onde légère**  
**18.20 Musique de danse**  
**18.45 Sport**

**Avec le «Nouvelliste» à la pointe de l'information et du progrès**

**Tél. 027-21 21 11**



# Résultats des votations fédérales et cantonales

COMMUNES	Initiative contre la pollution		Signatures pour le référendum		Signatures pour l'initiative		Solution des délais pour l'avortement		Protection des locataires			Contreprojet de l'Assemblée féd.			Allocations aux salariés		Allocations aux agriculteurs	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	S/REP	OUI	NON	S/REP	OUI	NON	OUI	NON
AUSSERBINN	1	11	3	8	3	8	1	11	1	9	2	7	3	2	7	4	8	3
BELLWALD	21	57	40	46	40	41	4	97	13	64	3	39	33	8	61	31	53	35
BIEL	7	18	21	8	17	11	2	26	7	15	3	17	8	1	23	3	22	3
BINN	20	32	41	16	37	16	1	74	5	41	4	35	8	7	32	9	31	12
BLITZINGEN	17	28	30	15	35	13	3	50	8	34	1	31	10	1	44	9	40	12
ERNEN	26	83	80	29	81	29	8	122	18	82	6	70	25	11	102	26	86	38
FIESCH	71	116	124	81	122	80	13	211	56	115	10	89	70	22	135	73	116	87
FIESCHERTAL	18	45	29	37	29	35	5	78	16	50	3	24	35	10	41	28	31	37
GESCHINEN	4	24	12	13	11	14	1	40	4	21	1	13	12	1	9	12	11	11
GLURINGEN	11	31	34	9	36	7	2	48	6	31	1	28	9	1	28	10	30	8
LAX	31	64	61	38	61	35	7	99	26	64	2	52	29	11	86	10	81	14
MUEHLEBACH	4	19	16	4	19	2	2	23	2	21	1	19	3	1	20	2	21	1
MUENSTER	55	125	134	62	132	52	5	214	41	131	4	98	59	19	145	47	142	46
NIEDERWALD	3	49	41	8	43	6	1	52	2	45	1	38	10	1	47	5	44	7
OBERGESTELN	14	45	41	26	45	22	1	92	9	51	1	35	15	10	42	18	44	18
OBERWALD	40	56	58	36	66	32	10	95	20	72	2	54	25	15	90	18	87	20
RECKINGEN	20	101	88	42	92	39	4	143	21	87	34	73	35	34	70	44	89	34
RITZINGEN	10	23	14	19	18	16	3	34	9	21	1	15	14	2	25	6	19	13
SELKINGEN	7	20	21	7	19	8	1	32	2	23	1	20	3	3	16	4	17	4
STEINHAUS	1	9	8	2	9	1	1	10	1	10	1	10	1	1	10	1	10	1
ULRICHEN	20	42	27	38	29	39	5	73	15	42	1	25	27	6	47	26	50	21
<b>GOMS</b>	<b>401</b>	<b>998</b>	<b>923</b>	<b>544</b>	<b>944</b>	<b>506</b>	<b>76</b>	<b>1624</b>	<b>281</b>	<b>1029</b>	<b>77</b>	<b>792</b>	<b>433</b>	<b>162</b>	<b>1080</b>	<b>385</b>	<b>1032</b>	<b>423</b>
BETTEN	48	99	113	47	116	46	6	189	32	100	60	77	54	61	132	25	120	35
BISTER	3	12	11	5	9	5	2	19	8	7	1	7	8	1	13	2	13	2
BITSCH	28	91	54	62	61	57	11	113	30	79	4	53	59	1	80	46	83	42
FILET	8	17	18	6	18	8	5	23	4	19	5	17	5	6	19	7	18	7
GOPPISBERG	7	18	13	11	12	12	1	29	6	17	1	12	10	2	23	6	25	3
GREICH	5	36	26	17	28	15	2	43	3	36	1	25	15	1	30	14	26	18
GRENGIOLS	27	78	59	53	70	39	5	152	28	73	3	48	42	14	69	23	66	25
MARTISBERG	2	21	22	3	23	2	1	26	4	17	5	15	6	5	24	1	23	1
MOEREL	49	155	123	81	121	81	27	184	45	152	3	115	71	14	154	45	155	41
RIED-MOEREL	20	74	12	78	81	10	2	95	8	68	11	77	2	8	78	7	73	10
<b>OESTL. ARON</b>	<b>197</b>	<b>601</b>	<b>451</b>	<b>363</b>	<b>539</b>	<b>275</b>	<b>61</b>	<b>873</b>	<b>168</b>	<b>568</b>	<b>93</b>	<b>446</b>	<b>272</b>	<b>111</b>	<b>622</b>	<b>176</b>	<b>602</b>	<b>184</b>
BIRGISCH	7	42	21	38	25	34	1	59	7	42	1	29	20	1	49	10	49	10
BRIG-GLIS	943	1648	1475	1203	1528	1139	411	2383	836	1630	56	1170	1119	233	1902	750	1750	851
EGGERBERG	40	87	68	63	67	60	6	138	30	91	1	53	58	10	110	27	102	29
MUND	39	102	60	71	70	63	7	145	39	91	3	59	64	10	128	24	125	27
NATERS	591	1201	905	945	977	877	202	1721	575	1146	41	735	875	152	1275	586	1195	644
RIED-BRIG	99	324	225	195	241	180	33	407	99	300	1	185	196	18	300	121	258	155
SIMPLON	21	130	111	39	116	33	2	148	12	128	4	101	32	11	119	30	115	33
TERMEN	34	145	100	75	99	75	17	188	39	126	42	84	75	48	131	70	118	76
ZWISCHBERGEN	19	71	57	36	61	34	14	82	19	67	1	44	33	10	66	26	59	29
<b>BRIG</b>	<b>1793</b>	<b>3750</b>	<b>3022</b>	<b>2665</b>	<b>3184</b>	<b>2495</b>	<b>693</b>	<b>5271</b>	<b>1656</b>	<b>3621</b>	<b>147</b>	<b>2460</b>	<b>2472</b>	<b>492</b>	<b>4080</b>	<b>1644</b>	<b>3771</b>	<b>1854</b>
BALTSCHIEDER	32	75	47	61	50	57	10	100	35	68	5	45	53	9	78	30	78	29
EESTEN	26	60	44	41	41	43	3	91	23	67	1	29	50	11	75	20	65	29
EMBD	10	112	83	40	88	32	5	124	18	87	17	55	52	15	84	22	87	18
GRAECHEN	99	263	213	145	221	137	7	393	96	241	10	163	138	46	305	56	289	60
LALDEN	41	170	111	102	112	105	12	212	35	162	6	95	88	20	187	37	176	44
RANDA	45	127	82	91	87	81	5	182	40	125	6	70	82	19	187	37	176	44
S.-ALMAGELL	33	133	119	51	120	46	5	174	29	132	1	102	51	8	138	28	135	33
SAAS-BALEN	37	145	67	115	72	110	3	185	12	162	13	96	62	29	147	36	135	48
SAAS-FEE	76	347	246	169	247	171	23	434	34	354	21	226	154	29	253	154	259	146
SAAS-GRUND	56	257	122	194	145	170	9	355	47	242	7	147	129	20	212	69	201	78
ST-NIKLAUS	186	522	323	391	348	319	33	736	159	460	1	297	297	25	469	229	428	245
STALDEN	108	266	218	147	228	136	26	354	101	253	10	167	159	38	295	87	274	101
STALDENRIED	54	149	103	93	109	83	7	224	56	130	8	85	95	14	155	32	153	33
TAESCH	54	152	98	107	95	111	6	233	54	140	3	75	102	20	147	70	141	72
TOERBEL	31	137	89	84	109	62	2	181	25	132	1	100	53	4	149	28	154	20
VIOSP	591	1446	1207	807	1252	758	296	1780	584	1340	72	1004	843	149	1441	525	1346	569
V*TERMINEN	114	361	239	269	271	229	6	592	77	384	23	235	199	50	397	141	381	145
ZENEKGEN	20	50	42	33	39	36	3	86	16	49	23	30	28	30	58	27	64	18
ZERMATT	308	674	642	333	643	327	140	859	168	764	20	516	356	80	554	320	535	325
<b>VISP</b>	<b>1921</b>	<b>5446</b>	<b>4095</b>	<b>3273</b>	<b>4277</b>	<b>3013</b>	<b>601</b>	<b>7295</b>	<b>1609</b>	<b>5292</b>	<b>243</b>	<b>3537</b>	<b>2991</b>	<b>616</b>	<b>5144</b>	<b>1911</b>	<b>4901</b>	<b>2013</b>
AUSSERBERG	79	204	155	126	158	125	14	288	83	195	36	137	123	54	208	76	200	79
BLATTEN	126	41	98	65	106	57	3	174	32	128	2	115	29	18	132	35	120	50
BUERCHEN	48	124	98	73	101	73	6	183	42	124	1	88	64	14	133	50	125	53
EISCHOLL	45	154	140	63	133	67	10	215	39	150	4	107	70	16	171	32	175	32
FERDEN	37	123	82	77	77	83	7	170	37	114	1	103	40	9	136	27	133	28
HOHTENN	34	61	45	46	47	41	2	104	31	54	2	35	46	6	75	24	73	25
KIPPEL	29	172	146	56	145	56	1	214	28	166	4	142	44	12	169	26	158	37
NIEDERGESTELN	32	84	66	51	75	44	5	140	29	73	3	56	36	13	110	24	101	27
ARON	106	300																



# Résultats des votations fédérales et cantonales

COMMUNES	Initiative contre la pollution		Signatures pour le référendum		Signatures pour l'initiative		Solution des délais pour l'avortement		Protection des locataires			Contreprojet de l'Assemblée féd.			Allocations aux salariés		Allocations aux agriculteurs	
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	S/REP	OUI	NON	S/REP	OUI	NON	OUI	NON
AYER	26	142	77	84	102	58	22	148	21	143		88	71	5	143	31	149	26
CHALAIS	151	319	203	299	219	282	170	353	188	261	7	149	269	38	350	159	351	163
CHANDOLIN	8	35	14	29	21	23	16	30	6	33		20	18	1	24	17	28	13
CHEMIGNON	143	565	291	414	371	330	121	613	221	477	22	254	409	57	510	215	511	219
CHIPPIS	121	223	135	190	143	182	145	190	154	166	18	92	195	51	256	74	233	96
GRIMENTZ	17	97	47	67	72	43	16	103	21	92	1	57	50	7	92	27	95	23
GRONE	65	292	144	222	185	186	58	327	126	213	7	126	195	25	301	75	287	83
ICOGNE	36	72	33	74	45	56	15	102	43	57	3	32	65	6	94	20	96	19
LENS	145	623	293	466	342	406	108	710	227	516	12	238	434	83	582	201	570	212
MIEGE	32	133	72	83	88	71	39	137	44	111	6	64	80	17	123	48	130	38
MOLLENS	19	63	45	39	47	36	17	66	23	58	1	38	34	10	66	20	67	18
MONTANA	123	386	239	259	274	218	122	394	156	328	17	209	244	48	355	140	353	138
RANDOGNE	89	285	190	173	208	148	138	235	109	240	9	142	180	36	239	120	221	129
ST-JEAN	20	36	27	29	29	30	2	63	22	31		22	27	4	56	4	57	6
ST-LEONARD	87	369	209	249	258	193	81	388	128	310	4	4	394	44	351	111	346	109
ST-LUC	22	49	38	37	42	33	30	47	31	39	8	20	42	16	60	14	58	17
SIERRE	1011	2313	1648	1612	1846	1385	1121	2191	1255	1918	97	1154	1754	362	2471	806	2355	888
VENTHONE	54	152	97	118	110	101	55	166	66	142	20	78	105	45	157	51	157	52
VEYRAS	55	173	106	116	125	98	80	150	73	140	4	76	118	23	155	34	154	34
VISSOIE	26	158	85	107	110	80	19	173	48	129	3	82	82	16	155	34	154	34
<b>SIERRE</b>	<b>2250</b>	<b>6485</b>	<b>3993</b>	<b>4667</b>	<b>4637</b>	<b>3959</b>	<b>2375</b>	<b>6586</b>	<b>2962</b>	<b>5404</b>	<b>239</b>	<b>2945</b>	<b>4766</b>	<b>894</b>	<b>6385</b>	<b>2167</b>	<b>6218</b>	<b>2283</b>
AGETTES	7	64	29	44	37	35	6	70	16	55	5	29	41	6	56	16	58	15
AYENT	163	568	264	478	306	430	154	629	297	412	11	218	445	57	603	180	595	189
EVOLENE	73	422	144	374	239	278	45	504	87	392	53	219	234	79	389	138	413	114
HEREMENCE	78	483	227	339	311	257	26	562	158	383	12	225	304	24	486	109	487	108
MASE	20	81	43	61	47	56	8	99	24	74	1	42	45	12	81	24	82	25
NAX	16	46	25	34	26	33	12	56	21	24	9	27	19	8	57	11	59	9
ST-MARTIN	50	473	273	260	302	230	14	540	119	385	8	264	232	16	475	66	459	82
VERNAMIEGE	14	64	29	54	40	44	5	84	22	44	6	32	37	3	69	14	68	14
VEX	54	212	101	162	116	146	63	211	81	162	28	85	143	43	218	60	214	60
<b>HERENS</b>	<b>475</b>	<b>2413</b>	<b>1135</b>	<b>1806</b>	<b>1424</b>	<b>1509</b>	<b>333</b>	<b>2755</b>	<b>825</b>	<b>1931</b>	<b>133</b>	<b>1141</b>	<b>1500</b>	<b>248</b>	<b>2434</b>	<b>618</b>	<b>2435</b>	<b>610</b>
ARDON	69	364	196	232	262	159	74	375	131	277	12	192	195	33	352	81	349	89
CHAMOSON	96	541	280	362	358	272	111	539	166	441	18	271	304	50	460	186	500	153
CONTHEY	213	939	571	588	639	504	183	1047	400	689	120	482	547	180	978	181	996	168
NENDAZ	207	866	480	595	539	526	146	1028	351	662	24	379	532	126	903	233	916	228
VETROZ	82	464	302	272	357	220	110	480	168	348	22	249	244	45	451	126	454	119
<b>CONTHEY</b>	<b>667</b>	<b>3174</b>	<b>1829</b>	<b>2049</b>	<b>2155</b>	<b>1681</b>	<b>624</b>	<b>3469</b>	<b>1216</b>	<b>2417</b>	<b>196</b>	<b>1573</b>	<b>1822</b>	<b>434</b>	<b>3144</b>	<b>807</b>	<b>3215</b>	<b>757</b>
BOVERNIER	28	166	75	130	82	121	55	151	72	119	4	57	125	13	159	44	154	50
CHARRAT	211	49	126	121	143	102	78	181	72	170	7	126	105	18	218	44	229	35
FULLY	288	925	604	663	746	507	169	1188	361	795	23	528	551	100	1365	235	1108	213
ISERABLES	69	104	81	87	89	84	23	202	53	102	7	66	73	23	165	78	162	38
LEYTRON	91	304	193	193	237	149	55	357	96	265	10	180	163	28	307	88	320	75
MARTIGNY-C.	59	258	120	194	172	143	74	260	104	204	1	211	81	17	237	77	249	69
MARTIGNY	698	1942	1230	1267	1497	962	832	1698	904	1520	43	1019	1241	207	1915	570	1796	654
RIDDES	127	294	180	226	196	202	89	336	160	239	9	150	231	27	302	125	297	124
SATILLON	48	193	124	112	150	80	23	232	157	154	6	109	198	10	174	39	189	24
SAXON	188	390	234	354	268	318	246	373	249	285	10	173	319	52	469	127	487	119
TRIENT	7	36	20	27	21	22	8	39	8	32	5	21	15	9	37	6	39	6
<b>MARTIGNY</b>	<b>1814</b>	<b>4661</b>	<b>2987</b>	<b>3374</b>	<b>3601</b>	<b>2690</b>	<b>1652</b>	<b>5017</b>	<b>2136</b>	<b>3885</b>	<b>125</b>	<b>2640</b>	<b>3002</b>	<b>504</b>	<b>5048</b>	<b>1393</b>	<b>5030</b>	<b>1407</b>
BAGNES	353	1074	613	774	753	604	200	1353	500	820	58	538	629	211	1210	279	1253	244
BG-ST-PIERRE	16	71	45	43	50	35	20	74	18	61	2	38	37	6	71	20	73	18
LIDDES	45	182	100	137	139	98	25	224	51	158	3	89	110	13	173	41	174	42
ORSIERES	123	807	376	567	535	405	69	895	178	721	7	415	455	36	689	267	685	274
SEMBRANCHER	32	205	105	132	135	103	36	208	60	174	8	109	111	22	170	59	173	56
VOLLEGES	68	375	170	260	240	196	23	457	116	302	11	178	199	52	367	91	375	82
<b>ENTREMONT</b>	<b>637</b>	<b>2714</b>	<b>1409</b>	<b>1913</b>	<b>1852</b>	<b>1441</b>	<b>373</b>	<b>3211</b>	<b>923</b>	<b>2236</b>	<b>89</b>	<b>1367</b>	<b>1541</b>	<b>340</b>	<b>2680</b>	<b>757</b>	<b>2733</b>	<b>716</b>
COLLONGES	19	94	60	61	70	46	25	92	39	70	2	48	60	3	77	29	78	29
DORENAZ	28	108	54	77	61	67	28	112	47	79	2	50	68	10	97	31	96	33
EVIONNAZ	61	190	116	138	140	105	33	237	90	154	4	72	142	34	215	43	208	53
FINHAUT	33	116	70	74	85	59	23	141	53	85	6	54	75	15	134	21	132	24
MASSONGEX	78	176	92	171	116	150	98	177	133	113	3	63	161	25	217	52	188	75
MEX	7	24	16	15	17	11	4	30	10	21	4	11	18	6	30	4	31	3
ST-MAURICE	294	729	496	554	629	405	266	823	457	520	16	376	505	112	874	157	828	197
SALVAN	55	297	198	155	242	114	58	323	83	254	1	170	136	32	280	70	284	57
VERNAYAZ	77	349	183	270	256	189	104	364	136	270	11	159	220	38	380	82	360	95
VEROSSAZ	19	93	49	63	51	60	19	93	33	76	1	31	77	2	94	17	89	21
<b>ST-MAURICE</b>	<b>671</b>	<b>2176</b>	<b>1334</b>	<b>1578</b>	<b>1667</b>	<b>1206</b>	<b>658</b>	<b>2392</b>	<b>1081</b>	<b>1642</b>	<b>50</b>	<b>1034</b>	<b>1462</b>	<b>277</b>	<b>2398</b>	<b>506</b>	<b>2294</b>	<b>587</b>
CHAMPERY	58	236	140	157	176	123	79	240	85	205	3	101	153	39	179	121	187	114
COLLOMBEY	210	614	404	389	438	344	288	548	360	410	86	257	438	161	630	142	570	196
MONTHEY	715	1928	1290	1295	1416	1131	1096	1516	1312	1250	49	807	1521	283	1985	548	1742	764
PORT-VINGLAIS	83	226	128	183	177	136	65	265	130	165	4	106	161	32	251	58	229	71
ST-GINGOLPH	45	122	84	77	99	62	73	100	58	100	2	70	72	18	133	38	122	40
TROISTORRENTS	146	707	332	527	375	471	123	772	292	566	17	226	574	75	607	288	521	355
VAL D'ILLIEZ	71	254	119	206	139	179	41	311	95	226	3	90	210	24	183	137	184	141
VIONNAZ	49	270	158	155	208	102	31	300	97	197	9	148	132	23	259	61	255	66
VOUVRY	177	431	313	310	351	264	243	391	296	297	13	224	327	55	493	108	458	141
<b>MONTHEY</b>	<b>1554</b>	<b>4788</b>	<b>2968</b>	<b>3299</b>	<b>3379</b>													



# Des votations marquées par la victoire du oui à la vie

Suite de la première page

Pour ce qui regarde l'augmentation des signatures pour l'initiative constitutionnelle, tous les cantons suisses disent à nouveau «oui», à l'exception des cantons de Neuchâtel, de Genève et de Vaud. Dans ce double vote, le canton du Valais est le seul à avoir marqué la différence entre l'initiative et le référendum.

## La solution du délai

De tous les objets soumis à consultation populaire, l'initiative dite «pour la solution du délai» était certainement celle qui suscita, et suscite encore, le plus de controverses. Or, c'est à la double majorité du peuple et des cantons suisses qu'elle a été refusée. Par 994 677 «non» contre 929 239 «oui», le peuple suisse l'a rejetée. Parmi les huit cantons et demi-cantons qui l'ont acceptée, il faut relever particulièrement les résultats de certains cantons romands: Genève vient en tête des «oui» (avec 78,7%), suivi du canton de Vaud (76,4% de «oui»), puis du canton de Neuchâtel (75,1% de «oui»)...

Parmi les 17 cantons qui se sont opposés, certains avec une extrême netteté, à cette solution du délai, il faut relever le canton d'Appenzell (Rh.-I.) (92,6% de «non»), le canton d'Obwald (86,4%), le canton du Valais (82,4%) et le canton d'Uri (80,9%)...

Concernant ce vote, véritablement vital, il faut souligner que les grands centres urbains et les régions fortement industrialisées, se sont généralement prononcés en faveur de la solution du délai. Mais cela n'a pas suffi à l'emporter sur le plan suisse.

Le résultat de ce vote étant acquis, fort heureusement, il reste maintenant à se préparer à mieux aider les femmes qui sont dans de graves difficultés, à les aider dans le cadre de leur conscience et de leur volonté. Il reste surtout à se préoccuper des mères qui pourraient être dans la détresse et des mères célibataires. Pour dire «oui à la vie», il ne suffit pas de dire non à l'avortement, il faut encore secourir toutes celles qui pourraient manquer de secours.

NF

# Les votations d'hier en Valais

Suite de la première page

riés a été accepté par 48 122 «oui» contre 15 017 «non»; de son côté, le projet d'amélioration des allocations familiales aux agriculteurs indépendants a été accepté, lui, par 46 537 «oui» contre 16 188 «non».

Sur ce sujet, l'opinion valaisanne s'est montrée presque aussi nette que sur la solution du délai. Je dis «presque», car il y eut trois fausses notes... qui le sont d'ailleurs à peine! En effet, trois communes du Valais ont dit «non» à l'amélioration des allocations familiales. Geschinen, dans le district de Conches, dit «non» à cette amélioration des allocations pour les salariés (12 «non» contre 9 «oui»), pendant que Fieschertal, également dans le district de Conches, dit «non» à l'amélioration des allocations pour les agriculteurs indépendants (57 «non» contre 31 «oui»), accompagnée en l'occurrence par Ergisch, dans le district de Loèche, qui se prononce par 30 «non» contre 26 «oui». A l'exception de ces trois communes, toutes les communes valaisannes disent «oui» aux allocations familiales.

L'INITIATIVE «ALBATROS»

L'initiative populaire «contre la pollution atmosphérique causée par les véhicules à moteur» a rencontré un sort presque semblable à celui de la solution du délai. Elle a été massivement rejetée par 47 362 «non» contre 15 592 «oui». Encore une majorité qui ne prête pas à l'équivoque... Et toutes les communes valaisannes ont dit «non» à cette ini-

## Albatros : réaction de l'ACS

BERNE. - L'Automobile-Club de Suisse (ACS) constate dans un communiqué que, par son refus de l'initiative «Albatros», l'électorat suisse a confirmé une fois de plus sa maturité politique et son bon sens. L'ACS est convaincu que la majorité des votants - tout en étant favorables aux buts visés, c'est-à-dire ceux-là même prévus par le programme du Conseil fédéral - ont compris à quel point les revendications de l'initiative étaient «irréalistes et inapplicables dans les délais préconisés». Quant aux buts innovés des initiateurs, indique l'ACS, ils marquaient une nette transparence: lutter contre les transports individuels, les restreindre dans une forte proportion. «Les citoyens n'ont pas été dupes et l'ACS s'en réjouit.»

tiative. Toutes, sauf deux: Blatten l'accepte en effet, par 126 «oui» contre 41 «non», et Charrat qui l'accepte également, sinon étrangement, par 211 «oui» contre 49 «non». Serait-ce l'effet d'une confusion?

## L'INITIATIVE ET LE RÉFÉRENDUM

Ce double arrêté fédéral, se proposant de relever le nombre de signatures requis pour le référendum et pour l'initiative constitutionnelle, n'a pas rencontré la même faveur auprès du souverain. Si l'augmentation du nombre de signatures pour l'initiative constitutionnelle est acceptée par 35 116 «oui» contre 27 572 «non», l'augmentation du nombre de signatures pour le référendum est refusée, elle (de justesse, il est vrai), par 32 356 «non» contre 30 831 «oui», soit avec cette mince différence de 1525 voix.

A ce propos, il est à remarquer que tous les districts du canton disent «oui» à l'augmentation du nombre de signatures pour l'initiative constitutionnelle. En fait, je ne devrais pas dire «tous», puisque le district d'Hérens se singularise ici, en disant «non» à cette augmentation par 1509 voix contre 1424.

L'augmentation du nombre de signatures requis pour le référendum, pour être repoussé par le Valais, ne l'est pas par tous les Valaisans. En effet, le Haut-Valais dit «oui» à cette augmentation (11 329 «oui» contre 9379 «non»), tandis que le Bas-Valais dit «non» à cette même augmentation (22 977 «non» contre 19 502 «oui»). Ainsi, si le canton du Valais refuse finalement cette

augmentation du nombre de signatures pour le référendum, il le doit au Bas-Valais qui fait cette majorité cantonale de «non».

## PROTECTION DES LOCATAIRES

Cette initiative populaire (comme les deux autres initiatives outrancières dans leurs intentions et dans leur objectif) n'a guère rencontré la faveur populaire. Le canton du Valais l'a repoussée sans équivoque par 40 326 «non» contre 19 568 «oui». Et, dans tout le pays, seules trois communes l'ont acceptée: Monthey (1312 «oui», 1250 «non»), Massongex (133 «oui», 113 «non»), et Bister (8 «oui», 7 «non»)...

Le contreprojet de l'Assemblée fédérale à cette initiative populaire a également été repoussé. Dans des proportions moindres, certes, mais en toute évidence mathématique (30 202 «non» contre 25 610 «oui»). Il faut signaler à ce propos que tous les districts du Haut-Valais, à l'exception du district de Brigue (2472 «non» contre 2460 «oui») disent «oui» à ce contreprojet, pendant que tous les districts du Bas-Valais disent «non». Il faut aussi souligner, à ce sujet,

la quantité peu ordinaire de bulletins qui sont demeurés sans réponse, puisqu'ils s'élevaient au chiffre de 6161... Perplexité, scepticisme, indifférence ou ignorance? Je ne me hasarderai pas à interpréter des réponses qui ne se donnent pas!

En guise de conclusion à ces commentaires rapides sur les votations d'hier, je crois devoir insister d'abord sur le rejet massif de la solution du délai, puis sur le double rejet de l'initiative «Albatros», de l'initiative «pour la protection des locataires». Je crois devoir insister ensuite sur le refus du nombre de signatures requis pour le référendum, refus qui est dû à la seule volonté du Valais romand. Je crois devoir insister enfin sur une singulière différence qui apparaît entre le salarié et l'agriculteur indépendant: une amélioration des allocations familiales serait plus admissible pour le salarié (48 122 «oui») que pour le paysan (46 537 «oui»)... La différence n'est pas grande, je l'admets, je me permets cependant de m'étonner de cette différence...

rg

Voir également page 10

## Le Conseil fédéral est satisfait malgré un hiatus

BERNE. - Commentant hier soir les résultats de la votation fédérale, MM. Furgler, président de la Confédération, et Brugger ont exprimé la satisfaction du gouvernement devant le taux de participation - plus de la moitié de l'électorat a voté - et devant la concordance de ses propositions avec la majorité des avis exprimés. Dans quatre cas, le souverain a rejoint le point de vue du Conseil fédéral: le rejet des initiatives sur la protection des locataires et «Albatros», ainsi que le relèvement du nombre de signatures pour l'initiative et le référendum. Pour l'initiative du délai, aucune recommandation n'avait été donnée par les Chambres, devant lesquelles le Conseil fédéral avait cependant combattu le délai.

Au sujet du refus du contreprojet gouvernemental à l'initiative sur la protection des locataires - seul hiatus entre les propositions du Conseil fédéral et la décision du souverain - M. Brugger a estimé que les «non» des partisans de l'initiative et ceux des adversaires irréductibles de la protection des locataires se sont cumulés. L'initiative, bien que rejetée, a tout de même fait de bons scores. La législation actuelle restera donc en vigueur. Il sera par conséquent difficile de lutter contre les abus dans les régions où il n'y a pas pénurie de logements. La Suisse romande a voté ici différemment de la Suisse alémanique, alors que pour les autres objets le scrutin a été relativement uniforme

pour presque toute la Suisse.

Parlant du vote sur l'initiative pour une solution du délai, le chef du Département de l'économie publique a constaté que la conséquence du «non» sera que la procédure en vue de mettre en place la loi fédérale acceptée par le Parlement se poursuivra. Le délai référendaire (trois mois) va courir. Assistons-nous à une alliance contre nature de ceux pour qui l'indication élargie est suffisante et de ceux pour qui elle est insuffisante? A noter la forte majorité pour le délai dans certains cantons romands. La discussion pour une solution fédéraliste pourrait se rallumer.

A propos du relèvement du nombre de signatures pour l'initiative et le référendum, le conseiller fédéral Furgler a souligné que le peuple et les cantons ont adopté la solution modérée consistant à fournir à notre démocratie directe un instrument plus efficace. Cette adaptation était nécessaire après que le nombre des électeurs et électrices eut sextuplé. Elle ne diminue pas les droits populaires. Quant au refus de l'initiative «Albatros», il manifeste le sens pratique du peuple qui a compris que les mesures du gouvernement menaient au même résultat dans des délais réalisables (1982). Il ne s'agissait pas de combattre l'idée fondamentale de la protection de l'environnement sur laquelle tout le monde est d'accord.

## Initiative référendum : revalorisation de la démocratie

BERNE. - Le comité suisse pour la revalorisation de la démocratie se félicite de la sagesse politique des électeurs et électrices. L'acceptation de deux projets concernant les augmentations du nombre de signatures nécessaires pour faire aboutir soit une initiative, soit un référendum rendront plus difficiles les abus et se traduiront par une revalorisation des droits démocratiques. La décision populaire traduit certainement une volonté de l'électorat de maintenir une politique transparente et un pays gouvernable.



On n'est jamais trop petit pour aller aux urnes...

## Votations fédérales - Tous les résultats par cantons

	Initiative pour la protection des locataires		Contreprojet à l'initiative pour la protection des locataires		Augmentation du nombre de signatures pour le referendum		Augmentation du nombre de signatures pour les initiatives		Initiative Albatros		Initiative pour la solution du délai		%
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON	
Zurich	156 124	193 152	161 179	167 615	211 123	144 783	205 376	148 598	166 033	190 684	216 849	143 153	54.5
Berne	128 974	160 344	120 400	150 798	174 345	120 944	166 767	127 241	111 056	183 621	149 156	145 651	47.0
Lucerne	37 143	63 666	43 868	49 525	66 522	38 645	64 134	39 902	32 669	72 276	27 955	80 226	61.5
Uri	4 352	6 829	4 901	5 369	6 919	4 925	6 544	5 194	4 161	7 741	2 457	10 391	62.0
Schwytz	6 693	22 149	13 047	13 911	16 978	13 021	16 674	13 086	8 540	21 435	6 242	24 702	56.6
Obwald	1 835	6 736	4 238	3 706	5 291	3 704	5 006	3 704	2 071	6 899	1 292	8 218	62.0
Nidwald	2 898	7 414	5 643	4 143	7 103	3 458	6 885	3 632	3 200	7 434	2 602	8 185	62.8
Glaris	3 119	6 390	4 874	3 915	6 268	3 747	6 063	3 807	4 198	5 801	4 292	6 032	46.5
Zoug	9 804	14 909	10 813	12 138	17 377	8 411	16 813	8 973	9 299	16 556	9 215	16 875	62.5
Fribourg	23 688	26 573	19 635	27 213	32 176	19 463	31 389	20 014	16 329	35 581	13 787	39 155	48.0
Soleure	30 460	44 240	33 170	37 039	46 351	30 785	44 635	32 387	29 381	47 821	30 452	47 017	58.8
Bâle-Ville	35 926	27 523	23 494	35 742	35 208	30 037	32 743	32 209	36 011	28 964	43 194	21 823	47.2
Bâle-Campagne	27 596	37 326	29 390	31 333	37 924	29 070	36 337	30 430	28 193	38 768	40 005	26 992	52.5
Schaffhouse	11 927	16 267	12 676	12 359	16 053	13 513	15 458	13 613	10 516	19 136	15 840	14 386	74.5
Appenzell Rh.-Ext.	4 539	9 945	6 972	6 307	9 541	5 374	9 208	5 680	5 932	9 212	5 581	9 783	54.0
Appenzell Rh.-Int.	893	3 334	2 458	1 550	3 033	1 355	3 018	1 403	1 205	3 243	350	4 376	60.2
Saint-Gall	41 298	73 820	56 808	50 932	77 208	41 550	74 678	43 775	45 971	76 255	34 211	88 320	55.0
Grisons	13 772	27 490	21 863	16 600	28 416	15 672	27 689	16 212	15 777	29 122	13 805	34 007	45.0
Argovie	46 996	83 899	59 549	61 801	81 439	55 064	78 540	57 135	48 860	88 667	59 813	80 193	56.5
Thurgovie	18 521	38 212	28 676	23 995	37 090	21 651	35 815	22 547	18 926	40 377	22 137	37 843	58.9
Tessin	35 066	35 687	30 872	36 262	47 471	25 818	45 874	27 128	26 920	45 772	36 195	37 723	52.0
Vaud	68 557	50 148	29 900	81 005	52 080	68 345	53 602	65 508	44 180	76 685	92 530	28 545	40.0
Valais	19 568	40 326	25 610	30 202	30 831	32 356	35 116	27 572	15 592	47 362	11 692	54 912	52.8
Neuchâtel	25 541	15 036	7 696	29 718	20 068	20 690	19 055	21 233	16 945	24 099	31 117	10 325	43.0
Genève	42 036	32 146	19 833	51 534	29 158	46 165	30 643	44 400	40 768	34 003	58 470	15 844	43.2
TOTAL	797 326	1 043 561	777 583	944 712	1 095 973	798 546	1 068 071	815 529	740 733	1 157 514	929 239	994 677	50.8



## Inauguration du camping TCS des Neuvelles



MARTIGNY. - Nous en avons brièvement parlé samedi dans le cadre de la réunion des présidents de sections qui eut lieu chez nous.

Au cours de la cérémonie, M. H. Wettstein, président de la commission des campings TCS, s'adressa en allemand à l'auditoire, puis il appartint à l'architecte Pierre Saudan, du bureau Rouiller et Saudan de le présenter sur le plan technique.

D'une surface de 12 000 mètres carrés, comprenant 130 places de camping, il a été mis en chantier au début d'avril de cette année. On a pu l'exploiter à partir du 22 juin 1977, soit moins de trois mois après le début des travaux. Et cela malgré le temps qui était loin de se situer au beau fixe.

Pour terminer, M. Pierre Saudan souhaila plein succès au camping TCS de Martigny, ainsi qu'à ses exploitants, M. et M<sup>me</sup> René Favre.

Le président de la société de développement, M. Robert Franc mit fin à la cérémonie officielle. C'est en 1972, lorsqu'il reprit la présidence, que le comité s'occupa de

trouver des terrains, M. Emile Moret voulant cesser son exploitation de la rue d'Oche. A la hauteur de la piscine, de l'autre côté de la voie MO, on s'est trouvé dans l'impossibilité de réunir les parcelles nécessaires dont une partie était affectée à la construction de la route du Levant. Cette même année, des contacts furent pris avec le TCS et dès le départ, les relations avec son service camping furent empreintes de cordialité et d'esprit positif.

Après avoir trouvé l'emplacement adéquat mis à disposition par la commune, réglé les modalités du bail, on passa à l'élaboration des plans puis à la réalisation. Cette collaboration avec le TCS est un gage de réussite, l'expérience de notre grand club d'automobilistes offrant toutes garanties.

Aujourd'hui, le camping-caravaning a acquis ses lettres de noblesse car il est pratiqué par toutes les couches sociales de la population. Martigny possède donc un nouveau fleuron sur son blason touristique. M. Robert Franc releva pour terminer l'enthousiasme, l'entregent, la gentillesse, la

compétence des gérants ; grâce à eux, le camping TCS a d'emblée connu une activité réjouissante.

Notre photo : lors de la traditionnelle vérée, on reconnaît, de gauche à droite, MM. Philippe Simonetta, organisateur de l'assemblée des présidents, Robert Franc, président de la société de développement et du conseil général, Auguste Bolla, président central du TCS, Bernard Dupont, conseiller national et président de la section valaisanne, Pascal Couchepin, vice-président de la commune de Martigny, représentant la municipalité.

### Concert militaire supprimé

MARTIGNY. - Le concert de la fanfare du bat fus mont 2, annoncé pour jeudi 29 septembre 1977, à 18 heures, sur la place Centrale a dû être supprimé pour une cause indépendante de la volonté des organisateurs.

## Du bord du lac à Saint-Maurice

### Intéressante participation à l'assemblée de la SHVR

BOUVERET. - Très forte participation de membres à l'assemblée d'automne de la Société d'histoire du Valais romand que préside le chanoine Henri Michelet. Cette réunion s'est tenue dans la grande salle du collège des missions, mise à disposition par les RRPP spiritains.

Port-Valais, petit bourg lémanique au passé historique intéressant, avait délégué son vice-président, Claude Roch, quand bien même l'institut des RRPP spiritains est situé sur territoire de Saint-Gingolph, la limite entre les deux communes de l'extrême Bas-Valais étant le ruisseau « Le Rio ».

Après avoir présenté brièvement la commune de Port-Valais, le chanoine Henri Michelet rappelle que le comité de la SHVR élu le 7 juin dernier, s'est constitué ainsi : vice-président, Albert de Wolf ; trésorier, Maurice Parvex ; secrétaire, M<sup>me</sup> Marie-Paule Perrénoud ; responsable de la rédaction des « Annales valaisannes », Guy Veuthey. La prochaine édition des annales comprendra un « essai de bibliographie des écrivains valaisans contemporains » de M<sup>me</sup> Isabelle Quinodoz.

MM. Alfred Berthod (consul honoraire de Suisse à Bordeaux), Alphonse Mex (poète et écrivain) et Jean Marclay dont les recherches historiques sont aussi discrètes que son activité est efficace, sont honorés tout spécialement pour leurs cinquante ans de sociétariat.

Après avoir rendu hommage à la mémoire des défunts membres, le président, le chanoine Henri Michelet a le plaisir de présenter une cinquantaine de nouveaux membres.

DE SAINT-MICHEL AU SONDERBUND

Le père François Huot, D'ès lettres du monastère de Saint-Benoît à Bouveret, présente une étude fouillée, intéressante à plus d'un titre tant sur le plan temporel que spirituel, traitant du prieuré de Saint-Michel de Port-Valais. Cette présentation est un extraordinaire travail de bénédictin. Le RP Huot, a réussi à intéresser son auditoire malgré le fouilli de dates et de noms qui ap-

prochèrent de près ou de loin les terres de Saint-Michel de Port-Valais qu'il faut considérer comme telles plutôt qu'un monastère.

M. Jean-Pierre Chuard, président de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Vaud, avec beaucoup d'humour facilité, certes, par le sujet traité, a retenu l'attention de l'assemblée en parlant des souvenirs d'un poète bellerin de l'époque du Sonderbund : François de la Fontaine. Ces souvenirs évocateurs d'une époque troublée où Vaudois et Valaisans se trouvaient face à face en novembre 1847 entré Saint-Gingolph et Saint-Maurice.

Après qu'un apéritif fut servi au bord du lac, ce fut le repas de midi avant que les participants ne se rendent à Saint-Gingolph pour la visite du château et de l'exposition de peinture de P.-R. Rosset, le président du bourg frontière Marius Derivaz, présentant à ses hôtes le château dont la rénovation se poursuit.

### Trois blessés de la route à Villy

BEX. - Samedi, vers 11 h. 40, M. Jean-Claude Decroux, âgé de 35 ans, domicilié à Ambilly (Haute-Savoie) circulait sur la route cantonale de Bex en direction d'Aigle. A la hauteur du hameau de Villy, il amorça une manœuvre de dépassement alors que survenait en sens inverse, en dépassement également, M. Jean-Cl. Francey, né en 1957, domicilié à Ollon. La collision fut inévitable ; tandis que le véhicule français terminait sa course dans un champ, celui de M. Francey se retournait sur le toit au milieu de la chaussée.

M. J.-C. Ducroux a subi une fracture du fémur gauche, son épouse Louise, une luxation de l'épaule gauche et M. Francey, une commotion cérébrale. Tous trois ont été hospitalisés à Aigle.

Durant l'apéritif, on reconnaît le président d'honneur de la SHVR (à gauche) de dos, l'ancien juge cantonal Aloys Morand, et (à droite) M. Jean-Pierre Chuard en conversation avec un invité.



## Les jardins familiaux d'Aigle: une réalité

AIGLE. - Samedi matin, c'était jour de fête pour les membres de l'Association des jardins familiaux du chef-lieu du grand district : ils inauguraient officiellement l'aménagement des 11 895 m<sup>2</sup> de terrains mis à leur disposition par les autorités aiglones en vue de l'aménagement de jardins fami-

liaux. Situés entre la RN 9 et le Rhône, ces terrains ont déjà permis à leurs locataires de pratiquer avec beaucoup de réussite tous les genres de cultures propres aux jardins potagers.

Ce fut l'occasion, lors d'une très sympathique réception, pour le président de

l'Association, M. René Favre, de souligner la compréhension des autorités et l'enthousiasme des membres de l'association qu'il préside. On entendit également le syndic Pirolet, le pasteur Jaermann, dire au nom des autorités civiles et religieuses, combien cette réalisation est intéressante à leurs yeux.



De gauche à droite, peu avant la brève partie officielle, on reconnaît dans le trio le pasteur Jaermann, MM. René Favre (président de l'Association des jardins familiaux), le syndic Pirolet et tout à gauche, conversant en duo le chanoine Cardinaux (curé de la paroisse catholique) et le municipal Lavanchy qui était accompagné de son collègue Torrent. A noter que les associations similaires des cantons de Genève, Fribourg et Vaud étaient représentées par des délégations.

## Un pêcheur s'envase sur la rive droite du Rhône

MARTIGNY. - Nous avons déjà signalé (photo à l'appui) le danger provoqué par la présence, à la hauteur de la station de pompage du Grand-Blettay, d'une fosse remplie de vase et d'eau. Nous avions demandé qu'on signale, qu'on clôture ce que nous appelons un « piège à chevaux ». Il fut même le théâtre d'un accident mortel.

Un pêcheur leytronnain, Robert Roduit, 47 ans, marié, père de six enfants, âgés de six à dix-huit ans, se livrait à son sport favori et circulait sur la berge du fleuve. Il chuta

dans cette fosse, sans qu'il y eut de témoins. Ne le voyant pas rentrer à son domicile, ses amis s'inquiétèrent, craignant qu'il n'ait disparu dans les flots du Rhône.

On fit appel à des hommes-grenouilles qui ne découvrirent rien. Et puis, en fin de matinée, samedi, on vida la fosse contenant quelque deux mètres de vase recouverte d'eau. On devait y découvrir le corps du malheureux qui avait cessé de vivre.

A sa famille va toute notre sympathie.

## INTERRUPTION SUR LA LIGNE DU M.C.

MARTIGNY. - Rappelons qu'aujourd'hui lundi 26 septembre, débute l'interruption temporaire de trafic sur la ligne MC entre Vernayaz et Salvan afin de permettre la réfection de la voie. Ce travail durera jusqu'au samedi 5 novembre 1977.

Les voyageurs devront être transbordés à Martigny et à Salvan, ou aux Marécottes.

L'horaire en vigueur pour le chemin de fer sera assuré par analogie avec les dérogations suivantes :

- les trains 24 ♀ et 6 ♀ sont supprimés entre Les Marécottes et Le Trétien ;
- la halte de « La Bâtiaz » ne sera pas desservie ;
- le trafic local entre Martigny et Vernayaz MC reste assuré selon l'horaire en vigueur, mais en revanche le trafic de Vernayaz MC en direction et en provenance

de Salvan (Chamonix) est modifié comme il suit :

de Vernayaz MC train	départ
4	06.55
24 ♀	07.20
8	08.58
10	10.45
12	11.55
14	13.40
16	15.45
18 ♀*)	16.50
20	18.05
22	19.15

\*) sauf samedi

Pour Vernayaz MC train	arrivée
1	06.48
3	08.06
5	08.52
9	10.01
11	11.48
13	13.39
15	14.44
17	17.54
19	18.42

- le trafic des bagages, de la poste et des marchandises de détail sera assuré sans restriction ;

- le trafic des wagons complets est suspendu durant toute l'interruption.

### Aux cinquantenaires de Martigny

A tous ceux qui voudraient bien marquer le demi-siècle, se retrouver entre amis et amies d'école, faire plus ample connaissance avec les nouveaux citoyens contemporains de Martigny,

- passer une soirée de détente, deux adresses réceptionneront vos inscriptions pour une soirée de cet automne (souper, bal) : Noël Chappot, peintre, Martigny, tél. 2 10 20 ; Raymond Métral, architecte, Martigny, tél. 2 20 22.

Dernier délai, le lundi 3 octobre 1977. (Com. publ.)

### Portes fermées à Saillon

MARTIGNY. - Samedi, en début de soirée, les portes de la vieille cité médiévale étaient fermées et seuls les piétons y avaient accès pour célébrer la fête du vin. Organisée par la Société de développement, elle recueille l'approbation de tous des gens de la commune, des environs. On y vient même de Romandie.

On fit large consommation des nectars du cru dans une ambiance de kermesse rehaussée par les productions musicales des fanfares et d'un chœur mixte.

### Happé par une voiture

MARTIGNY. - Samedi, un Genevois, M. Edouard Meier, 36 ans, a été happé par une voiture automobile sur la rue servant de place de parc, au sud de la place Centrale, à la hauteur de l'hôtel. Blessé, il a été conduit à l'hôpital.

### Vous prénommez-vous Gilbert?

MARTIGNY. - Les Gilbert habitant Martigny et les environs, qui s'intéressent à la création d'une amicale, sont priés de se retrouver le mercredi 28 septembre prochain, à 20 h. 30, au café des Messageries pour une prise de contact. En cas d'empêchement, s'adresser à M. Gilbert Grobéty, rue de la Moya 10, tél. 23035. (Comm. payant.)

**L'animation bariolée de Mexico City. Les jardins flottants de Xochimilco. Les trésors de Monte Alban. Les fières montagnes de la Sierra Madre. La douce vie d'Acapulco. Et l'offre séduisante de Swissair: 15 jours Mexique dès Fr. 3070.-**

Tout ce qui est inclus dans ce prix, à quel point votre voyage - vols de ligne en Boeing 747 Jumbo Jet et DC-10 - et votre hébergement sont confortables, ce que vous êtes en droit d'attendre, même si vous n'optez que pour le séjour à Mexico City à Fr. 2495.-, vous l'apprendrez auprès de votre agence de voyages IATA, ou en nous envoyant ce coupon.

Nom: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_  
 NP/Localité: \_\_\_\_\_

(A adresser à: Swissair RVVP, Gare de Cornavin, 1211 Genève 2)





## Votations fédérales et cantonales

M. Roger Lovey

## UNE RÉPONSE SANS APPEL

C'est non. Un non proféré et par la majorité des citoyens et par la majorité des cantons. Par une faible majorité de citoyens, mais par une très nette majorité de cantons.

S'il faut se réjouir de ce double refus, cela ne peut aller jusqu'à pavoiser. Il était déjà infiniment triste que la question pût se poser: que dire alors de cette adhésion de la moitié presque du corps électoral? D'où vient qu'un tel nombre de citoyens ait pu souscrire à ce projet mortel?

Il faut certainement y voir l'effet des slogans ravageurs qui ont été semés - la liberté de la femme, l'abus qui consistait à imposer aux autres un point de vue alors que les initiés n'en imposaient pas, parait-il - et d'autres semblables et tout aussi spécieux.

Il faut y voir aussi l'effet de mensonges soigneusement entretenus, ne serait-ce que quant au nombre d'avortements clandestins, pour ne citer que celui-là.

Sans parler des idéologies corruptrices à l'œuvre dans notre pays et qui s'acharnent à

vouloir le détruire, ayant compris que pour détruire plus sûrement, il fallait s'attaquer d'abord à la famille.

Mais il faut dire aussi que notre société a encore du pain sur la planche: l'œuvre, non seulement de défense mais d'aide à la famille, doit être poursuivie et accentuée. Il n'est pas admissible, par exemple, que l'attente d'un enfant puisse être, pour des raisons matérielles, source de cauchemars.

Mais ce disant, il n'est pas nécessaire non plus de battre la coulpe d'abord sur la poitrine des autres ou de s'en prendre uniquement à ce qui pourrait être une carence des institutions ou de l'Etat. C'est à chacun qu'il revient de faire d'abord sa part et l'Etat-Providence n'a jamais rien arrangé.

Le non à la mort est d'abord et surtout un oui à la vie. Mais un oui efficace et non seulement théorique. Un oui qui, notamment, engage à soutenir les œuvres qui existent et qui ne demandent qu'à prospérer pour aider plus sûrement, tel le SOS futures mères, implanté dans notre canton depuis deux

ans. Certainement qu'un bon nombre de ceux qui ont voté oui pourront dans cet esprit-là réviser leur jugement et s'unir aux efforts entrepris.

Il y aurait certes beaucoup à dire au sujet de cette votation. Mais une remarque spéciale me paraît devoir être faite: l'ampleur du refus enregistré dans certains cantons, dont le nôtre, ampleur consolante et magnifique, est une réponse décisive à certains détracteurs de l'intérieur ou de l'extérieur: quand le score est d'une telle netteté, on a bien le droit de dire que c'est un peuple qui répond et que cette réponse-là est sans appel.

Le conseiller d'Etat Antoine Zufferey  
En faveur de la vie et de la famille

« Je suis heureux que le même raz de marée balaye en Valais la solution des délais et, à peine moins fort, accepte une augmentation des allocations familiales.

» Nous sommes donc en présence d'une prise de position très nette de l'électorat valaisien en faveur de la vie et de la famille. Cette attitude n'est pas platonique puisque l'éco-

M. Pierre de Chastonay, conseiller national  
Non à l'appel des sirènes

Le peuple suisse, en une majorité bien plus évidente que ne le laissait prévoir l'apreté de la campagne précédant le scrutin, a clairement dit non à l'avortement libre. Il a suivi en cela l'avis de la plupart des pays européens qui, en son temps, n'avaient pas admis non plus la solution trop permissive et trop libérale des délais. En disant nettement non à l'avortement dans les douze semaines suivant la conception, le peuple suisse a en quelque sorte consacré le principe selon lequel la vie humaine en ses débuts est dotée d'existence juridique et qu'à ce titre elle a droit à une large protection, d'autant plus que l'enfant conçu n'est pas à même d'assurer sa propre défense. Je rappelle d'ailleurs que l'article 31 du Code civil suisse précise

que l'enfant conçu jouit déjà des droits civils, à la condition qu'il naisse vivant. Le résultat du scrutin a bien démontré la maturité d'un peuple qui, très largement, n'a pas voulu céder à l'appel des sirènes d'une liberté totale en matière de destruction de la vie. L'électorat a également su résister aux arguments fallacieux du droit à disposer librement de son corps, du droit à la liberté de son ventre, bref à un libéralisme qui met en danger les fondements mêmes de la société contemporaine. En disant non au droit absolu de libre disposition d'un être humain durant les premières semaines de son existence, les citoyens et citoyennes ont bien saisi l'aspect hautement moral relevé par le principe de la protection de la vie, protection qui a pesé bien

plus lourd dans la balance que l'argumentation captieuse et simpliste de ceux qui entendent que le code ne doit défendre que l'ordre public. La vie, en ce dernier week-end, a gagné une rude bataille. Il lui faudra encore gagner la guerre, celle qu'il convient de livrer jour après jour, par la création d'une législation adéquate, aux détresses, misères, difficultés et problèmes que la femme enceinte et l'enfant qu'elle porte en elle, que la maternité, que la famille enfin peuvent rencontrer. En ce sens, l'issue du scrutin de ce jour permettra d'ouvrir des horizons bien plus vastes et réjouissants que l'impasse dans laquelle la solution des délais, si elle avait été acceptée, devait inévitablement nous mener.

Le PDC est satisfait  
Pas de faille dans la vie à naître

BERNE. - Le PDC est satisfait de l'initiative pour la solution du délai. Le peuple et les cantons l'ont rejetée, à une majorité pas très nette, renonçant ainsi à admettre une faille quelconque dans la protection de la vie à naître, ainsi que le proposaient les auteurs de l'initiative. Par leur décision, le peuple et les cantons ont reconnu que la protection de la vie humaine était

un principe inaliénable, non seulement d'une humanité ou d'une société fondée sur les valeurs chrétiennes, mais de tout ordre juridique valable.

L'initiative pour une protection efficace des locataires et le contre-projet correspondant de l'Assemblée fédérale, l'initiative « Albatros » et les projets concernant le relèvement du nombre des signatures exigées pour l'initiative et le référendum: autant de décisions à prendre d'une importance nettement moins grande que celle concernant l'initiative sur la solution du délai. Que trois de ces projets, indique le PDC, n'aient trouvé grâce devant le peuple et les cantons, il n'y a là rien d'étonnant. Il s'agissait d'un côté d'initiatives (protection des locataires et Albatros) dont l'objectif était parfaitement valable, mais qui, au vu des moyens qu'elles préconisaient, ne pouvaient être considérées comme des solutions de juste mesure au vrai sens helvétique du terme.

Le contre-projet de l'Assemblée fédérale à l'initiative sur la protection des locataires a manifestement été victime de la constellation politique. Cela est d'autant plus regrettable qu'il aurait entraîné une extension, en droit constitutionnel, de la protection des locataires.

M<sup>r</sup> Rodolphe Tissières  
Pour que la victoire soit complète

L'ancien conseiller national Rodolphe Tissières, dont on a encore en mémoire les remarquables et pertinentes interventions contre toute forme d'avortement, n'a point caché, lui non plus, sa satisfaction tout en donnant déjà une non moins pertinente « opinion d'avenir ». Voici sa déclaration:

« La victoire ne sera vraiment complète que le jour où l'on aura mis sur pied une véritable politique de protection de la famille, de l'enfance et de la mère célibataire. Je me réjouis par ailleurs du vote sur les allocations familiales. »

M<sup>me</sup> Marguerite Roh-Delaloye  
Le peuple suisse a gardé son bon sens

Le résultat du scrutin concernant l'initiative du délai en matière d'avortement confirme que dans son ensemble le peuple suisse a gardé son bon sens. Malgré l'intense propagande l'attirant dans le piège de la facilité, il a su distinguer la valeur d'un principe fondamental, c'est-à-dire la protection de la vie, de la voie égoïste qui était l'avortement non punissable.

Je me plais à souligner que le peuple valaisan s'est montré un peuple sain en choisissant, dans sa grande majorité, de soutenir le principe de vie. Le peuple valaisan a déjà entrepris d'aider à l'épanouissement des enfants puisqu'il a également accepté le nouveau régime des allocations familiales.

Je pense que cette votation a été l'occasion d'une prise de conscience collective des problèmes que posent la conception et la naissance d'un enfant et que dès maintenant il faut œuvrer au niveau des individus, et ensuite des institutions, pour que toute maternité soit acceptée, respectée, entourée et soutenue. Ce n'est pas un chapitre

clos, c'est au contraire un chapitre qui commence.

Au nom du Comité valaisan d'opposition à la solution du délai en matière d'avortement et en mon nom personnel, je tiens à relever combien nous avons senti l'appui de ceux qui, comme nous, croient en la valeur indiscutable de la vie. J'adresse un chaleureux merci à ceux qui nous ont prêtés le concours de leur personnalité pour convaincre nos citoyens, à ceux qui ont osé affronter une assemblée pour exposer le problème et défendre nos points de vue, à ceux qui ont usé de leur cerveau et de leur plume, à ceux qui sont courageusement descendus dans l'arène à la TV, à ceux qui ont distribué des messages en usant de leur véhicule, de leurs jambes, et de leur temps, et à tous ceux qui par leur aide financière nous ont donné la possibilité de mener une vigoureuse campagne. Je puis certifier que, dans ce pays, il y a des citoyens capables de générosité et de dévouement pour une cause d'intérêt public et je les en félicite.

Marguerite Roh-Delaloye

Déclaration de Mgr Pierre Mamie  
président de la Conférence des évêques suisses  
Au nom des droits de l'homme

FRIBOURG (KIPA). - La question posée aujourd'hui aux citoyens suisses - celle de l'avortement - l'est aussi dans presque tous les pays d'Europe et au-delà. Les évêques suisses, comme le pape Paul VI, le concile Vatican II, plusieurs conférences épiscopales d'autres pays, ont parlé. Ils estiment que la question posée met en cause les droits de l'homme. La dignité de la personne humaine et la civilisation elle-même sont en jeu.

Les évêques ont donc dit non à tout avortement, au nom des droits de l'homme et au nom de l'Evangile dont ils sont les porte-parole. Ils ont dit non à ce qui mutilé le plan de Dieu sur l'homme, avec beaucoup d'autres, ils disent oui à un engagement renouvelé afin qu'aucun innocent ne meure, qu'aucune femme ne soit laissée seule avec sa détresse, afin que la société, et d'abord la communauté

humaine qui les entoure, les protège et les aide efficacement par des mesures sociales renforcées.

Au soir de cette votation, les évêques n'ont pas à dire qu'ils ont gagné ou perdu. L'Eglise catholique n'a lancé aucune initiative; elle n'a proposé aucun texte législatif: ce n'est pas son rôle. Mais parce que les droits de Dieu et de l'homme étaient et sont en jeu, nous ne pouvions pas garder le silence. Nous avons dit et nous redisons que

l'avortement est « la suppression violente d'une vie humaine ». Nous réaffirmons ce qui est un mal.

Ce qui a été décidé aujourd'hui, l'a été selon les règles de notre démocratie. Pour nous, nous continuerons d'exhorter nos concitoyens et de travailler avec eux pour que soit d'abord améliorée la protection juridique de la mère et de l'enfant. Nous continuerons de parler au nom de ceux qui n'ont pas de voix.

## Sentiments mitigés pour le PRD

BERNE. - Le parti radical-démocratique suisse (PRD) a pris connaissance pour une part avec satisfaction, mais aussi avec des sentiments de déception, de l'issue du scrutin fédéral de dimanche.

En rejetant l'initiative Albatros, le peuple et les cantons se sont opposés à une initiative manifestement superflue, poursuit le PRD. La décision impose cependant aux autorités compétentes le devoir de poursuivre avec réalisme la lutte contre la pollution atmosphérique causée par les véhicules à moteur, et de tenir les engagements pris avant la votation.

Les deux « oui » recueillis par les arrêtés demandant l'augmentation du nombre des signatures pour le

référendum et l'initiative, témoignent d'un esprit positif, estime encore le PRD. Le flot d'initiatives auquel on assiste depuis quelque temps est probablement l'élément qui a amené le citoyen à ne pas refuser la revalorisation des deux droits populaires en cause.

Enfin, après avoir pris position, pour des motifs relevant de l'équité et de sa tradition de tolérance, en faveur de l'initiative pour la solution du délai, le parti radical-démocratique suisse regrette le résultat du scrutin. Néanmoins, il s'adresse maintenant aux adversaires de l'initiative, et leur demande au moins de ne pas s'opposer à la législation sur l'interruption de la grossesse adoptée par le Parlement.

A louer à Sion quartier gare  
**magnifique appartement de 4 pièces**  
5e étage.  
Libre dès le 1.10.77.  
Tél. 027/23 36 05  
36-4440

A louer à jeune fille rue des Cèdres 13 Sion  
**chambre meublée**  
avec eau courante.  
Tél. 027/22 31 18  
36-29549  
J'achète

**chalet ou villa**  
de 1 ou 2 appartements.  
Région Monthey.  
Offres sous chiffre OFA 1964 à Orell Füssli Publicité SA case postale 1870 Monthey.  
A louer à Sion  
**studio meublé**  
proximité Migros.  
Tél. 027/22 23 89  
36-2670

A louer à Sierre dans immeuble bien conçu situé au centre de la ville  
**magnifiques locaux commerciaux**  
Prix de location intéressant.  
Tél. 027/23 34 95  
36-2653

A louer à Sion, dans petit immeuble de construction récente, situation calme et ensoleillée  
**magnifique appartement de 4 1/2 pièces**  
Fr. 590.-, garage, place de parc et charges comprises.  
Tél. 027/23 34 95  
36-2653

A louer à Saint-Maurice  
**studio**  
Libre tout de suite.  
Tél. 025/3 70 27  
36-100564  
A vendre ou évent. à louer  
**studio**  
rustique, 40 m<sup>2</sup>, confort moderne, tél. à Saint-Léonard.  
Tél. 027/31 25 25  
89-154

A remettre à Montana, à proximité immédiate de la gare du funiculaire  
**café-restaurant de 65 places avec appartement de 3 1/2 pièces**  
plus conciergerie, situé en bordure de la route principale, importante place de parc  
Prix de remise: Fr. 55 000.-  
Modalités de paiement à discuter.  
Convierait de préférence à couple dynamique ou à personne expérimentée.  
Agence immobilière A. Eggs & Cie  
Rue de Villa 1, 3960 Sierre  
Tél. 027/55 33 55 de 14 à 17 heures  
36-266

**SIERRE**  
A vendre  
Chemin de l'Industrie  
**appartement 4 p.**  
au dernier étage  
Cave, galetas  
Fr. 115 000.-  
Pour tous renseignements s'adresser à  
**AGENCE MARCEL ZUFFEREY, SIERRE**  
Tél. 027/55 69 61

A vendre à GRIMISUAT  
**magnifique terrain à bâtir surface 1800 m<sup>2</sup>**  
Equipé: accès, eau, électricité.  
Tél. 027/22 33 74  
heures de bureau  
36-29428

A louer à Sion centre ville  
**bureaux 60 m<sup>2</sup>**  
Tél. 027/22 23 89  
36-2670

A louer à Ardon dans petit immeuble de construction soignée  
**appartements de 4 1/2 pièces**  
Fr. 433.-  
charges comprises.  
Tél. 027/23 34 95  
36-2653

**Martigny**  
A louer  
**magnifique 2 1/2-pièces**  
Tout confort.  
Tél. 026/2 31 13  
36-2649

A vendre à Sierre  
**atelier de menuiserie 160 m<sup>2</sup>**  
Bien équipé.  
Avec terrain de 500 m<sup>2</sup>.  
Ecrire sous chiffre P 36-29504 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Sierre Les Pilettes  
**appartement de 4 1/2 pièces**  
dans immeuble HLM construit en 1974.  
Confort, WC séparé, cave, galetas et garage.  
Hyp. à disposition.  
Fr. 119 000.-  
Tél. 027/55 42 18  
36-29461

**Cherchons urgent!**  
**jeune homme**  
permis voiture, pour livraisons et travaux de dépôt.  
Tél. 026/6 34 83  
36-29563

A vendre  
suite démolition  
**1 lot de vieilles tables fenêtres thermo-**  
panes excellent état  
**1 lot de coussins**  
(mousse avec fourre)  
pouvant servir aménagement fauteuils ou banquettes  
**boutelliers métalliques**  
pour cave, café ou restaurant  
Tél. 027/23 55 13  
le soir  
36-303204

Commune de Sion  
On cherche  
**terrains pour villas**  
S'adresser à case postale 13  
3960 Sierre.  
89-4

A vendre  
Sierre - quartier ouest  
**magnifique appartement 4 1/2 p.**  
avec garage et cave.  
Immeuble récent.  
Fr. 158 000.-

A vendre à Vétroz de particulier  
**très jolie parcelle de terrain à construire 1000 m<sup>2</sup>**  
Fr. 55.- le m<sup>2</sup>.  
Ecrire sous chiffre P 36-902333 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Sion, avenue Maurice-Troillet  
**appartement 3 pièces**  
avec grand balcon et place de parc.  
Prix: Fr. 128 000.-  
Nécessaire pour traiter: Fr. 20 000.-  
Rens.: case postale 14, 3900 Brigue  
Tél. 028/3 18 58, après 20 h. 028/3 19 06  
36-12049

A vendre à Sion, haut du Grand-Pont  
**très bel appartement**  
5 pièces plus hall, cuisine, bains, WC séparés, plus chambre indépendante, cave, galetas, garage. Grand balcon, situation dégagée, calme et ensoleillé.  
Ecrire sous chiffre P 36-29571 à Publicitas, 1951 Sion.

**belle villa neuve**  
meublée, 6 pièces, 2 garages, situation calme.  
Prix et conditions de paiement particulièrement favorables.  
Offre sous chiffre P 36-902331 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Sion, avenue Maurice-Troillet  
**appartement 3 pièces**  
avec grand balcon et place de parc.  
Prix: Fr. 128 000.-  
Nécessaire pour traiter: Fr. 20 000.-  
Rens.: case postale 14, 3900 Brigue  
Tél. 028/3 18 58, après 20 h. 028/3 19 06  
36-12049



## Journée des familles à l'ER art 227 à Sion

SION. - Samedi, l'ER art 227 a organisé sa traditionnelle journée « Portes ouvertes ». Quelque 800 participants venus de toutes les régions de la Suisse, ont vécu une journée avec 700 cadres et recrues.

Cette journée a débuté par les souhaits de bienvenue du Col. EMG Theodor Wyder, cdt de l'ER art 227, qui a relevé plus spécialement la présence de MM. Jean Vogt, président du Grand-Conseil, Georges Roten, vice-président du Grand-Conseil, Léo Clavien, président de la Bourgeoisie, Bernard Launaz, président du conseil général, Emmanuel Chevrier, conseiller communal, Serge Margelisch, secrétaire municipal, Michel Sartoretti, juge, Mme Yvette Cachin, vice-juge, Bernard Cherix, de la police municipale, Georges Brunner, vétérinaire cantonal, François Rostan, expert pédagogue, sœur Marie-Rodolphe Zotter, directrice de l'école supérieure de commerce des jeunes filles, Mlle Antoinette Bruttin, directrice du collège Ste Marie des Anges, M. Bernard Amherd, directeur des écoles, les abbés Oggier et Antony, le col Roux du Département militaire, le col René Salamin, cdt place de mobilisation, le div. F. Ruenzi, ancien instructeur artillerie, et parmi les parents le cdt de corps Gérard Lathion (son fils est cpl à cette ER art).

Cette journée fut une réelle découverte pour les parents et les invités. Les cadres et les recrues ont mis tout leur cœur, tout leur dynamisme pour montrer leur degré de préparation au terme de la 11<sup>e</sup> semaine d'école de recrues.



La fiancée a eu le plaisir de revêtir la tenue d'assaut et de porter le nouveau casque.

Le repas de midi, servi dans les jardins de la caserne, a été très apprécié. Il y avait près de 2000 couverts. Le clou de cette journée fut le tir au canon effectué à Champsec. Nos remerciements vont au cdt de l'ER art 227, le col. EMG Theodor Wyder, aux of et sofs, instructeurs, aux cadres et aux recrues, et nous formulons le vœu que la deuxième partie de cette école de recrues se déroule sans accident et sans incident.

### Motocycliste tué

SION. - Samedi en fin de matinée un grave accident de la circulation est survenu sur la route cantonale à l'entrée de notre ville. M. Rémy Zufferey, âgé de 73 ans, maçon, habitant avec sa sœur à Muraz sur Sierre, circulait avec sa motocyclette, lorsque au carrefour de Platta, il fut renversé par la voiture conduite par M<sup>me</sup> Adélaïde Stulz, âgée de 38 ans, qui circulait de Sion en direction de Sierre.

Le motocycliste projeté à terre est décédé des suites de ses graves blessures.

Tous les témoins de cet accident sont priés de bien vouloir s'annoncer à la police cantonale, tél. 027 225656 ou au poste de police le plus proche.

## INCENDIE À PLAN-CONTHEY

### Un homme de 73 ans meurt dans les flammes



La maison de M. Germanier à droite. La grange attenante et l'habitation de M. Marmy à gauche.

PLAN-CONTHEY. - Samedi soir, aux environs de 22 h. 30, le tocsin a réveillé en sursaut la population de Plan-Conthey, car le feu avait pris subitement dans une ancienne maison occupée par M. Emile Germanier, âgé de 73 ans. Les premiers pompiers qui sont arrivés sur les lieux ont découvert M. Germanier, sans vie, devant la porte du 2<sup>e</sup> étage de son habitation. Très certainement surpris dans son sommeil, et étant donné l'épaisse fumée et les flammes qui se dégageaient, il n'a pu sortir de sa maison.

La prompte et efficace intervention des pompiers, qui ont mis en action plusieurs lances, a évité que le sinistre ne prenne des proportions inquiétantes.

Attenant à la maison de M. Germanier il y avait une grange remplie de fourrage et des meubles appartenant à M. André Rosset; à la suite de cette grange se trouve la maison d'habitation de M. Claude Marmy dont tous les membres de sa famille dormaient au moment où l'incendie s'est déclaré.

Il y a deux ans un incendie avait détruit en partie une habitation se trouvant dans ce même quartier, dont les maisons sont très serrées les unes contre les autres.

Pour l'instant la cause de ce sinistre n'est pas connue, la police poursuit son enquête.

A la famille de M. Emile Germanier nous présentons nos plus sincères condoléances.

## UNE OPINION

### Au sujet des approximations théologiques de M. Jean Vogt

Il semble qu'aujourd'hui nul n'échappe au débat religieux, pas même ceux qui, par tradition, se veulent, sinon agnostiques, du moins neutres et impartiaux. Tout le monde, dès que des questions de cet ordre sont évoquées, fait de la théologie sans le savoir, comme M. Jourdain faisait de la prose. Preuve en est le discours adressé par notre plus haut magistrat, M. Jean Vogt, à

S.E. Mgr Henri Schwery, évêque de Sion, le jour même de son sacre.

M. Vogt commença par une profession de foi: «De toutes mes forces, je veux me garder de tomber dans le travers des hommes politiques ou des laïcs (les hommes politiques ne sont donc point des laïcs...) enclins à donner des leçons de théologie ou à indiquer au Saint-Père, aux évêques et aux prêtres comment l'Eglise du XX<sup>e</sup> siècle doit concevoir et remplir sa mission. «Il y a, dans cette déclaration liminaire, un incontestable souci de préserver l'autonomie du pouvoir ecclésiastique que nous ne saurions mésestimer sans partialité. Est-ce tout? et puis est-il même opportun qu'un homme politique libéral soulevé une telle question? Il ne peut le faire sans recourir à une théologie implicite que nous allons analyser immédiatement.

Le regard de M. Vogt projette sur la vie et le mystère de l'Eglise nous paraît étrangement réactionnaire et, pour user d'une formule à la mode, préconciliaire... En effet, l'un des aspects les plus féconds de l'apport du dernier concile œcuménique consiste à avoir remis en valeur et en honneur l'action de l'Esprit au sein même du peuple de Dieu, c'est-à-dire du laïc. L'Eglise institutionnelle et hiérarchique, sur laquelle la spiritualité traditionnelle du catholicisme avait tendance à porter une exclusive, rejoint une autre tradition de l'Eglise primitive, particulièrement chère au monde orthodoxe, celle de la liberté de Dieu dans la distribution de ses dons et de ses charismes. Sans doute, seule l'autorité du magistère de l'Eglise peut authentifier ces dons. Mais avant de le faire, convient-il de les laisser grandir et porter leurs fruits. Toute l'histoire, dite profane, témoigne de cette action. Hélas! le monde catholique paie très cher l'autoritarisme d'antan, et reste trop souvent dominé par le dualisme des deux principes contraires qui ont déterminé le rejet hors de l'Eglise de la réforme protestante d'une part et la contre-réforme catholique de l'autre. De là viennent les errements indéniables et du reste incontestés par la hiérarchie elle-même de maints théologiens au sujet notamment de la nature du sacerdoce, du pouvoir du magistère et du rôle du prophétisme parmi les laïcs (1). Le peuple chrétien, parfois égaré, cherche des garants.

Il vit, n'en déplaise à M. Vogt. C'est une bien pauvre notion de l'autorité (nous ferions peut-être mieux de parler dressage) qui propose notre haut magistrat à notre nouvel évêque. Et tout d'abord, qu'est-ce qu'une autorité qui accepte d'être contestée? Partant d'une rigoureuse séparation de l'Eglise et de l'Etat, M. Vogt est conduit, par la vertu de sa propre logique, à deux conceptions antinomiques de la liberté et de l'autorité: «Que l'autorité politique soit discutée, rien d'étonnant à cela. J'irais même jusqu'à:

1. Notre sentiment est bien que l'on a tort de minimiser l'importance des tenues vestimentaires, qui expriment symboliquement mais réellement une théologie de l'Eglise.  
2. Rappeler que les formes démocratiques de nos institutions le prévoient et l'exigent...» (M. Vogt a, soit dit en passant, une très curieuse, mais très révélatrice, notion de nos institutions) - «Mais que l'autorité religieuse soit mise en cause par des personnes ou fondations... voilà qui soulève des passions et sème le trouble dans les consciences. Ici, nous ne sommes plus en présence de structures démocratiques au sens helvétique ou valaisan du terme, mais nous dépendons de la notion d'obéissance...»

Si nous comprenons bien M. Vogt, la démocratie doit conduire à l'anarchie et l'Eglise au totalitarisme. C'est une théologie... Chacun l'appréciera selon ses besoins, ses goûts, son humeur ou son esprit... C'est aussi, hélas, une vision politique dans laquelle le débat et la contestation légitime des actes de l'autorité politique seraient fatalement des mises en cause de l'autorité elle-même. Chacun l'appréciera selon ses besoins, ses goûts, son humeur ou son esprit... Allons plus loin: une confusion éclairée ces approximations théologiques. M. Vogt estime que le catholicisme rejoint tout simplement son camp, le libéralisme. Les allusions polémiques de son discours en témoignent.

Qu'est-ce à dire? Michel de Preux

### Un tracteur se renverse Conducteur blessé

ERDE/CONTHEY. - Samedi, vers 16 h. 15, M. Charly Roh, domicilié à Erde-Conthey, effectuait une manœuvre avec son tracteur, sur une route à 20% de déclivité, proche de sa maison d'habitation. Lors de cette manœuvre, le tracteur se renversa et M. Charly Roh eut sa jambe gauche prise sous le poids lourd. Souffrant d'une fracture ouverte, il a été hospitalisé.

L'Imprimerie Moderne de Sion S.A. engagerait pour compléter son département de photo-composition

### HABILES DACTYLOS

- de langue maternelle française
- de langue maternelle allemande

Horaire selon entente: durant 3-4 heures le matin, l'après-midi ou le soir  
Minimum 2-3 demi-journées par semaine

conditions très intéressantes

S'adresser à la direction de l'Imprimerie Moderne S.A., rue de l'Industrie 13, 1950 Sion.

## GASTRONOMIE

### Chasse

**au GARNOTZET LA GRENAILLE**

Civet et selle de chevreuil

\*\*\*

Menu du jour et spécialités valaisannes

**CAVE VALAISANNE**

Rue de Lausanne 3  
SION

### La Romande

Brasserie-restaurant, Sion  
Fam. G. Zuchuat-Moix

Le patron vous propose LA CHASSE  
- civet de chevreuil Saint-Hubert  
- selle de chevreuil Grand-Veneur

... Et toujours:  
- son assiette du jour soignée à 7.50  
- ses tripes gratinées Rösti  
- ses fameuses entrecôtes marocaines et Café de Paris

Tél. 027/22 31 08

### Quarante œuvres de Charles-Clos Olsommer léguées au musée de la Majorie

SION. - Samedi a été inaugurée la salle qui renfermera dorénavant quelque 40 œuvres léguées par la famille De Charles-Clos Olsommer (1883-1966). Une plaquette a été éditée à l'occasion de cette donation. MM. Albert de Wolff conservateur des musées et Arnold Kohler chroniqueur d'art ont signé différents textes. Nous reviendrons plus en détail ces prochains jours sur cette inauguration.

**NOUVEAU dans le Valais romand**  
L'hôtel des Gorges-du-Trîège à Salvan vous propose son

### service de repas à domicile

- \* Repas de famille
- \* Repas d'affaire
- \* Plats à l'emporter
- \* Lunchs, etc.

**Cuisine française soignée**

Toute la chasse à plume et à poil sur commande

Se recommande: Roger Roncin, chef de cuisine  
Pour tous renseignements: 026/8 15 25 - 8 22 92

## De Valère à Tourbillon

### TROUBLE-FÊTE

Chez nous, comme ailleurs, des trouble-fête tentent de perturber l'organisation de n'importe quelle manifestation. Ils voudraient que le «mai 68» se répète continuellement. Savent-ils même les motifs qui les poussent à agir de cette façon?

Ce sont des mécontents, des aigris, qui critiquent et qui s'attaquent aux institutions en place.

Samedi, l'ER ART 227, organisait sa traditionnelle «Journée portes ouvertes». Quelques trouble-fête, venus d'autres villes suisses, ont tenté de distribuer des tracts, signés par le «comité de soutien aux soldats.» Pour ces trouble-fête le sou-

tien consiste tout simplement à fomenter le désordre et la révolte.

«Mais Messieurs, vous perdez votre temps, et votre argent. Nos institutions, sans être parfaites, sont très valables. Si vous trouvez mieux ailleurs, n'hésitez pas à vous exiler, nous sommes disposés à vous rembourser les frais de transport et même à vous accorder de l'argent de poche.»

Grands braves ou lieutenant et aux sous-officiers qui ont «embarqué» ces trouble-fête, pour la gare.

A chaque occasion, il faut agir de cette façon.

-gé-

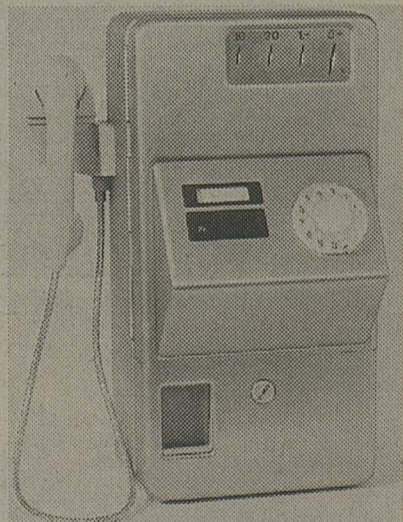
## COMPTOIR DE MARTIGNY

### Une brochette de nouveautés au stand des télécommunications

MARTIGNY. - «Un coup de fil, c'est si facile.» Tel sera le thème du stand aménagé par la direction d'arrondissement des téléphones (DAT) de Sion.

Toutefois, ce stand ne sera pas uniquement axé sur la promotion du trafic téléphonique. Les nouveautés d'ordre technique ne seront en effet pas oubliées si l'on sait que, parmi les appareils exposés, une nouvelle station à prépaiement, un appareil mural dernier cri ainsi que la station téléphonique de table capable de mémoriser les vingt numéros les plus fréquemment utilisés, occuperont la place d'honneur.

D'autre part, il sera expliqué comment un raccordement téléphonique peut également servir de support à une téléaction (commande de chauffage à distance par exemple).



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous approcher du stand des télécommunications, un stand coloré et attrayant, où vous pourrez, comme à l'accoutumée, obtenir tous renseignements au sujet des abonnements au téléphone, au télex, à la télédiffusion ainsi que des concessions pour la radio et la télévision. Vous pourrez également vous enquérir des possibilités de raccordement dans un endroit déterminé, des tarifs de conversations, etc...

Enfin, le personnel à disposition est prêt à accepter toute demande de nouveau raccordement ou de transfert. De telles demandes peuvent en effet être déposées directement au stand des télécommunications.

Notre photo: la fameuse station à prépaiement AZ qui fonctionnera pour la première fois en Valais. Les visiteurs du Comptoir auront l'occasion de l'utiliser.



# MAGRO

**Multi Niaxa** 11.60  
jumbo 4,5 kg

---

**Essence super** -.87  
litre

**SION/UVRIER**

La feuille sonore Dictaphone peut être annotée, pliée, expédiée, classée, agrafée à des documents et toujours réutilisée.

**Dictaphone®**

Economisez-le avec le système de dictée «Dictaphone»

Marcel  
**Gaillard & Fils S.A.**  
Martigny  
Monthey

# L'AUTOMNE

... c'est le moment de revêtir un nouvel habit. Vous trouverez chez **MOIX CONFECTION** un vaste choix, dorénavant pour toute la famille.

**MOIX POUR MOI** ... c'est la mode

Agence Publicital Sion

59 **La solution rapide et parfaite au PROBLÈME DE LA CALVITIE**



Institut suisse - Qualité suisse

Que vous ayez encore pas mal de cheveux ou simplement une couronne, que vous soyez encore jeune ou toujours jeune, le Hair Weaving de Beaufort élimine votre calvitie naissante ou établie. Il est meilleur et bien moins cher qu'on ne le supposerait. Avec lui, votre miroir ne vous reflète plus de complexes: vous êtes bien plus jeune et bien plus séduisant.

Le Hair Weaving de Beaufort n'a rien de commun avec une perruque ou un transplant. Nous vous serions d'ailleurs reconnaissants de comparer avant de vous décider pour le Hair Weaving, ses qualités, avantages et service. Voilà enfin une correction de la chevelure tout simplement étonnante. On ne la remarque pas. Vos nouveaux cheveux se confondent aux vôtres. Sans souci, vous pouvez faire du sport, sortir, dormir, nager: le Hair Weaving de Beaufort tient. Ferme! Comme vos propres cheveux, vous le lavez et le peignez. Quelle tranquillité sécurisante!

Et maintenant à Lausanne!  
**BEAUFORT SA**  
Institut pour une nouvelle chevelure

Lausanne Rue de Bourg 8 021 20 45 43  
Genève Rue du Rhône 100 022 28 67 33  
Bâle Elisabethenstrasse 7 061 23 30 55  
Berne Effingerstrasse 8 031 25 43 71  
Zürich Bahnhofplatz 3 01 211 86 30  
Ouvert lundi-vendredi sans interruption dès 11 h

**Venez vite pour une visite gratis et libre!**

A vendre

**Land-Rover 109**

verte mod. 71, 89 000 km expertisée

Fr. 8900.-

Tél. 024/21 57 67 22-14338

A vendre

**Mercedes 190 SL**

1960 moteur neuf expertisée

Jean Rey automobiles  
Av. de France 63-65 Sion  
Tél. 027/22 36 17 36-5609

A vendre

**Alfa Romeo 2000**

1973, 61 000 km impeccable Fr. 8800.-

Garage Hediger, Sion  
Tél. 027/22 01 31 36-2818

**Démolition**  
Hôtel Les Bruyères  
Chesières - Villars

A vendre

poutres et chevrons, portes et fenêtres, lambris int. et ext., parquets et planchers, salles de bains complètes, chauffage central, escaliers en chêne.

S'adr. sur le chantier  
Entreprise Guex  
Jongny 22-16218

A vendre

**Toyota Corolla 1200**

4 portes, 1977 1300 km 3 ans multigarantie prix neuf Fr. 11 600.- cédée à Fr. 9000.-

Tél. 026/6 21 09 36-29562

A vendre

**une remorque**

pour jeep ou tracteur avec ridelle et un char à pont en parfait état.

Bas prix.  
Tél. 026/5 46 09 36-400961

A vendre pour bricoleurs

**Fiat 125**

moteur 30 000 km  
Tél. 026/5 38 99 36-400960

**Voiture sport**

Spécial pas de garantie

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

**BMW 3.0 SI**

blanche 1974

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

**Auto-bianchi**

E 112, bleue 1977

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

**NSU 1200**

blanche 1970

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

On cherche

**jeune fille**

libérée des écoles, pour aider dans café proche de Martigny.

Nourrie, non logée. Salaire à convenir.

Tél. 026/2 12 68 36-90513

Hôtel Vieux-Valais à Verbier cherche

**1 sommelière débutante** pour entrée immédiate

**1 garçon/fille de maison** jusqu'au 15 décembre

Tél. 026/7 25 55 36-90510

**VE** AUTOMATISATION Porte de garage Monte-charge

**Vergères Eric**

Le Tunnel  
Conthey - Tél. 027/36 33 40

Importante organisation de vacances en Valais cherche, pour le prochain hiver

**coordinateur sportif pour le ski**

Nous demandons une personnalité ayant de l'initiative, prête à habiter dans notre centre durant la saison d'hiver, apte à diriger le personnel auxiliaire et à faire passer à nos hôtes des vacances pleines d'agréments.

Envoyez-nous une offre courte pour prendre un premier rendez-vous sous chiffre 13-29196 à Publicitas, 7001 Coire.

A vendre cause départ

**très bonne 2 CV 6**

modèle 1974 Fr. 3000.-

Tél. 027/23 55 13 le soir 36-303203

**L'industrie graphique enrichit votre vie.**

Que manque-t-il à votre baignoire?

NOUVEAU!



rideau de douche Marua

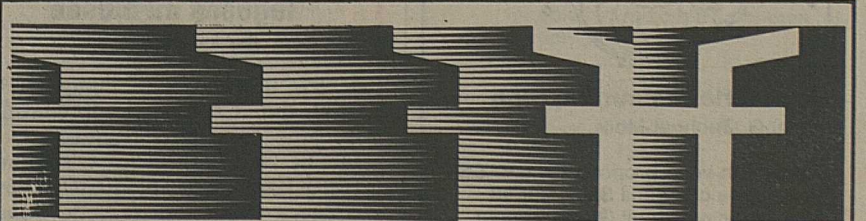
Des salles de bain + spacieuses

**spirella®**

8302 Kloten, Telefon 01 814 05 05

Marua en Cortilon, le rideau de douche sensationnel, hydrofuge, doux au toucher. Les plus beaux dessins aux teintes harmonieuses et les barres à rideau aux couleurs assorties. Nous sommes les spécialistes en salles d'eau confortables.

DANS TOUTE LA SUISSE.



Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA

engage

**JEUNES OPÉRATRICES**

pour travaux d'assemblage de mouvements d'horlogerie ou modules électroniques.

Stage d'une année minimum à la maison mère de Fontainemelon. Au terme de cette période, possibilité soit de prolongation du stage, soit de retour dans nos usines valaisannes de Sion ou d'Isérables.

L'entreprise prend à sa charge:  
- les frais de transports pendant une année  
- la pension et le logement pendant six mois

Vous obtiendrez tous les renseignements souhaitables quant à la nature de ces activités et conditions d'engagement en vous présentant directement au service du personnel de notre usine de Sion, rue de la Piscine 20.  
Tél. 027/22 83 93

MD 28-



## Pour Salquenen, le centenaire de la fanfare restera inoubliable

Samedi et dimanche, toute la petite localité de Salquenen célébrait les cent ans de sa fanfare, l'Harmonie.

Samedi tout d'abord, un vibrant hommage fut rendu aux membres disparus. La musique des jeunes, les solistes et le chœur mixte s'associèrent à cette émouvante cérémonie.



M. Adrien Mathier, président de la municipalité de Salquenen lors de son allocution. Au fond les bannières des sociétés amies invitées.

Le curé Venetz dans son homélie sut particulièrement trouver les mots honorant les défunts.

La « Vispe », de Viège, marraine de l'Harmonie de Salquenen donna ensuite une aubade et M. Alex Montani, vice-président de la commune retraça l'historique du corps de musique jubilaire.

Les organisateurs de ces festivités qui œuvrèrent de longues semaines pour garantir le plein succès de ces journées n'avaient pas voulu tomber dans le piège du prestige

en conviant une grande vedette internationale à se produire.

A l'éclat onéreux d'un grand nom de la variété, ils préférèrent mettre en scène une revue humoristique, en langue allemande, relatant les cent ans de vie de l'Harmonie.

En treize petites histoires, les diverses époques de ces activités revécurent sur les planches.

Une halle de tente remplie d'un public enthousiaste prouva bien l'exactitude du choix des habitants de Salquenen.

Une fête traditionnelle au village avec les

« Original Oberkraiener Bruzibären » terminait cette journée.

### Un cortège fort applaudi

L'Harmonie de Salquenen avait convié toutes les sociétés amies de la région.

Par toutes les rues de la localité, elles convergèrent jusqu'à la place des écoles où le vin d'honneur fut servi.

M. Jean Montani, président de l'Harmonie et M. Adrien Mathier, président de la municipalité prirent la parole à cette occasion pour saluer les très nombreux participants.

M. Amédée Mounir, directeur, mena un morceau d'ensemble, « Marignan » une pièce issue du talent du compositeur sierrois Jean Daetwyler.

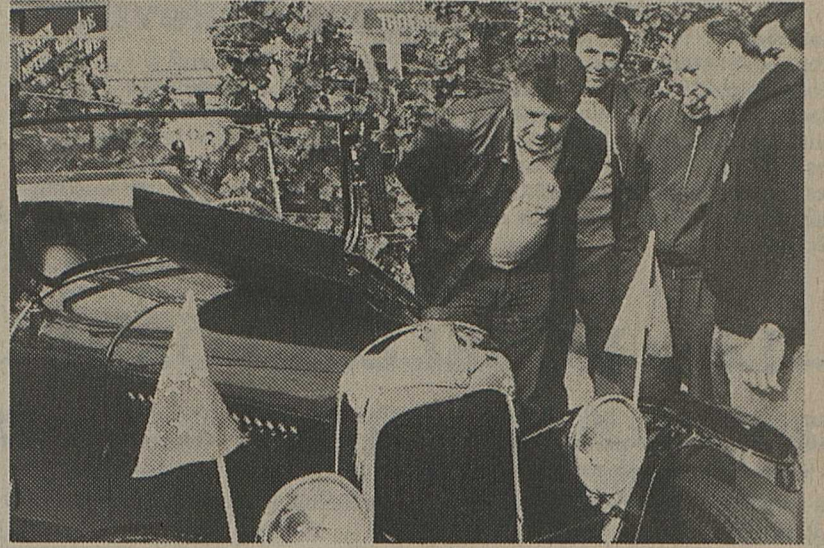
Le défilé historique et folklorique put alors dérouler ses fastes. Malgré l'absence du soleil, des centaines de spectateurs se massaient le long du parcours, jusqu'à la tente abritant les récitals.

La « Viktoria » de Tourtemagne, l'« Echo » de Chippis, l'« Ancienne Cécilia » de Chermignon, la « Gérodine » de Sierre, l'« Edelweiss » de Loèche-Ville, la « Concordia » de Miège, la « Konkordia » de Varen, l'« Echo des Alpes » de Vissoie, l'« Edelweiss » de Lens, l'« Avenir » de Chalais et la « Cécilia » de Chermignon déclenchèrent des applaudissements enthousiastes.

Les sociétés locales avaient réalisé des chars où l'originalité se disputait à la perfection des créations.

Dans la simplicité, l'amitié et une ambiance très sympathique, l'Harmonie de Salquenen marqua son centenaire, faisant de cet anniversaire une date inoubliable pour chacun.

## Quand les ancêtres prennent la route



Samedi, le président de la commune s'est fort intéressé aux vieilles voitures qui vont prendre le départ pour un voyage de près de 900 km.

Comme chaque année en automne, les membres du club des Oldtimer du Haut-Valais prennent la route pour un voyage en dehors des frontières du canton.

Cette promenade se déroule bien entendu à bord de l'objet de la passion des adhérents : une vieille voiture restaurée et amoureusement entretenue par leur soins.

Samedi matin, vers 9 heures, la caravane fit halte à Sierre pour prendre le petit déjeuner. A bord de vénérables Renault, Fiat, Auto-Union, Citroën et autres grandes marques de l'histoire automobile, les participants se rendront à

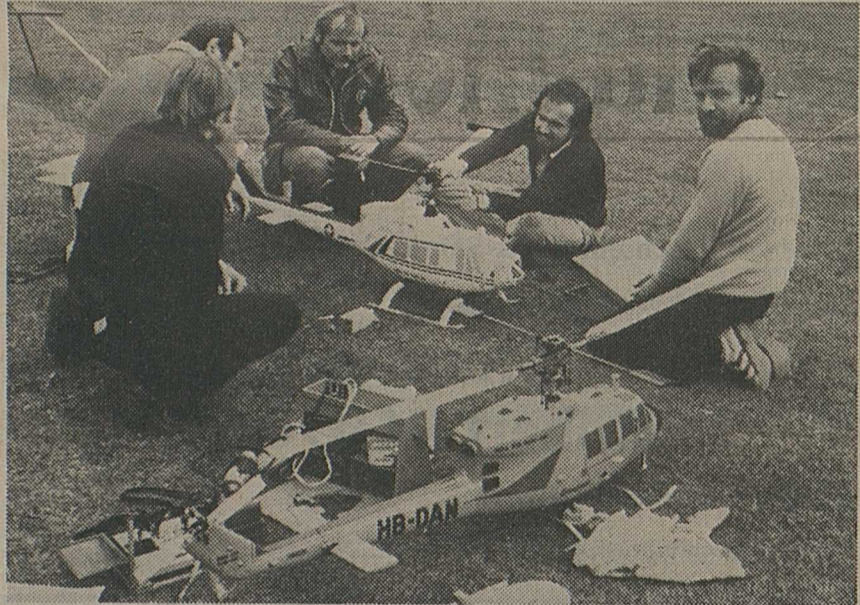
Morges, Bière, Orbe, Grandson, Neuchâtel, Morat, Thonon, Lucerne avant de revenir à Brigue par le col du Susten.

La vitesse horaire n'excédant guère les 50 kilomètres, ils auront tout le temps d'admirer le paysage des régions traversées.

Dans la cité du soleil, M. Pierre de Chastonay, président de la municipalité et conseiller national vint apporter son salut au club, par M. Schweizer, président du groupement.

Signalons encore que cette année un Sierrois, M. Roger Rey, est également du voyage.

## Sierre-Modélisme a organisé avec brio une rencontre internationale



On s'affairait, hier matin, autour des hélicoptères miniatures.

Les membres du club « Sierre-Modélisme » eurent quelques craintes, samedi soir, en voyant tomber la pluie sur la ré-

Même lorsqu'elles sont vides, nos enveloppes ont du poids : des années d'expérience, un perfectionnement technique constant, la faculté de s'adapter aux besoins individuels.

Venez discuter avec nous les spécialistes en matière d'enveloppes.



ENVELOPPES GOESSLER  
ENVELOPPES GOESSLER  
ELLES FONT FUREUR

8045 Zurich Dépôt Bern Dépôt Lausanne  
Tél. 01 35 66 60 Tél. 031 42 27 44 Tél. 021 22 42 27

gion : leur grande démonstration prévue pour le lendemain n'allait-elle pas en pâtir ?

Fort heureusement, le temps s'arrangea et le programme prévu put être respecté.

Hier, sur la plaine Bellevue, les amateurs de modèles réduits se retrouvèrent donc pour le 1<sup>er</sup> concours international de vol circulaire acrobatique F2B.

La participation de Klaus Makis, champion d'Allemagne, du quatrième du championnat d'Italie Claudio Orsini et du deuxième de Suisse, Jacques Leuba rehaussèrent cette manifestation.

Le « Graupner Swiss Team », spécialiste du vol d'hélicoptères radio-commandés fit des démonstrations éblouissantes et se tint à disposition des adhérents de « Sierre-Modélisme » pour des conseils et des réglages techniques.

Une course de voitures RC complétait cette manifestation qui bénéficia de l'appui bienvenu de la municipalité de la cité du soleil.

Le club sierrois, que préside M. Bernard Rey espère bien renouveler pareille expérience l'année prochaine, en la développant bien sûr.

Le nombreux public qui avait tenu à se déplacer pour l'occasion témoigne bien de l'intérêt porté aux modèles réduits dans le centre du Valais.

## De la Raspille au glacier du Rhône

# Un cinquantième anniversaire pour les guides de la vallée de Saas

SAAS-FEE. - Dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire du groupement des guides de la vallée de Saas, le village des glaciers a connu, dimanche, une ambiance particulière. Réunis sur la place de l'Eglise, devant une pierre rappelant le sacrifice de tous les guides de montagne morts dans l'exercice de leur fonction, les participants ont tout d'abord assisté à un office religieux célébré par le curé de la paroisse, l'abbé Franziskus Lehner.

Parmi l'assistance, on relevait la présence des représentants des autorités civiles et religieuses de la région entourant les dirigeants du mouvement des guides helvétiques, MM. Bernard Truffer et Xavier Kalt, notamment. Au premier rang, devant l'autel érigé en plein air, de nombreux guides en costume chantaient la gloire du Tout-Puissant dans une impressionnante union. A côté d'eux, quatre membres fondateurs de la société jubilaire : MM. Ignace Zurbriggen, premier président, Simon et Hermann Bumann ainsi qu'Henri Imseng. Au sein des fidèles recueillis, MM. Hubert Bumann, ancien président du Grand Conseil, Otto Supersaxo, colonel brigadier ainsi que députés et présidents des communes environnantes. Après l'émouvante cérémonie du dépôt d'une couronne devant le monument aux morts de la montagne, les deux fanfares locales - l'ancienne et la nouvelle - ont donné

une aubade, pendant que l'assistance partageait le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Lors du banquet qui suivit, plusieurs invi-

tés ont pris la parole pour relever les mérites de nos guides de montagne, féliciter la société jubilaire et lui souhaiter encore de nombreux succès.



Pendant la cérémonie religieuse, les membres fondateurs entourant l'actuel président de la section jubilaire, soit de gauche à droite, MM. Hermann Bumann, Simon Bumann, Norbert Kalbermatt (actuel président), Ignace Zurbriggen (premier président de la société) et Heinrich Imseng.

## Les délégués des éclaireurs valaisans en assemblée

BRIGUE. - Composée de 32 groupes représentant les différentes régions du canton, avec un effectif total de plus de 2000 membres, l'Association valaisanne des éclaireurs a tenu son assemblée générale des délégués, hier à Brigue. Au cours des débats purement administratifs et par conséquent peu prisés par les jeunes, le comité cantonal a été constitué de la façon suivante : président, Joseph-Antoine Dubuis, Sion ; chef du conseil, Mario Giachetto, Sion ; secrétaire, M<sup>r</sup> Laurent Walpen, Sion ; caissière, Yvette Fontanaz, Vétroz.

Le chanoine Gabriel Stucky (Suzucki), Saint-Maurice, a été reconfirmé dans ses fonctions de chef cantonal. Il en a profité pour présenter son groupe d'animation composé d'Yves Raboud, Vouvry, commissaire cantonal 4<sup>e</sup> branche, Raphaël Mottet, Saint-Maurice, chef cantonal pionniers et éclaireurs, Marie-Thérèse Kronig, Sion, chef cantonal louveteaux, Simon Bonvin, Bex, éclaireurs handicapés.

Les groupes d'Orsières et Saas-Balen sont accueillis au sein de l'association en tant que nouveaux membres. Des cours de formation sont organisés en étroite collaboration avec le Service cantonal jeunesse et sports. Des cours de formation sont également prévus pour futurs chefs de groupes, pour anima-

teurs de 4<sup>e</sup> branche réunissant garçons et filles à partir de 17 ans, ainsi que pour cheftaines de louveteaux. Ces cours ont lieu à tour de rôle dans différentes localités du canton. En outre, plusieurs villages attendent des soirées d'information en vue de la fondation de nouveaux groupes scouts. L'équipe d'animation a, certes, du travail sur la planche, mais elle le fait avec le feu sacré qui anime chaque éclaireur et elle n'oublie jamais qu'elle est avant tout au service de la jeunesse.

Notons qu'en fin de soirée ont été nommés membres d'honneur MM. Jean Schutz de Sion ancien président et Bernard Cretton de Monthey, ancien chef cantonal.



Le chanoine Gabriel Stucky, Saint-Maurice, qui a été reconfirmé dans ses fonctions de chef cantonal.

## Les 70 ans de la paroisse de Saas-Balen

SAAS-BALEN. - Hier, dimanche, la paroisse de Saas-Balen était en fête à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire. Dans le cadre des festivités, empreintes de simplicité et de grandeur tout à la fois, conduits par les fifres et tambours du lieu, de nombreux fidèles et invités ont pris part à un office religieux concélébré en présence du père Roman Zurbriggen, un enfant de la vallée missionnaire en Afri-

que. L'homélie a été prononcée par le curé de la paroisse jubilaire, l'abbé Stoffel. La paix, telle que conçue par Nicolas de Flue, a constitué le thème principal du sermon. La cérémonie a été en outre rehaussée par des productions appropriées du chœur d'église.

Après la messe, un apéritif a été servi aux participants sur la place de l'Eglise,

aux sons des fifres et tambours. Alors que dans le courant de l'après-midi, c'était au tour de la municipalité de marquer ce jubilé par une amicale « verrée » placée à l'enseigne de la fraternité communale.

A notre tour de féliciter la communauté jubilaire et lui souhaiter de nombreux succès encore.

# TYVALUG



Le meilleur service aux meilleures conditions Pneus service

Ouvert le samedi matin

Dépôt Continental

Rue de la Dixence, Sion, tél. 027/22 56 95





Mademoiselle Jeannine RUBELLIN, à Saxon ;  
Monsieur et Madame Eric RUBELLIN-LAXENAIRE, à Saxon ;  
Monsieur et Madame Guy RUBELLIN-BOURGEOIS, à Saxon ;  
Madame et Monsieur Werner ROTEN-RUBELLIN, à Sion ;  
Laurent, Cédric, Boris, Didier, ses arrière-petits-enfants ;  
Les familles RUBELLIN, à Conjux et Brive-la-Gaillarde ;  
Les familles FORRÉ, CHABLOZ, FELLAY ;  
ainsi que les familles parentes et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

## Madame Léon RUBELLIN-FORRÉ

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et parente, enlevée à leur affection le 25 septembre 1977, dans sa 90<sup>e</sup> année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Saxon, le mardi 27 septembre 1977, à 10 heures.

Le corps repose à la crypte de Saxon. Visites de 17 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Lia GERMANIER-RAPILLARD, à Sensine ;  
Madame et Monsieur André ROSSET-GERMANIER et leurs enfants, à Sion ;  
Monsieur et Madame André GERMANIER-BIANCO et leurs enfants, à Sensine et Châteauneuf ;

Monsieur Jean GERMANIER, à Plan-Conthey ;  
Monsieur Louis BOHLER, à Sion ;

ainsi que les familles parentes et alliées, vous font part du décès de

## Monsieur Emile GERMANIER

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, décédé accidentellement dans sa 73<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement a lieu à l'église de Plan-Conthey, aujourd'hui lundi 26 septembre 1977, à 10 h. 30.

Ni fleurs, ni couronnes, mais pensez à l'église de Plan-Conthey.

Le corps repose à la crypte de Plan-Conthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Il a plu au Seigneur de rappeler à lui

## Mademoiselle Elsa BORNET

décédée subitement dans sa 59<sup>e</sup> année.

Vous font part de leur chagrin :

Madame Marie MURY-BORNET, ses enfants et petits-enfants, à Montreux et Sion ;

Madame Théo BORNET, ses enfants et petit-enfant, à Montreux ;

Madame et Monsieur Lucien FOURNIER-VOUILLAMOZ, leurs enfants et petits-enfants, à Brignon-Nendaz ;

ainsi que les familles parentes et alliées.

L'ensevelissement aura lieu en l'église de Basse-Nendaz, le mardi 27 septembre 1977, à 10 heures.

Domicile mortuaire : Brignon-Nendaz.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Priez pour elle



### La Société des agents de la police cantonale valaisanne

a le profond regret de faire part du décès de

## Monsieur Jules COLLOMBIN

sergent retraité

Les obsèques auront lieu à Martigny-Ville, le mardi 27 septembre 1977, à 10 heures.



### La FSFP, section Valais gendarmerie

a le grand regret de faire part du décès de

## Monsieur Jules COLLOMBIN

sergent retraité

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



### La maison Gillioz-Néon à Riddes

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Robert RODUIT

père de son collègue Pierre-André.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



### La classe 1930 de Leytron

a le profond chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Robert RODUIT

leur cher contemporain et ami.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.



### La classe 1906 de Bagnes

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Jules COLLOMBIN

leur contemporain et ami.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.



Madame Paulette BUISSON, à Monthey ;

Madame et Monsieur Sylviane et Hubert FOLOT-MICHAUX et enfants, en France ;

Madame et Monsieur Ginette et Jean-Claude ALEXANDRE-MICHAUX et enfants, à Monthey ;

Monsieur et Madame Jean et Margrit MICHAUD-GRÜNINGER et enfant, à La Tour-de-Peilz ;

Mademoiselle Anita BUISSON, à Monthey ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

## Monsieur Claude MICHAUX

leur cher fils, frère, beau-frère, oncle et neveu, survenu le 23 septembre 1977, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

L'inhumation aura lieu à Vevey, le mardi 27 septembre 1977. Absoute à 11 heures à la chapelle du crématoire de Vevey. Honneurs à 11 h. 20, à l'issue de la cérémonie.

Domicile mortuaire : chapelle du crématoire de Vevey.

Domicile de la famille : avenue du Simplon 12, 1870 Monthey.

Prière de ne pas faire de visites.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.



Profondément touchée par les témoignages d'affection et de sympathie reçus, la famille de

## Monsieur Barnabas BRÜGGER

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, par leur présence, leurs messages, leurs dons, dons de messes et leurs envois de fleurs.

Bouveret, septembre 1977.



Madame Edith RODUIT-RODUIT et ses enfants Pierre-André, Gilbert, Elisabeth, Fabienne, Léonard et Michel, à Leytron ;

Madame veuve Anna RODUIT, à Leytron ;

Monsieur et Madame Meinrad RODUIT-RODUIT, à Fully ;

Monsieur et Madame Lucien RODUIT-MICHELLOD et leurs enfants, à Leytron ;

Madame et Monsieur Julien BUCHARD-RODUIT et leurs enfants, à Leytron ;

Monsieur et Madame Simon RODUIT-LARZET et leurs enfants, à Leytron ;

Monsieur et Madame Armand RODUIT-FELLAY et leurs enfants, à Leytron ;

Monsieur et Madame Pierre RODUIT-MARET et leurs enfants, à Leytron, Sion et Martigny ;

Monsieur Jean-Bernard RODUIT, à Leytron, et sa fiancée Annie CARRON, à Fully ;

Madame et Monsieur Armand RODUIT-RODUIT et leurs enfants, à Fully ;

Madame et Monsieur Fernand MICHELLOD-RODUIT et leurs enfants, à Fully ;

Madame et Monsieur André BRUCHEZ-RODUIT et leurs enfants, à Fully ;

Monsieur et Madame Charly RODUIT-FROSSARD et leurs enfants, à Fully ;

Madame et Monsieur Roger CALLET-RODUIT et leurs enfants, à Fully ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

## Monsieur Robert RODUIT

leur bien cher époux, papa, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain, contemporain et ami, décédé accidentellement le 23 septembre 1977, dans sa 47<sup>e</sup> année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de Leytron, le mardi 27 septembre 1977, à 10 h. 30.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

Que cet avis tienne lieu de faire-part. Les desseins de Dieu sont insondables.



### La maison G. Wyss, à Vétroz

a le regret de faire part du décès de

## Monsieur Robert RODUIT

père de son apprenti Gilbert.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



### Le chœur mixte Sainte-Cécile de Leytron

a le regret de faire part du décès tragique de

## Monsieur Robert RODUIT

chanteur assidu et membre du comité.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Simone COLLOMBIN-DOERIG, à Martigny ;

Madame et Monsieur César CELPI-COLLOMBIN et leurs enfants Raphaëlle, Carlo et Fabrice, à Giubiasco ;

Monsieur et Madame Pierre-Yves COLLOMBIN-THÉODULOZ, à Sion ;

Monsieur et Madame Ernest COLLOMBIN, à Saint-Maurice, leurs enfants et petit-enfant ;

Monsieur Emile COLLOMBIN, à Versegères, ses enfants et petits-enfants ;

Madame et Monsieur Charles MÉTRAL-COLLOMBIN, à Martigny ;

Monsieur et Madame Albert COLLOMBIN, à Martigny, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Maurice COLLOMBIN et leurs enfants, à Versegères ;

Les enfants et petits-enfants de feu Edouard COLLOMBIN, à Bagnes ;

Monsieur et Madame René DOERIG, à Berne ;

Madame Thérèse BONVIN-DOERIG, à Sion ;

Madame et Monsieur Gustave UDRIOT-DOERIG, leurs enfants et petits-enfants, à Sion ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde douleur de faire part du décès de

## Monsieur Jules COLLOMBIN

sergent de gendarmerie retraité

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, dans sa 71<sup>e</sup> année, après une courte maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le mardi 27 septembre 1977, à 10 heures.

Le défunt repose en la crypte Saint-Michel à Martigny-Bourg, ouverte aux visites de 17 heures à 20 heures.

Domicile de la famille : avenue du Léman 22, Les Pontins, 1920 Martigny.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



## Le transfert partiel de la gare de Brigue en Italie UN PROBLÈME CANTONAL

BRIGUE. - Dans le courant de cette semaine, mercredi probablement, le problème du transfert partiel de la gare de Brigue sera évoqué devant la Chambre haute par le conseiller aux Etats Odilo Guntern. Selon la réponse qui lui sera donnée, le conseiller national Paul Biderbost en fera autant devant la Chambre basse. Il s'agit d'une importante question qui ne touche pas seulement la région de Brigue, mais également l'ensemble de l'économie cantonale.

En marge de ces prochaines discussions, les différents aspects du problème ont été mis en exergue, au cours d'une émission consacrée à ce sujet par la Radio de Suisse alémanique, samedi dernier avant midi.

Des nombreuses personnes interrogées, il ne s'en est pas trouvé une pour souhaiter ce transfert. Plusieurs l'ont en outre qualifié de discriminatoire pour le canton du Valais. Dans l'ensemble des protestations, un seul avis contraire: celui de l'administrateur des douanes à Brigue, qui prétend que ce déplacement est insignifiant. On aurait dû préciser que l'auteur de cette idée prendra sa pension dans le courant de ces prochaines semaines... et qu'il n'est pas Valaisien.

Les deux parlementaires ayant pris part à la discussion, soit MM. Guntern et Biderbost, appuyés par M<sup>r</sup> Werner Perrig, président de la ville, et les expéditeurs de la place, ont conjugué leurs efforts pour dévoiler les dessous de la situation. Pour Brigue et les environs, la gare constitue la principale industrie. Un millier de personnes y sont occupées. La suppression pure et

simple de la douane entraînerait une détérioration sensible du secteur de l'occupation. On ne va tout de même pas garder le même effectif du personnel pour regarder passer les trains... La convention internationale régissant les modalités d'exploiter la ligne est encore en vigueur et ne peut être modifiée qu'avec le consentement du Parlement fédéral. Pour les expéditeurs, la situation est extrêmement grave. Il y va d'une question de vie ou de mort. Quant au président Perrig, il ne croit pas - lui - que tout a été dit sur ce sujet. Avec leur future gare de triage, les Italiens auront 90% de la part du gâteau. Ils ne sont toutefois pas satisfaits et voudraient accaparer le tout. Une étrange façon d'entretenir des rapports de bon voisinage...

Pour le Département fédéral des transports, les chiffres avancés par les

Valaisiens ne correspondent pas à la réalité. Le conseiller fédéral Ritschard, selon Berne, n'a pas manqué à son devoir. Il a défendu les intérêts valaisiens avec l'énergie du désespoir. Il a malheureusement dû se plier aux exigences des Italiens qui se sont montrés intransigeants. Cependant, prétend-on sous la Coupole fédérale, la gare de Brigue offrira de nouvelles places de travail lorsque le dédoublement du BLS sera achevé.

Les spécialistes n'accordent pas grand crédit à ces prévisions, d'autant plus qu'il faudra attendre dix ans, au moins, avant que la double voie sur la ligne du Loetschberg soit posée. Notre canton se trouve donc devant une échéance dont l'importance n'échappe à personne. Obtiendra-t-il gain de cause devant cette flagrante injustice? L'avenir nous le dira.

### Rapprochement tarifaire: nouvelles propositions en vue

BRIGUE. - A la suite des réponses négatives concernant le projet du 16 mai 1977 relatif à la suppression des indemnités versées au titre du rapprochement tarifaire, les consultations s'y rapportant sont prolongées. De nouvelles propositions, avec cinq variantes, seront élaborées à l'intention du Conseil fédéral. Un nouveau message sera adressé pour la fin de cette année encore,

nous apprend-on du côté de Berne. L'annulation de ces premières propositions est certainement due à la levée de bouclier qu'elles avaient suscitée, tout particulièrement au sein des entreprises de transports publics du Haut-Valais spécialement touchées par ces mesures.

Cette nouvelle sera donc accueillie avec satisfaction.

### ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS DE LA CAISSE D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

SAINT-MAURICE. - Les délégués de la Caisse d'assurance et de réassurance (C.A.R.) de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande ont siégé samedi à Saint-Maurice, sous la présidence de M. Jean Schaller, de Delémont.

Cette institution, dont l'effectif global des membres recensés en assurance paralysie et tuberculose atteint 237 473 unités, s'occupe de prestations en cas de tuberculose, de paralysie, de soins médicaux aux invalides, d'assurance de soins dentaires, d'assurance complémentaire d'hospitalisation et pour frais de traitements hospitaliers, d'une indemnité journalière, de décès et invalidité par suite d'accident et de réassurance des soins médico-pharmaceutiques.

Son activité au cours de l'année a été intensive et l'on a remercié son administration, dirigée par M. Roger Monbaron, dont le siège est à Genève. Comptes, cotisations et rapports annuels ont été adoptés sans discussion. L'objet principal de l'ordre du jour, le nouveau règlement de réassurance pour les soins médico-pharmaceutiques, n'a finalement pas été débattu, les documents étant parvenus trop tard aux intéressés. Les membres ont admis le bienfondé de cette réassurance, et ont décidé de se retrouver à la mi-novembre pour étudier et adopter le nouveau règlement.

L'assemblée s'est terminée par une intervention de M. Roger Duvoisin, conseiller national, président de la Fédération romande des sociétés de secours mutuels, qui a posé le problème de la mutualité et de sa survie dans les temps modernes.

### Un grand jour pour la paroisse de Chamoson

CHAMOSON. - La paroisse de Chamoson qui a déjà donné de nombreux prêtres, religieux et religieuses, a accueilli en ce dernier dimanche de septembre, avec une grande joie, l'abbé Jean-Ulrich Reymond qui a été ordonné par Mgr Henri Schwery, évêque du diocèse. Le nouveau prêtre fait partie de la Congrégation du Saint-Esprit. Sitôt après son ordination, l'abbé Reymond a célébré sa première messe solennelle en compagnie de Mgr Schwery, du père Bernard Mathis, provincial de la Congrégation du Saint-Esprit de Suisse, et de l'abbé Augustin Fontannaz, desservant de cette belle paroisse de Chamoson.

A suivre le cortège qui a conduit le nouveau prêtre, de sa maison à l'église, on devinait la participation joyeuse de toute la paroisse avec les deux fanfares, les deux chœurs mixtes et de très nombreux paroissiens et paroissiennes.

Une première messe postule le recueillement, la méditation et la contemplation. C'est un heureux relais sur la route de chaque jour. Elle devient une expression, une voix et surtout un témoignage.

En ce jour de la fête de saint Nicolas de

Flüe, Mgr Schwery procédait à la première ordination de son épiscopat. Nous ne pouvons que formuler ce vœu ardent que de telles ordinations deviennent fréquentes.

Dans le chœur de la belle église se pressaient également une quarantaine de prêtres et religieux venus témoigner leur joie et leur soutien à l'abbé Jean-Ulrich Reymond qui a répondu à l'appel du Christ.

Avant de procéder à l'ordination proprement dite, Mgr Schwery s'est adressé à l'imposante assistance:

«Aujourd'hui, c'est un grand jour, un jour de joie pour la famille de l'heureux élu et pour toute la communauté paroissiale. Jean-Ulrich Reymond a entendu l'appel de Dieu et dorénavant il portera un témoignage. Le

témoin est celui qui se sacrifie et qui se donne. Son témoignage doit être public et en faveur d'une cause valable. Le prêtre remplit ces conditions. Les chrétiens, les religieux, les prêtres en particulier, doivent être des saints en se comportant, en agissant, en raisonnant d'une autre manière que le commun des mortels.

Cette ordination est une grande joie, n'ayez pas peur de prétendre que vous êtes heureux. Toute donation à Dieu d'autre part est une semence de vocations.»

L'abbé Jean-Ulrich Reymond restera pendant une année à Fribourg. Il aura la charge de s'occuper de la formation de nouveaux prêtres, puis il se rendra en mission. Nous vous félicitons Monsieur l'abbé et nos vœux, nos prières, vous accompagnent pour que votre apostolat soit fécond.

-- gé --

### Contre

#### un compresseur

SAAS-FEE. - Hier, vers 18 heures, M. Marcel Guntern, né en 1956, domicilié à Viège, circulait au volant de sa voiture, de Saas-Fee en direction de Saas-Grund. Au lieu dit «Zu», son véhicule partit sur la gauche et heurta un compresseur stationné hors de la chaussée. La passagère de la voiture, Mlle Michèle Vœgtlin, née en 1958, domiciliée à Viège, a été blessée.

### Chaussée mouillée: 4 blessés

TÄSCH. - Dimanche vers 17 h. 45, M. Pliva, né en 1945, domicilié à Zurich, circulait au volant de sa voiture, de Täsch vers Saint-Nicolas. Dans une courbe à droite, son véhicule zigzagua sur la chaussée mouillée et entra en collision avec la voiture bernoise conduite par M. Walter Meyer, né en 1934, domicilié à Thoune. Le conducteur de la voiture zurichoise et sa passagère Eva Burrianeck, née en 1947, domiciliée à Zurich ainsi que Hedwig Meyer, née en 1925, domiciliée à Thoune et Mariane Struffenegger, née en 1934, de Gumlingen, toutes deux passagères de la voiture bernoise, ont été blessés et hospitalisés.

M. Meyer a reçu des soins sur place.

### Les Mélares conservent leurs traditions

MEX. - «Cressins et merveilles» embaument les chaumières. A la veille de la patronale, chaque ménagère est prête à recevoir les membres de la famille et les amis qui seraient très malheureux de ne pouvoir venir à Mex fêter la... Saint-Florentin.

Le 27 septembre est arrivé.

La journée de mardi débutera par un office religieux célébré par le révérend père Vogel, missionnaire de la Congrégation des pères blancs, qui aura aussi le plaisir de s'adresser à ses combourgeois lors de son sermon de la grand-messe. Cette dernière

sera concélébrée par le révérend chanoine Henri Pralong, curé de la paroisse Saint-Sigismond, Saint-Maurice, et un représentant du couvent des pères capucins d'Agaune. Messe et procession, puis partages, rencontres et amitiés.

Cette belle fête religieuse, chômée, aura d'ailleurs un prolongement les vendredis 30 septembre et samedi 1<sup>er</sup> octobre, dans le non moins traditionnel bal de la Saint-Florentin.

Que de bonnes traditions à conserver pour la joie dans la simplicité!

### DÉCÈS DE M. JULES COLLOMBIN

MARTIGNY. - Nous avons appris hier avec surprise le décès subit de M. Jules Collombin, ancien sergent de la police cantonale.

Né en 1906 dans le val de Bagnes, il est entré dans le corps en 1929, à Saint-Maurice d'abord, puis à Brigue, à Sierre.

Il a fonctionné à Savièse, à Orsières, à Monthey et il termina sa carrière le 31 décembre 1971, à Saxon.

Très gai de caractère, jovial, ayant beaucoup d'entregent, il habitait depuis Martigny et on le voyait souvent lancer la boule en compagnie de ses amis pétanqueurs. Au printemps dernier, M. Jules Collombin eut une alerte cardiaque de laquelle il s'était remis; mais celle d'hier lui fut fatale.

Nous prions son épouse, ses enfants, d'accepter nos sincères condoléances.

### † EN SOUVENIR DE Monsieur Oscar PIGNAT



26 septembre 1972 - 26 septembre 1977

Le temps passe, mais ton souvenir reste vivant dans le cœur de ceux qui t'ont profondément aimé.

Ton épouse et tes enfants

### Concert militaire à Chamoson

La fanfare du bataillon fus mont 2, qui fait actuellement son cours dans la région de La Forclaz (canton de Vaud), donnera un concert à Chamoson, demain mardi 27 septembre, à 20 heures, à la salle de la Coopé. Elle sera dirigée par le sergent Raymond Darioly, le caporal Charles-Henri Berner et l'appointé Albert Chabloz. La population est cordialement invitée à ce concert.

### † La famille de Mademoiselle Jocelyne LAVANCHY

remercie sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à son grand chagrin et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci particulier à la maison Favre Transports et à son personnel.

Martigny, septembre 1977.

### † Monsieur Arthur AYMON

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve, par leur présence, leurs dons de messes, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs messages de condoléances, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Un merci particulier:

aux médecins MM. Coquoz et Paratte;  
à la direction et au personnel soignant de la clinique Saint-Amé;  
au clergé paroissial et abbatial de Saint-Maurice;  
à la direction, au personnel et aux ouvriers Ciba-Geigy, à Monthey;  
à la direction et au personnel du *Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais*;  
à la société de chant «La Sigismonda», à Vérossaz;  
à la société folklorique «Le Vieux-Pays» de Saint-Maurice;  
à la classe 1920 de Massongex-Daviaz;  
à la classe 1949 de Saint-Maurice;  
à l'AVIVO;  
au comité cantonal et aux membres de la Fédération valaisanne des costumes;  
à la Commission cantonale valaisanne de danses;  
aux moniteurs cantonaux;  
au personnel du café des Cheminots à Saint-Maurice;  
à la police cantonale;  
à M<sup>me</sup> Paccolat, boutique-fleurs, à Saint-Maurice;  
au salon de coiffure «Marlène», à Saint-Maurice;  
à la Cagnotte du café des Cheminots, à Saint-Maurice.

Saint-Maurice, septembre 1977.

### † Mademoiselle Eugénie FAVRE

leur chère sœur, tante et grand-tante, survenu dans sa 85<sup>e</sup> année, à l'hôpital de Sion, munie des sacrements de l'Eglise.

Le corps repose aujourd'hui lundi 26 septembre à la chapelle de Baar, où aura lieu, à 20 heures, une veillée de prière.

L'ensevelissement aura lieu à Basse-Nendaz, le mardi 27 septembre 1977, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Si vous voulez changer de métier, mettez une annonce dans le *Nouvelliste*



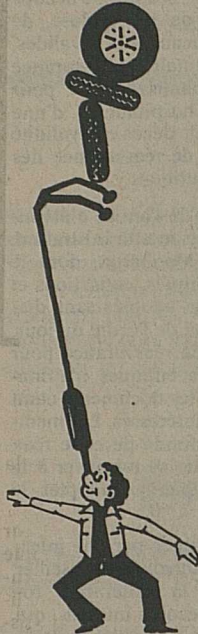
**Chemins de fer Brigue-Viège-Zermatt et du Gornergrat**  
**Billets spéciaux à prix réduit**  
**pour le GORNERGRAT**

Chaque jour du 1er au 31 octobre 1977, valable 2 jours, aller et retour par n'importe quel train

dès Brig	Fr. 42.—
dès Viège	Fr. 41.—
dès Saint-Nicolas	Fr. 38.—
dès Täsch	Fr. 32.—

Facilités de voyage pour familles. Pour les indigènes de la région 2, réduction spéciale. Présentation de la carte d'identité indispensable.

**Pots d'échappement**  
**Pneus et amortisseurs**



**ARCIONI SA**  
 SION  
 Avenue Maurice-Troillet 65  
 027 / 23 53 23

**MARTIGNY**  
 Route du Levant  
 Zone industrielle  
 026 / 2 44 84

Ouvert le samedi matin

**PISCINE MUNICIPALE DE GRÔNE**

Ouverture dès le 1<sup>er</sup> octobre 1977

Bassin de 25 m adapté à l'enseignement et à la compétition sportive  
 Equipements et accès spéciaux pour handicapés physiques

Heures d'ouverture 17 h. 30 - 21 h. (sauf le lundi) mercredi, samedi et dimanche dès 14 h.



**IMMOBILIERE**

A louer à Sion (près Migros)

**2 chambres indépendantes**

avec cuisine et salle de bains.

Fr. 200.— chacune.

Tél. 027 / 22 28 20 36-303183

A louer aux Collons, hiver 77-78

**appartement de 4 pièces**

meublé, 6 personnes à 2 min. télésiège.

Tél. 027 / 55 94 95 heures des repas 36-29541

**A vendre occasions révisées**

- Groupes électrogènes de 10 à 300 Kva
- Camions-grues et grues tout terrain
- Chargeuses sur pneus CAT 930 et 966
- Compresseurs ATLAS 3 à 30 m<sup>3</sup>/min

Tél. 021 / 71 05 25

83-41506

**80 m<sup>2</sup> de locaux**

libres en sous-sol, rue de la Matze 11, Sion, à louer comme dépôts. Date à convenir. Loyer mensuel: Fr. 145.—

Pour visiter: tél. 027 / 22 90 23 Gérances P. Stoudmann Sogim SA Maupas 2, Lausanne, 021 / 20 56 01

Je cherche

**appareilleur**

capable de travailler seul. Avec permis de conduire.

S'adresser à Claude Reichenbach, Martigny. Tél. 026 / 2 16 67

36-29544

**Hôtel du Cerf, Monthey** engage tout de suite

**2 sommelières 1 sommelier**

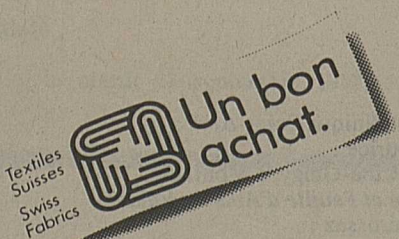
Téléphoner au 025 / 4 22 55 ou offre par écrit à case post. 155, 1870 Monthey. 143.552.140

**Jeune serveuse**

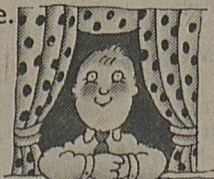
bons certificats cherche place à la saison en Valais - Suisse romande. Parle un peu français.

Offres écrites à Béatrice Gross, hôtel Staila, 7531 Tschieriv. 13-3601

Faites bien attention à ce label.



...car l'argent payé pour des rideaux munis de ce label n'est jamais jeté par la fenêtre.



**à la poursuite du soleil**

**CEV VOYAGES**  
 CAISSE D'ÉPARGNE DU VALAIS  
 SION MONTHEY-MARTIGNY  
 FULLY-VERBIER-SAXON-SIERRE

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATION TEL 027 23 14 31

Agence Publival Sion

**Nouvelliste**  
 et Feuille d'Avis du Valais

Un journal indispensable à tous.

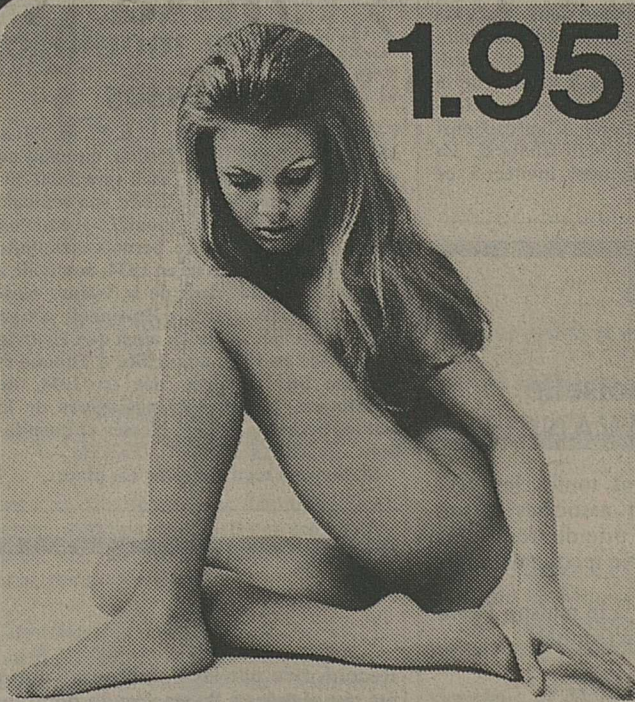
**Les accessoires, c'est important.**  
**Bonnet avec ou sans écharpe, sac de ville ou de voyage, collant classique ou fantaisie, autant d'articles qui permettront de compléter votre élégance.** En ce moment, nos divers rayons vous offrent un beau choix toujours aux prix Gonset connus et appréciés.

Collant fin, crêpe mousse, 20 deniers, pointes renforcées, coloris saskia, bambi, 8 1/2 à 10 1/2.

Multipack de 2 — 1.95

Sac, Polfan ou Polfan / velours, anses et bandoulière, brun, noir ou marine 29.90

Bonnet avec écharpe, 100 % acryl, 5 coloris chinois ou unis, 12.—



1.95



29.90



12.—

**Gonset**

TOUJOURS A VOTRE SERVICE

**Buffet de la Gare, Martigny**  
 Tél. 026 / 2 22 96  
 cherche

**sommelière**

Entrée 15 octobre ou à convenir  
 Horaire agréable, et

**une jeune fille**

pour la durée du Comptoir  
 du 30 septembre au 9 octobre.

36-90506

**Hôtel du Cerf à Sion** cherche

**garçon/fille de comptoir**

ainsi qu'un

**garçon de cuisine**

Place à l'année.

Tél. 027 / 23 20 21 36-3400

Particulier vend

**Volvo Caravan 145 De Luxe**

5 portes, blanche, 51 000 km, avec 4 pneus d'été neufs, radio et stéréo, expertisée, pour Fr. 12 500.—

Ecrire sous chiffre P 36-303162 à Publicitas, 1951 Sion.

**HAZYLAND**

Dancing au Pavillon Montreux  
 Tél. 021 / 62 56 46  
 ★★★★★★★★★★  
 Du 26 au 30 septembre

Le renommé orchestre lausannois  
**Guy Rolland-Sextett et son Music-Show**

Tous les succès du hit-parade avec le disc-jockey N° 1 ALAIN

Le HAZYLAND vous offre toujours les meilleurs orchestres  
 Air conditionné

**HAZYLAND**



# Dans les cantons: sort difficile pour les initiatives sauf à Zurich

**BERNE.** - Dans neuf cantons, les citoyennes et les citoyens ont été appelés ce week-end à se prononcer sur des projets cantonaux. Parmi les dix-huit objets soumis au vote des différents cantons figuraient pas moins de huit initiatives qui, pour la plupart, ont connu le même sort que celles proposées au niveau fédéral. Seule l'initiative «euthanasie active» dans le canton de Zurich a trouvé grâce auprès du peuple. La participation au scrutin a, dans l'ensemble, été légèrement supérieure à 50 %, sans toutefois toujours atteindre les taux enregistrés pour les votations fédérales.

## Zurich: oui à l'euthanasie!

A Zurich, l'initiative populaire demandant le lancement par le canton d'une initiative en faveur de l'euthanasie active pour les malades incurables a recueilli plus de 200 000 voix contre 144 000. Le canton de Zurich est ainsi chargé de lancer une initiative visant à modifier la législation fédérale pour qu'il soit possible sous certaines conditions de mettre fin à la vie d'un homme, à la demande de celui-ci, sans être punissable. Les Zurichois ont par ailleurs accepté une révision constitutionnelle et une

révision légale tendant à accroître la lutte contre la criminalité économique. C'est ainsi que, dorénavant, les délits économiques seront du ressort de la Cour suprême et non plus de la Cour d'assises. Enfin, l'introduction d'un ombudsman cantonal a été approuvée par 234 268 voix contre 85 666.

## BÂLE: TROIS FOIS NON

Parmi les initiatives rejetées figurent les trois initiatives fiscales des partis de gauche

(parti du travail, organisations progressistes et parti socialiste) soumises au souverain de Bâle-Ville. Le gouvernement et le Grand Conseil avaient recommandé le rejet de ces initiatives, estimant qu'elles étaient dépassées par la révision de la loi fiscale adoptée l'an passé.

Le peuple tessinois a dit non à une initiative des jeunes radicaux demandant l'abrogation de l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution cantonale. Cet article, voté il y a deux ans, reconnaît la personnalité de droit public aux Eglises catholique romaine et protestante et admet une telle reconnaissance pour d'autres communautés religieuses.

L'initiative lancée dans le canton de Soleure par des organisations progressistes pour la construction de polycliniques étatisées a été rejetée à une très forte majorité, soit par 58 184 voix contre 17 571. Il en a été de même pour une autre initiative des organisations progressistes dans le canton de Schaffhouse demandant le lancement par le canton d'une initiative pour une meilleure formation des apprentis. Cette initiative a été repoussée par 19 453 voix contre 10 015.

Le souverain grison n'a que partiellement approuvé la révision de l'organisation judiciaire qui lui était proposée. Alors que la réforme a été approuvée de justesse au niveau constitutionnel, soit à une majorité de 829 voix, les projets de loi qui lui étaient liés ont été clairement refusés, par 21 824 voix contre 16 840. Ainsi aucune véritable séparation entre procédures pénale et civiles au niveau des tribunaux de première instance ne pourra être instaurée dans les Grisons.

## GENÈVE: TROIS FOIS OUI

Les Genevois ont approuvé hier les trois objets qui leur étaient soumis en votation cantonale: par 40 914 oui contre 32 824 non, une initiative populaire pour favoriser la construction de logements et instituer le contrôle renforcé des loyers, par 67 633 oui contre 4001 non la nouvelle loi constitutionnelle sur la liberté individuelle et l'inviolabilité du domicile, et par 54 668 oui contre 15 825 non trois crédits intéressant le futur palais des expositions, au Grand-Saconnex (accès routiers, parking souterrain sur le palais, étude d'une éventuelle installation de captage de l'énergie solaire sur le toit du futur édifice).

# Nouvelles brèves

## FERME DÉTRUITE PAR LE FEU

**BEVILARD.** - Une ferme de Bevilard, située en bordure de la route cantonale, a été ravagée samedi en fin d'après-midi par un violent incendie, dont l'origine demeure indéterminée. Selon la police, tout acte de malveillance est toutefois à exclure d'emblée.

L'immeuble comprenait quatre appartements et un rural. Le feu s'est déclaré vers 17 heures. Le bétail était aux champs, mais toutes les récoltes engrangées ont été la proie des flammes, de même que la partie habitable. Les dégâts sont évalués à un demi-million de francs.

## COURS CENTRAL DES «SCF»

**LENZBOURG (AG).** - Les membres du Service complémentaire féminin (SCF) ont participé samedi et hier à leur cours central 1977. C'est l'Association argovienne du «SCF» qui avait mis sur pied ce concours annuel. La journée de samedi a été consacrée au perfectionnement et aux concours. Ceux-ci comprenaient des exercices de premiers secours, du sport, des exercices de technique des véhicules, les connaissances militaires, des courses d'orientation, traversées en bateaux pneumatiques, exercices de sauvetage à la nage. Hier, les participantes se sont adonnées à des activités culturelles et ont mis à l'épreuve leur sens de la camaraderie. Après un culte œcuménique célébré au château de Lenzbourg, le conseiller d'Etat argovien s'est adressé aux participantes.

## UN PEINTRE VAUDOIS PERD DES CENTAINES DE TOILES DANS UN INCENDIE

**LAUSANNE.** - Un incendie dont la cause n'est pas encore connue a détruit hier, vers 4 heures du matin, le premier étage et la toiture de la maison de M. Bernard Pidoux, artiste peintre, à Jouxtiens-Mézery, près de Lausanne. Cet immeuble, actuellement inhabité, abritait plusieurs centaines de toiles et quelques milliers de dessins, œuvres de cet artiste vaudois, qui ont été réduits en cendres.

## COURFAIVRE: MOTARD TUÉ

**COURFAIVRE.** - Un jeune homme de Bassecourt, Pierre Hoffmeyer, 22 ans, employé, circulait à motocyclette dans la nuit de vendredi à samedi à Courfaivre. Au centre du village, pour une cause non établie, il partit sur la gauche et se jeta contre un mur. Sous l'effet du choc, il fut projeté à plusieurs mètres et rebomba sur une voiture en stationnement. Grièvement blessé, il fut transporté à l'hôpital de Delémont, où l'on ne put que constater son décès.

C'est un lourd tribut qui est actuellement payé à la route puisque depuis le début du mois, ce ne sont pas moins de sept person-

## Prix stables dans les hôtels suisses

**BERNE.** - A part quelques exceptions justifiées, les hôteliers suisses renoncent à augmenter leurs prix en 1978, comme ce fut déjà le cas pour ces trois dernières années, malgré la hausse persistante des frais. Ce faisant, les hôteliers suisses entendent contribuer au maintien de la compétitivité de la Suisse en tant que pays de vacances, indique un communiqué publié par la Société suisse des hôteliers.

Le Guide des hôtels suisses pour 1978, qui vient de sortir de presse avec un tirage de plus de 300 000 exemplaires, montre que pour plus de 100 000 des quelque 250 000 lits d'hôtels que compte la Suisse, la nuitée avec le petit déjeuner coûte moins de 30 francs.

# Comptoir suisse: 1 045 000 visiteurs

**LAUSANNE.** - Présidant la traditionnelle cérémonie de clôture de la Foire nationale d'automne de Lausanne, hier soir, M. Marc-Antoine Muret, directeur général, a annoncé que 1 045 000 visiteurs avaient franchi cette année les portes de Beau-lieu.

Le nombre d'entrées, légèrement inférieur à celui de 1976, se situe néanmoins dans une bonne moyenne, au niveau de 1974, et n'a pas eu d'influence négative - bien au contraire - sur le marché des affaires. Sans doute, ce 58<sup>e</sup> Comptoir suisse a-t-il quelque peu pâti de l'immense succès de la récente Fête des vignerons, déclara M. Muret. Mais il ne le regrette pas, heureux d'avoir pu - sous le signe commun de Bacchus - enchaîner sa fête du travail à celle de Vevey, démontrant une fois de plus que la confiance, la joie de vivre et l'optimisme sont les véritables moteurs de la réussite.

Le 59<sup>e</sup> Comptoir suisse de Lausanne aura lieu du 9 au 24 septembre 1978.

## Dégustation des vins: le triomphe d'une femme

Dimanche, jour de clôture du Comptoir suisse de Lausanne, l'Office des vins vaudois a remis les prix des concours de dégustation de vins du «Jean-Louis» et des millésimes. M<sup>me</sup> Eliane Henchoz, de Cugy (Vaud), est sortie grande triomphatrice de l'année 1977, à l'addition des points des deux compétitions. 10 334 amateurs éclairés ont participé au concours journalier du «Jean-Louis». Il a fallu déboucher 3800 bouteilles pour qu'ils puissent comparer les vins blancs venant des cinq régions viticoles du pays de Vaud; 18 dégustateurs ont obtenu le diplôme de fin connaisseur et 2523 le certificat de bon dégustateur.

# Chaque écolier: un secouriste

**BERNE.** - Une centaine d'écoliers suisses âgés de 12 à 16 ans, provenant de 12 cantons et choisis parmi les meilleurs secouristes, ont participé ce week-end à Berne, au 4<sup>e</sup> tournoi national de premiers secours, organisé par le Service jeunesse de la Croix-Rouge suisse. Les joutes se sont déroulées dans les locaux de la centrale du matériel de la Croix-Rouge suisse, à Wabern/Berne. Répartis en groupes de 4 équipiers, ces jeunes «secouristes en herbe» ont fait montre des connaissances qu'ils possèdent sur la Croix-Rouge en général, et en matière de

premiers secours, en particulier, indique la CRS dans un communiqué publié hier.

Dans notre pays, plus de 100 blessés par accident perdent chaque année la vie faute d'avoir été immédiatement secourus ou d'avoir bénéficié de mesures d'urgence judiciaires. C'est pourquoi la Croix-Rouge suisse soutient énergiquement tous les efforts fournis dans le domaine du secourisme. Elle encourage notamment l'introduction de l'enseignement des premiers secours dans les classes supérieures des écoles suisses.

# Quatre-vingt prêtres jurassiens pour une Constitution ecclésiastique nouvelle

**SANCEY (Doubs).** - Quelque 80 prêtres d'expression française du diocèse de Bâle, les missionnaires étrangers et les laïcs qui ont un ministère à plein temps se sont réunis du 11 au 23 septembre à Sancey, dans le département français du Doubs, à l'occasion de leur rencontre annuelle de formation continue consacrée à l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui. Ils ont notamment abordé la Constitution ecclésiastique dont l'Eglise catholique devra délibérer dans le cadre de la mise en place du nouveau canton, une Constitution, dont le contenu devra être renouvelé.

Dans le canton du Jura, l'Eglise passe d'un statut d'Eglise nationale à un statut de collectivité de droit public et elle va se donner prochainement une Constitution ecclésiastique. Au nom de leur responsabilité, les prêtres demandent à tous les catholiques du nouveau canton d'être attentifs à l'enjeu de cet événement historique, déclarent-ils dans un communiqué. Dans la nouvelle Constitution ecclésiastique, en effet, va s'inscrire pour longtemps une expression de la vie de notre Eglise. Il importe qu'on y reconnaisse la grâce du renouveau de Vatican II et du synode 72 et le souci d'assurer et de promouvoir l'unité pastorale de la partie

d'expression française du diocèse de Bâle. Dans ces perspectives, les prêtres demandent notamment d'associer aux travaux d'élaboration de la Constitution ecclésiastique des représentants du Jura-Sud et des étrangers, et ceci, dans un souci pastoral et non politique, d'éviter une vision trop juridique pour faire une Constitution nouvelle conforme à notre temps et de promouvoir la participation des laïcs à la mission de l'Eglise.

## Trois ans de réclusion pour un journaliste escroc

**LUCERNE.** - Le tribunal criminel du canton de Lucerne a condamné un journaliste libre lucernois âgé de 26 ans à trois ans de réclusion pour escroquerie par métier et faux répétés dans les titres. Entre 1970 et 1973, il avait détourné au total 85 000 francs au préjudice de particuliers, de banques et de maisons de vente ar correspondance notamment.

# La fête des militants francs-montagnards

**SAIGNELEGER.** - La deuxième Fête des militants francs-montagnards a été consacrée, samedi, à Saignelegier, à une analyse de l'action du mouvement et à une étude des possibilités de mise en valeur, sur place, de la production laitière.

Les militants francs-montagnards s'étaient illustrés, ces vingt dernières années, par la lutte contre l'implantation d'une place d'armes dans la région. Ce combat étant gagné, ils définissaient une nouvelle orientation politique consistant à favoriser le développement de la région, rechercher des possibilités nouvelles de travail diversifié, ne tolérer qu'un tourisme adapté à l'environnement et à la dimension des Franches-Montagnes, protéger et défendre le patrimoine franc-montagnard et, entre autres buts, combattre le «scandale anti-social» des résidences secondaires. L'information est une tâche importante du mouvement:

par la lecture des petites annonces pour suivre l'évolution du marché immobilier et par la fourniture de renseignements à la population, les militants francs-montagnards veulent mener une lutte positive, conscients qu'ils sont d'avoir sur leur terre des droits légitimes. Ainsi, sont-ils favorables à un tourisme social, familial et de repos organisé et exploité par des gens du pays mais opposés aux promotions touristiques qui avilissent et stérilisent une région. La vocation du tourisme est de faire découvrir à des hôtes des paysages, mais aussi la vie, le travail, les coutumes d'une population déterminée. Il ne peut donc devenir une activité prioritaire.

La mise en valeur du lait a été étudiée par les militants, qui sont partisans de la création de fromageries locales, solution à leur avis mieux adaptée que la création d'une fédération laitière centralisatrice.

# VOTATIONS COMMUNALES EN SUISSE ALÉMANIQUE ET AU JURA

**BERNE.** - Parallèlement aux votations fédérales et cantonales, les citoyennes et citoyens d'un certain nombre de communes neuchâteloises, du Jura, de Bienne et de Suisse alémanique, avaient à se prononcer sur des objets d'intérêt local.

C'est ainsi que dans le canton de Neuchâtel, les citoyens de Cressier ont dit «non» à une hausse d'impôts, «non» à la perception d'une taxe d'épuration des eaux, «non» enfin à un crédit pour la construction d'un réservoir, déjà approuvé par le conseil général. A Saint-Aubin, en revanche, on a approuvé, à l'instar de la décision des autorités, la préservation plutôt que la vente du réseau électrique, tandis qu'au Pâquier, l'instauration d'une taxe hospitalière était aussi approuvée.

Dans le Jura, la ville de Delémont a approuvé 4 crédits totalisant 570 000 francs et devant permettre l'aménagement d'une décharge contrôlée, l'acquisition de terrain à la route de Bâle. L'installation d'une nouvelle liaison électrique et l'étude de l'aménagement du bâtiment des Services industriels. Elle a rejeté un seul crédit, d'un montant de 65 000 francs, destiné à l'aménagement d'un accès au Tennis-Club par un pont.

Au Noirmont, commune dans laquelle il s'agissait d'élire un nouveau maire en remplacement de M. Marcel Gogniat, PCSI, il y a eu ballottage entre MM. Marcel Boillat, PDC et Michel Ketterer, PDC également, qui ont obtenu respectivement 242 et 139 suffrages. Aucun des 3 candidats à la mairie de Rosemaison n'a non plus obtenu la majorité absolue. A Develier, un crédit de

160 000 francs a été approuvé pour la construction de la première étape du chemin forestier dit «Côte-de-Develier-Dessus».

En ville de Bienne, l'octroi au conseil municipal d'un crédit-cadre de 1,6 million de francs, destiné au rachat de la maison du peuple, a été rejeté, de même que l'achat du parc du moulin de Mâche. La révision du règlement sur la perception d'une taxe de séjour a été en revanche approuvée.

Les deux objets soumis en ville de Berne ont été approuvés: l'aménagement d'une place de sport et la rénovation des forces motrices de Felsenau. A Thoun, en revanche, l'initiative lancée par les sociétés coopératives Migros, à Berne, a été rejetée à une forte majorité. Elle demandait l'ouverture nocturne des magasins une fois par semaine en ville de Thoun. Toujours dans le canton de Berne, la commune de Lyss a accepté les deux objets proposés, à savoir le projet de modification du règlement communal et la participation de Bueren à l'Association communale du centre régional de formation de la protection civile. Les six objets qui étaient proposés à Interlaken parmi lesquels le règlement sur les taxis, celui concernant les ordures ménagères et des modifications de tracés de routes ou de zones industrielles ont tous été acceptés.

Le souverain de la ville de Saint-Gall a rejeté l'initiative socialiste en faveur des services de bus, préambule à un nouveau mode de financement des transports publics. Le contreprojet du conseil de ville (Exécutif) a été approuvé à une faible majorité. En ville de Lucerne, un crédit de 4,9 millions de francs a été approuvé. Il est des-

tiné à la construction d'un home de vieillards, réservé aux bourgeois.

Dans le canton de Zurich, la ville a approuvé une initiative visant à la réparation d'un pont (le «Quaibrücke»), rejetant le contreprojet de l'Exécutif communal, qui prévoyait la construction d'un nouveau pont, dont le devis était estimé à 28 millions de francs. On a en revanche accepté tous les autres objets, soit principalement le contreprojet que le conseil communal (Législatif) opposait à la construction d'un centre de loisir, un additif au règlement communal, au sujet de l'interdiction de lignes directrices au règlement communal au sujet de l'interdiction de lignes directrices des membres de l'autorité et un nouveau règlement pour l'école sociale.

A Winterthur, un crédit de 23,5 millions de francs pour la construction d'une maison de convalescence a été accepté, de même que le nouveau règlement pour la fermeture des établissements publics (cafés et restaurants). L'initiative populaire visant à placer la ville sous la législation cantonale en matière de protection des logements a été rejetée.

Dans la commune thurgovienne d'Amriswil, les citoyens ont dit «oui» au rattachement des trois communes extérieures de Biessenhofen, d'Oberaach et de Raechlisberg-Hagenwil. Dans la ville de Kreuzlingen (TG), une demande de crédit complémentaire de 643 000 francs pour la construction d'un réservoir hydraulique a été rejetée de justesse. A Frauenfeld (TG, toujours), une initiative prévoyant un essai durant deux ans de l'utilisation des trans-

ports publics, dont le coût était estimé à trois millions de francs, a été rejetée à une forte majorité.

En Appenzell, Rhodes-Extérieures, plusieurs communes soumettaient des projets à la votation populaire. Parmi elles, celle d'Herisau a décidé de laisser au contrôle des habitants la compétence du droit de cité pour les étrangers. Dans le cadre de l'élection pour le remplacement d'un conseiller d'Etat dans le cercle électoral de Reichenbourg, c'est le socialiste Othmar Reumer, président de commune, qui a été élu. Dans les Grisons, les citoyens de Klosters ont approuvé les comptes de 1976, qui bouclent avec un déficit de 734 000 francs, ainsi qu'un crédit de 410 000 francs pour l'aménagement d'un cours d'eau. Dans le canton d'Argovie, la ville de Zofingue a élu ses sept représentants à l'Exécutif municipal pour la législature 1978-1981. Ont été élus ou réélus trois radicaux, deux socialistes, un UDC et un évangélique. Même élection à l'Exécutif de Brugg (AG) où les cinq membres élus ou réélus se composent de trois radicaux et de deux socialistes, ainsi qu'à l'Exécutif de Baden où celui-ci s'est vu reconfirmé (deux radicaux, deux socialistes et un UDC) à l'exception d'un nouveau venu appartenant à l'UDC.

En ville d'Aarau, un crédit de 5,142 million de francs a été approuvé pour la réfection partielle d'un pont.

Enfin, les citoyens de la ville de Schaffhouse se sont prononcés en faveur d'une initiative de l'Alliance des indépendants, demandant la suppression de mandats à plein temps à l'Exécutif municipal.



## Négociations SALT entre les USA et l'URSS

### DES PROGRÈS QUI N'EN SONT GUÈRE!

Les entretiens que M. Andrei Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, a eus jeudi et vendredi à Washington avec les dirigeants américains ont permis d'accomplir des « progrès » en vue d'un nouvel accord sur la limitation des armements nucléaires, mais ils ont été insuffisants pour pouvoir espérer la conclusion d'un accord « SALT II », avant le 3 octobre, date d'expiration de « SALT I ».

Selon la déclaration soviéto-américaine, publiée samedi soir, par l'agence Tass, dans une dépêche datée de Washington, « les États-Unis et l'URSS réaffirment leur volonté de conclure un nouvel accord sur la limitation des armements stratégiques ». Cette déclaration précise que les deux parties « au cours des conversations qu'ont eues MM. Gromyko et Cyrus Vance, ont annoncé leur intention de poursuivre les pourparlers actifs, afin d'achever, dans un proche avenir les travaux concernant cet accord ». De son côté, le président

Jimmy Carter a souligné samedi soir à Williamsburgs en Virginie que des « progrès avaient été réalisés » vers la conclusion d'accords. L'optimisme prudent du président américain a été exprimé après qu'il se fut entretenu vendredi à la Maison-Blanche, pendant près de trois heures avec le ministre soviétique des affaires étrangères. L'agence Tass a publié samedi soir également une déclaration en marge du communiqué commun soviéto-américain disant que « l'URSS était décidée à n'entreprendre aucune action incompatible avec les principes de l'accord « SALT I », à condition que les États-Unis en fassent

autant. Cette déclaration est à rapprocher de celle publiée vendredi où les États-Unis s'engagent eux aussi à ne prendre aucune mesure incompatible avec l'accord « SALT II », à condition bien entendu que l'URSS en fasse autant...

M. Gromyko doit revoir son homologue américain, M. Cyrus Vance, le 30 septembre prochain à New York dans le cadre des travaux de l'ONU, ainsi que l'a précisé le porte-parole du département d'État américain, ajoutant qu'il faudrait « un développement extraordinaire pour que les négociations aboutissent « in extremis » à cette occasion ».

### L'Europe à l'heure d'hiver

PARIS (ATS/AFP). - Les Français et certains de leurs voisins ont vécu hier une 25<sup>e</sup> heure, puisque c'est dans la nuit de samedi à dimanche que montres et horloges ont été reculé d'une heure pour revenir à l'heure d'hiver.

A 3 heures locales, l'heure perdue le 3 avril dernier a été « récupérée », les Français ont retrouvé ainsi l'heure des conventions internationales, soit une heure d'avance sur l'heure du méridien de Greenwich.

En même temps que la France, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Italie, la Grèce, Andorre et le Portugal sont revenus à l'heure d'hiver. La Grande-Bretagne et l'Irlande les rejoindront le 23 octobre.

## Un nouveau signe de vie de M. Martin Schleyer

BONN (ATS/AFP). - Un nouveau signe de vie de M. Martin Schleyer, chef du patronat de RFA, a été transmis par ses ravisseurs aux autorités ouest-allemandes, apprenant hier par le service de sécurité à Bonn. Ceux-ci ont indiqué qu'un échange de messages a eu lieu

samedi entre les ravisseurs et la sûreté fédérale (BKA). Le précédent remontait à jeudi dernier.

Les services de la sécurité ont en outre répété qu'ils ne disposent pas d'éléments concrets sur un lien éventuel entre l'affaire Knut Folkerts aux Pays-Bas et l'enlèvement de M. Schleyer. Toujours selon la même source, Folkerts est régulièrement interrogé par les enquêteurs hollandais, mais refuse de répondre aux questions.

### Mort de Lucie Faure

PARIS (ATS/AFP). - Lucie Faure, écrivain et épouse du président de l'Assemblée nationale française, M. Edgar Faure, est décédée dimanche après-midi, à l'âge de 69 ans, victime d'une crise cardiaque, dans sa propriété de Bois-sise-la-Bertrand, près de Melun (région parisienne).

Avant la guerre de 1939, elle fit une carrière de relieuse d'art et acquit rapidement une notoriété internationale. En 1938, elle avait relié le livre d'or des princesses d'Angleterre.

Ces dernières années, elle a notamment publié *Les Bons Enfants* en 1972 et *Mardi à l'Aube* (1974).

## A Bologne, les gauchistes ont fait la leçon aux communistes

BOLOGNE (ATS/AFP). - Trente à quarante mille étudiants italiens d'extrême-gauche ont défilé hier après-midi dans les rues de Bologne, fief depuis trente ans du parti communiste qui a été pendant trois jours le siège du « colloque international sur la répression », où aucun incident notable ne s'est produit.

Le débat a eu lieu : décidé après le manifeste d'intellectuels français - absents à Bologne - le colloque avait pour objectif de « demander des comptes » à un parti communiste représentant 34,4 % de l'électorat et accusé d'avoir « viré à la bourgeois-

## Les Anglaises manifestent pour les « femmes battues »

BIRMINGHAM (ATS/AFP). - Mille cinq cents femmes ont manifesté samedi à Birmingham, dans le centre de l'Angleterre, pour demander une amélioration du sort des épouses maltraitées par leur mari.

Les manifestantes, qui étaient venues de toute la Grande-Bretagne, souvent avec leurs jeunes enfants, ont exigé que les municipalités créent davantage d'hôtels pour les femmes maltraitées et que

les tribunaux se montrent plus sévères envers les maris qui battent leur femme.

## SUD-LIBAN: LES COMBATS REDOUBLENT D'INTENSITÉ

BEYROUTH (ATS/Reuter). - Les combats ont redoublé d'intensité hier au Sud-Liban où les forces conservatrices soutenues par les Israéliens ont intensifié le pillonnage des positions palestino-progressistes tandis que celles-ci lançaient leur cinquième attaque à la roquette en territoire israélien en une semaine.

Les échanges de tirs d'artillerie ont fait sept morts et 27 blessés au cours des dernières vingt-quatre heures, rapportent des habitants de la région de Khiam. La ville, selon eux, essuie un bombardement nourri dans la nuit de samedi à dimanche.

De violents tirs d'artillerie ont éclaté vers midi sur le front méridional reliant Khiam à Ibl As-Sagi (tenues par l'Alliance palestino-progressiste) et Marjayoun à Kleya (occupées par les chrétiens de droite).

Dans les villages de Kfar Roumaneh et Habbouch, près de Nabatiyeh, à l'ouest de Marjayoun, la population a indiqué que cinq personnes ont été blessées et de nombreuses habitations détruites par

## Pour ses 80 ans, Paul VI a célébré une messe d'action de grâces

VATICAN (ATS/AFP). - Paul VI a célébré hier, à Saint-Pierre, une messe d'action de grâces pour ses 80 ans, en présence d'une vingtaine de milliers de fidèles. Le souverain pontife paraissait en forme et a fait seul le tour de l'autel en encensant ses quatre côtés.

« Nous aurions préféré passer dans le silence cette commémoration, dans les souvenirs et surtout, dans la méditation de nos responsabilités si hautes et si formidables devant le jugement de Dieu, que nous rappelle, plus que jamais, l'anniversaire que nous célébrons, a-t-il déclaré d'une voix ferme au cours de son homélie. Mais le devoir en veut autrement. Tournons donc à la gloire de Dieu et au bien de l'Eglise l'hommage qui nous est offert. »

Le pape a alors remercié les quelque dix mille choristes, venus de toute l'Italie, qui l'avaient accueilli au son de l'hymne *O Dieu, toute la terre t'adore*. Il a souligné l'importance du chant sacré dans l'Eglise d'aujourd'hui, en disant : « Qui chante bien,

prie deux fois » (« bis orat qui bene cantat »).

Quelques scènes de bousculades se sont déroulées aux portes de la basilique, devant un service d'ordre impuis-

sant.

Le message de Giscard d'Estaing

Le président Valéry Giscard d'Estaing a adressé un message au pape Paul VI à l'occasion de son 80<sup>e</sup> anniversaire. « La France, qui connaît la place qu'elle occupe dans les pensées et le cœur de Votre Sainteté, est heureuse de saisir cette occasion pour rendre hommage à l'action inlassable que vous n'avez cessé de mener depuis votre accession au souverain pontificat, en faveur de la paix entre les nations et de plus de justice et de compréhension entre les hommes », écrit notamment le chef de l'Etat.

Le président de la République a en outre offert au pape un manuscrit de Paul Claudel annoté par l'auteur et par l'éditeur Gaston Gallimard. Il s'agit d'un manuscrit du poème *Corona benignitatis amii dei*.

## Conférence de Genève: Israël dit oui à la proposition américaine

JÉRUSALEM (ATS/AFP). - Le Gouvernement israélien a accepté, dimanche, la proposition américaine prévoyant la reprise de la conférence de Genève avec une délégation arabe unie.

Cette décision a été confirmée hier après-midi par le secrétaire du gouvernement.

L'accord d'Israël est conditionné par la non-modification de la résolution 242 du conseil de sécurité, qui demeure la seule base de négocia-

tions pour la conférence de Genève.

L'acceptation d'Israël est assortie de plusieurs conditions précises : d'une part, cette délégation arabe unie ne devra participer qu'à la séance inaugurale de la reprise de la conférence. Les négociations auront lieu, ensuite, avec chacun des pays concernés. Cette délégation pourra d'autre part inclure des Arabes palestiniens, éventuellement membres de l'OLP mais peu connus comme tels.

## France: légère poussée socialiste aux sénatoriales

Hier se sont déroulées un peu partout en France des élections impliquant 43 000 grands électeurs, afin de renouveler le tiers du Sénat. 115 sénateurs, sur 430 candidats, devaient sortir des urnes.

Les observateurs s'attendaient à ce que la gauche gagne de dix à vingt sièges. D'après les premières estimations, hier soir, le gain des communistes et des socialistes serait de neuf sièges.

Par ailleurs, M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de

l'équipement, a été élu, ce qui pourrait entraîner un léger remaniement ministériel. En cas de succès, il s'était en effet engagé à quitter son poste.

Trois autres ministres, MM. René Monory, ministre du commerce et de l'artisanat, Christian Poncelet, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement et Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, étaient candidats. Ils pourraient bien suivre l'exemple de M. Fourcade s'ils sont élus.

## La guerre entre la Chine et l'URSS inévitable ?

PÉKIN (ATS/Reuter). - M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre chinois, a déclaré dimanche aux membres d'une délégation ouest-allemande, qu'un « réchauffement » entre Pékin et Moscou était « hors de question, même pour la prochaine génération ».

De source proche de cette délégation, conduite par le président de la commission de la défense du Bundestag, M. Manfred Woerner, on précise que M. Teng a été catégorique, en excluant une telle hypothèse.

Il a aussi estimé qu'une guerre avec l'Union soviétique était inévitable à long terme. Mais la Chine ne la souhaite pas, a-t-il ajouté.

Avant de recevoir la délégation ouest-allemande, M. Teng avait déclaré aux journalistes que la Chine atteindrait le niveau technique des pays avancés dans la plupart des domaines avant l'an 2000.

M. Teng a présenté les priorités actuelles de la Chine comme étant l'économie d'abord, la science ensuite et la défense enfin.

## Dans la surenchère entre Pékin et Moscou LE JAPON POURRAIT JOUER SUR LE VELOURS

La semaine dernière à Pékin, le vice-premier ministre chinois M. Teng Hsiao-ping déclarait aux membres de la délégation du Nouveau Club libéral japonais que le traité sino-soviétique « d'amitié, d'alliance et d'entraide » de 1950 n'était plus valable. Cela n'a étonné personne, car dès 1963, année de la rupture définitive entre les deux partis communistes, les Chinois posaient ouvertement la question de tous les « traités inégaux », imposés à la Chine depuis 1848.

Une carte géographique publiée à Pékin déjà en 1954, un an après la mort de Staline, représentait les « territoires arrachés à la Chine par les impérialistes », où les provinces d'Asie centrale soviétique figuraient en bonne place. Aux yeux des communistes chinois, le traité signé par Mao et Staline, le 14 février 1950 à Moscou, entrainait aussi dans la catégorie des « traités inégaux », empêchant la Chine populaire de récupérer l'héritage de l'ancien Empire du Milieu.

L'ironie de l'Histoire veut que M. Teng ait contesté ledit traité sino-soviétique en présence des Japonais qui, à l'époque, faisaient les frais de

ce traité, dont l'objectif principal était « d'empêcher le retour d'une agression de la part du Japon ou de la part de tout autre Etat qui s'allierait au Japon ». L'allusion aux États-Unis y était plus que claire.

Cependant, depuis le voyage de Nixon à Pékin en 1972, la politique extérieure de la Chine change radicalement d'azimut. Le « révisionnisme » soviétique est plus trompeur que le vieil impérialisme, par conséquent, plus dangereux - devait déclarer en 1972 le maréchal Yeh Chien-ying, actuellement l'homme numéro deux à Pékin. Restant dans la même ligne de pensée politique, M. Teng rassurait ses invités japonais que la Chine ne verrait pas d'un mauvais œil ni le renforcement de la défense nipponne, ni le développement des relations nippo-américaines.

La Pravda du 17 septembre a réagi indirectement à ces propos chinois, en publiant un long article de son correspondant à Tokio sur les « excellentes perspectives » pour les relations soviéto-japonaises. La surenchère sino-soviétique vis-à-vis du Japon

bat son plein. La Chine et l'URSS se battent pour une alliance exclusive et privilégiée avec le Japon.

C'est pourquoi depuis belle lurette les deux puissances communistes se neutralisent mutuellement dans la conclusion des traités de paix respectifs avec Tokio. Les Chinois n'ont rétabli leurs relations diplomatiques avec le Japon qu'en 1972, prévoyant la conclusion d'un traité de paix en 1973, mais à condition que les deux pays se prononcent « contre toute hégémonie dans la région ». C'est la fameuse clause « non hégémonique », dirigée contre la présence prépondérante soviétique en Extrême-Orient et en Asie centrale. A plusieurs reprises, Moscou laissa entendre que l'acceptation d'une telle clause par le Japon bloquerait irrémédiablement la signature d'un traité de paix et « compromettrait sérieusement l'amitié avec l'URSS ».

Parallèlement, Moscou faisait miroiter aux Japonais l'exploitation en commun des ressources de la Sibérie, ce qui devrait accélérer le peuplement de ses immenses espaces. Tokio ne pouvait

accepter sans autre cette offre mirobolante présentée en son temps par Gromyko, chef de la diplomatie soviétique, sans se brouiller avec Pékin, pour lequel toute colonisation de la Sibérie constitue un acte inamical. En revanche la Chine, pour sa part, serait prête à entrouvrir son énorme marché à l'industrie japonaise, ce qui n'est pas à négliger non plus. Et, après tout, ce n'est pas la Chine mais bien l'URSS qui refuse de restituer au Japon surpeuplé quatre îles des Kouriles et le Sakhaline du Sud, annexées un peu facilement à l'issue de la Seconde Guerre mondiale.

On serait tenté de conclure que l'escalade de la guerre froide entre la Chine et l'URSS permet au Japon de jouer sur le velours. Mais ce n'est qu'une apparence, car l'alliance américaine n'est plus ce qu'elle avait été. A l'instar des États-Unis, le Japon reste très indécis dans sa politique à l'égard de la Chine et de l'URSS tel l'âne de Buridan qui ne sait choisir entre un seau d'eau soviétique et une botte de foin chinoise.

M. H.

## François Mitterrand: le PS ne changera pas de politique

PARIS (ATS/AFP). - Les critiques du parti communiste français ne feront pas changer les socialistes de politique, a déclaré hier M. François Mitterrand, premier secrétaire du parti socialiste, à Brioude (centre-est de la France).

« La ligne Cunhal (secrétaire général du PC portugais) « a peut-être produit la ligne Soares » (premier ministre portugais et premier secrétaire du PS), a dit M. Mitterrand, « la ligne Marchais » (secrétaire général du PCF) « ne fera pas changer les socialistes qui ne feront pas autre chose que maintenir la direction dans l'axe que nous avons fixé en 1972 », lors de la signature du programme commun de la gauche.

Le dirigeant socialiste a toutefois noté qu'il est « surprenant de constater que les principaux dirigeants du PCF sont moins conciliants avec leurs partenaires de la gauche que

ne le sont MM. Berlinguer et Carrillo avec les représentants de la droite de leur pays ».

● EAST LONDON (Afrique du Sud) (ATS/Reuter). - Un policier noir a été tué et deux civils africains ont été blessés dimanche soir au cours d'affrontements qui ont opposé les forces de l'ordre à des manifestants qui revenaient des obsèques du militant nationaliste Eteve Biko à King Williams Town.

Ces incidents ont éclaté à la station d'autobus de Mdantsane, l'agglomération africaine d'East London, ville proche de King Williams Town sur la côte de l'océan Indien.

Le policier abattu a été lapidé à mort par une foule en colère à la station d'autobus. Un de ses collègues a été grièvement blessé.





Ce cahier ne peut pas être vendu séparément

Votre conseiller

DISQUES

Le plus grand choix du canton

Haller, Baitey SION

meubles descartes

vos meubles à des prix écossais

SAXON

Sortie 1 km direction Martigny

CREDIT - FACILITES

# Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais Sports

## MICHEL BROILLET



**titre mondial et médaille de bronze**

L'haltérophile genevois Michel Broillet a vengé son échec de l'an passé à Montréal. Samedi à Stuttgart, il a remporté le titre mondial à l'arraché en levant 170 kilos et, sur sa lancée, il a encore conquis la médaille de bronze au total des deux mouvements, avec 365 kilos.

Le Genevois a donc remporté quatre médailles en tout. Deux d'or (monde et Europe) et deux de bronze (monde et Europe également).

**Alexeiev reste l'homme le plus fort du monde**

Le Soviétique Vassili Alexeiev (33 ans) demeure l'homme le plus fort du monde. Le champion olympique de 1972 et 1976 a triomphé dans la catégorie des superlourds aux championnats du monde, s'adjugeant ainsi son huitième succès consécutif, avec 185 kg à l'arraché et 245 kg à l'épaulé-jeté.

Alexeiev, qui pèse 157 kg 300, a réussi un total de 430 kg. Son but ultime demeure les Jeux olympiques de Moscou en 1980.

(Voir en page 34)

**Sion à la Maladière**

## Il gagne l'estime et perd Gérald Coutaz

**Xamax - Sion 1-1**

Le derby romand entre Neuchâtelois et Valaisans a tenu une fois de plus ses promesses. Souveraine en première mi-temps, l'équipe de Szabo a perdu dans un premier temps son libero Coutaz puis sa suprématie. Après la pause, le FC Sion a démontré ses qualités morales face au retour de Neuchâtel Xamax. Voici Moix (à gauche) et Fussen (au centre) s'opposant à une attaque d'Elsig (11).

(Voir en page 21)

(Photo ASL, Lausanne)



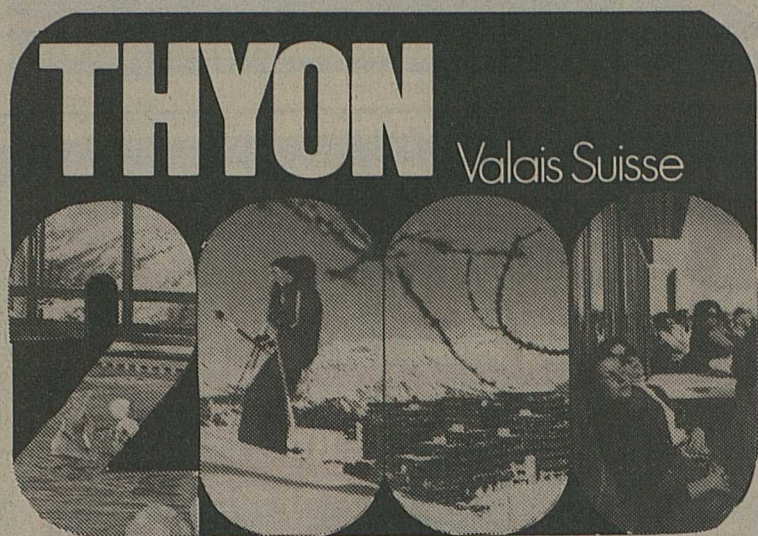
**Première ligue**

**Quatre matches nuls des Valaisans**

(Voir en page 26)



# Une semaine sensass au Métropole !



station hôte d'honneur

## Programme de la semaine

### Mardi 27 septembre

17 heures, vernissage de la semaine-animation du rallye du Vin en présence de tous les co-organisateurs et invités

### Mercredi 28 septembre

15 heures, séance de cinéma pour les enfants avec des films sur la compétition automobile  
17 heures, lâcher de ballons devant le Métropole

### Jeudi 29 septembre

Animation du stand Thyon 2000 ainsi que des stands concours dégustations et de celui du rallye

### Vendredi 30 septembre

Journée officielle dès 16 heures, avec séance de dédicace de l'équipage hôte d'honneur, Fritz Straumann et de John Saffle.

17 heures, remise officielle des clefs de la voiture hôte d'honneur, la Toyota Celica

### Samedi 30 septembre

Animation dans les stands de dégustations, fin du concours à 16 heures, proclamation des résultats du concours de dégustation à 16 heures et remise des prix. Les résultats du concours «Rallye» seront connus après l'épreuve de samedi. Une manifestation spéciale sera organisée mardi 12 octobre avec la remise des prix

Du mardi 27 au samedi  
30 septembre, animation  
exceptionnelle sur le thème

# RALLYE DU VIN 1977



## Participez aux grands

Premier prix  
et neuf autres prix  
de grande valeur



# CONCOURS GRATUITS

## Des dégustations publiques

### Planche des prix

1er prix: 3 magnums  
2e prix: 12 bouteilles  
3e au 5e prix: 6 bouteilles  
5e au 10e prix: 3 bouteilles  
10e au 20e prix: 1 bouteille

Mercredi  
cinéma  
et lâcher  
de ballons  
pour les enfants

## Cinq questions pour gagner une Toyota Copain

Ces cinq questions sont toutes visibles dans le stand animation. A vous de les découvrir!

### Planche des prix du concours

«Rallye - Thyon»  
1er prix: 1 voiture Toyota, valeur Fr. 9500.-  
2e prix: 1 semaine à Thyon 2000  
3e et 4e prix: 1 week-end à Thyon 2000  
pour 2 personnes  
5e prix: un lot de 12 bouteilles  
6e au 10e prix: 1 livre *Les vins du Valais*  
Ces prix apparaîtront dans l'exposition.

# MMM Sports - Tourisme - Automobilisme



FOOTBALL  
Championnat suisse

LNA

# Neuchâtel Xamax - Sion 1-1 (0-1)

## Le football et le moral sédunois c'est déjà du soleil dans la vallée

NE/Xamax - Sion 1-1 (0-1)

**NE/Xamax:** Constantin; Mundwiler; Claude, Mantoan, Kuffer; Decastel, Hasler, HP Zaugg; Bonny, Rub, Elsig.  
**Sion:** Donzé; Coutaz; Moix, In-Albon, Dayen; Fussen, Isoz, Djordjic, Perrier; Luisier, Brigger.  
**Buts:** 7<sup>e</sup> Brigger (0-1) - 59<sup>e</sup> Decastel (1-1).

**NOTES**

Stade de la Maladière. Temps pluvieux, pelouse glissante. Spectateurs: 4200. Arbitre: M. Hungerbühler de Saint-Gall, pas toujours bien inspiré. NE/Xamax joue sans Osterwalder, Richard et Mathez (blessés). Sion se présente sans Sarasin (suspendu).  
**Changements:** à la 43<sup>e</sup> Guggisberg succède à HP Zaugg - à la 46<sup>e</sup> Balet prend la place de Coutaz - à la 74<sup>e</sup> Katic pour Rub et à la 80<sup>e</sup> Vergères remplace Brigger.  
**Avertissement:** Mantoan à la 86<sup>e</sup>.

**FAITS SPÉCIAUX**

A la 31<sup>e</sup>, en voulant intervenir sur une percée d'Elsig, Coutaz se blesse sérieusement à l'épaule droite en tombant au sol. Le Sédunois se fait soigner durant cinq minutes sur la touche, revient en jeu puis évolue jusqu'à la mi-temps le bras en écharpe. La douleur aura raison du libero de Szabo. Il ne reviendra pas après la pause.  
A la 53<sup>e</sup> Decastel expédie un tir sur la transversale.

**HISTOIRE DES BUTS**

**7<sup>e</sup> Brigger.** Une magnifique ouverture d'Isoz en direction de Perrier, en position d'ailier gauche, situe l'origine de la réussite sédunoise. Une action qui s'en alla crescendo pour atteindre les sommets: la vista d'Isoz, la reprise impeccable du pied gauche de Perrier et la synchronisation de Brigger qui transforma en but, de la tête, ce centre parfait.

**59<sup>e</sup> Decastel.** Une faute de Dayen sur Bonny fut sanctionnée d'un coup franc. L'action se situait sur le flanc droit de l'attaque neuchâteloise à 25 mètres des buts de Donzé. La reprise de la tête de Decastel fut aussi propre que celle de Brigger en première mi-temps.

**LU DANS LE PROGRAMME DU MATCH**

Sous le titre «le mot du président» Gabriel Monachon écrit notamment: «Au nom du public neuchâtelois, je salue le FC Sion, son entraîneur et les hommes vigoureux et dévoués qui ont repris la barre. Il est merveilleux de mettre en évidence un cas où le dévouement de personnalités aboutit à un résultat qui est inespéré».

Au nom de vos compatriotes valaisans nous vous disons: «Merci M. Monachon».

A la Maladière l'équipe de Szabo a perdu définitivement, une image de marque! Le côté «bébé rose», école infantine ou primaire, l'aspect d'une jeunesse que l'on prolongeait artificiellement n'existe plus.

Le FC Sion parti dans une aventure que l'on jugeait particulièrement périlleuse à mi-août a définitivement obtenu samedi soir sa maturité.

Il a trop prouvé en l'espace de sept matches de championnat pour ne pas être considéré dorénavant comme un adulte à part entière du football helvétique.

Un phénomène qui enchante même si ces prochaines semaines il vivra l'épreuve du «feu» face aux grands de la LNA.

Face à NE/Xamax, la formation sédunoise s'envolait vers l'exploit lorsqu'elle fut stoppée par la malchance (blessure de Coutaz à la 31<sup>e</sup>). C'est à ce moment-là que nous avons pu constater à quel point les qualités physiques et techniques du FC Sion étaient complétées par des valeurs morales.

**Souverain, il déboussole**

Ce que moralement, NE/Xamax avait récupéré en s'imposant à l'Espenmoos n'était toutefois pas suffisant pour combler les absences d'Osterwalder, Richard et Mathez. L'équipe de Merlo pourra difficilement donner sa pleine mesure avec ce triple retour.

(De notre envoyé spécial: Jacques Mariéthoz)

Toutefois on comprend mal comment le responsable neuchâtelois a pu se passer de l'expérience de Guggisberg durant 43 minutes.

Ce n'est qu'à partir de ce moment que les Neuchâtelois retrouvèrent leurs esprits.

Sion avait tellement débousolé son adversaire par son sérieux au milieu du terrain (Isoz, Perrier, Fussen, Djordjic), par sa mobilité, par sa rapidité et par sa lucidité qu'il régnait en souverain.

Ni l'action lumineuse d'Isoz-Perrier qui amena le but de Brigger à la 7<sup>e</sup>, ni la double complicité entre Djordjic et Brigger qui fournit aux Sédunois une seconde occasion de but à la 20<sup>e</sup> n'allait à contre-courant. Le FC Sion mordait à pleine dents dans le gâteau qui lui était destiné.

Irréprochable sur le plan offensif, la formation de Szabo l'était également sur le côté défensif.

A la 23<sup>e</sup> lorsque Rub se présenta seul devant Donzé la synchronisation joua parfaitement. Le premier exploit de Donzé (balle touchée et renvoyée)



A l'exemple du gardien Donzé et d'In-Albon qui interviennent ici devant Rub, les joueurs sédunois ont fait preuve d'un moral époustouflant samedi à la Maladière. (Photo ASL)

se doubla de l'intervention aussi rapide de l'éclair d'In-Albon.

**Le tournant: Coutaz et Guggisberg**

Au FC Sion, les solutions de rechange ne courent pas les rues. A la 31<sup>e</sup> Coutaz se blessait. Il quittait le poste de libero tenaillé par la douleur. Ni son remplacement par Isoz pour le solde de la première mi-temps, ni la prise du pouvoir par In-Albon après la pause n'ont affaibli le FC Sion à ce poste précis.

Cependant ce départ se répercuta sur l'ensemble. Il manquait dès lors un pion important sur l'échiquier de l'entraîneur Szabo.

Par ailleurs l'apparition de Guggisberg remit de l'ordre dans la jouerie neuchâteloise. NE/Xamax retrouvait ses esprits et son efficacité: à la 44<sup>e</sup> Donzé effectuait une parade extraordinaire devant Rub et à la 47<sup>e</sup> (prolongation à cause de la blessure de Coutaz), sur coup franc Elsig expédiait une balle qui frôla le montant gauche des buts de Donzé.

**De l'héroïsme**

Au retour impressionnant de NE/

Xamax, Sion opposa ses vertus morales.

En seconde mi-temps, de technique la rencontre devint musclée.

Sous l'impulsion d'Hasler, Decastel, Mantoan et Claude, la formation de Merlo se rua à l'attaque. Le tir de Decastel sur la transversale (53<sup>e</sup>), l'occasion offerte à Rub (58<sup>e</sup>) et la bombe d'Hasler déviée en corner par un Donzé héroïque (59<sup>e</sup>) préparèrent l'égalisation de Decastel à la 59<sup>e</sup> également.

On pouvait difficilement contester le mérite de ce retour neuchâtelois. Il s'apparentait parfaitement au courage, à la volonté et à l'immense moral affichés par les Sédunois pour défendre un point obtenu durant une première mi-temps absolument exemplaire.

Le football et le moral sédunois à la Maladière ce fut déjà du soleil dans la vallée!

J. Mariéthoz

### Coutaz sérieusement blessé

Pour connaître exactement l'ampleur de sa blessure, Gérald Coutaz s'est rendu hier à l'hôpital de Sion.

Le diagnostic n'a rien de réjouissant. Le libero de Szabo souffre d'une entorse de la clavicule et d'une distorsion des ligaments de l'épaule droite. Selon les premières estimations il devra porter le bras en écharpe durant trois semaines.

Aujourd'hui il se rendra auprès du D' Morand, médecin du club, pour un nouvel examen.

Il s'avère donc que Gérald Coutaz ne pourra pas tenir son poste samedi face à Zurich. On regrettera vivement ce coup du sort pour la formation sédunoise tout en formulant les vœux de prompt guérison pour le valeureux joueur du FC Sion.

J.-M.

## La revanche du FC Servette

DEPUIS le 28 juin de cette année, Servette et son entraîneur Paszmandy attendaient l'heure de la revanche.

Personne aux Charmilles n'avait oublié l'affront bâlois ce soir là devant 50000 spectateurs accourus au Wankdorf. Servette qui terminait le championnat 1976-1977 à égalité de points avec Bâle «offrait» le titre à son adversaire...

Tout laisse supposer que cette saison Servette a trouvé un meilleur équilibre psychique. Il vient de le prouver une fois de plus face au champion suisse samedi aux Charmilles. En prenant résolument la tête du championnat les Genevois indiquent clairement leurs intentions.

La septième journée de l'édition 1977-1978 a permis à Servette de se débarrasser momentanément du moins d'un adversaire gênant qui se trouve relégué à trois points du leader. Plusieurs faits signifi-

catifs ont meublé cette nouvelle étape. Celui qui voit apparaître Lausanne au second rang du classement n'est pas le moins important. Après un départ laborieux la formation de Blazevic se place sur orbite. Il en est de même de l'équipe de Grasshopper qui

sans éclat particulier mais avec efficacité s'affiche comme la meilleure expression du football d'outre-Sarine.

Pendant ce temps le FC Zurich aux noms prestigieux s'enlise à tel point qu'il a dû se contenter d'un 0-0 devant

son public au modeste Saint-Gall. C'est le monde à l'envers sur les bords de la Limmat aussi bien que sur les rives de l'Aar où Young-Boys, malgré le changement d'entraîneur, s'est incliné devant le CS Chênois de Dédé Bosson.

A ne pas croire ses yeux et ses oreilles!

Dans une aventure, le Valais enregistre une nouvelle raison de croire en son football. A la Maladière, malgré la disparition prématurée de Coutaz (blessé à la 31<sup>e</sup>), le FC Sion a charmé le public par son talent l'espace d'une mi-temps avant d'étaler une santé morale admirable. Avec panache, l'équipe de Szabo est revenue de Neuchâtel avec un point mérité.

Cette septième journée a été marquée chez les buteurs par la réussite de Fritz Kunzli (2 buts) et celle d'Yvan Parini (2 buts).



Au Wankdorf, René Hussy est resté pensif. Son arrivée à la tête de Young Boys n'a pas provoqué le choc psychologique... (Photo ASL)

**RÉSULTATS**

Caourage - Grasshopper	2-3 (0-2)
NE/Xamax - Sion	1-1 (0-1)
Servette - Bâle	2-0 (1-0)
Young Boys - Chênois	0-1 (0-0)
Young Fellows - Lausanne	0-3 (0-1)
Zurich - Saint-Gall	0-0

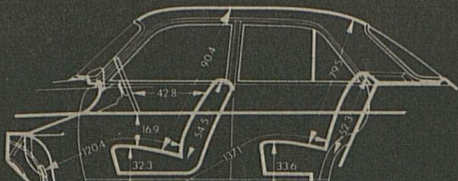
**CLASSEMENT**

1. Servette	7 6 - 1 17- 4 12
2. Lausanne	7 5 1 1 14- 5 11
3. Grasshopper	7 5 - 2 21- 8 10
4. Bâle	7 4 1 2 16- 8 9
5. Sion	7 3 3 1 10- 7 9
6. Zurich	7 3 2 2 13- 9 8
7. NE/Xamax	7 3 1 3 14-13 7
8. Saint-Gall	7 2 2 3 7-12 6
9. Chênois	7 2 2 3 5-11 6
10. Etoile-Car.	7 2 - 5 6-12 4
11. Young Boys	7 - 2 5 5-19 2
12. Young Fellows	7 - - 7 3-23 -

**Samedi prochain**

17.00 Grasshopper - Young Fellows	20.15 Sion - Zurich
Saint-Gall - Servette	20.30 Lausanne - NE/Xamax
20.00 Bâle - Young Boys	
CS Chênois - Carouge	





Elle est compacte et c'est pourtant une vraie cinq-places offrant le dégagement pour les jambes et le confort des sièges d'une voiture de la catégorie moyenne

supérieure. Avec la sécurité d'un habitacle moderne. Au prix d'un petit véhicule.

## VIVRE l'espace dans la nouvelle Austin

La nouvelle Austin Allegro 1300 Special. Davantage pour fr. 11850



**BERNINA**  
Nova en mallette SwingBox  
la nouvelle merveille technique. Unique dans sa forme. Remarquable quant à ses performances. Et pourtant d'un emploi si simple. Il faut absolument la connaître, la Bernina Nova.

Martigny: René Waridel, avenue de la Gare, tél. 026/22920 - Monthey: Maurice Galletti, place de Tübingen 1, tél. 025/43824 - Sion: Constantin Fils SA, rue des Remparts 21, tél. 027/221307

### Fête des vendanges de La Côte

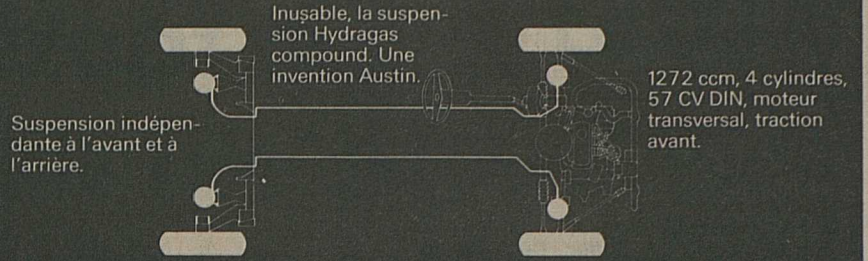
1 et 2 octobre 1977  
MORGES

**Samedi 1<sup>er</sup>**, 15 heures: corso fleuri des enfants; 20 h. 30: grande fête nocturne, bals publics et gratuits avec en attraction des groupes des Landes et des Antilles.

**Dimanche 2**, 15 heures: grand corso fleuri emmené par 10 fanfares et 4 groupes de la Fête des Vignerons 1977.

Batailles de confetti  
Parkings gratuits

67 chars et groupes  
Trains spéciaux



Suspension indépendante à l'avant et à l'arrière.

Inusable, la suspension Hydragas compound. Une invention Austin.

1272 ccm, 4 cylindres, 57 CV DIN, moteur transversal, traction avant.

## TESTER la technique dans la nouvelle Austin

La nouvelle Austin Allegro 1300 Special. Davantage pour fr. 11850

**drafil s.a.**  
Pour la première fois, la MANUFACTURE ROMANDE DE TROUSSEAUX DRAFIL SA expose au Comptoir de Martigny.  
MONTHEY - LAUSANNE

Dépositaire de la Fabrique valaisanne de couvertures, Sion.

**Nouvelliste**  
et Feuille d'Avis du Valais

Pour être bien informé

**Réparations machines à laver**  
Toutes marques et provenances. Travail rapide et bien fait par monteurs régionaux compétents.  
SUPERMENAGER/Service Valais  
026/2 58 09 - 025/4 54 52  
027/22 04 48

En série dans la nouvelle Austin:

- vitres teintées
- sièges recouverts de velours
- volant gainé de cuir
- compte-tours
- jantes sportives
- accoudoir central rabattable à l'arrière
- ceintures de sécurité automatiques
- appuis tête
- moquette
- allume-cigares
- avertisseur à deux sons
- serrure à loquets de verrouillage (enfants)
- lampe témoin de freinage
- vitre arrière chauffante
- phares de recul
- toit vinyle
- deux rétroviseurs extérieurs noirs
- éclairage du coffre
- tapis de coffre
- pneus radiaux à section basse
- boîte à gants verrouillable
- essuie-glace à deux vitesses
- lave-glace électrique

## COMPARER l'équipement de la nouvelle Austin

La nouvelle Austin Allegro 1300 Special. Davantage pour fr. 11850

**TOUSTORES**  
P. A. FORNEROD-REY  
TEL 027/31 14 45  
TEL 027/43 24 50  
REPARATIONS - POSES

## Congélateurs



Prix de vente      Prix MAJO

251 l.	650.-	495.-
308 l.	790.-	575.-

## MAJJO

1907 Saxon  
Tél. 026/6 27 27/28

**SERVICE ACOUSTIQUE**  
**OVULATON**  
O. VUILLE  
dipl. du C.N.A.M.P.  
Rue de la Dîme 80  
2002 NEUCHÂTEL  
Trolleybus No 7  
(038) 331176  
Consultations auditives:  
MARDI 27 septembre de 10 à 12 h. et de 13 h. 45 à 15 h. 30  
Pharmacie BUCHS, place du Midi 40, SION  
MERCREDI 28 septembre, de 9 à 11 heures  
Pharmacie CENTRALE F. Héritier, place Centrale 4, MARTIGNY  
MERCREDI 28 septembre, de 13 h. 30 à 15 h. 30  
Pharmacie CARRAUX, place de Tübingen, MONTHEY

## DURS D'OREILLES ?

VENEZ essayer nos appareils et lunettes acoustiques, dernières nouveautés techniques, très efficaces, même dans une ambiance bruyante.

Service après vente, Piles.  
Fournisseur conventionnel de l'assurance-invalidité, renseignements et démarches; si nécessaire aussi pour les rentiers AVS.

Chaque jour, près de 90 000 lecteurs valaisans vivent au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs.

## Un superhit.

3 ANS GARANTIE  
MULTI GARANTIE  
★★★★

## pour tous les modèles Leyland

- Mini Austin Morris
- Triumph Rover
- Land Rover
- Range Rover
- Jaguar Daimler
- Leyland Sherpa

Nous vous donnons toutes informations sur cette primauté mondiale

Vente et entretien à Sion:

**Emil Frey SA**  
83, rue de la Dixence  
1950 SION  
Tél. 027 - 22 52 45 / 22 98 98

- Sous-agents:
- Garage Gulf  
1920 Martigny, 026 / 2 31 29
  - Garage du Salantin  
Chollet Georges, Emery Gilbert  
1904 VERNAYAZ, 026 / 8 13 05
  - Garage des Alpes  
Schnydrig-Bernasconi  
3920 ZERMATT, 028 - 7 70 93

## Ottoz Aosta

Direction autoroute  
Dégustation de liqueurs  
**GRATUITE**

Assortiment international de boissons à prix choc

Exemple: whisky J. Haig  
Fr. 10.60

Ouvert tous les jours - Parking 36-5018

## Vive la mariée!...

Service de location robes de mariées robes d'invitées robes de fillettes complets de ramoneurs 3 à 10 ans fracs

Tél. 027/22 03 59  
36-28842

**Opel Ascona 19 SR**  
aut., 74., 78 000 km, radio, parfait état expertisée  
Fr. 6500.-

Tél. 025/8 32 56  
36-2889

Austin Allegro 1300 2 portes, fr. 10 800.-  
Austin Allegro 1300 4 portes, fr. 11 500.-  
Austin Allegro 1300 Estate 3 portes, fr. 12 500.-  
Austin Allegro 1500 Special 4 portes, fr. 12 950.-  
Nouveau: Austin Allegro 1300 Special 4 portes, fr. 11 850.-  
Austin Allegro 1500 Special automatique 4 portes, fr. 14 125.-

## VIVRE, TESTER, COMPARER, CALCULER.

Vous pouvez essayer la nouvelle Austin chez les représentants suivants:

- Fux & Co., Garage Excelsior, 3900 Brig. Bruttin Frères, Garage de Noës, 3941 Noës.
- Emil Frey SA, rue de la Dixence 83, 1950 Sion. Tritten M. H. & Pignat E., 1895 Vouvry.
- Vouilloz J.-P. av. Grand-Saint-Bernard, 1920 Martigny. D'Andrés O., route du Simplon 38, 3960 Sierre. Emery G. & G. Chollet, 1904 Vernayaz. Schnydrig J., Garage des Alpes, 3920 Zermatt.

**Austin Leyland**

Importateur: British Leyland (Suisse) SA, Badenerstrasse 600, 8048 Zürich, tél. 01/54 18 20  
Pour les maisons de commerce, l'artisanat et les particuliers: Leyland Multileasing tél. 01/52 97 20

**11850.-**  
La nouvelle Austin est une voiture économe. Elle consomme moins de 8 litres aux 100 km. Et son prix étonnamment bas, à lui seul déjà, en rend l'acquisition rentable. Sensationnelle, la multi-garantie de 3 ans de la British Leyland couvre les pannes, les réparations et les frais de dérangements, même à l'étranger. Et sans supplément de prix.

**CALCULER la rentabilité de la nouvelle Austin**  
La nouvelle Austin Allegro 1300 Special. Davantage pour fr. 11850

**Machines à laver**  
linge et vaisselle d'exposition. Bas prix. Garantie de neuve. Nos occasions dès Fr. 290.-  
Réparations de toutes machines, sans frais de déplacement.  
Tél. 025/3 29 60 - Dépôt Electro, Aigle 83-60201

**Gouttières uninorm**  
toutes les dimensions et accessoires! prêtes à monter - rendues posées - prix choc!  
● Visitez notre exposition ●  
Demandez de suite par tél. nos prospectus!  
Uninorm SA - 1018 Lausanne 021/37 37 12

**Pneu-service**  
- Grand choix  
- Service rapide  
- Equilibrage professionnel  
- Parking  
Promenade du Rhône  
Sion - Tél. 027/22 27 70



# Les 5 autres matches

## Young Fellows - Lausanne 0-3 (0-1)

Bruegglifeld à Aarau. 4000 spectateurs. Arbitre: Renggli (Stans). Buts: 24' Kuenzli 0-1; 70' Kuenzli 0-2; 75' Guillaume 0-3.

**Young Fellows:** Stemmer; Gruenig (67' Stomeo), Schmockler, B. Martinelli, Amantea (60' Hegi), Schrupf, Weller, Koller, Senn, Wuermli, Fleury.

**Lausanne:** Burgener; Gretler, Charvoz (76' Barras), Parietti, H. Niggli, Guillaume, Gross, Sampedro, Seiler (46' Dizerens), Kuenzli, Traber.

Pour Young Fellows, il n'est plus question de faire l'inventaire des points faibles, c'est toute l'équipe qui joue à un niveau moyen et qui n'a pas les qualités techniques nécessaires pour réussir en LNA. En effet, contre un Lausanne extrêmement prudent, les Zurichois se montrèrent encore plus timorés. Au lieu de tenter l'effet de surprise, ils se contentèrent de ne pas encaisser de but en laissant la direction des opérations aux Vaudois. Ceux-ci ne pouvaient espérer meilleure fortune car leurs hommes du milieu du terrain purent s'organiser à merveille. A ce jeu-là, Gross, Sampedro ou Guillaume eurent vite fait de rendre le ballon insaisissable aux hommes de Stehrenberger. A cela s'ajouta bientôt une erreur individuelle que Kuenzli au prix d'un effort technique dont il a le secret, exploita habilement.

Piqués dans leur amour-propre, les joueurs zurichois tentèrent de prendre plus d'initiatives, mais Weller avait laissé échapper le contrôle du jeu et les quelque dix minutes de domination zurichoise avant la mi-temps furent brillamment mises à néant par trois arrêts de grande classe de Burgener, (34', 35', 38') sur des actions de Weller.

Ainsi sans être malmené, Lausanne avait sauvé l'essentiel et avec un minimum d'investissements. Voyant que les Vaudois n'en voulaient apparemment pas plus, Paul Stehrenberger tenta le grand coup en retirant son libero Grunig et en plaçant Stomeo au centre de l'attaque. Ce coup de poker aurait pu porter des fruits, mais Gross saisit très vite la situation et alors que la défense zurichoise se cherchait, il ajusta un tir que la transversale renvoya sur la tête de Kuenzli qui avait bien suivi. Les risques n'avaient pas payé et le 3<sup>e</sup> but de Guillaume ne changea rien. Lausanne a mérité sa victoire, car il fut supérieur à tous les échelons et la technique de ses joueurs infiniment plus affinée que celle des Zurichois. Gross fut le meilleur, bien épaulé par Guillaume, et Sampedro alors que Kuenzli a effectué une rentrée plus que satisfaisante.

Rossel

## Zurich - Saint-Gall 0-0

**Zurich:** Grob; Chapuisat; Heer, Zappa, Baur; Torstenson; Botteron, Scheiwiler; Moser, Cucinotta, Risi.

**Saint-Gall:** Bruhwiler; Stöckli; Feuz, Bollmann, Gisinger; Corminbœuf, Brandner, Schneeberger; Seger, Labhart, Schlegel.

**Notes:** stade du Letzigrund. Terrain en bon état. Beau temps. 4000 spectateurs. Bon arbitrage de M. Galler de Kirchdorf. Zurich joue sans Fischbach blessé et Erba hors de forme. Saint-Gall est quant à lui privé de son gardien titulaire Schupp et de Mogg également blessés. A la 58<sup>e</sup> minute Chapuisat est averti pour avoir bousculé sèchement Corminbœuf. Celui-ci écope de la même sanction à la 64<sup>e</sup> minute. Coups de coin: 12-1 (6-1).

**Changements:** à la 60<sup>e</sup> minute Risi cède sa place à Rutschmann. Ries entre pour Schlegel à la même minute. Mueller succède à Labhart à la 80<sup>e</sup> minute.

Zurich navigue actuellement dans des eaux troubles. Même contre les «petits», il ne parvient pas à imposer sa loi. Samedi, face à Saint-Gall, il faillit même aller au-devant d'une nouvelle déconvenue. Sans une détente fantastique de Grob à la 51<sup>e</sup> minute, il aurait probablement abandonné la totalité de l'enjeu à son adversaire. En effet, incapables de trouver la faille dans la défense visiteuse. Les protégés de Konietzka ne parvinrent jamais à mettre sérieusement en difficulté le gardien Bruhwiler. Certes les gens des bords de la Limmat dominèrent plus souvent qu'à leur tour mais leurs attaques furent tellement compliquées qu'elles ne pouvaient qu'être vouées à l'échec.

# En songeant à l'Atletico, Servette oublie le Wankdorf

## Servette - Bâle 2-0 (1-0)

ENTRE le stade de San Manès et le Wankdorf, il n'y a aucun lien apparent. C'est pourtant en songeant à leur rencontre de mercredi prochain en pays basque (match retour du premier tour des coupes européennes) que Servette a effacé, samedi soir aux Charmilles, un douloureux souvenir né du match de barrage du 28 juin dernier au Wankdorf qui avait privé l'équipe genevoise d'un titre mérité. La réminiscence, aussi pénible soit-elle, a très certainement joué son rôle galvanisateur pour cette grande revanche de l'automne. Il est même évident que l'entraîneur Peter Paszmandy a largement puisé dans cette défaite de l'année dernière les ressources morales et psychiques dont les retombées sur les joueurs n'ont pas été avares d'effets généreux. Il n'y avait qu'à suivre les actions tranchantes et incisives de la totalité des joueurs genevois, notamment en première mi-temps, pour se rendre à l'évidence. Servette, samedi soir aux Charmilles, tendait vers deux objectifs secrets: retrouver son total équilibre avant la difficile soirée de



Le gardien bâlois Küng a connu des débuts difficiles, samedi soir aux Charmilles. L'inquiétude de Stohler (à gauche) qui a laissé partir Chivers (au centre) indique bien que tout n'a pas été tout seul pour l'équipe de Benthous.

Photo ASL

### De notre envoyé spécial Gérard Joris

mercredi et se convaincre d'une supériorité qui, actuellement, ne se discute sur aucun tableau. En obtenant cette double confirmation, les Servettiens ont très certainement réalisé un pas en avant décisif vers cette stabilité psychique qu'ils recherchaient depuis le début du championnat.

#### BÂLE: TROP DE FAUX-FUYANTS

Il y a tellement longtemps que Servette attend à nouveau le grand moment qu'on ne lui reprochera pas de s'agripper de temps à autre à une tactique non dénuée de prudence pour réaliser ses plus vives espérances. Lorsque celle-ci débouche sur un succès indiscutable et qu'elle engendre au passage un spectacle de très bonne valeur on ne peut évidemment qu'applaudir bien fort. L'entraîneur Benthous connaissait trop bien les armes redoutables des Genevois pour en ignorer rédemment les remèdes. Il savait donc inévitablement que les espoirs d'un succès aux Charmilles reposaient pour lui sur l'emprise du milieu du terrain. Von Wartburg, Tanner, Nielsen et

Maissen reprenaient ainsi à leur compte ce qu'en face Schnyder, Barberis, Marchi et Andrey s'arrogeaient en priorité. Logiquement, le calcul aurait dû apporter aux Bâlois, qui laissaient aux seuls Mumenthaler et Schönenberg - et encore par intermittence - le soin de porter le danger devant les buts d'Engel, une récompense tout au moins positive. Cela n'a pas été le cas parce que Paszmandy tenait en Andrey (brillant en début et en fin de match), en Barberis et en Schnyder notamment, des têtes pensantes qui faisaient cruellement défaut dans l'équipe rhénane qui a poussé l'audace jusqu'à sacrifier le talent de Nielsen au marquis de Barberis. En multipliant les faux-fuyants (on a même vu Mumenthaler contrôler les offensives de Bizzini jusque dans ses propres seize mètres !)

Benthous privait inévitablement son équipe du soutien nécessaire. Face au Servette actuel, l'erreur ne pardonne pas.

#### QUELQUES GRANDS MOMENTS

Ce Servette - Bâle n'a pourtant pas débouché sur une seule guerre tactique sans

génie. La richesse des individualités genevoises et bâloises ne se seraient guère accommodées de cette situation artificielle. Par Barberis (6<sup>e</sup> et 49<sup>e</sup>), Andrey (21<sup>e</sup>, 68<sup>e</sup>, 81<sup>e</sup> et 85<sup>e</sup>), Schnyder (14<sup>e</sup> et 86<sup>e</sup> lorsqu'il a tiré sur la base du montant droit des buts de Küng) et Chivers (14<sup>e</sup>), Servette a heureusement su élever un débat, que refusaient d'engager correctement les rhénans, à un niveau par moment excellent. Les deux buts de Chivers (après un débordement de Schnyder et une déviation subtile d'Andrey) et d'Andrey (son tir du pied gauche de la 79<sup>e</sup> était un modèle du genre) ont même occasionnellement sauvé une partie que seuls Maissen (71<sup>e</sup>) Demarmels (11<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup>) et Marti (tir sur la transversale à la 87<sup>e</sup>) ont porté également à un niveau acceptable.

Pour un Servette - Bâle c'était peut-être un minimum. La faute n'en incombe toutefois pas aux Servettiens dont la maîtrise dans l'entrejeu a fait merveille tout comme l'assurance de la défense très bien dirigée par un Guyot en forme ascendante. Pour Bâle, cela faisait décevant trop de points forts à annihiler au même moment !

G. Joris

Servette: Engel; Guyot; Valentini, Bizzini, Trincherio; Schnyder, Barberis, Marchi, Andrey; Thouvenel, Chivers.

Bâle: Küng; Mundschein; Demarmels, Stohler, Geisser; Tanner, Von Wartburg, Nielsen; Maissen, Mumenthaler, Schönenberg.

Buts: 14' Chivers, 79' Andrey.

**Notes:** stade des Charmilles. 10 500 spectateurs. Arbitre: M. Kellenberger dont c'était le dernier match. A la 66<sup>e</sup> Marti entre pour Mumenthaler et à la 79<sup>e</sup> le jeune Bucher pour Von Wartburg au FC Bâle. Au FC Servette, Engel, victime d'un malaise soudain, cède sa place à Brignolo (73<sup>e</sup>). A la 88<sup>e</sup>, Bizzini, blessé, est remplacé par Martin. Corners: 4-6 (2-2).

## Etoile Carouge - Grasshopper 2-3 (0-2)

Fontenette. 2500 spectateurs. Arbitre: Dubach (Nidau). Buts: 34' Bauer (penalty) 0-1; 39' Elsener 0-2; 62' Parini 1-2; 67' Sulser 1-3; 78' Parini 2-3.

**Etoile Carouge:** De Blaireville; Kremer; Bussard, Giampaolo, Wegmann; Zapico, Mouny, Brodard (46' Fatton); Ducommun (61' Parini), Bovy, Rieder.

**Grasshopper:** Berbig; Hey; Becker, Montandon, T. Niggli; Bauer, Meyer, Wehrli; Ponte, Sulser, Elsener.

L'absence de Dedominici en défense à Carouge s'est révélée déterminante au cours de cette rencontre. Kremer, placé au milieu du terrain, n'a pas été remplacé par Zapico. Etoile Carouge était en outre toujours privé de Pont, Capra et Conus. La liste des blessés est longue. L'effectif du club des bords de l'Arve n'est évidemment pas inépuisable. Les Zurichois ont su prendre de vitesse une défense parfois hésitante.

Grasshopper a été quelque peu aidé par l'arbitre, qui accorda à cette formation un penalty fort discutable, à la suite d'une faute de Kremer sur Wehrli. Avec la maîtrise d'un Bauer, la vitesse de Ponte, les

Zurichois ont logiquement battu Etoile Carouge, même si dans les ultimes minutes, les Genevois ont pressé leurs adversaires, qui ne parvenaient plus à réagir et à desserrer une étreinte soutenue.

L'équipe zurichoise a d'emblée démontré ses intentions en attaquant constamment le but adverse. Sulser, Ponte et surtout l'international Elsener ont attaqué sans cesse le but adverse. En procédant par de longs débordements, par des centres et des ouvertures, les Zurichois ont pu marquer trois fois face à une défense surprise, et qui ne jouait pas avec sa rigueur habituelle.

Alors que la première demi-heure avait été fort disputée et souvent à l'avantage des Genevois, Grasshopper réagit avant la mi-temps. Un penalty de Bauer (34'), un second but de Sulser, au terme d'un renvoi du gardien genevois de Blaireville (40'), assu-

raient aux Zurichois une avance confortable. Avec sa tactique de faire monter les arrières très haut dans le terrain, les Genevois ont souvent laissé trop de champ libre à leurs adversaires, qui en profitèrent.

Etoile Carouge réagit en seconde mi-temps. L'entrée de Parini à la 62<sup>e</sup> minute fut suivie immédiatement par un but de ce même joueur, mais les Zurichois reprirent deux buts d'avance à la 67<sup>e</sup> par une réussite de Sulser. Etoile Carouge continua sa course-poursuite. L'ex-Sédunois Parini, très actif, ramena le score à 2-3 à la 77<sup>e</sup>. Des scènes confuses et parfois épiques survinrent alors devant le but de Berbig. Calmement, le gardien zurichois intervint avec sûreté dans ces moments difficiles, et parvint à éviter une égalisation carougeoise, qui aurait été méritée.

Michel Bordier

## Young Boys - Chênois 0-1 (0-0)

Wankdorf. 4500 spectateurs. Arbitre: Mueller (Emmen). Buts: 54' Mustapha 0-1.

41' Lorenz (YB) manque la transformation d'un penalty. **Young Boys:** Eichenberger; Voegeli, Rebmann, Lorenz, Brechbuehl, Odermatt, Conz, Castella (72' Zwyzgart), Leuzinger, Kuettel, Mueller.

**CS Chênois:** Bersier (14' Gurtner); Scheiwiler, Malbasky, Rufli, Mustapha, Rubli, Gentile, Duveillard, Claude (75' Mabilard), Riner, Freymond.

Le choc psychologique qu'aurait dû créer le changement d'entraîneur aux Young Boys n'a pas eu lieu et les 4500 spectateurs (dont 2000 venus gratuitement !) l'attendent encore. Les Bernois ont donc dû subir la loi des modestes Chênois, privés pourtant de trois titulaires, Dumont, Clivaz et Manai, le gardien Bersier devant lui quitter le terrain après un quart d'heure de jeu à la suite d'un claquage récolté lors d'un dégagement.

Pourtant la chance n'abandonna pas complètement les Genevois: Gurtner remplaçant Bersier dans les buts plongeait du bon côté sur penalty tiré par Lorenz, qui pourtant n'en a pas beaucoup raté dans sa carrière. Un peu plus tard, le gardien bernois Eichenberger se distinguait lui aussi, à sa façon en commentant une erreur de placement sur un coup franc tiré en deux temps des 20 mètres par Mustapha disposant de suffisamment

de temps pour se ressaisir, les hommes de Hussy perdaient le peau de sang-froid qu'il leur restait et attaquaient en ordre dispersé.

La victoire genevoise est méritée parce que l'équipe de Dédé Bosson a joué juste surtout après l'ouverture du score et sans fioriture. Elle a su habilement faire circuler le ballon au milieu du terrain où elle a fait échec aux Conz, Castella et Odermatt, ce dernier ratant un nombre invraisemblable de passes, ce qui n'est pourtant pas dans ses habitudes. C'est dire s'il n'échappa lui non plus, à la nervosité collective de son équipe. Quant à la ligne d'attaque, elle se montra incapable de résoudre le problème posé par le piège du hors-jeu tendu par les Genevois. Seule la défense bernoise se montra à la hauteur et vint en de nombreuses occasions prêter main-forte à l'attaque, mais en vain.

René Hussy aura donc fort à faire pour remettre le bateau à flot, le problème est plus psychologique que technique, car les talents ne manquent pas dans les rangs jaunes et noirs. Quant à l'équipe de Dédé Bosson, elle semble sur la bonne voie pour autant qu'elle joue comme samedi à Berne: selon ses moyens. Sa grande force réside dans l'esprit de corps qui anime l'équipe et qui lui permettra encore de se surpasser et de faire encore des miracles même si le résultat de samedi n'en est pas un !

Gérard Bersier



# L'ÉTUDE DES LANGUES: UN JEU D'ENFANTS GRÂCE À LA NOUVELLE MÉTHODE POPULAIRE

Transplantez un enfant de 4-5 ans dans un pays dont il ignore la langue. Bien qu'analphabète, il ne lui faudra que quelques mois pour l'apprendre avec une étonnante facilité. Imaginez la vôtre, vous qui savez lire et écrire !

## Nul besoin de piocher avec acharnement !

Une leçon quotidienne d'un quart d'heure suffit pour vous amener en quelques jours déjà à penser dans la langue étrangère. C'est là le point de départ de progrès rapides.

## Apprenez les langues en vous amusant !

Pourquoi vous torturer la mémoire, pourquoi vous infliger un pensum exténuant, quand la Méthode moderne pour l'étude des langues vous permet de vous initier à une langue de la même façon qu'un enfant et avec une facilité aussi déconcertante.

## Une méthode rapide !

Une méthode qui permet d'apprendre une langue aussi aisément que dans le pays même, de manière plus approfondie et à bien meilleur compte.

Vous saurez déjà 40 phrases après quatre leçons et serez capable de vous faire comprendre après quelques heures d'étude.

On ne saurait concevoir un cours de langue meilleur marché. Autre avantage : vous pouvez le suivre quand bon vous semble, le matin ou le soir; vous pouvez l'interrompre ou le répéter à votre guise. Bref vous êtes votre propre maître.

## Un essai vous convaincra

Ne nous envoyez pas d'argent. Demandez-nous plutôt de vous faire parvenir la première leçon, gratuitement et sans aucun engagement pour vous. Plus vite vous vous déciderez, plus vite vous pourrez éblouir votre entourage par vos connaissances linguistiques.



Championne du monde dans l'art du make-up, Madame Heiland

Je ne sais comment vous exprimer ma fascination à l'égard de votre cours d'italien.

Bien que doutant tout d'abord des résultats d'une telle méthode, quel ne fut pas mon grand étonnement que de cons-

tater, après quelques semaines, l'aisance et la facilité avec laquelle je m'exprimais dans cette langue jusqu'alors inconnue. Aussi était-ce avec de plus en plus d'admiration que je « m'attaquais » aux chapitres restants.

Mes voyages en Italie m'apportent de plus en plus de satisfaction, mais c'est également dans ma vie professionnelle que la langue m'est d'un grand secours.

Je ne puis que recommander cette méthode linguistique qui m'a tant enthousiasmée, et vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Dölf de Vries

Hôtel des Alpes, Davos, nous écrit :

Je me fais un plaisir de vous féliciter personnellement pour votre cours d'italien, cours absolument formidable, d'une conception exemplaire, simple, claire, ingénieuse, dont j'ai bientôt terminé l'étude.

Vraiment l'étude d'un tel cours ne peut pas être considérée comme un « travail » dans le vrai sens du terme, sa conception étant si ingénieuse que son enseignement, comparé avec l'enseignement dans les écoles, est largement facilité et élimine toute peine intensive.

Mais le plus étonnant est le fait, qu'après si peu de mois, je connaisse si bien une langue étrangère. Je m'entretiens avec tous mes clients du Sud dans leur langue maternelle et me réjouis chaque jour davantage de mes progrès constants, progrès que je dois avant tout à votre méthode d'enseignement idéale.

Demandez aujourd'hui encore l'envoi gratuit d'une leçon inscrite au programme de notre cours populaire de langues. Ainsi, sans prendre le moindre engagement, vous pourrez constater qu'il existe une méthode faisant table rase de toutes les difficultés habituelles. Une méthode qui remportera votre pleine adhésion.



Ove Grahn, joueur international (de football), pensait autrefois que la connaissance de langues étrangères ne pouvait s'acquérir qu'après des années d'école, et encore difficilement. Aujourd'hui pourtant il est persuadé que, grâce à la nouvelle méthode populaire pour l'étude des langues, il apprendra dans un temps record non seulement à li-

re et à écrire, mais avant tout à parler couramment.

M. Ove Grahn affirme :

Je suis ravi de cette méthode, je regrette seulement de ne pas l'avoir connue plus tôt. Cela m'aurait épargné bien des choses - du temps, des ennuis, de l'argent.

## Première leçon quotidienne gratuite et sans engagement pour vous

### BON pour une leçon gratuite

Veuillez m'envoyer gratuitement, et sans engagement pour moi, la première leçon de la Méthode moderne pour l'étude des langues.

(Prière de marquer d'une croix les langues et les cours désirés, d'écrire lisiblement en majuscules, de découper ce bon et de nous l'adresser sous pli ouvert affranchi avec un timbre de 20 cts).

Allemand  Institut pour l'étude moderne des langues  
Albisriederstrasse 5, case postale, 8040 Zurich

Anglais  Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Italien  Profession : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Espagnol  LIEU : \_\_\_\_\_





# Nordstern conserve sa première place Lugano gagne une manche importante

## RÉSULTATS

Aarau - Granges	1-2 (1-0)
Bellinzona - Wettingen	2-1 (1-1)
Bienne - Chiasso	1-1 (1-0)
Bulle - Nordstern	1-2 (1-1)
Gossau - Fribourg	0-1 (0-1)
Lugano - Chaux-de-Fonds	1-0 (0-0)
Lucerne - Kriens	1-1 (0-0)
Vevey - Winterthour	1-1 (1-0)

## CLASSEMENT

1. Nordstern	5	4	1	-	14	-	4	9
2. Lugano	5	3	2	-	8	-	3	8
3. Bienne	5	3	1	1	8	-	7	7
4. Vevey	5	2	2	1	9	-	5	6
5. Chiasso	5	1	4	-	7	-	5	6
6. Granges	5	3	-	2	8	-	11	6
7. Lucerne	5	1	3	1	8	-	6	5
8. Wettingen	5	2	1	2	5	-	5	5
Ch.-de-Fonds	5	2	1	2	6	-	6	5
Aarau	5	2	1	2	7	-	7	5
11. Winterthour	5	1	3	1	5	-	6	5
12. Kriens	5	1	2	2	8	-	11	4
13. Fribourg	5	1	1	3	4	-	6	3
14. Bellinzona	5	1	1	3	6	-	12	3
15. Gossau	5	-	2	3	3	-	7	2
16. Bulle	5	-	1	4	4	-	9	1

## PROGRAMME

<b>Samedi prochain</b>	17.00	Chaux-de-Fonds - Gossau
		Kriens - Vevey
	17.30	Wettingen - Bulle
	20.00	Granges - Lugano
	20.15	Fribourg - Lucerne
	20.30	Chiasso - Bellinzona
<b>Dimanche prochain</b>	15.00	Nordstern - Aarau
		Winterthour - Bienne

La cinquième journée du championnat suisse de LNB n'a guère bouleversé les positions au classement, contrairement à ce que l'on pouvait attendre. Le résultat est incontestablement plus à mettre sur le compte de l'incapacité de Bulle que sur le mérite de Nordstern par exemple.

Les Fribourgeois n'ont pourtant cédé que dans les ultimes minutes sur un but de Degen (88') face à Nordstern, lequel conserve ainsi sa première place au classement avec un point d'avance sur Lugano, deux sur Bienne et trois sur un trio formé de Vevey, Chiasso et Granges.

En s'imposant à La Chaux-de-Fonds (1-0), les Luganais ont directement profité du duel qui opposait Bienne à Chiasso. Un but d'Iselin a donc suffi pour que Chiasso revienne de la Gurzelen avec un point et se maintienne dans le sillage du trio de tête. Pour les Chiasseis, l'opération valait son pesant d'or puisque Vevey cédait dans le même temps un point à Winterthour (1-1) et que Granges s'en est allé battre Aarau sur son propre terrain. Mais ici encore, ce n'est que dans les ultimes minutes du match que Kodric, l'entraîneur-joueur des Soleurois, est parvenu à faire la décision.

Tant La Chaux-de-Fonds que Aarau et Wettingen ont donc légèrement lâché prise au milieu du classement. Les Argoviens ont même connu une journée plutôt sombre puisqu'à la défaite d'Aarau s'ajoute celle de Wettingen, battu par Bellinzona (2-1). Deux buts de Minighetti ont suffi pour donner la victoire aux Tessinois qui fêtent ainsi leur premier succès de la saison. C'est également en battant Gossau que Fribourg a fait sauter pour la première fois les bouchons. La performance mérite d'être signalée à sa juste valeur comme mérite d'être mis en évidence le nul réussi par



Vevey - Winterthour 1-1. - Graf (à gauche) n'échappe pas à l'attention de Grobet (à droite) mais c'est finalement Winterthour qui réalisera la meilleure impression au stade de Copet.

Photo ASL

Kriens face à Lucerne. Un premier but de Blaettler avait placé, dès la 54<sup>e</sup> minute, Lucerne en position favorable. Mais Renggli, 15 minutes plus tard a remis les équipes à égalité, ce qui permet au benjamin de limiter les dégâts face au réveil des autres formations de queue de

classement.

En définitive, seuls Gossau et Bulle ont marqué le pas lors de cette cinquième journée de championnat. En perdant pour la quatrième fois de la saison, les Fribourgeois ont mesuré une nouvelle fois la marge qui sépare une équipe de LNB d'une

équipe fraîchement promue. Avec un seul point, Bulle s'est maintenant placé en mauvaise posture, mais pour l'instant seules les hésitations de Gossau, Bellinzona et Fribourg lui évitent l'affront total. Pour un néo-promu, c'est évidemment lourd à supporter!

## Huit matches - dix-sept buts

- **AARAU - GRANGES 1-2 (1-0)**  
Brugglifeld. 2000 spectateurs. Arbitre: Isler (Zurich). Buts: 17<sup>e</sup> Andres 1-0, 85<sup>e</sup> Luedi 1-1, 88<sup>e</sup> Kodric 1-2.
- **BELLINZONE - WETTINGEN 2-1 (1-1)**  
Stadio Comunale. 900 spectateurs. Arbitre: Pralong (Sion). Buts: 4<sup>e</sup> Monighetti 1-0, 44<sup>e</sup> Strasser 1-1, 70<sup>e</sup> Monighetti 2-1.
- **BIENNE - CHIASSO 1-1 (1-0)**  
Gurzelen. 2300 spectateurs. Arbitre: Corninboeuf (Domdidier). Buts: 38<sup>e</sup> Luethi 1-0, 57<sup>e</sup> Iselin 1-1.
- **GOSSAU - FRIBOURG 0-1 (0-1)**  
Stade communal. 950 spectateurs. Arbitre: Af-folter (Buelach). But: 7<sup>e</sup> Blanchard 0-1.
- **BULLE - NORDSTERN 1-2 (1-1)**  
Stade de Boulières. 1500 spectateurs. Arbitre: Boesch (Sulz). Buts: 44<sup>e</sup> Perret 1-0, 45<sup>e</sup> Bœrlin 1-1, 88<sup>e</sup> Degen 1-2.
- **LUCERNE - KRIENS 1-1 (0-0)**  
Allmend. 4800 spectateurs. Arbitre: Gaechter (Suhr). Buts: 54<sup>e</sup> Blaettler 1-0, 69<sup>e</sup> Renggli 1-1.
- **LUGANO - LA CHAUX-DE-FONDS 1-0 (0-0)**  
Cornaredo. 1300 spectateurs. Arbitre: Meyer (Thoune). But: 68<sup>e</sup> Prato (penalty) 1-0.
- **VEVEY - WINTERTHOUR 1-1 (1-0)**  
Stade de Copet. 1150 spectateurs. Arbitre: Perrenoud (Neuchâtel). Buts: 18<sup>e</sup> Lanthemann 1-0; 76<sup>e</sup> Graf 1-1.

# FOOTBALL À L'ÉTRANGER

● **ECOSSE.** - Championnat de première division (6<sup>e</sup> journée): Aberdeen - Partick Thistle 2-1; Celtic - Clydebank 1-0; Dundee United - Motherwell 3-2; Hibernian Edinburg - Mirren Paisley 2-0; Glasgow Rangers - Ayr United 2-0. Classement: 1. Aberdeen 11 points; 2. Dundee United 10; 3. Motherwell 7 (11-6); 4. Hibernian 7 (6-3); 5. Rangers 7 (13-10); 6. St. Mirren 6.

● **RFA.** - Championnat de la Bundesliga (9<sup>e</sup> journée): VfB Stuttgart - MSV Duisburg 1-0; Bayern Munich - Schalke 7-1; Kaiserslautern - Munich 1860 1-0; Eintracht brunswick - Sarrebruck 3-0; Werder Brême - SV Hambourg 1-2; Fortuna Duesseldorf - Borussia Mœchengladbach 1-3; FC Cologne - Borussia Dortmund 4-1; VfL Bochum - Eintracht Francfort 0-1; St. Pauli - Hertha Berlin 3-0. Classement: 1. Schalke 13 points; 2. Eintracht Francfort 12 (20-12); 3. Eintracht Brunswick 12 (17-13); 4. SV Hambourg 12 (16-13); 5. Kaiserslautern 11 (17-12); 6. Borussia Mœchengladbach 11 (14-13).

● **ANGLETERRE.** - Championnat de première division (7<sup>e</sup> journée): Aston Villa - Wolverhampton Wanderers 2-0; Leeds United - Manchester United 1-1; Leicester City - Nottingham Forest 0-3; Liverpool - Derby County 1-0; Manchester City - Bristol City 2-0; Middlesbrough - Ipswich Town 1-1; Newcastle United - Coventry City 1-2; Norwich City - Arsenal 1-0; Queens Park Rangers - Chelsea 1-1; West Bromwich Albion - Birmingham City 3-1; West Ham United - Everton 1-1. Classement: 1. Manchester City 12 (15-3); 2. Liverpool 12 (11-2)

3. Nottingham Forest 12 (15-6); 4. West Bromwich Albion 10; 5. Coventry City 9; 6. Everton 8.

● **CALCUTTA.** - Match amical: Mohun Bagan - Club Calcutta - Cosmos New York 2-2. 64 000 spectateurs. Buts de Carlos Alberto et de Chinaglia pour le Cosmos.

● **ITALIE.** - Championnat de première division (3<sup>e</sup> journée): Juventus - AC Milan 1-1 Internazionale - Napoli 1-0; Lanerossi Vicenza - AC Torino 0-0; Atalanta Bergamo - Lazio Rome 1-1; AS Rome - Foggia 1-0; Genoa - Perugia 2-0; Fiorentina - Verona 1-2; Pescara - Bologna 2-1. Classement: 1. Juventus et Genoa 5; 3. AS Rome, Internazionale et Verona 4.

## Coupe du monde: Autriche - RDA 1-1 (1-1)

En match comptant pour le tour préliminaire de la coupe du monde, au stade du Prater à Vienne devant 72 000 spectateurs, la RDA a préservé toutes ses chances de qualification en obtenant le match nul (1-1) devant l'Autriche. C'est avant tout à leur gardien Croy que les Allemands de l'Est, qui furent dominés territorialement, doivent ce résultat. La RDA a également eu la chance de voir l'arbitre, le Gallois Reynolds, annuler, à cinq minutes de la fin, un but marqué de la tête par Krankl. La décision de l'arbitre (qui avait vu Krankl reprendre la balle en position de hors-jeu) a donné lieu à de longues discussions qui se sont soldées, pour les Autrichiens, par l'expulsion de Krankl pour réclamations.

Le match avait bien commencé pour les Autrichiens qui ouvrirent le score dès la 9<sup>e</sup> minute par Kreuz (Feyenoord Rotterdam) sur un excellent travail préparatoire de Hickensberger (Fortuna Duesseldorf). Les Allemands de l'Est égalisèrent à la 39<sup>e</sup> minute sur un coup-franc indirect. C'est Hoffmann qui, réagissant plus vite que les

défenseurs adverses, logea la balle au fond des filets de Concilia. La seconde mi-temps fut à l'avantage des Autrichiens qui se heurtèrent cependant à une défense renforcée et qui échouèrent sur un gardien en toute grande forme.

**Stade du Prater à Vienne.** 72 000 spectateurs. Arbitre: Reynolds (Galles). Buts: 9<sup>e</sup> Kreuz 1-0; 39<sup>e</sup> Hoffmann 1-1; 85<sup>e</sup> Krankl (Aut) expulsé du terrain pour réclamations. Avertissements à Hickensberger, Krieger, Lindenmann et Hoffmann.

**Autriche:** Friedl, Concilia, Pessey, Sara, Krieger, Breitenberger, Hattenberger, Hickensberger, Jara (77<sup>e</sup> Prohaska), Stering, Kreuz, Krankl.

**RDA:** Croy, Dœrner, Kische, Weise, Weber, Haefner, Schade, Heidler (73<sup>e</sup> Riediger), Lindenmann, Kotte (46<sup>e</sup> Sparwasser), Hoffmann.

**Classement du groupe III:** 1. Autriche 4-7 (12-1); 2. RDA 3-4 (3-2); 3. Turquie 3-3 (5-2); 4. Malte 4-0 (0-15).

## Les supporters de Manchester surveillés de près à Leeds

La police à Leeds a organisé samedi une vaste opération de surveillance des supporters de Manchester United qui se rendaient au stade pour assister au match de championnat de leur équipe contre Leeds United. Des forces spéciales surveillaient les stations-services, les gares et les arrêts de bus, ainsi que les voies d'accès et l'intérieur du stade. Le groupe des supporters a été

escorté jusqu'au stade et il a été encadré après la rencontre.

### Candidature italienne

L'Italie a présenté officiellement à l'UEFA sa candidature à l'organisation de la phase finale du championnat d'Europe 1980. Il s'agira de la première édition du tour final avec huit équipes. M. Franco Carraro, président de la Fédération italienne, a précisé que la Suisse, la RFA et l'Angleterre étaient également candidates.

### SPORT-TOTO

Colonne gagnante du concours N° 39 des 24-25 septembre 1977:

**x 1 2 2 x 2 1 x 2 1 x x**

Somme attribuée aux gagnants: 205 956 francs.

### TOTO-X

Concours N° 39 des 24 et 25 septembre:

**12 17 19 26 27 30**

Numéro complémentaire: 11.

Somme totale aux gagants: 157 767 fr.



# 1<sup>re</sup> ligue: Stade Lausanne prend le large

## Concordia - Leytron 1-1 (0-0)

**RÉSULTATS**

Central - Nyon	2-1 (0-1)
Concordia - Leytron	1-1 (0-0)
Stade Lausanne - Malley	5-2 (1-1)
Martigny - Fétigny	0-0
Meyrin - Renens	1-0 (1-0)
Monthey - Onex	1-1 (0-0)
Rarogne - Orbe	3-3 (1-1)

**CLASSEMENT**

1. Stade Lausanne	5	4	1	0	19	6	9
2. Rarogne	5	2	3	0	11	7	7
3. Onex	5	3	1	1	10	7	7
4. Central	5	3	0	2	8	6	6
5. Orbe	4	2	1	1	11	8	5
6. Monthey	4	2	1	1	8	6	5
7. Leytron	5	1	3	1	13	12	5
8. Malley	4	2	0	2	15	12	4
9. Meyrin	4	2	0	2	8	8	4
10. Martigny	4	1	1	2	0	11	3
11. Fétigny	5	1	1	3	4	8	3
13. Concordia	5	0	2	3	5	14	2
14. Nyon	4	0	1	2	3	13	1

**Le prochain week-end**

Fétigny - Stade Lausanne  
Leytron - Central  
Malley - Rarogne  
Monthey - Martigny  
Onex - Nyon  
Orbe - Meyrin  
Renens - Concordia

● **Groupe 2:** Aurore - Delémont 0-1 (0-0); Boncourt - Audax 1-1 (0-0); Boudry - Soleure 4-1 (1-0); Derendingen - Bettlach 2-0 (1-0); Koeniz - Herzogenbuchsee 2-0 (1-0); Le Locle - Durrenast 3-2 (3-0); Lerchenfeld - Berne 4-3 (3-2). - **Classement:** 1. Boudry 5/9; 2. Koeniz 5/9; 3. Soleure 5/7; 4. Lerchenfeld 4/6; 5. Berne 5/7; 6. Delémont 5/6; 7. Derendingen 5/5; 8. Durrenast 5/4; 9. Le Locle 5/4; 10. Audax 5/3; 11. Boncourt 5/3; 12. Aurore et Herzogenbuchsee 5/3; 14. Bettlach 4/0.

● **Groupe 3:** Bruhl - Unterstrass 2-4 (1-3); Concordia Bâle - Uzwil 1-0 (0-0); Frauenfeld - Schaffhouse 1-3 (0-1); Glattbrugg - Baden 1-2 (0-2); Muttenz - Blue Stars 1-2 (1-2); Red Star - Birsfelden 1-1 (0-1); Turgi - Laufon 0-4 (0-2). - **Classement:** 1. Laufon 4/8; 2. Unterstrass 4/6; 3. Concordia Bâle 4/6; 4. Blue Stars 5/6; 5. Schaffhouse 5/6; 6. Baden 4/5; 7. Bruhl 5/5; 8. Frauenfeld 5/5; 9. Uzwil 4/4; 10. Birsfelden 4/3; 11. Red Star 4/3; 12. Muttenz 4/2; 13. Glattbrugg 5/2; 14. Turgi 5/1.

● **Groupe 4:** Balzers - Giubiasco 3-1 (1-0); Coire - Buochs 1-1 (0-1); Emmen - Turicum 0-0; Ibach - FC Zoug 3-2 (2-0); Locarno - Brunnen 1-2 (0-1); Staefa - Morbio 2-1 (2-0); SC Zoug - Mendrisiosar 1-1 (1-0). - **Classement:** 1. Ibach 5/8; 2. Balzers 5/8; 3. SC Zoug 5/8; 4. Morbio 5/7; 5. Staefa 5/6; 6. Mendrisiosar 4/5; 7. Brunnen 5/5; 8. Coire 4/4; 9. Emmen 5/4; 10. Buochs 5/4; 11. Turicum 5/4; 12. FC Zoug 5/2; 13. Locarno 5/2; 14. Giubiasco 5/1.

**CONCORDIA:** Meylan; Dupuis; Pittet, Cottet, Klaus; Schwab (70<sup>e</sup> Presset), Wick, Puthod; Fardel, Gély, Gilliéron (62<sup>e</sup> Dogny).  
**LEYTRON:** Crittin; Michellod; Bridy, P.-A. Carrupt, Favre; Buchard (B. Carrupt 62<sup>e</sup>), R. Roduit, J.-P. Roduit, B. Michaud; Mottier, J.-P. Michaud.  
**Buts:** Dogny 76<sup>e</sup> (1-0), B. Michaud (penalty) 80<sup>e</sup> (1-1).  
**Notes:** terrain du Bois-Gentil. Arbitre: M. Maire (Chêne-Bougeries) excellent. Spectateurs: 600.

Il est un fait acquis. Leytron n'a pas volé le point obtenu au Bois-Gentil, hier matin, par un temps automnal et frisquet.

Leytron, par sa position au classement, par sa plus grande constance dans ses résultats, paraît légèrement favori. En face de lui, une équipe encore naïve, au jeu certes plus séduisant, parce que guère tourné vers l'engagement physique, mais totalement improductif.

Et Leytron démontra, dès les premières minutes, qu'il tenait à creuser l'écart et ainsi confirmer sa position de favori.

Concordia mit du temps à se mettre dans le bain, à s'imprégner du match et subit normalement la pression initiale de son adversaire. Une pression soutenue, parfois laborieuse dans son élaboration, mais surtout plus tranchante aux abords de la zone de réalisation.

Mottier, le plus remuant des attaquants (ils ne furent que deux... jusqu'à l'ouverture du score par Concordia), eut deux occasions qui avaient le poids d'un but aux 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> minutes mais à chaque fois il trouva sur la trajectoire de ses bolides Meylan qui opposa son veto avec brio et détermination.

Leytron laissa passer sa chance dans les 25 premières minutes de jeu. Meylan refusa la capitulation, Concordia sentit alors et curieusement ses chances grandir et Leytron, impuissant, baissa quelque peu d'un ton ce dont allait profiter Concordia, surtout après

le thé, après avoir été sans doute sermonné par son entraîneur dans les vestiaires, Concordia modifia ses batteries. Ses latéraux, Klaus et Pittet, ce dernier s'illustrant de belle manière dans les dernières vingt minutes, s'intégrèrent alors aux mouvements offensifs gênant aux entourneurs et le milieu de terrain et la défense de Leytron obligés de parer au plus pressé après avoir contrôlé les opérations durant près d'une heure de jeu.

Concordia, qui n'avait eu jusqu'ici qu'une occasion réelle de but par Gilliéron, se montra menaçant. Leytron abusa de sa force physique, multiplia les obstructions qui l'arbitre sanctionna justement en priant le capitaine R. Roduit de calmer un tant soit peu sa troupe (52<sup>e</sup>).

Concordia opéra un changement à la 62<sup>e</sup> minute. Dogny prit la place de Gilliéron, blessé et l'apparition de celui-ci donna plus de « pep » à l'attaque de la concorde. C'est d'ailleurs sur une mêlée et à la suite de plusieurs hésitations de la défense de Leytron, que Dogny, avec promptitude, pouvait ouvrir le score, d'un tir très sec qui fila sous la barre de Crittin.

Concordia prit alors la direction des opérations, sans pour autant creuser un avantage, péremptoire qui, il faut bien le dire, eût été immérité.

Leytron, qui s'était déjà beaucoup dépensé, jeta ses dernières forces dans l'aven-



B. Michaud bat imparablement le gardien Meylan sur penalty.

Photo ASL

ture. B. Michaud, au four et au moulin, tira son équipe à bout de bras mais la précipitation, alliée à une nervosité bien compréhensible, empêcha la réalisation et la concrétisation de mouvements pourtant bien élaborés.

Pourtant, Leytron, à 10 minutes de la fin, allait égaliser, sur penalty, consécutivement à une faute de main de Puthod, sur un centre de Mottier, par B. Michaud, qui prit

Meylan à contre-pied.

La fin fut épique. L'intensité atteignit son paroxysme lorsqu'à 30 secondes du coup de sifflet libérateur, Gély eut le but de la victoire au bout du soulief, seul face à la cage délaissée par Crittin. Il était dit qu'il ne devait pas y avoir de vainqueur.

Il y en aurait eu que c'eût été une injustice!

J. Wullschlegler

## Martigny - Fétigny 0-0

**Martigny:** Dumas; Lonfat; Costa, Bailod, Serge Moret; Chianducci, Moser, Baud; Darbellay, Bochatay, Payot.

**Fétigny:** Mauron, Desarzens; Chardonens, Berchier, Corminboeuf; Ducry, Joye, Codourey; Aubonne, Nicole, Mora.

**Notes:** Stade d'Octodure battu par une pluie fine et froide. 200 personnes. Bon arbitrage de M. Favre d'Echallens. A la 54<sup>e</sup> minute Godel remplace Chardonens, à la 72<sup>e</sup> Bersier pour Ducry et Hugon pour Moser. Avertissements à Payot 86<sup>e</sup> et Corminboeuf 86<sup>e</sup>.

**Une unique chance**

Sur les 90 minutes de cette rencontre au déroulement agréable, les visiteurs de Fétigny n'ont eu qu'une seule et unique fois l'occasion de marquer un but: à la 12<sup>e</sup> minute. Alors qu'ils étaient déjà « pressés comme des citrons », dans leur camp défensif, les Fribourgeois parviennent à développer une très jolie contre-attaque, rapide, qui met Aubonne en possession du

ballon, seul à quelques mètres devant Dumas. Le Fribourgeois croise très bien son tir qui s'en va heurter le montant droit des buts octoduriens avant de longer la ligne de but pour finalement... à la surprise générale sortir en corner. Il faut l'écrire un « terrible coup de pot » pour les locaux.

Mais ce sera aussi tout pour les visiteurs. Dès cet instant, sous la très précise impulsion de Chianducci effectuant un très bon match au centre du terrain, les Martignerais se lancent à l'assaut des buts défendus par Mauron. Le même Chianducci, par deux fois à la 19<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> minute, alerte très sérieusement le portier de Fétigny. La pression se fait toujours plus vive à tel point qu'à la 30<sup>e</sup> minute de jeu on totalise déjà sept corners à deux.

**Attaque inefficace**

Dès la reprise le même scénario se déroule devant les yeux des trop rares spectateurs martignerais. En aucun moment les Fribourgeois ne parviennent à passer la

ligne médiane et l'on assiste pendant de longues minutes à de « véritables fusillades » dans les 20 mètres d'attaque du Martigny-Sports. Malheureusement cette débauche d'énergie, cette exceptionnelle et combien rassurante « envie de vouloir renverser la vapeur » reste stérile pour les locaux. Aucun but ne viendra récompenser cette volonté de bien faire. C'est fort mal payé pour une équipe qui aurait, pour plus que largement, mérité la victoire.

**De gros changements**

La leçon subie à Malley, la suspension de Moulin et la blessure de Troillet ont permis à Chianducci de modifier essentiellement le visage de son équipe. Yvan Moret et Dvornic sur la touche. Le second compréhensif et se sachant dans une méforme actuelle totale, le premier beaucoup « enclin » à assumer ce qui est ni plus ni moins qu'une punition bien méritée et qui a même eu l'audace, à l'annonce de la formation

d'équipe, de venir se plaindre, publiquement, au président du club. Une attitude qui mérite une nouvelle sanction. Cela étant dit il est normal, et ce fut bénéfique à la formation, Chianducci assumant lui aussi ses responsabilités, a joué avec son équipe. Et bien joué. Les jeunes (Bailod, Costa, Moret, Darbellay, Payot) bien encadrés par un Baud toujours actif alors même que Bochatay fut quelque peu « effacé » n'ont pas eu la réussite méritée mais ont tout de même clairement exprimé non seulement leurs très bonnes qualités techniques mais surtout, et c'est beaucoup plus important, leur envie de jouer et de bien faire. Cette formation volontaire devrait être reconduite au prochain match car elle peut faire parler d'elle, elle peut assurer les victoires nécessaires au club.

Bref et en une ligne: le visage du Martigny-Sports face à Fétigny n'était plus celui désastreux et vu à Malley. C'est l'essentiel de cette rencontre où Fétigny n'a fait que se défendre.

Set

## Rarogne - Orbe 3-3 (1-1)

Terrain de Rhoneglut. Bonnes conditions. Spectateurs 500.

**Arbitre:** M. Morex de Bex.  
**Rarogne:** P. Imboden; P. Burgener; Beney, K. Burgener, St. Kalbermatter; H. Lienhard, Cina, G. Bregy; Lambriger (Salzgeber), Borri, Amacker (H. Imboden).

**Orbe:** Maillefer; Ph. Chevallier; Joliquin, Fazan (Cavin), J.-P. Chevalier; Jatou, Morgenegg, Boulaz; Favre, Péguiron, Lobsiger.

**Buts:** Lobsiger 34<sup>e</sup>, Amacker 42<sup>e</sup> (penalty), Borri 60<sup>e</sup>, Amacker 80<sup>e</sup>, Lobsiger 83<sup>e</sup>, 90<sup>e</sup> (penalty).

**Notes:** Coups de coin 9 à 5 (6-4). Changements: à la 62<sup>e</sup> Cavin pour Fazan, 78<sup>e</sup> St. Salzgeber pour Lambriger, 82<sup>e</sup> H. Imboden pour Amacker. A la 33<sup>e</sup> minute tir de Péguiron sur le montant gauche des buts et à la 68<sup>e</sup> minute tir de Cavin sur le montant droit des buts de Rarogne. Avertissements à Ph. Chevalier 61<sup>e</sup>, Amacker 64<sup>e</sup>, Péguiron 78<sup>e</sup>, tous les trois pour jeu dur.

**ORBE DONNE LE TON**

Alors que nous étions un peu en droit d'attendre un départ en force de Rarogne, c'est le contraire qui se produisit et ce furent les visiteurs qui donnèrent le ton. Au fil des minutes, la formation de l'entraîneur Morgenegg continuait d'augmenter sa pression pour finalement obtenir la juste récompense de ses efforts par le remuant Lobsiger très opportuniste, alors que quelques instants plus tôt Péguiron avait déjà eu l'occasion d'ouvrir la marque. Toutefois, ce n'est qu'à un quart d'heure de la pause que la formation locale finit par reprendre du poil de la bête. A part une excellente déviation de Borri, à la 24<sup>e</sup> minute, et, à la 41<sup>e</sup> minute une reprise de la tête de K. Burgener sur des passes en retrait de Cina, les joueurs de Rarogne ne s'étaient pratiquement pas créés d'occasions réelles.

**RAROGNE ÉGALISE**

Alors qu'on s'approchait de la mi-temps, Rarogne commença à augmenter sa pression alors que la défense d'Orbe finissait par commettre quelques bévues. C'est ainsi que pour une faute de Ph. Chevalier ayant bousculé Borri dans le carré fatidique, M. Morex devait dicter un pénalty permettant à Amacker de remettre les deux équipes à égalité. Dès cet instant le vent tourna, et, après les derniers conseils de l'entraîneur Jungo, la formation locale prit résolument la direction du jeu en mains. Devant se trouver au four et au moulin, Ph. Rollier en fut réduit à stopper méchamment une nouvelle fois Borri, M. Morex tira la « carte jaune », alors que le tir-réparateur de Cina surprenait Maillefer qui relâcha la balle permettant à Borri de marquer.

**FIN DE MATCH BIEN CURIEUSE**

Ménés à la marque, les visiteurs se désunirent permettant à Amacker d'augmenter l'avance à deux buts pour son club. Alors qu'il ne restait que 10 minutes à jouer, Rarogne commit la grave erreur de croire en une victoire facile. C'était sans compter avec le remuant Lobsiger. Se jouant de toute la défense de Rarogne, l'ailier gauche des visiteurs remit tout en question. De plus, le remplacement d'Amacker, à 7 minutes de la fin, par le jeune Imboden ne fut pas très heureux, surtout qu'un junior avait déjà fait son entrée 4 minutes plus tôt. Il semble que Jungo a un peu agi par précipitation au moment où sa ligne d'attaque donnait des signes d'essoufflement. Toutefois, cela n'excuse pas le geste aussi stupide qu'inutile de Beney qui poussa le ballon du bras, dans les dernières phases de jeu, alors qu'il n'y avait pratiquement aucun danger pour son camp. Finalement, ce résultat est équitable pour les deux formations. Rarogne dont l'entrée en scène avait été timorée crut finalement trop vite à la victoire. MM.

## Monthey - Onex 1-1 (0-0)

**Monthey:** Boll; Delacroix; Boisset, Felay, Beaud; Garrone, Gex-Collet, Planchamp, Fracheboud; Moret, Monti. Entr. Visinard.

**Onex:** Milani; Rime; Flury, Freymond, D. Erard; Baeriswil, Cristina, Nicastro; Coppolino, Claude, Ribordy. Entr. Martin.

**Arbitre:** M. Guignet d'Yverdon, qui dirigea le match presque à la perfection. 600 spectateurs.

**Buts:** 71<sup>e</sup> Moret (1-0), 78<sup>e</sup> Ribordy (1-1).

**Changements de joueurs:** 52<sup>e</sup> Tronchet et La Harpe pour Nicastro et Freymond (O). 57<sup>e</sup> Rithner et Damiano pour Planchamp et Monti (M).

**Notes:** Monthey est privé de Vannay (blessé) qui devra probablement observer un repos de deux mois. Corners: Monthey-Onex 6-6 (3-2).

Les supporters montheyens ont passé par tous les états d'âme, hier après-midi. Après une assez longue mise en train, quelques accélérations des joueurs locaux, en fin de première mi-temps notamment, laissent bien présager de la suite. Mais tout ne fut pas facile. Si le jeu s'anima dans la seconde période, il fut entaché de bien des maladroites. On gardait donc le sentiment vivace que tout pouvait se jouer sur un coup de dés. A cet égard, l'issue finale récompense assez justement les deux équipes qui firent preuve de plus de ténacité que d'habileté.

**GARRONE, ROI DU TERRAIN**

Comme cela est devenu un peu la tradition, le début du match fut particulièrement terne. C'est Garrone le premier qui mit un terme à ce long round d'observation, à la 27<sup>e</sup> minute. En s'infiltrant dans la défense genevoise et en donnant successivement à Marti et Fracheboud une balle en or, il sonna la relance des actions montheyennes. Si une alarme - tête de Coppolino renvoyée sur la ligne par Boisset - créa des frissons chez les Bas-Valaisans à la 33<sup>e</sup> minute, ceux-ci exercèrent effectivement une pression soutenue l'espace d'un quart d'heure.

Principal artisan de ce travail de sape, le demi Garrone fut extrêmement sollicité (trop même) sur l'aile droite. Souvent aidé

par Delacroix et Beaud, il fut à la source de toutes les actions dangereuses. Mais - et le phénomène n'est pas nouveau - la conclusion fit cruellement défaut.

**LES ÉVÉNEMENTS SE PRÉCIPITENT**

On se faisait même gentiment à l'idée de terminer sur un score vierge. Un tir de Ribordy et une reprise de la tête de Rithner avaient à chaque fois trouvé les deux gardiens vigilants. A la 61<sup>e</sup> minute, c'était Gex-Collet qui arrêta de la tête (presque involontairement) une reprise de Baeriswil. Peu après, un tir fantastique de Garrone était dévié par Milani.

Mais ces dispositions offensives allaient enfin être récompensées. A la suite d'une action confuse, Moret émergeait et ouvrait la marque. Il restait moins de vingt minutes à jouer et les Bas-Valaisans commirent l'erreur de se replier en défense et de s'abandonner à une nervosité excessive.

C'était naturellement s'exposer aux coups de boutoir des Onésiens, qui disposent de bons joueurs (Coppolino, Cristina, Claude), et qui évoluent avec discipline. Curieusement délaissé, Ribordy s'en alla donc gaiement en direction des buts de Boll avant de le fusiller d'un tir inattendu. L'égalisation était là... G. M.



**SAXON** 30 septembre  
1er et 2 octobre **75<sup>e</sup> anniversaire et inauguration des costumes du chœur mixte**

**Vendredi 30 septembre**  
**BAL**  
Orchestre  **20 ANS 1957 SAXON**

**Samedi 1er octobre**  
20.30 **Concert** par le chœur mixte L'Echo d'Aminona  
Direction: Denis Mottet  
23.00 **Grand bal** avec l'orchestre

**Dimanche 2 octobre**  
12.00 Réception des sociétés à la maison d'école  
12.15 Vin d'honneur  
12.30 Discours de réception suivi du chœur d'ensemble Sentiers valaisans  
13.00 Grand cortège  
14.00 Début des productions, halle de fête  
17.30 **Solrée familiale**

**Du nouveau à Martigny**

**AVY VOYAGES SA**

un des plus importants groupes romands d'agences de voyages

**ouvre une agence**  
au rez-de-chaussée des nouveaux Grands Magasins **Gonset**  
14, avenue de la Gare  
**tél. 026/21655**

AVY Voyages, le plus grand choix de vacances sous une seule enseigne

AVY Voyages sa vous offre au même prix mais avec le service AVY en plus, tous les programmes de voyages ou de vacances des organisateurs les plus importants

KUONI, AIRTOUR, ESCO, HOTELPLAN, COOK, AMERICAN EXPRESS, VOYAGES AUX 4 VENTS, MARTI, ETC.



**18<sup>e</sup> comptoir de martigny**

**FOIRE DU VALAIS**  
Du 30 sept. au 9 oct. 1977

Samedi 1<sup>er</sup> octobre à 9 h. 45  
**CORTÈGE FOLKLORIQUE GENÈVE-VALAIS**

Mardi 4 octobre à 14 h. 30  
**CORTÈGE OFFICIEL DE LA VILLE DE SION**

Dimanche 9 octobre dès 11 heures  
**GRAND COMBAT DE REINE**

**HÔTES D'HONNEUR**  
Commune de Sion  
Troupes aviation et DCA  
Régie fédérale des alcools

**TOUT NOUVEAU DANS L'AMBIANCE DE TOUJOURS**

A l'occasion de l'ouverture de notre nouvelle agence, nous organisons:  
**2 uniques voyages à des prix exceptionnels**

**PARIS 415.-**  
5 jours, tout compris, Hôtel\*\*\*, tour de ville en car, excursion à Versailles, balade en bateau-mouche, etc.

**OFFRES SPÉCIALES**

**ILES CANARIES 745.-**  
1 semaine, demi-pension, une excursion, tout compris.

Départ par avion de Genève le vendredi 28 octobre (retour le mardi 1<sup>er</sup> novembre - La Toussaint)

Départ par avion de Genève le 5 novembre



Demandez les programmes détaillés pour ces deux voyages et inscrivez-vous rapidement. Nombre de places limité.  
AUTRES AGENCES À GENÈVE, MEYRIN, MONTHEY, LAUSANNE, NEUCHÂTEL, ORBE, SAINTE-CROIX, VEVEY, YVERDON

**Bedford CF. 4 parmi tant d'autres. Avec maintes améliorations.**

Epruvé depuis longtemps, le Bedford CF existe en nombreuses versions. Et il convient à tous les usages imaginables. Un point commun pourtant: une quantité d'éléments ont été perfectionnés pour rendre ce véhicule encore plus robuste à l'usage. Suspension renforcée. Silence de marche.

notablement amélioré. Protection anti-rouille par zingage. Echappement aluminé. Réduction de la consommation de carburant.

Et une nouvelle garantie: 1 an sans limitation de kilométrage. Pour ne citer que les perfectionnements les plus marquants.

**BEDFORD CF**  
Faites un essai. Vous comprendrez.

**SCARPAM S.A. garage**  
Sion, Chandoline - Tél. 027/22 33 58

**CAPRICE FOURRURES**

**SION**  
Bâtiment hôtel Richelieu - Place du Midi 30  
Tél. 027/23 24 56

Loup - Vison - Kolinsky - Renard - Ragondin  
Cuir fin doublé fourrure

Toutes tailles

A louer à Sion dans immeuble de construction récente, situation calme et ensoleillée

**Joli studio**

Fr. 300.- charges comprises.  
Tél. 027/23 34 95 36-2653

**drafil s.a.**

Pour la première fois, la MANUFACTURE ROMANDE DE TROUSSEAUX DRAFIL SA expose au Comptoir de Martigny.

**drafil s.a.**

MONTHEY - LAUSANNE

Dépositaire de la Fabrique valaisanne de couvertures, Sion.



# résidentiel à Sion Les Amandiers



Atelier d'architecture  
G. Membrez et P.-M. Bonvin  
Tél. 027/23 13 33

Visite

1er bâtiment sous toit

à vendre

4 1/2 pièces dès 2350.- le m2  
(3 1/2 pièces - 5 1/2 pièces)

# M

## Pour une atmosphère confortable et chaleureuse

### Tapis de fond topas

Tapis bouclé entièrement synthétique, facile à entretenir, étouffant les bruits, semelle en mousse synthétique moelleuse. 6 teintes gaies et juvéniles.

En largeur  
originale de  
420 cm

Le m<sup>2</sup>

# 19.-

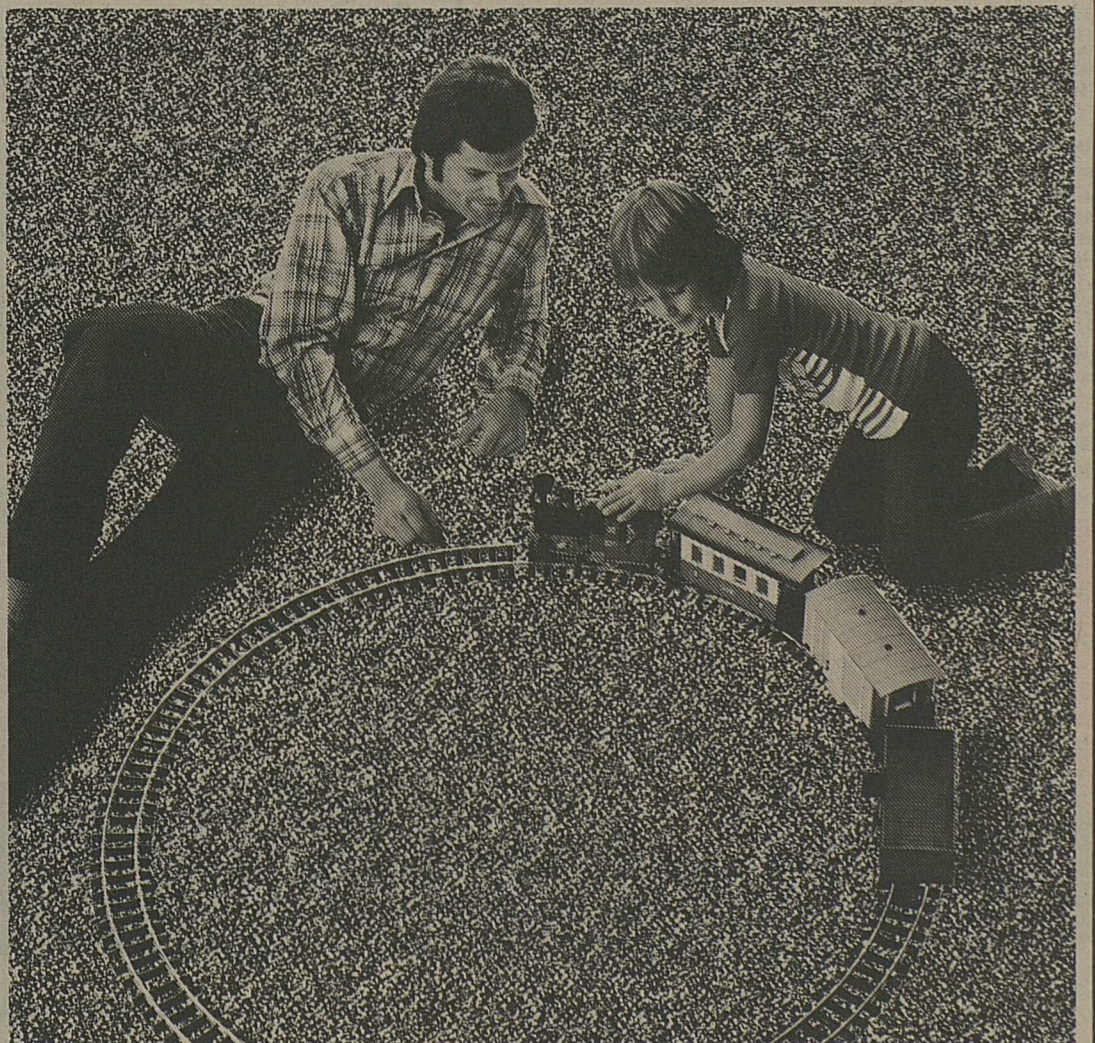
au lieu de 23.-

Coupé sur  
mesure

Le m<sup>2</sup>

# 25.-

au lieu de 29.-



La qualité à  
prix MIGROS!

# MIGROS

Do it yourself



TENNIS

Rosemary Casals entraîneur

Rosemary Casals a été nommée joueuse-entraîneur de l'équipe féminine des Etats-Unis qui affrontera la Grande-Bretagne en coupe Wightman du 8 au 12 novembre à Oakland. Les quatre autres joueuses américaines retenues sont Chris Evert, Billie-Jean King, Kristian Shaw et Joanne Russell. Au palmarès de la coupe Wightman, qui se déroule chaque année, les Etats-Unis comptent 38 victoires contre 8 aux Britanniques.

Surprise à Pensacola

La joueuse transsexuelle Renée Richards a causé une surprise en triomphant de Jeanne Evert, sœur cadette de Chris et tête de série N° 1, en trois sets (6-1 4-6 6-2) en demi-finale du tournoi de Pensacola (Floride). Dans la deuxième demi-finale, la jeune Américaine Caroline Stoll (16 ans) a éliminé la Britannique Glynis Cole (6-3 6-1).

La coupe Porée à Vilas

L'Argentin Guillermo Vilas s'est qualifié pour la finale de la coupe Porée, à Paris. Il a triomphé dimanche après-midi du Français Patrick Proisy par 3-6 6-2 5-7 6-1 6-2. La partie avait été interrompue la veille par la pluie alors que les deux joueurs étaient à égalité un set partout. Vilas rencontrera lundi en finale le Français Christophe Roger-Vasselin, le joueur à la raquette à double cordage qui s'était qualifié aux dépens de l'Espagnol José Higueras.

Raquette à double cordage

Le bureau de la Fédération française de tennis, réuni à Paris, a demandé au comité de direction de la Fédération internationale de tennis de statuer dès sa plus proche réunion, le 1<sup>er</sup> octobre à Barcelone, sur l'établissement d'une définition stricte de la raquette dite à double cordage et de prendre toute mesure provisoire d'interdiction de ces raquettes non traditionnelles.

Avenir prometteur des tennismen romands

Excellente organisation sur les courts de Sion

Si les amateurs séduits de tennis avaient voulu pratiquer leur sport favori ce week-end, ils auraient trouvé leurs courts occupés. Les deux clubs de la capitale, Valère et Gravelone, ont en effet joint leurs efforts pour permettre le déroulement du championnat romand, séries B, C et D. La poignée de connaisseurs qui entourent les terrains, parmi lesquels Roger Vonlanthen, n'aurait certainement pas regretté le déplacement puisque la plupart des 12 finalistes mériteraient de figurer dans une série supérieure à leur classement actuel. Parmi eux, 8 ont moins de 18 ans : la relève est donc assurée.

Le match-phare, finale avant l'heure, fut celui qui opposait le Vaudois Diem au Genevois Wieland. Le premier nommé a devant lui un avenir prometteur ; encore faut-il qu'il apprenne à dominer ses nerfs lors des balles décisives. Notons qu'en finale, Macheret lui a fourni une excellente réplique.

Côté valaisain, on a déploré l'élimination rapide de P.-F. Schmid, forcé de garder le lit une partie de la semaine, et du champion S. Bellwald. La consolation est venue du jeune Julen, vainqueur de sa série, et des deux sœurs Zermatten qui ont reçu le titre officieux de « jolies gamines » du tournoi.

P. A. B.

RÉSULTATS

SÉRIE B

MESSIEURS. - Demi-finales : Diem (VD) bat Wieland (GE) 6-7, 6-3, 6-3 ; Macheret (GE) bat Giger (VD) 7-6, 6-2. - **Finale** : Diem bat Macheret 5-7, 6-4, 6-2.

DAMES. - Demi-finales : Jacquet (GE) bat Frey (NE) 6-4, 6-1 ; Matthews (GE) bat Knaup (VD) 6-2, 4-6, 6-3. - **Finale** : Jacquet bat Matthews 6-2, 3-6, 6-3.

SÉRIE C

MESSIEURS. - Demi-finales : Pascual (GE) bat Faillenot (NE) 6-4, 3-6, 6-4 ; Wallach (GE) bat Quaglia 6-4, 7-6. - **Finale** : Wallach bat Pascual 6-3, 2-6, 6-2.

DAMES. - Demi-finales : Corminboeuf (GE) bat Schwestermann (US) 6-3, 6-3 ; Vonlanthen (GE) bat Haldi (NE) 6-1, 6-1. - **Finale** : Vonlanthen bat Corminboeuf 6-2, 6-1.

SÉRIE D

MESSIEURS. - Demi-finales : Julen (VS) bat Ecuyer (VD) 6-2, 1-6, 6-3 ; Ernst (GE) bat Eigermann (NE) 6-1, 2-6, 6-4. - **Finale** : Julen bat Ernst 6-2, 0-6, 6-1.

DAMES. - Demi-finale : Favre-Bulle (NE) bat C. Zermatten (VS) 7-6, 7-5 ; V. Zermatten bat Uebersax (NE) 6-1, 6-1. - **Finale** : Favre-Bulle bat Zermatten 6-1, 6-4.



François Diem a remporté le titre romand en série B.

Victoire suédoise au tournoi de Martigny

La pluie de samedi soir et du dimanche a perturbé le déroulement normal du tournoi mis sur pied par le TC de Martigny, doté du challenge G. Pillet.

En 1/8 de finale nous avons enregistré les résultats ci-après :

Michod-Richardonne 6/3 - 6/1 ; Hufschmid-Heller 6/4 - 6/3 ; Hageshog-Stebler 6/1 - 6/4 ; Harms-Kimber 6/2 - 6/2 ; Gerne-Petersen 7/6 - 6/3 ; Stalder-Duc 6/2 - 6/4 ; Taengi-Robadin 7/4 - 2/6 - 6/3 ; Burgener-Faure 6/1 - 6/0.

Les quarts de finale ont été intéressants et très disputés à l'exception de la rencontre Michod-Hufschmid que premier nommé remporta par 6/1 - 6/3. Hageshog eut raison de Harms après une longue bataille : 7/6 - 6/4. Burgener n'eut pas la tâche aisée face à Taengi, imposant finalement son jeu

au 2<sup>e</sup> set : 7/6 - 6/2. Quant à Stalder il dut laisser le premier set au Suédois Petersen (un excellent joueur) 2/6, mais renversa la situation au second : 6/3. Souffrant d'un bras, le Suédois dut abandonner alors qu'il était mené 3/0.

Les demi-finales opposaient donc Burgener à Th. Stalder et Michod à Hageshog. Bien qu'ayant dominé son adversaire au cours du premier set, Burgener se dérogea au second et dut laisser la victoire à Stalder qui s'attribua les deux derniers sets 6/3 - 6/0. Quant au match Michod-Hageshog, il fut passionnant, le Lausannois répondant magnifiquement au jeu d'attaque de son adversaire. Ce dernier, révélation du tournoi, eut finalement raison du Suisse : 6/3 - 6/7 - 6/0 au cours d'une partie relevée, où des échanges furent de toute beauté.

UNE VICTOIRE SUÉDOISE EN FINALE

Il fallut quatre heures pour désigner le vainqueur du mémorial Pillet. Finalement, la jeunesse du Suédois Hageshog a eu raison du Suisse Teddy Stalder en trois sets, soit 6/4, 3/6, 6/3. Ce fut dans l'ensemble une très bonne partie au niveau technique élevé. Le Suédois, plus complet au jeu, attaquant, a mérité de s'imposer.

Los Angeles : choix de l'Amérique aux JO 1984

Le Comité olympique des Etats-Unis a désigné, à Colorado Springs, la ville de Los Angeles candidate américaine à l'organisation des Jeux olympiques d'été 1984.

La candidature de Los Angeles a de fortes chances d'être retenue, en avril 1978, par le comité international olympique, à Athènes, faute d'autre candidat pour l'instant. Le délai des candidatures expire le 31 octobre. La désignation de Los Angeles a été annoncée à l'issue d'un vote du bureau exécutif du Comité olympique américain. Los Angeles a obtenu 55 voix, tandis que New York, deuxième ville américaine en lice, en a reçu 39.

MOTOCYCLISME

Victoire d'Agostini à Hockenheim

L'Italien Giacomo Agostini a remporté les deux manches de la dernière épreuve du championnat du monde des 750 cm3 sur le circuit de Hockenheim.

Il a ainsi pris la troisième place du classement final du championnat du monde avec 45 points derrière l'Américain Steve Baker (131 points) et le Français Christian Sarron (55 points).

Le Suisse Philippe Coulon, dont la saison a été sérieusement compromise par une grave chute en Suède, a obtenu la neuvième place au classement final.

Classement de la première manche : 1. Giacomo Agostini (It) les 135 km 700 en 45'07"71 (moyenne 180 km 510) avec sa Yamaha ; 2. Takazumi Katayama (Jap) Yamaha, 45'11"07 ; 3. Armando Toracca (It) Yamaha, 46'00"53 ; 4. Patrick Pons (Fr) Yamaha, 46'03"34 ; 5. Teuvo Laesivuori (Fin) Yamaha, 46'02"93 ; 6. Michel Rougerie (Fr) Yamaha, 46'23"33. - Deuxième manche : 1. Agostini 45'17"87 (moyenne 179 km 830) ; 2. Katayama, 45'22"38 ; 3. Laesivuori 45'46"78 ; 4. Toracca 46'07"63 ; 5. Pons 46'37"59 ; 6. Boest Van Dulmen (Hol) Yamaha, 46'45"41. - Classement général : 1. Agostini ; 2. Katayama ; 3. Toracca ; 4. Laesivuori ; 5. Pons ; 6. Victor Palomo (Esp) Yamaha.

Classement final du championnat du monde : 1. Steve Baker (EU) 131 ; 2. Christian Sarron (Fr) 55 ; 3. Agostini 45 ; 4. Marco Lucchinelli (It) 40 ; 5. Katayama 37 ; 6. Hubert Rigal (Monaco) 36 ; 7. Gregg Hansford (Aus) 33 ; 8. Kenny Roberts (EU) 27 ; 9. Philippe Coulon (S) 24.

Victoire finlandaise au championnat du monde de trial

Bien qu'il n'ait obtenu qu'une sixième place dans la dernière manche du championnat du monde de trial, à Ibergeregg, le Finlandais Yrjö Vesterinen a enlevé pour la deuxième fois consécutive le titre.

Ce succès récompense une parfaite régularité. Vesterinen n'a gagné que deux manches sur douze mais il a toujours figuré parmi les dix premiers.

Classement final du championnat du monde après 12 manches : 1. Vesterinen 107 points ; 2. Karlsson 101 ; 3. Rathmell 100.

PÉTANQUE

La France championne du monde

A Luxembourg, la tripléte de France «1», composée de Serge Rouvière, Claude Calenzo et René Luchesi, a défendu victorieusement son titre de championne du monde de pétanque. La Suisse «1» (Maurice Evéquoz, Michel Vuignier, Lucien Wenger - Genève) a pris la 8<sup>e</sup> place alors que la Suisse «2» (André Barman et André Marro - Lausanne, Remo Ursini - Genève) était classée au 12<sup>e</sup> rang.

MOTOCROSS

MOTOCROSS. - Sur le circuit des Rasses, 8000 spectateurs ont assisté à la dernière manche du championnat suisse des 500 cm3 nationaux, qui a été remporté par Roland Buehrer (Bibern), lequel s'est adjugé le titre national. En catégorie internationale, la victoire est revenue à l'Autrichien Sigi Lerner. Le Belge Sylvain Geboers a abandonné dans la deuxième manche.

AUTOMOBILISME

Ickx - Mass vainqueurs à Brands Hatch

La Porsche 935 du Belge Jacky Ickx et de l'allemand de l'Ouest Joche Mass a remporté les Six Heures de Brands Hatch (Kent), septième manche comptant pour le championnat du monde des marques.

Pour éviter les risques d'accident, les responsables ont dû interrompre la course après soixante-quatorze minutes de compétition en raison de la pluie torrentielle. De ce fait, la suite de la course a été retardée d'une heure pour permettre au circuit de sécher.

Après le second départ, l'épreuve a été réduite à deux heures trois quarts. Ickx a terminé avec deux tours d'avance, sur la Porsche de Manfred Schurti du Liechtenstein et Edgar Doren d'Allemagne de l'Ouest, classée deuxième.

Porsche occupe les six premières places de la compétition. Le Suédois Ronnie Peterson a dû abandonner après une sortie de circuit après le deuxième départ. Il avait cependant réussi à dépasser Ickx au quatrième tour.

Surprise à Hemberg

La course de côte St. Peterzell-Hemberg, qui avait attiré près de 25 000 spectateurs, s'est terminée par une surprise. Les pilotes des bolides de course ont disputé leur première manche sous la pluie, ce qui ne fut pas le cas des autres engagés, et notamment de ceux de la catégorie sport. Dans la seconde manche, que tous les pilotes durent courir avec des pneus pluie, les pilotes des voitures de course ne réussirent pas à combler leur retard. Les deux meilleurs temps de la journée ont ainsi été enregistrés en catégorie sport avec le Zurichois Walter Baltisser, sur Osella, devant Harry Blumer (Sauber). Walter Baltisser a réussi le meilleur temps de la journée dans la première manche en 1'31"86, à la moyenne de 109,732, sur une route sèche. Markus Hotz, champion suisse en course, a dû se contenter de troisième place alors que Clay Regazzoni a terminé cinquième. Une consolation pour Clay : il a obtenu le meilleur « chrono » dans la deuxième manche en 1'36"55 (moyenne 104,401).

AVF: résultats des 24 et 25 septembre

<b>2<sup>e</sup> ligue</b>	Chalais - Grimsuat 0-0	<b>Juniors Inter A I</b>	Stade Nyonnais - Meyrin 3-1	<b>Juniors C régionaux</b>	Lalden - Brig 5-3
	Conthey - Saint-Maurice 0-1		Servette - Bienne 1-1		Leuk-Susten II - Raron 2-1
	Fully - Ayent 2-1		Lausanne - Martigny 3-2		St.-Niklaus - Naters 8-4
	Salgesch - Vouvy 0-1		Neuchâtel Xamax - Langenthal 5-2		Stég - Chippis 10-0
	Savièse - Visp 1-1		Berne - Sion 2-2		Chippis II - Sierre II 4-7
	Sierre - Naters 0-1		Fribourg - Etoile Carouge 8-1		Loc-Corin - Chalais 9-1
			Granges - Chênôis 8-1		Noble-Contrée - Lens 0-6
<b>3<sup>e</sup> ligue</b>	Agarn - Lens 3-1	<b>Juniors Inter A II</b>	Raron - Bulle 3-2	<b>Bramois II - Grimsuat</b>	1-2
	Chippis - Sierre II 3-3		Visp - Yverdon 3-0	<b>Sion III - Evolène</b>	8-0
	Granges - Savièse II 5-0		Monthey - Sion II 2-3		Ayent - St.-Léonard 0-3
	Lalden - Brig 2-4		Onex - Vevey 1-2		Châteauneuf - Conthey 5-1
	Saint-Léonard - ES Nendaz 2-2		Central - Renens 5-1		UGS - Siviriez 3-2
	Stég - Varen 4-0		UGS - Siviriez 3-2		Savièse - Nax 1-2
			Brig - Stade Lausanne 1-2		Ardon - Riddes 3-3
	Aproz - Vionnaz 5-1	<b>Juniors Inter B I</b>	Servette - Montreux 2-3		Erde - Vétroz 1-10
	US Collombey-Muraz - Bagnes 0-2		Martigny - Bulle 2-1		Saxon - Leytron 0-6
	La Combe - Conthey II 1-0		Lausanne - Stade Lausanne 2-1		Fully - Bagnes 11-0
	Orsières - Saxon 1-2		Meyrin - Etoile Carouge 2-1		Iséables - Vollèges 2-4
	Saint-Gingolph - US Port-Valais 1-0		City - Fribourg 3-2		La Combe II - Orsières 2-4
	Riddes - Vétroz 6-2		Sion - Vevey 3-2		La Combe - Martigny II 0-9
<b>4<sup>e</sup> ligue</b>	Brig II - Termen 3-4	<b>Juniors Inter B II</b>	Fully - Perly-Certoux 0-4		Monthey II - Evionnaz 3-6
	Chalais II - St. Niklaus 0-2		Grand-Lancy - Bramois 2-1		US Port-Valais - Vionnaz 10-0
	Grône - Salgesch II 5-5		Lancy-Sports - Sion II 0-4		St.-Gingolph - US Collombey-Muraz 1-5
	Loc-Corin - Agarn II 2-1		Lausanne II - Vernier 1-0		<b>Juniors D régionaux</b>
	Turtmann - Naters II 2-0		Monthey - Nyon 2-4		Lalden - Naters 0-8
	Visp II - Leuk-Susten 1-2		Monthey - Vevey 1-3		Visp - Raron 7-0
	Arbaz - Granges II 2-1		<b>Juniors Inter C I</b>		Stég - Visp II 12-0
	Ayent II - Vex 7-2		Renens - Martigny 2-0		Turtmann - Leuk-Susten 8-0
	Erde II - Savièse III 4-2		Meyrin - Montreux 2-0		Ayent - Grône 1-0
	Héremence - Grimsuat II 2-0		Stade Lausanne - Interstar 4-0		Grimisuat II - Montana-Crans 0-6
	Montana-Crans - St.-Léonard II 4-1		Sion - Lausanne 0-1		Sierre II - Noble-Contrée 7-2
	Salins - Nax 3-3		Etoile Carouge - Vevey renvoyé		Bramois - Evolène 8-1
	Ardon - Erde 4-1		Servette - Monthey 0-1		Savièse - Grimsuat 2-3
	Bramois - Iséables 2-1	<b>Juniors Inter C II</b>	Bramois - Stade Lausanne II 3-2		Sierre - St.-Léonard 1-5
	Chamoson - La Combe II 4-2		Chamoson - Visp 2-1		Fully III - Savièse II 0-7
	Châteauneuf - Héremence II 4-0		Concordia-Lausanne - St.-Maurice 3-0		Vétroz - Sion II 0-4
	Leytron III - Fully II 6-3		Grône - Sierre 0-3		Ardon - Fully II 2-2
	Vétroz II - Sion III 0-1		Leuk-Susten - Saillon 7-3		Chamoson - Conthey 2-1
	Bagnes II - Leytron II 1-2		Sion II - Lausanne II 0-2		Leytron - Riddes 7-1
	Massongex - Orsières II 5-3	<b>Juniors A régionaux</b>	Chalais - Grône 5-1		Fully - St.-Maurice 17-0
	St.-Maurice II - Monthey II 4-2		Chippis - Agarn 3-2		Martigny II - Orsières 4-1
	Saillon - Evionnaz 3-0		Bramois - Evolène 4-3		Saxon - Saillon 3-1
	Vernayaz - US Collombey-Muraz II 2-1		Lens - Conthey 3-2		US Collombey-Muraz - Massongex 5-0
	Vollèges - Vouvy II 3-2		ES Nendaz - Héremence 4-4		Monthey II - US Port-Valais 5-0
<b>5<sup>e</sup> ligue</b>	Anniviers - Turtmann II 9-2		Ardon - Saxon 3-2		Vouvy - Troistorrents 1-5
	Lalden II - Stég II 3-2		Fully - Vétroz 4-1		<b>Juniors E régionaux</b>
	St.-Niklaus II - Raron II 3-2		Riddes - Leytron 3-1		Brig II - Brig 0-1
	Termen II - Leuk-Susten II 1-2		La Combe - US Collombey-Muraz 8-2		Naters - Visp 5-0
	Lens II - Chalais III 4-2		Vernayaz - US Port-Valais 1-3		Naters II - Visp II 0-1
	ES Nendaz II - Ayent III 0-1		Vouvy - Orsières 5-1		Lens II - Lens 0-7
	Noble-Contrée - Chippis III 1-0	<b>Juniors B régionaux</b>	Brig - St.-Niklaus 0-2		Sierre - Chalais 3-5
	Veysonnaz - Grône II 2-1		Lalden - Raron 0-3		Sierre II - Grône 1-2
	Lens III - Riddes II 1-3		Termen - Naters 2-2		Chalais II - Sion II 11-0
	St.-Léonard III - Aproz II 4-2		Loc-Corin - Salgesch 1-2		Chalais III - Sion IV 10-0
	Saillon II - Troistorrents 0-5		Turtmann - Sierre 4-1		Conthey - Conthey II 2-2
	Saxon II - Sion IV 4-1		Ayent - Montana-Crans 7-0		Bramois - Bramois II 5-0
	Iséables II - Salvan 4-1		Chalais - Savièse 2-2		Sion - Conthey III 10-0
	Massongex II - St.-Gingolph II 2-0		Châteauneuf - Vétroz 6-0		Sion III - St.-Léonard 2-2
	Troistorrents II - Fully III 1-1		Conthey - Erde 4-2		Chamoson - Ardon 6-2
	Vionnaz II - US Port-Valais II 3-1		Savièse II - St.-Léonard 4-0		Chamoson II - Vétroz 2-2
<b>Seniors</b>			Vollèges - Bagnes 0-1		Saxon - Chamoson III 2-2
	Brig - Lalden 1-1		US Collombey-Muraz - St.-Maurice 4-0		La Combe - Leytron 10-3
	Naters - Raron II 2-2		Vouvy - Troistorrents 3-0		Bex - Martigny 0-8
	Raron - Visp 1-1				Bex II - Vouvy 4-1
	Stég - Turtmann 1-2				US Collombey-Muraz - Monthey III 3-3
	Chalais - Chippis 2-6				
	Grône - Agarn 5-1				
	Leuk-Susten - Noble-Contrée 2-1				
	St.-Léonard - Granges 3-7				
	Conthey - Châteauneuf 0-2				
	Leytron - Martigny 1-5				
	Orsières - La Combe 2-1				
	Vétroz - Sion 2-2				
	US Collombey-Muraz - Vernayaz 1-1				
	Massongex - St.-Maurice 2-5				
	Monthey - US Port-Valais 12-2				
	Troistorrents - Vionnaz 2-2				



**Un grand souffle d'idées neuves pour construire et moderniser**



**Visitez librement l'une de nos 8 expositions (4500 m<sup>2</sup> au total)**

**Salles de bains**

De nombreux modèles installés dans un décor réel vous permettent de choisir sur place la salle de bains gaie et confortable telle que vous la désirez.

**Cuisines**

Une foule de suggestions élégantes et fonctionnelles, pensées pour simplifier votre travail, Madame.

**Carrelages**

Des milliers de formes, dessins, couleurs pour harmoniser sols et parois. La céramique moderne a sa place aujourd'hui dans chaque pièce et même à l'extérieur de la maison.

**Nos prix aussi sont très attractifs.**

- 1211 Genève Grand-Pré 33-35, Tél. 022/34 80 50
- 1000 Lausanne Rue des Terreaux 21, Tél. 021/20 32 11
- 1800 Vevey Rue St-Antoine 7, Tél. 021/51 05 31
- 1860 Aigle Route d'Evian, Tél. 025/2 36 23
- 1837 Château-d'Oex Le.Pré, Tél. 029/4 75 75
- 1400 Yverdon Rue des Hutins 29, Tél. 024/25 81 91
- 1951 Sion Rue de la Dixence 33, Tél. 027/22 89 31
- 3930 Viège Lonzastrasse, Tél. 028/6 81 41



**OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS**

Nous avons un poste immédiat à vous proposer. Bon salaire et avantages sociaux.

**Menusiers  
Peintres (bât.)  
Techniciens (gén. civil)**

Nous attendons votre visite  
24 AV. DE LA GARE - MONTHEY - TÉL. 4 22 12



Nous sommes une grande surface de vente et nous cherchons un

**CHEF DE VENTE**

en confection enfants, dames et messieurs.

Notre futur collaborateur devra être bilingue; une formation dans la branche et quelques années d'expériences seraient souhaitables.

Nous lui offrirons un salaire adapté à ses capacités et à son expérience. En plus, il bénéficiera des avantages sociaux d'un grand centre jeune et dynamique.

Prière de faire offre avec photo, curriculum vitae et références, sous chiffre P 17-500531 à Publicitas, 1000 Lausanne.

Hôtel-restaurant Colorado  
Montana, cherche

**1 chef de cuisine et  
1 commis de cuisine**  
pour la saison d'hiver.

Tél. 027/41 32 71 36-29564

Hôtel-restaurant Les Cornes-de-Cerf  
1606 Forel-Lavaux, tél. 021/97 14 66  
Famille R. Jubin  
cherche

**jeune fille**  
pour la lingerie et aide à la cuisine

**jeune fille**  
pour aide au ménage et magasin d'alimentation

Nourries, logées, vie de famille.  
22-49584

Meubles et organisation de bureau  
Tables et sièges de salles  
Meubles de jardin

**BIGLA**

Nous engageons, pour élargir notre team de vente, entrée immédiate ou à convenir, jeune

**représentant**

expérimenté, parfaitement bilingue français et allemand, et habitant le Valais central.

Faire offre détaillée à Bigla SA, case postale, 1002 Lausanne. 22-2769

**Café-restaurant de la Matze, Sion**  
cherche

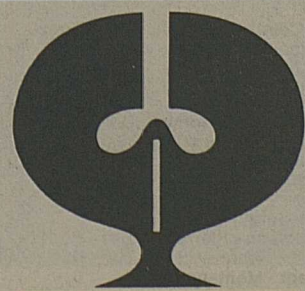
**une sommelière**

Eventuellement débutante.  
Tél. 027/22 33 08 36-1212

Cherchons à Monthey

**sommelière**

pour début novembre.  
Tél. 025/4 25 10 36-100563



**CARU - MONTHEY**

cherche et place  
**main-d'œuvre**

Tél. 025/4 61 12 36-1097

**Partout:**  
ville - campagne - sous abri - en plein air  
**GROS A GAGNER**  
ELEVAGE simple, facile, propre, chez soi, avec petite place. Augmentera rapidement vos revenus ou préparera et agrémentera votre retraite, suppléera à l'AVS, etc. ACHAT GARANTI de la production. Demandez VITE documentation ILLUSTRÉE GRATUITE et sans engagement. Case postale 51 1219 AIRE Genève

Cherchons pour Genève

**maçons qualifiés  
manœuvres en bâtiment  
plâtriers-peintres**

Suisse, permis C.  
Très bons salaires.  
Emplois de longue durée.

Entreprise Max Dubuis  
Tél. 022/93 10 10 18-61821

Veuf, avec 2 enfants (3 et 5 ans),  
cherche

**personne**  
pour s'occuper du ménage et garder les enfants. Région Sion.

Tél. 027/22 78 48 36-29568

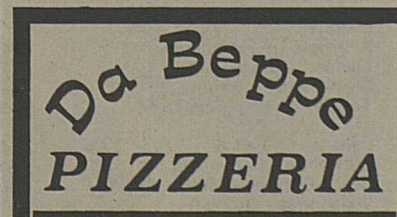
**L'Imprimerie Pillet à Martigny** cherche

**dame ou jeune fille**

pour travaux de bureau et correction de textes.

Exigences: apprentissage de commerce ou diplôme commercial et fortes connaissances de la langue française.

Offres manuscrites à: Imprimerie Pillet SA, av. de la Gare 19, 1920 Martigny 1. 36-90511



MONTANA - VERMALA

Urgent!  
On cherche  
pour entrée immédiate

**cuisinier pizzaiolo  
ou commis  
de cuisine** capable  
avec connaissance de la cuisine italienne.

Tél. au 027/41 41 75 36-1340

On cherche

**infirmière assistante diplômée  
aide-infirmière  
évent. infirmier**

Maison de repos Le Pré Carré  
1399 Corcelles-sur-Chavornay  
Tél. 024/51 11 19 22-1360

**Mesdames**

**Institut suisse de cosmétique offre  
travail à temps partiel**

Gains intéressants.  
Tél. 027/22 13 39 36-29555

**Vendeuse**

cherchée  
Tout de suite  
ou date à convenir

Offres à la  
confiserie Kruger  
Rue Versnonnex 17  
1207 Genève.  
18-329664

**Employée  
de maison**

Logée, nourrie.  
Entrée à convenir.  
Tél. 022/46 96 67 18-61823

**Etes-vous prêt à suivre  
UN COURS DE FORMATION  
de 4 mois?**

(début: 3 janvier 1978)

Nous cherchons, pour Genève, un

**chargé de missions**

(collaborateur au service du portefeuille, clients, sur la base d'un salaire fixe plus frais).

Votre candidature sera retenue si vous avez:

- une bonne formation commerciale ou générale
- l'ambition et le dynamisme pour pratiquer une activité de niveau supérieur
- âge idéal: 25-35 ans, nationalité suisse ou permis C

Prenez contact par téléphone ou par écrit avec notre direction régionale de Genève, boulevard du Théâtre 5, 1211 Genève 11, tél. 28 55 22, interne 51, bureau du personnel.

winterthur  
assurances



**LAUSANNE-CHABLAIS**

Pour notre magasin de Champéry nous cherchons

**caissière-vendeuse**

(éventuellement 1re vendeuse)

La préférence sera donnée à une personne connaissant le métier pour l'avoir pratiqué ou au bénéfice d'un certificat de fin d'apprentissage de vendeuse.

Après une période d'introduction, cette personne pourra être amenée à prendre des responsabilités.

Date d'entrée en fonctions dès septembre-octobre 1977.

Faire offre au service du personnel de Coop Lausanne-Chablais, chemin du Chêne 5, 1020 Renens, ou prendre contact directement avec le chef de groupe responsable de ce magasin, M. Cettou, à Saint-Maurice. 22-502  
Tél. 025/3 65 83

**Pour toutes vos annonces 21 21 11**



engage

**un chauffeur**

avec permis D, pour camion avec remorque, pour livraisons des combustibles et carburants, ayant si possible quelques années de pratique.

Age idéal: 25 - 35 ans, marié, domicilié dans la région de Sion.

Entrée à convenir.

Place stable, bien rémunérée, avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites à  
**Entrepôt régional Coop - Châteauneuf**  
M. Théoduloz  
Case postale  
1950 Sion 36-1065



# Zoetemelk gagne Tours - Versailles

EN S'IMPOSANT au sprint sur la piste d'athlétisme de Mont-Bauron, le Hollandais Joop Zoetemelk a remporté la deuxième classique de sa carrière, Tours-Versailles. Dans son palmarès pourtant très fourni, on ne trouvait jusqu'ici qu'une seule victoire dans une grande course d'un jour. Il l'avait obtenue l'an dernier dans la Flèche wallonne.

Au terme de cette 4<sup>e</sup> édition de Tours-Versailles (l'épreuve a succédé à Paris-Tours en 1974), Zoetemelk n'a laissé aucune chance au sprint à ses deux compagnons d'échappée, le Belge Johan De Muynck et son compatriote

Hennie Kuiper. Les trois hommes avaient fait la décision dans la vallée de Chevreuse, à une cinquantaine de kilomètres de l'arrivée. Ils avaient pris assez rapidement une minute d'avance, qu'ils purent conserver car, derrière eux, le peloton n'eut que des réactions sporadiques.

Dans la côte précédant l'entrée sur le stade d'arrivée, De Muynck avait placé un ultime démarrage qui lui permit d'entrer en tête. Dans l'avant-dernier virage de la piste en tartan, Zoetemelk, plongeant à la corde, se porta au commandement. Ses deux adversaires ne furent jamais en mesure de le

remonter. Derrière, à une minute, le Belge Roger De Vlaeminck a enlevé le sprint du peloton devant le Français Jean-Pierre Danguillaume et un autre Belge, Willy Teirlinck.

Le début de l'épreuve avait été marqué par une offensive solitaire d'Eddy Merckx, qui s'assura une avance de 12 minutes. Personne ne venant lui prêter main forte, le recordman du monde de l'heure se laissa rejoindre après 110 km de course. Par la suite, profitant du vent favorable, Merckx tenta encore sa chance, mais sans trop insister, imité notamment par l'Allemand Dietrich Thurau.

Dans la côte de Dourdan, Hennie Kuiper prit une première fois le large mais il fut rapidement rejoint. Il devait repartir par la suite, en compagnie de Zoetemelk, de De Muynck et des Belges Ludo Delcroix, Frank Hoste et Jean-Luc Van den Broucke. Ces trois derniers ne parvinrent cependant à

soutenir le rythme de ceux qui allaient enlever les trois premières places à Versailles.

## Le classement

1. Joop Zoetemelk (Ho) 259 km en 5 h. 48'58", moyenne 45 km 378; 2. Johan De Muynck (Be); 3. Hennie Kuiper (Ho), même temps; 4. Roger De Vlaeminck (Be) à 1'01"; 5. Jean-Pierre Danguillaume (Fr); 6. Willy Teirlinck (Be), même temps; 7. Alfonso Van Katwijk (Ho) à 1'05"; 8. Cees Priem (Ho); 9. Rudy Pevenage (Be); 10. Janon Van Katwijk (Ho); 11. Wilfried Wesemael (Be); 12. Franz Van Loy (Be); 13. Eric Leman (Be); 14. Jean-François Pechoux (Fr); 15. Gerben Karstens (Ho), même temps; 16. Villemiane (Fr) à 1'08"; 17. Poulidor (Fr); 18. Renier (Be); 19. Hoban (GB); 20. Mollet (Fr); 21. Jacobs (Be); 22. Braun (RFA); 23. Maertens (Be); 24. Duclos-Lassalle (Fr); 25. Sanders (Fr), même temps.



Zoetemelk: enfin une seconde victoire dans une classique.

## Fuchs: 2<sup>e</sup> succès à Grabs

Le professionnel lucernois Josef Fuchs a signé sa deuxième victoire dans la course de côte contre la montre de Grabs à Voral. En raison du froid, Fuchs a toutefois été nettement plus lent que lors de sa victoire l'an dernier. Il n'en a pas moins distancé Bruno Wolfer de plus d'une demi-minute. Les résultats:

1. Josef Fuchs (Einsiedeln-pro) 8 km 950 en 25'41"9 (moyenne 20 km 896); 2. Bruno Wolfer (Elgg-pro) à 37"2; 3. Jurg Luchs (Bienne-élite) à 38"2; 4. Heinrich Bertschi (Strengelbach-élite) à 38"6; 5. Meinrad Vögele (Felsenau-pro) à 49"8; 6. Roland Gloor (Kloten-élite) à 56"3; 7. Fridolin Keller (Basadingen-pro) à 1'12"6; 8. Richard Trinkler (Winterthur-élite) à 1'13"4; 9. Christian Vincens (Coire-élite) à 1'38"6; 10. Michael Klang (Su-élite) à 2'36"5.

Amateurs: 1. Josef Giger (Eschenbach) 27'01"0; 2. Ivano Carpentari (Berne-vétérans) à 2"8; 3. Werner Dösseger (Brugg-vétérans) à 35"0. Juniors: 1. Hubert Seitz (Arbon) 5 km 100 en 16'18"0.

## ZWEIFEL BATTU PAR LIENHARD

La saison de cyclocross s'est ouverte ce week-end avec diverses manifestations cantonales. Dans l'épreuve la plus relevée, celle des Zurichois à Obfelden, le champion du monde Albert Zweifel a été battu au sprint par Willi Lienhard. Les résultats:

- Obfelden. - Championnat zurichois: 1. Willi Lienhard (Steinmaur) 21 km 920 en 53'15"; 2. Albert Zweifel (Rueti), même temps; 3. Peter Frischknecht (Uster) à 13"; 4. Karl-Heinz Helbling (Meilen) à 59"; 5. Hermann Gretener (Wetzikon) à 1'35".

Zufikon. - Championnat argovien: 1. Hans Schmid (Rohr) 22 km en 58'50"; 2. Roland Salm (Riniken) à 1'08"; 3. Rolf Stutz (Wohlen) à 2'00".

# Un week-end animé, humide et chargé en pays genevois

## Au 2<sup>e</sup> Grand Prix Eric-Harder Bruno Wolfer s'impose

La région genevoise semble parfaitement convenir à Bruno Wolfer. En mars dernier, le petit professionnel zurichois y avait gagné le Tour du lac Léman. Samedi Wolfer, l'homme en forme du moment et qui reste sur quelques places d'honneur en Italie, a épinglé à son palmarès le 2<sup>e</sup> prix Eric-Harder en battant au sprint Fridolin Keller. Dans la longue montée vers l'arrivée, Keller a été habilement «tassé» sur le bord de la chaussée par son rival mais sa réclamation est demeurée vaine.

Le succès de Wolfer était attendu car il se trouve présentement dans une forme resplendissante. Afin de se mettre à l'abri de toute mauvaise surprise, le Zurichois a d'ailleurs placé son démarrage sur le dernier tronçon de plat, juste avant la montée vers la ligne d'arrivée. Cette action lui a permis de surprendre le Genevois Serge Demierre, qui a cherché avec beaucoup de volonté une réhabilitation devant son public, et les

deux amateurs Alain Haldimann et Joël Millard qui faisaient également partie du groupe de tête. Celui-ci comportait encore le Zurichois Trinkler mais il a perdu le contact subitement à 5 km de la ligne.

Cette épreuve par handicap, première course du week-end du Vélo-club français, a été dominée par les professionnels. Ceux-ci étaient 14 au départ avec un handicap de 4 minutes qu'ils comblèrent en 4 tours, soit après 60 km environ. Jusque-là, les amateurs d'élite avaient roulé pratiquement en peloton.

Le course, d'ailleurs, mit longtemps à se dessiner vraiment. Au 5<sup>e</sup> des 15 tours de 12 km, le champion suisse Roland Salm mit le nez à la fenêtre en compagnie du Français Joël Millard, actuellement «réamateurisé». Les deux coureurs roulèrent avec une vingtaine de secondes d'avance durant un tour. Leur exemple fut suivi, à la fin de la 11<sup>e</sup> boucle (km 132), par Markus Meinen et le professionnel Fridolin Keller mais après un tour un nouveau regroupement intervenait.

C'est Demierre en personne qui déclencha les véritables hostilités en attaquant seul à la fin du 13<sup>e</sup> tour. Le professionnel genevois, revenu de Belgique où il est allé parfaire sa condition physique durant 15 jours, est apparu puisamment motivé au moment où les dirigeants de l'équipe «Bianchi» cherchent à rompre les ponts. Son action fit voler en éclats le peloton mais Wolfer plongea dans la roue du Genevois. Les deux hommes prirent quelques mètres d'avance mais ils durent finalement accepter le retour de Haldimann qui avait été très actif jusque-là, Millard et Trinkler. après quelques kilomètres, Fridolin Keller à son tour put effectuer seul avec le groupe de tête une jonction que rata Gilbert Glaus. Dans le dernier tour, l'avance des six échappés passa à une trentaine de secondes avant que Trinkler ne perde le contact sur une chaussée rendue glissante par la pluie.

Le classement: 1. Bruno Wolfer (Elgg-pro), les 182,6 km en 4 h. 24'19" (moyenne 41,500 km/h); 2. Fridolin Keller (Gippingen-prof.) même temps; 3. Serge Demierre (Genève-prof.) à 10"; 4. Alain Haldimann (Annemasse-1<sup>re</sup> élite) à 16"; 5. Joël Millard (Fr-amateur) à 18"; 6. Roland Salm (Riniken-prof.) à 30"; 7. Georges Luethi (Onex-élite) même temps; 8. Bruno Schneider (Emmenbrücke) à 36"; 9. Gilbert Glaus (Thoune) même temps; 10. Michel Guillet (Carouge-GE) même temps; 11. Roberto Pultini (Lugano-prof.) même temps; 12. Félix Koller (Zurich), même temps; 13. Marcel Summermatt (Frenkendorf); 14. Killian Blum (Zurich); 15. Robert Thalmann (Wiedlisbach); 16. Gilbert Rouiller (Genève); 17. Peter Egolf (Meilen); 18. Guido Frei (Gippingen-prof.); 19. Paul Krienbühl (Malters); 20. Daniel Girard (Genève); 21. Josef Laetscher (Carouge); 22. Markus Meinen (Umiken); 23. Rocco Cattaneo (Tamaro); 24. Stefano D'Agostinis (Mendrisio); 25. Francesco Canonica (Arbedo), etc.

55 partants, 33 classés.

## Au vétéran Vicente Bungal (37 ans) la 56<sup>e</sup> édition du Tour du canton

Le vétéran Vicente Bungal, un ex-professionnel de 37 ans, a remporté la 56<sup>e</sup> édition du Tour du canton de Genève, en battant de 9 secondes les deux amateurs d'élite Max Hurzeler et Erich Waelchli, lesquels sont venus mourir sur ses talons après une épuisante poursuite de quelque 40 kilomètres.

L'épreuve du vélo-club français a connu un dénouement inattendu, comme en 1973, année du succès d'un autre vétéran, Eric Harder, alors âgé de 38 ans. Ce résultat est la conséquence de la formule des courses à handicap qui octroie au départ plus d'un quart d'heure d'avance à des seniors dont certains affichent un état de forme susceptible de faire envie à leurs cadets.

Malgré cet avantage initial, la victoire de Vicente Bungal, aux cheveux grisonnants, a quelque chose d'étonnant. Après 8 ans d'interruption, cet ex-équipier de Franco Bitossi (Filotex) et Rolf Maurer a repris la compétition pour fêter l'un des plus importants succès de sa carrière... Né à Valence, Bungal, qui exploite un salon de coiffure à Zurich, possède la double nationalité espagnole et suisse. Amateur, il fut plusieurs fois champion suisse de poursuite par équipes sur piste et route avec le RV Hoengg (1963) et le VMC Hirslanden (1965 et 1966). Comme indépendant, dès 1966, il remporta le prix des trois tours à Fribourg, le Tour du Nord-Ouest et le prix Pignat à Lausanne. Comme professionnel, dès 1968, il se classa 3<sup>e</sup> du championnat suisse d'omnium derrière Fernand l'Hoste à Lausanne. Il a participé notamment à de nombreux critères puis à des courses de six jours.

### 200 coureurs sous la pluie

Cette «résurrection» de Bungal a été facilitée par le rythme irrégulier du peloton des «élites» et professionnels dont certains accusaient les efforts de la veille. De fait, les seniors ont longtemps figuré en tête de la course et à une quarantaine de kilomètres de l'arrivée, Bungal s'est retrouvé seul en tête après le franchissement de la côte des Baillets. Vincenzo Lorenzi, un autre vétéran, ne put revenir sur l'échappé et avant d'être distancé il parcourut les derniers kilomètres en compagnie des seniors Astruc, Schumacher, Minder et Claude Harder qui fut éliminé sur crevaison.

Derrière, à 2'30, Erich Waelchli avait attaqué dans la montée sur Dardagny et le Biennois (remplaçant de l'équipe de poursuite aux championnats du monde) s'était dégagé du peloton des pros et élites. Avec Hurzeler, qui répliqua le premier, il lança une contre-attaque violente mais malgré leur belle débauche d'énergie les deux amateurs d'élite n'ont pu revenir à la hauteur de Bungal. Ce dernier a accusé un net fléchissement sur la fin mais en serrant les dents il a néanmoins pu préserver sa première place.

Quelque 200 concurrents (les professionnels Wolfer, Julien et Tinazzi, champion de France, étaient absents) se sont alignés au départ de cette épreuve disputée sous la pluie. Les routes glissantes ont d'ailleurs provoqué quelques chutes sans conséquences graves. Six catégories étaient représentées, dont deux groupes de seniors, les juniors (handicap de 5'), les amateurs (8'), les amateurs d'élite (12') et 11 professionnels qui s'élançèrent avec un retard de 15'45 mais qui durent s'avouer battus en raison de la faible distance et malgré que le parcours cette année ait été durci par les organisateurs.

## Le classement

1. Vicente Bungal (Hoengg/1<sup>er</sup> vétéran) les 140 km en 3 h. 49'37 (moyenne 36,600 km/h); 2. Max Hurzeler (Gippingen/1<sup>er</sup> élite) à 9"; 3. Erich Waelchli (Langenthal/élite) même temps; 4. Gilbert Glaus (Thoune/élite) à 34"; 5. Urs Ritter (Haegendorf/1<sup>er</sup> amateur) à 48"; 6. Eric Schumacher (Kloten/vétéran) même temps; 7. Gabriel Astruc (Douvaine/vétéran) même temps; 8. Hans-Joerg Minder (Hoengg/vétéran) même temps; 9. Antonio Ferretti (Mendrisio/élite) même temps; 10. Vincenzo Lorenzi (Genève/vétéran) même temps; 11. Alain Baettig (Annemasse/élite) à 1'39; 12. Georges Luethi

- (Onex/élite) à 1'41; 13. Godi Schmutz (Gippingen/1<sup>er</sup> prof) même temps; 14. Michel Guillet (Carouge/élite); 15. Hansruedi Keller (Kleindoettingen/élite); 16. Felix Koller (Zurich/élite); 17. Robert Thalmann (Wiedlisbach/élite); 18. Didier Jaquemin (Saint-Didier/France/élite); 19. Bernard Baertschi (Payerne/élite); 20. Pascal Fortis (Carouge/élite); 21. Gilbert Rouiller (Genève/amateur); 22. Thierry Balle (Lausanne/pro); 23. Robert Dill-Bundi (Chippis/élite); 24. Emmanuel Rieder (Payerne/élite); 25. Philippe Fave (Binningen/élite); 200 partants, 76 classés.

## Le Belge Eddy Schepers remporte finalement le Tour de l'Avenir

Le Belge Eddy Schepers, leader depuis l'étape de Selestat, a finalement remporté le quinzisième Tour de l'Avenir. C'est la première fois qu'un Belge inscrit son nom au palmarès de cette épreuve. L'équipe de Belgique, réduite à quatre unités, a fait d'ailleurs large mesure: outre la victoire de Schepers, elle pourra également fêter celle de Guido Van Calster, qui a remporté sa

quatrième étape à Nancy, lors de l'ultime journée, enlevant du même coup le maillot vert du classement par points. Enfin, les Belges ont également triomphé par équipes.

Côté suisse, aucun changement en cette ultime journée, qui a donné lieu à une arrivée massive au sprint. C'est ainsi que Stefan Mutter a pris finalement la cinquième place du classement général tandis que Sergio Gerosa s'attribuait le neuvième rang. Avec une victoire dans le prologue et une deuxième place jeudi dernier par Mutter, l'équipe de Suisse a eu un bon comportement dans cette édition 1977 du Tour de l'Avenir.

- Dernière étape, Luxeuil - Nancy (147 km): 1. Van Calster (Be) 3 h. 19'56"; 2. Tesnière (Fr); 3. Friou (Fr); 4. Skibby (Dan); 5. Bernardi (It); 6. Martens (Be); 7. Van der Velde (Ho); 8. Prinsen (Ho); 9. Durel (Fr); 10. Konkers (Ho); 11. Bodier (Fr); 12. Reimer (Dan); 13. Bouleau (Fr); 14. Gisiger (S); 15. Da Ros (It), tous même temps; puis 21. Stefan Mutter (S); 24. Daniel Mueller; 26. Hans Kaenel (S), tous même temps.

- Classement général final: 1. Eddy Schepers (Be) 39 h. 39'56"; 2. Van der Velde (Ho) 39 h. 41'42"; 3. Visentini (It) 39 h. 42'25"; 4. Van Calster (Be) 39 h. 45'11"; 5. Stefan Mutter (S) 39 h. 45'24"; 6. Arana (Esp) 39 h. 45'57"; 7. Bodier (Fr) 39 h. 46'30"; 8. Sergio Gerosa (S) 39 h. 47'47"; 9. Da Ros (It) 39 h. 48'09"; 10. Martens (Be) 39 h. 49'15"; puis 25. Daniel Mueller (S) 40 h. 03'21".



Stephan Mutter fut le meilleur Suisse. Il termine 5<sup>e</sup> au classement général.



Bruno Wolfer: après le Tour du Léman, le Grand Prix Eric-Harder.



**Quinzaine des arts ménagers... au rond-point des bonnes affaires**

26 septembre - 8 octobre

**AU ROND POINT DES BONNES AFFAIRES**

**Exposition-vente-démonstration**

**Satrap**

- Venez choisir
- ... votre machine à coudre SATRAP (Satrap Regina)
- ... votre machine à repasser SATRAP
- ... votre frigo, votre congélateur SATRAP
- ... votre machine à laver le linge ou la vaisselle SATRAP



Chaque appareil SATRAP bénéficie de l'expérience des plus grandes fabriques d'appareils «électroménagers». Recherches approfondies, développements des dernières techniques et contrôles stricts ont élevé la qualité SATRAP au rang des meilleurs articles électriques.

... Car en achetant un appareil SATRAP vous ne payez pas la marque, mais la qualité... vendue à un PRIX CITY... avec garantie et service après vente.

**SERVICE SATRAP après vente?**  
Tous les appareils SATRAP bénéficient d'un service après vente parfaitement organisé. Les petits appareils sont envoyés immédiatement à Wangen où se trouve le centre de réparations. Pour les gros appareils, les spécialistes de la maison Elida les réparent sur place (25 monteurs répartis dans toute la Suisse sont prêts à intervenir en cas d'appel).

**Promotion spéciale...**

**Congélateur-bahut Satrap TKT 250**

cont. 230 litres avec une année de garantie totale livraison gratuite à domicile

Un prix CITY Fr. **489.-**

**Conditions d'achats particulièrement avantageuses pendant cette quinzaine des arts ménagers à Coop City!**

**Le «coin» des bonnes affaires... SATRAP**

Machine à laver SATRAP - Machine à laver la vaisselle SATRAP, etc. à SAISIR!

**Invitation...**

du 29 septembre au 1er octobre: **contrôle gratuit de machines à coudre.**  
M. Marcel Tercier, en personne, fabricant de nos machines à coudre SATRAP, sera à la disposition de nos clientes afin de contrôler l'état de leurs machines à coudre.

**coop city** PLACE DU MIDI SKON 1 h 15 parking gratuit dès fr. 20.- d'achats

**Grands Magasins d'Actualité**

**drafil s.a.** Pour la première fois, la MANUFACTURE ROMANDE DE TROUSSEAUX DRAFIL SA expose au Comptoir de Martigny. **drafil s.a.**

MONTHÉY - LAUSANNE

Dépositaire de la Fabrique valaisanne de couvertures, Sion.

Nous **finançons** l'exportation ou l'importation de vos produits dans le monde entier

Pour renseignements: **ASCOFINANCE SA** Rue Mauborget 2 1003 Lausanne Tél. 021/22 80 40

A vendre **FIAT DINO 2,4 l Coupé, 1972** bleu métal., int. cuir, 53 000 km

**Gilliardy Auto**

**AIGLE 025/2 22 67**

**Philippe Zysset** peintre chaud-fonnier postimpressionniste. Professeur à l'école d'art de Genève, peint surtout les portraits et paysages jurassiens.

**Vernissage à Rolle** Grand-Rue 34, le 3 octobre dès 15 h.

**Sion** **Mardi 27 septembre, 17 heures**

**Grande démonstration**

Guitares GIBSON Synthétiseurs MOOG

**SION** Avenue de la Gare 14 Tél. 027/22 95 45

**NF** **vosre journal**

**Ateliers des Charmilles S.A. Genève**

**4<sup>3/4</sup> 0/0**

**Emprunt convertible 1977-87 de fr. 7 500 000**

Le produit est destiné à la consolidation de passifs à court et à moyen terme

**Prix d'émission 100%**

**Prix de conversion fr. 750.-**

**Droit de conversion**  
A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1978 et jusqu'à la date du remboursement de l'emprunt au plus tard, fr. 1 500 valeur nominale d'obligations peuvent être convertis en tout temps en 2 actions au porteur «A» de fr. 500 valeur nominale chacune.

**Modalités de l'emprunt**  
Durée: jusqu'au 31 mars 1987 au plus tard; remboursement anticipé possible à partir du 28 février 1980, avec des primes dégressives commençant à 106%  
Titres: obligations au porteur de fr. 1 500 valeur nominale  
Coupons: coupons annuels au 31 mars; le premier coupon représente l'intérêt du 14 octobre 1977 au 31 mars 1978  
Libération: 14 octobre 1977  
Cotation: Bâle, Zurich et Genève

**Droit de souscription**  
A. **Souscription avec droit de priorité:** la propriété de fr. 3800 valeur nominale de capital (actions nominatives «B» et/ou actions au porteur «A») donne droit à la souscription de fr. 1 500 valeur nominale d'obligations  
B. **Souscription libre:** les obligations qui n'auront pas été acquises en priorité par les actionnaires seront offertes en souscription libre

**Délai de souscription du 26 au 30 septembre 1977, à midi**

Les banques tiennent à disposition des prospectus en français et en allemand ainsi que des bulletins de souscription

**SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE**  
**BANQUE DE PARIS ET DES PAYS-BAS (SUISSE) S.A.**

**OPÉRATION HÉROÏDE**

Copyright by opera mundi

Evelyn Anthony 103

Un danger les menace? Je ne vous crois pas. Le danger, c'est vous.  
De nouveau, le revolver s'élevait vers Savage.  
— Vous pouvez me tuer, dit-il froidement. Mais je vais vous expliquer d'abord ce que je suis venu faire. Après, vous prendrez parti.

KLAUS Vierken était logé au Crillon. Arrivé à Paris six mois plus tôt, très fatigué, incapable de dormir, souffrant de l'épuisement fréquemment constaté chez les combattants de l'est. Après presque dix-huit mois en Russie, il en était revenu très amaigri, tenaillé par la dysenterie. Ses hommes et lui avaient livré de rudes combats d'arrière-garde destinés à retarder l'avance des troupes russes, tout en menant de front des expéditions punitives contre la population civile avec une brutalité dont il fut récompensé par la Croix de Fer avec feuilles de chêne.

A son crédit, trente mille exécutions et la destruction de cent villages, tous les habitants fauchés à la mitrailleuse ou gazés dans des camions mobiles équipés spécialement ou encore pendus en public. Arrivant en France après une permission qui n'avait pas calmé ses nerfs, sa fatigue et son humeur mélancolique persistaient. Sa famille lui semblait composée d'étrangers, sa femme et ses enfants l'irritaient, le moindre bruit provoquait des réactions violentes, il avait même proféré des menaces contre eux. Sur sa demande, un poste de non-combattant lui fut accordé, bon filon mérité par des états de service exceptionnels. La musique, surtout, le détendait. Au cours des premières semaines, il allait à l'Opéra ou au Conservatoire entendre des concerts; peu à peu, il se calma. Le sommeil revint, l'appétit aussi. Son travail de policier consistant à réorganiser les services de sécurité, il l'accomplissait impitoyablement, et la vie recommença à lui sourire. Depuis son retour de l'est, il n'avait pas eu de femmes.



**BOBSLEIGH**

**Le Grand Prix de Leysin**

Pour la première fois en Suisse romande, un grand prix de poussée a été organisé à Leysin, dans le cadre d'un camp d'entraînement officiel de l'Association suisse de bobsleigh qui réunissait les licenciés suisses, parmi lesquels plusieurs médaillés des Jeux olympiques et des championnats du monde.

A cette occasion, les anciens bobeurs de Suisse romande avaient été invités à venir se retenir dans l'ambiance chaleureuse de ce sport et l'on a ainsi pu saluer la présence d'anciens champions olympiques comme Schäfer, Alt, Wicki, Leutenegger, Schlaeppli, Hubacher et Musy. Tous les participants et les membres du comité central de l'association ont été enchantés des installations mises à leur disposition ainsi que de la parfaite organisation des manifestations.

Voici les résultats du Grand Prix de poussée :

**Bob à deux** (topal général des quatre manches sur piste et sur patinoire) : 1. Erich Schaerer - Joseph Benz (Zurich) 13"14 ; 2. Peter Schaerer - Max Ruegg (Zurich) 13"16 ; 3. Max Giesendanner - Hansjoerg Aepli (St-Moritz) 13"56.

**Bob à quatre** : 1. Erich Schaerer, Ueli Bachli, Ruedi Marti, Josef Benz 11" ; 2. Peter Schaerer, Max Ruegg, Toni Ruegg, Franz Isenegger 11"26 ; 3. Hans Hildebrand, Heinz Meyer, Ueli Schmidler, Alain Piaget 11"59.

**ESCRIME**

**Patrice Gaille**

**champion suisse militaire**

**Ernest Lamon 5<sup>e</sup> son frère Michel 7<sup>e</sup>**

Le Chaux-de-Fonnier de Zurich Philippe Gaille (21 ans), médaille de bronze aux derniers championnats du monde, a enlevé, à Macolin, le titre de champion suisse militaire à l'épée. Il a battu en barrage son ancien camarade de club Yves Huguenin. Michel Poffet, triple champion du monde chez les juniors, a été éliminé dès le premier tour. Daniel Giger, Christian Kauter et François Suchanek ne participaient pas à la compétition. Voici le classement :

1. Patrice Gaille (Zurich) 6 v. (5-2 en barrage) ; 2. Yves Huguenin (La Chaux-de-Fonds) 6 v. ; 3. Patrick Cramer (Genève) 4 v. ; 4. Olivier Garrard (Fr) 4 v. ; 5. Ernest Lamon (Sion) 3 v. ; 6. Wolfgang Senften (Berne) 3 v. ; 7. Michel Lamon (Sion) 3 v.

**ATHLÉTISME**

**Nouvel échec de Szewinska**

La Polonaise Irena Szewinska a échoué pour la seconde fois dans sa tentative contre le record du monde du 400 m haies féminin détenu par l'Allemande de l'Est Karin Rossley (55"63). La veille déjà, la grande dame de l'athlétisme mondial était tombée à quelque 60 mètres de la ligne alors qu'elle paraissait capable de réaliser une très grande performance.

A Hanovre, elle a couvert la distance dans l'excellent temps de 56"62 alors qu'elle semblait encore « choquée » par sa chute de la veille à Wattenscheid.

Les deux autres grandes vedettes du meeting international de Hanovre ont déçu. La Kényan Mike Boit n'a terminé que quatrième du 800 mètres en 1'49" et l'Américain Mac Wilkins a été battu au lancer du disque (61 m 66 seulement). Il est temps que la saison se termine pour ces deux athlètes.

● **Châtillon.** - 15<sup>e</sup> Tour de Châtillon (8 km) : 1. P. Standing (GB) 29"15". 2. B. Treawell (GB) 29"31". 3. Fritz Rueffenacht (Zurich) 30"11". 4. Albrecht Moser (Berne) 30"34". 5. Blaise Schull (Courroux) 30"40". Markus Ryffel a refusé de prendre le départ. Il a jugé le terrain trop dangereux.

**RECORD SUISSE EN HAUTEUR**

● A Riehen, au cours des championnats de décathlon, Roland Daehlaeuser (19 ans) a établi un nouveau record suisse du saut en hauteur avec un bond de 2 m 21. Le précédent record (2 m 20) avait été établi par Paul Graenicher (Adliswil) le 10 septembre. A Kriens, Roland Daehlaeuser avait déjà détenu une première fois le record l'an dernier avec 2 m 18.

● A Riehen, sa série fut excellente : 2 m 01 - 2 m 04 - 2 m 10 - 2 m 15 et 2 m 21, chaque fois au premier essai. Après un échec à 2 m 23, Daehlaeuser a renoncé à poursuivre sa tentative pour se concentrer sur les autres épreuves du décathlon.



**Andenmatten et «Gregory» champions valaisans**

Les deux journées du Concours hippique officiel de Sierre, se sont déroulées dans des conditions idéales pour les cavaliers et les chevaux, même si quelques gouttes de pluie tombèrent pendant l'après-midi du dimanche. L'organisation du CH Sierre fut impeccable, le programme tenu au plus près, satisfaisant ainsi les concurrents venus tant du Valais que de tous les « coins » de Romandie.

**UN VALEUREUX CHAMPION**

Le samedi après que Eliane Ruppen de Veyras montant Gilberte II eut remporté l'épreuve réservée aux non-licenciés devant Christine Emery de Crans, un peu trop réservée à notre avis mais plaçant tout de même deux chevaux, les qualifiés à la finale du Championnat valaisan de saut d'obstacles entrèrent en lice. Deux manches et un barrage furent nécessaires pour désigner les vainqueurs, c'est dire si, en tête, la lutte fut chaude sur ce parcours dégradé R III/M 1 difficile et très tournant. Partis les premiers, Gabriel Zufferey de Sierre et Lucky Boy renversaient le portail et se trouvaient une nouvelle fois deuxièmes. Charles Andenmatten, montant Gregory II pour la dernière fois, n'avaient plus qu'à assurer le « sans faute » et c'était le titre ! Il revient à un cavalier très sympathique, expérimenté qui dans l'école d'équitation des Bernunes à Sierre qu'il a ouvert depuis peu ne manquera pas de transmettre tout son savoir aux jeunes.

**BONS, LES VALAISANS...**

Nous dirons même très bons, car sur les quatre épreuves du dimanche, ils en remportèrent deux. Dans le deuxième R II, Pierre Tarmarcarz montant Rhapsodie se montra le meilleur et cela au terme de deux barrages, ayant réussi à maîtriser la « terrible » stationnata avec talus breton qui fit le malheur des autres concurrents, y compris René Anex et Yesterday II de Prez-vers-Noréaz, vainqueurs le matin. Dans le « Prix Raoul Pellanda SA », Sandra Rombaldi, meilleur junior du concours, et Team B firent longtemps figure de vainqueurs et cela jusqu'au passage de l'étudiant en médecine de Cormondrèche François Vingerhoets, conduisant avec facilité Mister Flash qui serait le plus grand cheval de Suisse

avec ses 185 cm à l'encolure... Ce qui nous paraît être la plus belle victoire du dimanche, dans le « Prix de la ville de Sierre », est celle du junior national Philippe Putallaz de Vétroz ayant su, avec Mickey Mouse, mettre en valeur des qualités à la fois de prudence, pour éviter la faute en barrage et d'un allant que devaient applaudir les nombreux spectateurs présents. Albane Donnet - Monnet de Troistorrens, Sandra Rombaldi de Crans avec son deuxième cheval et Michèle Zufferey de Sierre sont également au palmarès tout comme Erika Ruppen de Sierre dont les « joyeux » parcours furent enthousiasmants. Vraiment le sport équestre valaisan se porte bien et ce sera là notre conclusion très agréable de cette courte relation d'un concours de très bonne valeur à tous les niveaux. - nep -

**« Prix V. & A. Zwissig » Pour non-licenciés, 2 manches A au chrono**

Départs : 21. Classés : 7.  
1. Gilberte II, Eliane Ruppen, Veyras, 105.2 ; 2. Badine de Villard, Christine Emery, Crans, 108.9 ; 3. Manolito II, Christine Emery, Crans, 114.7 ; 4. Kasuk, Guido Roten, Varone, 114.9 ; 5. Ferbach, Nicole Andenmatten, Sierre, 115.1.

**Championnat valaisan Sélection val., 2 manches**

Départ : 14. Classés : 11.  
1. Gregory II, Charly Andenmatten, Sierre, 0/53.5 ; 2. Lucky Boy, Gabriel Zufferey, Sierre, 4/58.1 ; 3. Mickey Mouse, Philippe Putallaz, Vétroz, 4/124.4 ; 4. Team B, Sandra Rombaldi, Montana, 4/127.4 ; 5. Sérif IV, Michel Darioli, Martigny, 4/136.5 ; 6. Let's Go, Bruno Zufferey, Sierre, 8/120.8 ; 7. Powna, Pius Andenmatten, Sierre, 8/125.7 ; 8. Galure, Gérard Roduit, Fully, 8/126.0 ; 9. Tamerlan, Bruno Favre, Sion, 8/127.1 ; 10. Paddy Lou, Michèle Zufferey, Sierre, 19/160.1 ; 11. Rhapsodie, Pierre Tarmarcarz, Grimisuat, 20/127.4.

**« Prix Vins Orsat » R II A au chrono**

Départs : 28. Classés : 9.  
1. Yesterday, André Anex, Prez-vers-Noréaz, 63.2 ; 2. Sianne de Villard, Caroline Pelot, La Tour-de-Peilz, 68. ; 3. Arane III, Bruno Zufferey, Sierre, 72.7 ; 4. Dally-Ho, Michel Darioli, Martigny, 91.7 ; 5. Bibi Royal, Martine Girardet, Corbeyrier, 65.6.

**Gabathuler: champion suisse des cavaliers de concours**

Pour la troisième fois consécutive, Walter Gabathuler a remporté le titre national des cavaliers de concours. Montant Harley, Gabathuler lors de la finale suisse à Zurich a encore remporté le grand prix en deux parcours disputés dimanche. Il s'était déjà imposé samedi dans l'épreuve de catégorie



S/I. La médaille d'argent est revenue à Jurg Fridli, lequel a obtenu ainsi sa première médaille pour sa huitième participation à la finale, tandis que le champion 1973, Markus Fuchs, obtenait la médaille de bronze. Neuf des onze cavaliers qualifiés ont terminé cette finale. Les résultats :

● **Classement final du championnat suisse 1977** : 1. Walter Gabathuler (Lausen), Harley, 2 p. (1 et 1). 2. Jurg Friedli (Liestal), Volontaire, 4 (2 et 2). 3. Markus Fuchs (Bietenholz), Marlon 7 (4 et 3). 4. Bruno Bischofberger (Luetisburg), Tulipe Van Amsterdam, 11. 5. Max Hauri (Seon), Collooney Duster, 11. 6. Willi Melliger (Neuendorf), Mr Softee, 13. 7. Thomas Fuchs (Bietenholz), Atico, 13. 8. Kurt Maeder (Elgg), Top of the morning, 17. - Éliminés : Monica Weier (Elgg), Irco Polo, et Gerhard Etter (Muentschemier), Amarillo.



Le Sierrois Charly Andenmatten et « Gregory » ont remporté le titre de champion valaisan 1977.

**« Prix Raoul Pellanda SA » M I et R III, A au chrono**

Départs : 18. Classés : 6.  
1. Mr. Flash, François Vingerhoets, Cormondrèche, 71.0 ; 2. Team B, Sandra Rombaldi, Montana, 73.0 ; 3. Djellaba, René Ulrich, Fribourg, 76.9 ; 4. Lucky Boy, Gabriel Zufferey, Sierre, 79.6 ; 5. Gregory, Erika Ruppen, Veyras, 64.2.

**« Prix Office de tourisme Sierre et Salquenen » R II, A/2 barrages au chrono**

Départs : 30. Classés : 9.  
1. Rhapsodie, Pierre Tarmarcarz, Grimisuat, 58.8 ; 2. Bibi Royal, Martine Girardet, Corbeyrier, 53.2 ; 3. Golden Girl V, Michèle Bodenmann, La Tour-de-Peilz, 54.6 ; 4. Yesterday II, André Anex, Prez-vers-Noréaz, 58.8 ; 5. Arane III, Bruno Zufferey, Sierre, 71.9.

**« Prix de la ville de Sierre » M I et R III A avec 2 barrages au chrono**

Départs : 23. Classés : 7.  
1. Mickey Mouse, Ph. Putallaz, Vétroz, 75.5 ; 2. Hobby-Boy, Dominique Ulrich, Fribourg, 77.1 ; 3. Irish Love, Albane Donnet-Monnet, Troistorrens, 75.8 ; 4. Mirabelle III, Sandra Rombaldi, Montana, 66.9 ; 5. Paddy Lou, Michèle Zufferey, Sierre, 92.8.  
Challenge « Jet Sport » Sierre : Sandra Rombaldi, meilleur junior lic.  
Challenge « René Bonvin » : Gabriel Zufferey, meilleur senior lic. sierrois.

**HOCKEY SUR GLACE**

**Tournois et matches amicaux**

- Le SC Lucerne a perdu le troisième match de sa tournée en Finlande. Il s'est incliné par 2-5 (1-1 1-1 0-3) devant le HC Jaaehonka.
- Berne. - Tournoi international. Finale : HC Davos - HC Berne 8-7 (5-3 2-0 1-4). - Finale pour la 3<sup>e</sup> place : Steaua Bucarest - Frisk Asker (No) 2-2 (1-0 1-0 1-1). Bucarest vainqueur aux penalties (3-1).
- Olten. - Tournoi national. - Finale : Kloten - Arosa 2-1 (0-0 1-0 1-1). - Finale pour la 3<sup>e</sup> place : Olten - Langenthal 7-6 (2-1 3-1 2-4).
- Thoue. - Tournoi national. - Finale pour la 3<sup>e</sup> place : Ambri Piotta - La Chaux-de-Fonds 4-2 (3-0 0-0 1-2). - Demi-finales : Zoug - Ambri Piotta 7-3 (0-1 4-0 3-2). CP Zurich - HC La Chaux-de-Fonds 5-2 (1-1 1-1 3-0). - Finale : CP Zurich - Zoug 5-3 (1-1 3-1 1-1).
- Yverdon. - Tournoi national. - Finale : HC Lausanne - Langnau 5-3 (1-1 1-1 3-1). - Finale pour la 3<sup>e</sup> place : Bienne - Sierre 4-1 (3-0 1-1 0-0).
- Match amical à Leysin : HC Sion - HC Genève-Servette 5-4 (2-1 1-2 2-1). Les buts séduisants ont été marqués par Mayor (1), Hyndman (1), Emery (2) et Dekumbis.
- Grindelwald. - SC Rapperswil-Jona - Neuchâtel-Sports 6-3 (1-0 3-2 2-1).

**GOLF**

**Le championnat suisse d'omnium**

Sur les links du Golf-Club Montreux à Aigle, le championnat suisse d'omnium s'est terminé par une surprise avec la victoire de Markus Frank (Niederbueren/20 ans), champion suisse junior, qui a pris le meilleur sur les professionnels qui lui étaient opposés grâce à un dernier parcours en 71 (contre 76 et 79 à ses deux principaux rivaux). Les résultats :  
Messieurs : 1. Makus Frank (Niederbueren) 71/70/80/71 = 292. 2. F. Salmina (pro/Lugano) 295. 3. B. Maina (pro/Breitenloo) 296. 4. L. Bernardini (pro/Ascona) 297. 5. M. Rey (amateur/Zumikon) 297. - Dames : 1. Carole Charbonnier (Genève) 310.

**TROISIÈME TITRE DE LA YOUGOSLAVIE AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE DE BASKET**

Les Yougoslaves sont bien les meilleurs basketteurs d'Europe : ils ont enlevé samedi à Liège leur troisième titre consécutif, affirmant une nouvelle fois leur supériorité sur une équipe d'URSS qui, il y a trois ans, avait remporté le titre mondial mais qui, depuis, doit se résigner à n'être que la deuxième en Europe et la troisième au monde. L'an dernier aux Jeux de Montréal, elle avait terminé troisième derrière les Etats-Unis et la Yougoslavie.

Le succès de la Yougoslavie en finale de ce 20<sup>e</sup> championnat d'Europe se dessina après cinq minutes de jeu et jamais, par la suite, l'URSS ne parvint à rejoindre un adversaire qui compta quinze points d'avance à la mi-temps, dix-sept peu après et qui termina avec une marge confortable de treize points. Ce fut une finale âpre, tendue, que les deux équipes jouèrent avec toutes leur puissance, avec toute leur énergie. De la première à la dernière minute, les Soviétiques se battirent pour tenter de freiner la marche des Yougoslaves. Mais ils n'y parvinrent pas. Kresimir, Cosic, avec ses 2 m 10, furent, sous les panneaux, un mur contre lequel se heurtèrent tous leurs adversaires, même Tkachenko, dont les 2 m 20 et les 125 kg ne purent s'imposer dans cette lutte pour le ballon.

Le petit Slavinic, organisateur génial, roublard et clairvoyant, parvint à maîtriser le fameux Serge Below en défense et à donner les meilleurs ballons à ses équipiers. A mi-distance, Dalipagic et Kicanovic donnèrent une leçon d'efficacité à leurs vis-à-vis, Salniov et Korikva. Les Yougoslaves jouèrent très serrés en défense, ne commentant que peu de fautes et ne laissant pas de champ à leurs adversaires. Aïnsi, Salniov, l'habituelle « machine à marquer » de l'URSS, ne réussit que deux paniers sur onze tirs. Below n'en inscrivit que deux sur neuf. C'était, bien sûr, insuffisant pour inquiéter une équipe yougoslave ardente, rapide et bien plus adroite : Dalipagic ne manqua que quatre tirs sur treize.

Mais l'avenir n'est pas sombre pour l'URSS : depuis le dernier championnat d'Europe, l'équipe a été renouvelée aux deux tiers. Ses joueurs sont très jeunes encore, en dehors de Serge Below vieillissant (33 ans). Il n'est pas certain du tout que la Yougoslavie de Nikolic garde longtemps la première place en Europe. Une nouvelle occasion sera fournie aux Soviétiques de lui ravir la première place en octobre 1978 à Manille, lors du championnat du monde.

**Yougoslavie - URSS 74-61 (42-27)**

L'URSS ne lui résista que pendant les cinq premières minutes. Ensuite, la Yougoslavie, avec un Cosic remarquable sous les panneaux et de très bons tireurs à mi-distance, se détacha pour mener de quinze points au repos. Les Yougoslaves allaient porter leur avance maximum peu après la reprise à 17 points grâce à l'adresse de Dalipagic.

Maladroits dans leurs tirs (moins de 30 % de réussite), les Soviétiques revinrent pourtant à 5 points à la 27<sup>e</sup> minute, profitant de la sortie momentanée de Slavinic, le meneur de jeu yougoslave. Mais les champions d'Europe reprirent vite leur rythme pour l'emporter de 13 points et confirmer leur

succès sur ce même adversaire, l'an dernier pour la médaille d'argent des Jeux olympiques de Montréal.

Les équipes :  
Yougoslavie : Kicanovic (16), Jerkov (12), Slavinic (12), Cosic (6), Radonavovic (6), Dalipagic (18), Delibasic (4). 29 paniers sur 59, 16 lancers francs sur 28, 19 fautes. Un joueur sorti : Cosic (36).  
URSS : Eremin (2), Petrakov (2), Miliserdov (2), Salniov (4), Arzamaskov (8), Khachenkov (2), Belov (8), Tkachenko (16), Nyskin (4), Korkia (2), Belosteny (0), Jiguli (11). 27 paniers sur 80, 7 lancers francs sur 13, 24 fautes.  
Classement final : 1. Yougoslavie. 2. URSS. 3. Tchécoslovaquie. 4. Italie. 5. Israël. 6. Bulgarie. 7. Hollande. 8. Belgique. 9. Espagne. 10. Finlande. 11. France. 12. Autriche.

● Le prochain championnat d'Europe aura lieu au mois de septembre 1976 en Italie (poules éliminatoires à Milan, Turin et Bologna et poule finale à Rome). Les huit premières équipes classées à Liège sont qualifiées directement pour le championnat. Les autres devront participer au tournoi de qualification qui se déroulera en Grèce.

● Le tournoi international féminin de Nyon. - Stade Français Genève - AS Vincenza 54-65. Orbis Prague - Nyon, 53-59. Nyon - Baden 50-51. Salzbourg - Vincenza 38-76. Baden - Orbis Prague 42-74. Stade Français - Salzbourg 51-48. Finale pour la 5<sup>e</sup> place : Salzbourg - Baden 58-40. - Finale pour la 3<sup>e</sup> place : Nyon - Stade Français 48-45. Finale : AS Vincenza - Orbis Prague 89-62. - Match amical masculin : Nyon - Lémânia Morges 75-92 (41-41).



SKI A ROULETTES

Egger et Hallenbarter à égalité entre Daviaz et Les Cerniers...

La première épreuve de ski à roulettes organisée par le Ski-Club Daviaz à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire de fondation a été un succès : de participation d'abord, 29 concurrents ayant pris le départ sur le parcours Daviaz - Les Cerniers, long de 8 km, et 27 sur le parcours un peu réduit de Daviaz aux Giettes, 5 km 600. De qualité ensuite, les temps réalisés étant excellents et nettement inférieurs aux prévisions les plus optimistes.

Les juniors I ont fait excellente impression, le vainqueur ayant réalisé le même temps que le premier des seniors, les trois suivants se présentant à l'arrivée avec des temps qui les classeraient en très bonne position chez les aînés.

Excellente organisation, très beaux prix, du bon travail pour le ski de fond, les trois coureurs élite étant nettement détachés de leurs camarades des autres catégories.

**Vétérans** : 1. Weibel Francis, SC Lausanne, 38'02" ; 2. Brechbuehl Ueli, Villars, 40'17" ; 3. Marclay Jean-Daniel, Choëx, 46'34".

**Juniors** : 1. Luthi Serge, Blonay, 35'48" ; 2. Kohler Didier, Chasseron, 36'45" ; 3. Ma-they Stéphane, Salvan, 39'45" ; 4. Barmaz Hermann, Saint-Martin, 39'58" ; 5. Chevet Léopold, La Brentaz, 41'24" ; 6. Beytrison André, Saint-Martin, 43'25".

**Juniors II** : 1. Charvet Patrice, Saint-Martin, 46'16" ; 2. Kilchenmann Beat, Bellevue, 46'56".

PARCOURS DAVIAZ - LES GIETTES :

5 km 600

**Dames juniors et seniors** : 1. Imboden Victoria, Täsch, 31'32" ; 2. Chaperon Anny, Daviaz, 32'57" ; 3. Kolly Nicole, Chasseron, 34'08".

**OJ Filles II et III** : 1. Imboden Edith, Täsch, 33'09" ; 2. Kolly Marie-Claude, Chasseron, 35'30" ; 3. Jordan Patricia, Daviaz, 40'13".

**OJ Garçons II** : 1. Bornet François, Bex, 30'48" ; 2. Fellay Laurent, Combin, 32'37" ; 3. Getaz Martial, Salvan, 32'59" ; 4. Daves Patrice, Daviaz, 38'49" ; 5. Fossier Christian, Daviaz, 39'21".

**OJ Garçons III** : 1. Bornet Alain, Bex, 27'30" ; 2. Kohler Jean-Marc, Bex, 30'47" ; 3. Gaillard Jean-Daniel, Verbier, 31'36" ; 4. Amandruz Paul-Victor, Salvan, 32'37" ; 5. Anthamatten Daniel, Saas-Grund, 33'36".

RÉSULTATS

**Elite** : 1. ex aequo Egger Venanz, Plaselb et Hallenbarter Konrad, Obergoms, 32'35" ; 3. Beaud Henri, Grandvillard, 33'32".

**Seniors** : 1. Gay Alain, Daviaz, 35'48" ; 2. Gaillard Stanislas, Vercorin, 37'04" ; 3. Guignard Denis, SC Lausanne, 37'57" ; 4. Albasini Stéphane, La Brentaz, 39'35" ; 5. Bueche Thierry, Daviaz, 40'27" ; 6. Schers Pierre-Alain, Val Ferret, 41'18" ; 7. Pralong Yvon, Saint-Martin, 41'35" ; 8. Ecœur Raymond, Gfr V<sup>e</sup> arrondissement, 42'15" ; 9. Forestier Pierre-André, Bex, 43'24" ; 10. Savoldelli Carlo, Villars, 44'17".

MARCHE

Ponzio, champion suisse des 50 km

Le Tessinois Roby Ponzio a remporté de manière souveraine le championnat suisse des 50 kilomètres, qui s'est disputé à Cadenazzo. Ponzio s'est, en effet, imposé avec près de sept minutes d'avance sur le Genevois Michel Vallotton, tenant du titre. Le classement :

1. Roby Ponzio (Bellinzona) 4 h. 22'34" ; 2. Michel Vallotton (Genève) 4 h. 29'33" ; 3. Orlando Gallarotti (Lugano) 4 h. 29'34" ; 4. René Hugli (Lausanne) 4 h. 34'15" ; 5. Sylvestre Marclay (Monthey) 4 h. 34'15" ; 6. Max Grob (Zofingue) 4 h. 37'41" ; 7. Hans Fenner (Zurich) 4 h. 37'41" ; 8. Adelio Galeazzi (Lugano) 4 h. 38'59" ; 9. Roland Bergmann (Lausanne) 4 h. 39'42".

YACHTING

LES CHAMPIONNATS DU MONDE DES 470

Après quatre heures de délibérations et devant les protestations de divers équipages, le jury du championnat du monde des 470, qui se sont disputés sur le lac Hamana, au Japon, a décidé que le classement définitif ne tiendrait compte que des quatre meilleurs résultats sur cinq régates. Le classement final se présente de la sorte ainsi : 1. David Ullman-Tom Linsky (EU) 36,4

points ; 2. Kazunori Komatsu - Yasushi Hakomori (Jap) 41,0 ; 3. Mark Paterson - David Makay (NZ) 41,7 ; 4. Mori - Okamoto (Jap) 54,7 ; 5. Smith - Barket (GB) 56,0 ; 6. Sinno - Claudel (Fr) 64,0.

LES TORNADOS

L'Allemand de l'Ouest Joerg Spengler, tenant du titre et médaille de bronze olympique avec Schmall, a remporté, à Long Beach, le championnat du monde des tornados. Il faisait équipe cette fois avec Rolf-Dieter Dullenkopf. Classement final :

1. Joerg Spengler - Rold-Dieter Dullenkopf (RFA) 39,7 ; 2. Brian Lewis - Warren Rock (Aus) 46,1 ; 3. Keith Notary - David Gamblin (EU) 57,1 ; 4. Peter Douglas - Chris Timms (NZ) 65 ; 5. Larry Woods - Michael de La Roche (Ca) 69,7 ; 6. Randy Smith - Ksuzie Bradshaw (EU) 77,0.

Urs Pfister s'impose à Reinach

Urs Pfister (33 ans) a remporté la course militaire de Reinach, qui marquait l'ouverture de la saison d'automne. C'est la troisième fois après 1972 et 1974 que Pfister s'impose dans cette épreuve, dans laquelle il a établi en 1 h. 35'10" un nouveau record.

Pas de ski-toto cette saison

A Klosters, l'assemblée générale de la Société du sport-toto a rejeté la proposition de son comité central concernant l'introduction d'un concours de pronostics sur certaines épreuves de la coupe du monde de ski. Le communiqué publié à cette occasion indique qu'un tel concours sera possible lorsque, notamment, certaines questions auront été réglées avec les cantons. Son introduction pour la prochaine saison est exclue.

Adolf Ogi, directeur de la Fédération suisse de ski, a vivement déploré cette décision. De son côté, tout était pratiquement prêt pour l'organisation de tels concours qui semblaient devoir passionner le grand public.

Broillet, champion du monde

LE GENEVOIS Michel Broillet, qui faisait partie de l'élite mondiale depuis trois ans, a trouvé la consécration dans l'enceinte de la halle 6 du parc de Killesberg, à Stuttgart, où il a en effet conquis une médaille d'or des championnats du monde. L'haltérophile genevois s'est imposé à l'arraché de la nouvelle catégorie des « premiers lourds », avec 170 kilos, dominant nettement ses principaux rivaux, le Soviétique Anatoli Kozlov (162,5) et l'Allemand de l'Est Helmut Losch (162,5 également, départage au poids de corps, 99 kg 100 pour Kozlov contre 99 kg 400 pour Losch).

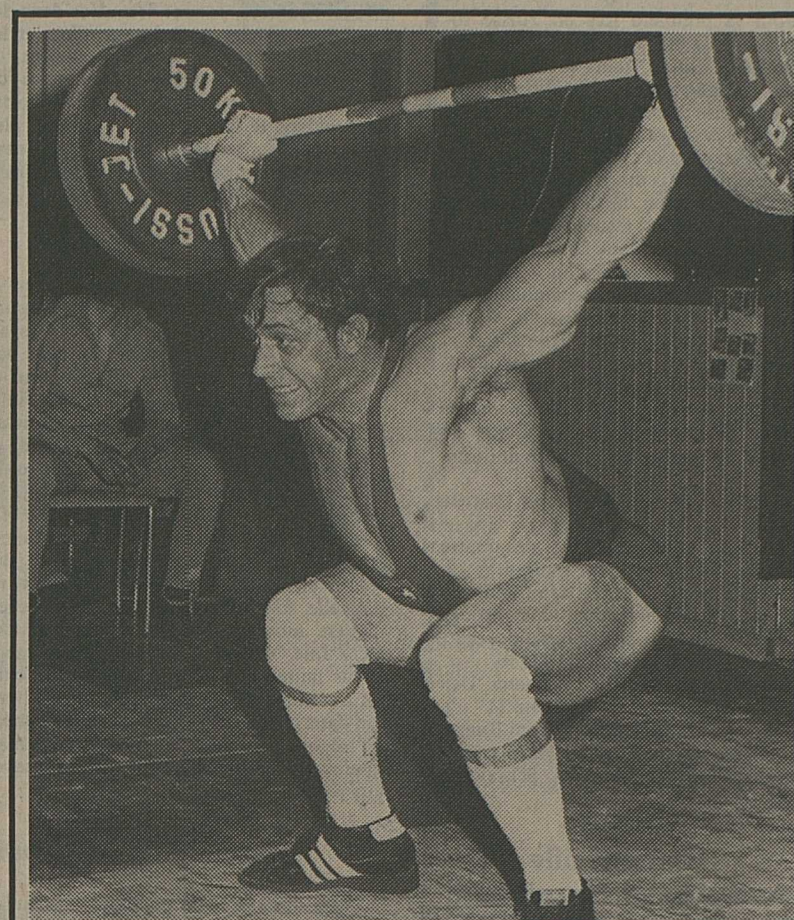
Dans une spécialité qu'il affectionne particulièrement, Michel Broillet a donc trouvé la consécration. Déjà médaillé à quatre reprises (1 d'argent et 3 de bronze), il a cette fois-ci inscrit son nom au sommet de la hiérarchie. Mais, de plus, il a également récolté une médaille de bronze au biathlon olympique. Pour la première fois, le puissant Genevois a ainsi réussi à s'inscrire dans le palmarès aux deux mouvements, devancé - il faut le remarquer - de 2 kg 500 seulement par Kozlov et Losch : 367 kg 500 pour les deux haltérophiles de l'Est contre 365 kg pour Michel Broillet. Il faut toutefois lever que Kozlov, une fois son titre aux deux mouvements assuré, est passé directement de 205 kg à 220 kg 500 à l'épaulé-jeté, ce qui aurait constitué un nouveau record du monde.

JUSTESSE D'UN RAISONNEMENT

Lorsque Broillet s'attaqua à la barre des 165 kg, le Genevois rata son premier essai. « Je n'ai pas assez tiré », devait-il confier par la suite. « Paradoxalement, la barre n'était pas assez lourde », ajoutait-il.

Broillet devait prouver par la suite la justesse de son raisonnement. Il arrachait successivement 165 kg et 170 kg, à la plus haute charge avec même une hésitation sur la barre trop enlevée, pour s'attribuer le titre mondial. Il possédait alors 7 kg 500 d'avantage sur Kozlov et Bosch avec en plus un poids de corps à son avantage (96 kg 700). A l'épaulé-jeté, une discipline qui lui a toujours posé des problèmes, Michel Broillet « assurait » d'entrée 195 kg. « Il aurait pu demander un quatrième essai supplémentaire pour viser le record du monde. Mais c'était prendre des risques inutiles alors qu'une deuxième médaille se trouvait quasiment à portée de mains. C'est dans cette optique aussi que nous avons choisi la sécurité à l'épaulé-jeté », déclarait de son côté Gérard Baudin, l'entraîneur du champion du monde.

A 200 kg, Michel Broillet rata son deuxième essai. Il faut dire qu'il était alors handicapé par une douleur à l'épaule droite, consécutive à son premier épaulé. Le Genevois manqua encore son troisième essai, mais il ne décrochait pas moins la médaille de bronze au biathlon olympique. Quant à Kozlov, il assurait son titre à 205 kg - comme Losch - à son deuxième essai avant de demander 220 kg 500, ce qui aurait constitué un nouveau record du



Michel Broillet a magnifiquement vengé son échec des JO de Montréal en remportant le titre mondial à Stuttgart. (Photo Bild & News - Zurich)

monde. Le Soviétique parvint à épauler puis à jeter cette charge, mais les juges lui refusèrent cet essai, avec raison d'ailleurs (barre mal maîtrisée et déplacement des pieds entre les deux mouvements). A relever que l'Allemand de l'Est Helmut Losch a dû se contenter de deux médailles d'argent, tant à l'épaulé-jeté qu'au total des deux mouvements, pour un excédent de poids de 300 grammes seulement par rapport au Soviétique.

OBJECTIF : LES JO DE 1980

Malgré une légère déception enregistrée à Montréal, Michel Broillet avait jusqu'ici déjà fait son plein de gloire dans un sport où il est particulièrement difficile de briller au plus haut niveau lorsque l'on ne provient pas d'un pays de l'Est européen. Avec ses quatre médailles récoltées en 1975 et 1976, l'haltérophile de Châtelaine avait en effet eu de multiples occasions de démontrer un talent que personne ne lui conteste. A 33 ans, il a trouvé à Stuttgart la consécration en s'adjugeant la médaille d'or de l'arraché et la médaille de bronze du biathlon olympique.

Pourtant, Michel Broillet ne s'arrêterait pas à ces résultats remarquables. « Je suis comblé bien évidemment. Stuttgart pour moi constituait un peu une expédition dans l'inconnu. Je découvrais cette

nouvelle catégorie des premiers lourds. Et la première impression que j'ai ressentie, c'est que de nouvelles possibilités sont offertes avec l'introduction d'une catégorie mieux adaptée à des athlètes comme moi. Cette médaille d'or est importante, bien sûr. Elle intervient à un moment où j'aurais pu douter dans l'hypothèse d'un échec. Mais ce n'est qu'une étape. L'objectif suprême, après le « couac » de Montréal, demeure les Jeux olympiques de Moscou en 1980 », confiait Michel Broillet.

CLASSEMENT DES PREMIERS LOURDS

Deux mouvements : 1. Anatoli Kozlov (URSS) 367,5 kg (162,5/205) ; 2. Helmut Losch (RDA) 367,5 (162,5/205) ; 3. Michel Broillet (S) 365,0 (170/195) ; 4. Mark Cameron (EU) 357,5 (155/202,5) ; 5. Petr Solar (Tch) 357,5 (160/197,5) ; 6. Lennart Dahlgren (Su) 352,5 (150/202,5) ; 7. Pierre Gourrier (Fr) 345,0 ; 8. Igor Niedzwiedski (Pol) 342,5 ; 9. Laszlo Varga (Hon) 340 ; 10. Pekka Niemi (Fin) 340.

Arraché : 1. Broillet 170 kg ; 2. Kozlov 162,5 ; 3. Losch 162,5 ; 4. Solar 160 ; 5. Cameron 155 ; 6. Varga 152,5. - Epaulé : 1. Kozlov 205 ; 2. Losch 205 ; 3. Cameron 202,5 ; 4. Dahlgren 202,5 ; 5. Solar 197,5 ; 6. Broillet 195.

Boxe: Ali et Shavers en «excellente condition»

Mohamed Ali et Earnie Shavers ont été déclarés en excellente condition physique à l'issue de l'examen médical de rigueur qui précédaient leur match, titre en jeu, prévu pour le 29 septembre à New York. « Ali était un peu plus détendu que Shavers », a constaté le D<sup>r</sup> Harry Kleinman, de la commission de boxe de l'Etat de New York. « C'est normal, il est le champion. »

Mohamed Ali, qui adore donner des noms grotesques à ses adversaires, qualifié

Earnie Shavers de « tête de gland chauve ». « C'est l'automne et les glands tombent », s'est exclamé Ali qui a distribué à la ronde des glands qu'il avait ramassés dans son camp d'entraînement de Deer Lake. « Je vais casser cette tête de gland le 29 au Madison Square Garden », a-t-il ajouté, arborant un magnifique gland en or, cadeau, a-t-il assuré, de Shavers lui-même.

« Je suis un professionnel », a poursuivi Ali. Quand le coup de gong retentit et que

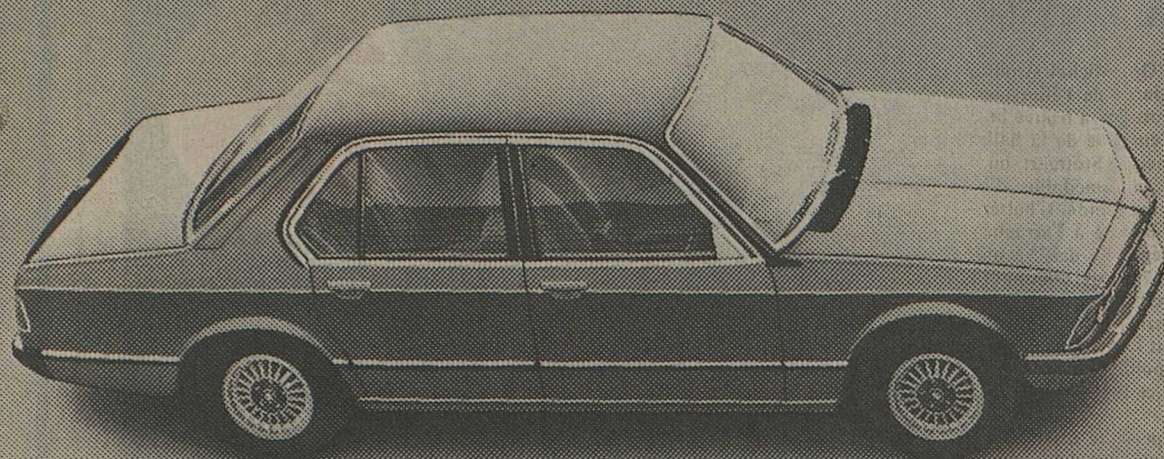
l'argent sonne dans la banque, je me bats. Tout le reste est du cinéma. »

Shavers, un roi du k-o, qui a remporté 52 de ses victoires avant la limite, a déclaré de son côté « qu'un coup, peut-être, suffirait pour envoyer Ali au tapis, mais qu'il était prêt à tenir la distance des quinze rounds ». « Je ne me suis jamais tant entraîné pour un match. J'ai fait 225 rounds de gants. C'est le point culminant de huit ans d'efforts, mais j'avoue qu'il sera difficile de battre Ali aux points. Je dois le mettre k-o. »

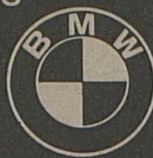


Marlboro. Le goût de l'aventure.





BMW 728, 730, 733i:  
une interprétation  
inédite de la  
conduite des voitures  
de grande classe.



BMW - plaisir de conduire

Garage Edelweiss  
S. Weiss, tél. 027/3612 42

1964 Conthey  
Route cantonale

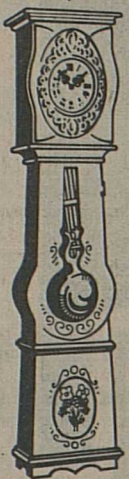
Les grandes BMW série 7 sont particulièrement destinées aux acheteurs qui, tout en tenant à bénéficier d'un maximum de confort, ne comprennent pas pourquoi des voitures de cette catégorie devraient paraître lourdes, encombrantes, exigeantes. Autrement dit, elles sont faites pour les automobilistes qui considèrent que le dynamisme et la vitalité sont non pas une négation d'une certaine classe, mais au contraire sa confirmation. Elles constituent par conséquent une solution rêvée pour la plupart de ceux qui ne sont pas encore conducteurs de BMW, mais pour qui il sera dorénavant difficile de ne pas le devenir.  
Garantie: 1 an, kilométrage illimité. Protection antirouille Tectyl, garantie 6 ans.

BMW (SUISSE)SA, 8157 Dielsdorf

RF36078

ANNONCES DIVERSES

MORBIERS ANCIENS



Grand choix.  
Restauration très soignée.  
Livraison et installation à domicile.  
Garantie 3 ans.  
Service après-vente.

J. DEPRAZ  
ÉCUBLENS

J. DEPRAZ, route de la Pierre,  
Prévenoge, 1024 Ecublens,  
tél. (021) 34 90 80.

Ouvert du lundi au samedi inclus, de 9 h. à 18 h. 30. Accès: route Chavannes - Ecublens - Echandens, à la sortie d'Ecublens, bâtiment Levi's à droite. 22-2292

GRANDE VENTE DE MEUBLES À MATHOD

à enlever à bas prix

7 grandes tables valaisannes; 1 chambre à coucher complète, état de neuf, valeur Fr. 4200, cédée Fr. 1000; 1 chambre à coucher lit français Fr. 700.-; 5 lits français état de neuf; 6 lits à une place Fr. 100.- pièce; 2x2 lits jumeaux Superba Fr. 200.- la paire; 2 cuisinières à gaz; 3 cuisinières électriques dès Fr. 100.-; 3 bahuts; 10 commodes anciennes et modernes dès Fr. 50.-; 6 bancs; 2 poudres; 5 secrétaires; 5 tables de salon mosaïque dès Fr. 50.-; 3 frigos, 2 Voltaires; 2 salons rustiques cuir; 4 salons Prestolit; 8 tables à rallonges dès Fr. 80.-; 7 tables rondes Fr. 100.- pièce; 3 cabriolets; 7 coiffeuses Fr. 80.- pièce; 3 crédences; 2 paires murales valeur Fr. 1850.-, cédées Fr. 600.-; chaises Ls XIII; 8 meubles de coin; 3 tables gigognes Fr. 100.- pièce; semainier; chiffonniers; 6 vitrines dès Fr. 200.-; 5 meubles de cuisine; 7 vaisseliers dès Fr. 150.-; 100 chaises dès Fr. 10.-; 6 tables rondes pied central et rallonge; 60 chaises Ls-Philippe, Ls XV, Ls XVI; 15 armoires anciennes et modernes 1, 2, 3, 4 portes dès Fr. 100.-; 4 bureaux; tables de nuit, entourages, fauteuils; 2 salons anglais Fr. 200.- pièce; 100 meubles rustiques; guéridons, tables, petits meubles et une grande quantité de meubles trop longue à énumérer. Tout doit être vendu.

Vente les 26, 27, 28, 29, 30 septembre et les 1, 2 octobre dès 8 h. à 20 h. sans interruption

Bettex, Mathod (entre Orbe et Yverdon) Tél. 024/37 15 47

...l'hiver reste dehors...



Notre garantie: satisfait ou remboursé!

25.90

59.90

29.90

4.95

139.-

59.-

2.95

4.75

Coussin électrique SONNY 30x40 cm réglage 3 positions 1 an de garantie 25.90

Radiateur-ventilateur FAVORIT 1200 ou 2000 W thermostat réglable câble; lampe témoin rouge ou (palissandre) 1 an de garantie 59.-

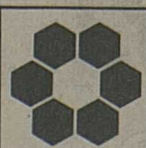
Couverture chauffante KARO-AS 80x150 cm réglage 2 positions 50 W 1 an de garantie 59.90

Humidificateur ROTEL «Climaform» contenance 6 litres capacité d'évaporation env. 0,5l/h pour pièce volume 150m<sup>3</sup> 29.90

Bouillotte en caoutchouc FLORIDA 2 litres lamelles des deux côtés 4.95

Vaporisateur à eau KOMFORT 32x30 cm avec double protection 2.95 modèle LUXUS, 44x32 cm 4.75

Radiateur à huile ROTEL 2000 W thermostat réglable lampe témoin 139.- modèle 1200 W 99.- modèle 1500 W 119.- 1 an de garantie



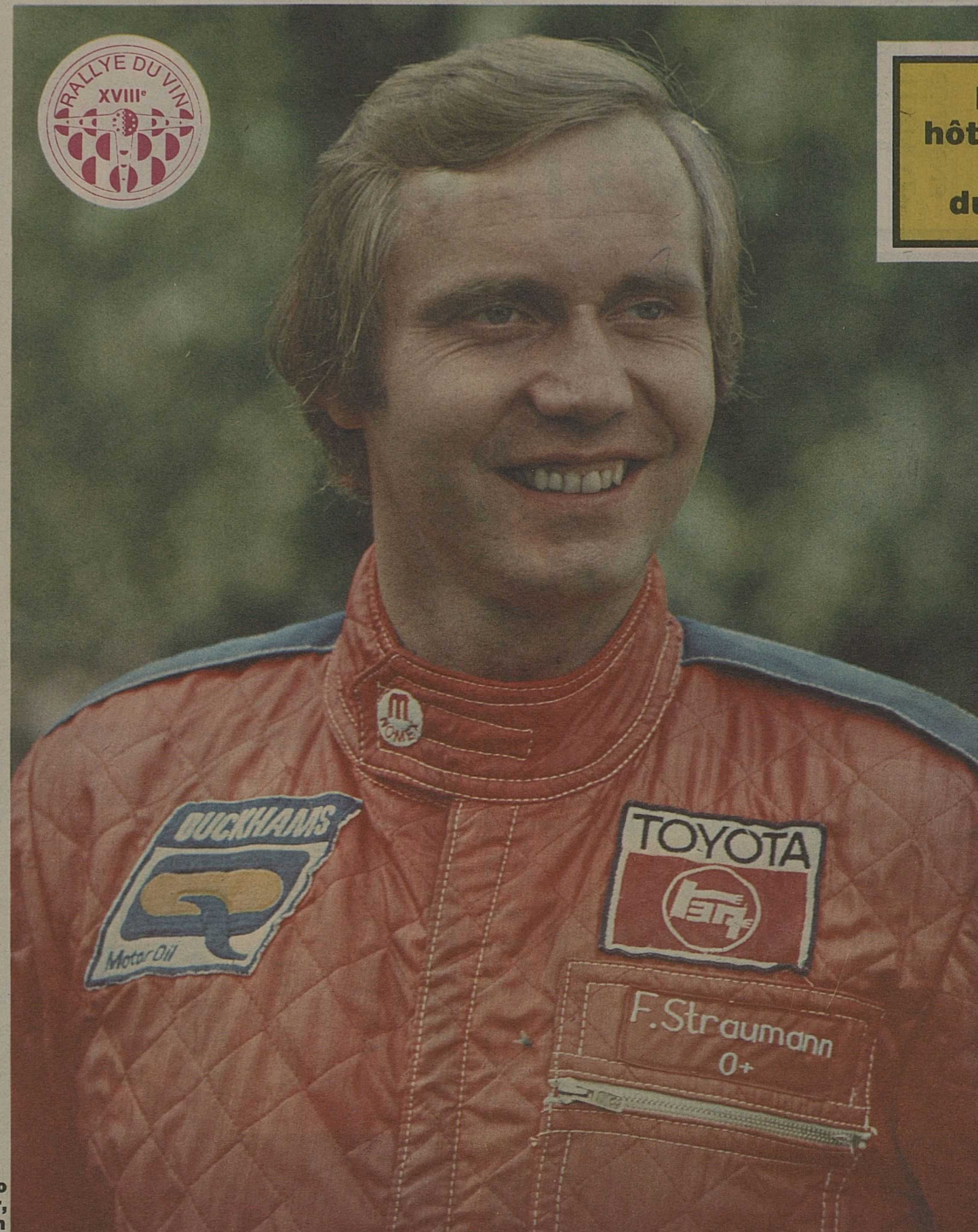
PLACETTE

No 1 en Suisse Romande

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -88

77223





Equipage  
hôte d'honneur  
du rallye  
du Vin 1977



Photo  
Imber,  
Laufen

Photo  
NF

**FRITZ STRAUMANN**  
champion suisse 1976

**JOHN SAFFLE**  
basketteur américain du BBC Sion